L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

II.

LES CLASSES SOCIALES

IV.

LE PAYSAN, LA FAMILLE PATRIARCALE ET LE COMMUNISME AGRAIRE (1).

L'affranchissement des serfs n'a point changé toutes les conditions d'existence du paysan russe. En le dotant de terres, l'acte d'émancipation l'a laissé dans des conditions économiques analogues à celles où il vivait du temps du servage. Le sol dont son seigneur lui concédait jadis la jouissance, le paysan en est aujourd'hui propriétaire, mais le mode de propriété est demeuré le même que l'ancien mode de jouissance. Après comme avant l'émancipation, les terres des paysans sont par eux possédées en commun, et non à titre personnel, individuel, héréditaire. Au lieu d'avoir été répartis entre les divers habitans d'un village, les lots obtenus par le rachat, restent la propriété collective, indivise de tous les membres de la commune. Le paysan, honoré par la loi du nom de propriétaire, ne possède d'ordinaire d'une manière fixe et permanente que sa cabane, son *izba* et le petit enclos y attenant; pour le reste, il n'est en réalité que l'usufruitier du lot par lui racheté.

Tel était de temps immémorial le mode de tenure du sol en usage chez les paysans de la Moscovie ou Grande-Russie. L'acte de libération n'y a rien changé. Loin d'abroger ce communisme agraire,

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai et du 1er août.

le gouvernement émancipateur en a tiré parti pour la mesure la plus difficile de l'émancipation, pour le rachat des terres allouées aux paysans. La tenure du sol étant le plus souvent collective, le rachat, au lieu de se faire individuellement, a été fait d'ordinaire par communes, et ainsi singulièrement facilité. C'est le village entier et non l'individu ou la famille qui reste solidairement responsable des redevances de rachat vis-à-vis de l'état ou du seigneur. Grâce à cette nouvelle solidarité, ajoutée à l'ancienne charge solidaire du paiement des impôts, on pourrait dire qu'au lieu de renverser la vieille commune russe et la propriété collective, l'émancipation l'a temporairement fortifiée en intéressant le fisc à son maintien, jusqu'à l'entier paiement de la rançon du servage.

Le respect de l'antique mode de tenure du sol a singulièrement aplani pour le paysan le passage de la servitude à la liberté. En de telles conditions, l'affranchissement ne pouvait avoir brusquement toutes les conséquences, tous les dangers ou tous les avantages qu'il aurait eus avec des institutions nouvelles. En devenant indépendant du propriétaire noble, le *moujik* est tombé dans la dépendance de sa commune. Par là le lien qui enchaînait le paysan à la terre, à la glèbe, n'a pas été entièrement rompu, ou a été en partie renoué. La propriété indivise et l'impôt solidaire sont comme une double chaîne qui, en retenant les paysans dans la commune natale, les fixe encore au sol : s'ils ne sont plus légalement attachés à un maître, ils sont toujours légalement attachés les uns aux autres. Leur liberté comme leur propriété est dans une certaine mesure collective et indivise; dégagés des lisières du servage, ils peuvent difficilement se mouvoir en dehors de la communauté. S'ils n'avaient le droit de se donner mutuellement congé et si l'exercice de ce droit n'avait été récemment étendu, l'on pourrait comparer les serfs émancipés à un troupeau délivré du berger, mais dont les animaux, liés les uns aux autres et obligés de marcher ensemble, seraient contraints de brouter là où le berger les aurait laissés. On a dit que le paysan, affranchi du joug du propriétaire, était devenu le serf de sa commune. Il y a là une manifeste exagération. La domination de la commune, qui n'est au fond que le règne des paysans sur eux-mêmes, ne saurait se comparer à l'empire d'un homme d'une autre classe, d'une autre éducation. Pour la liberté individuelle, ce régime de solidarité forcée n'en est pas moins une entrave qui, tout en ayant pu avoir des avantages dans une période de transition, risquerait à la longue de compromettre les résultats mêmes de l'émancipation.

La commune russe, la commune rurale, nous offre ainsi deux côtés principaux, deux faces à considérer : le mode de propriété ou de tenure de la terre, et le mode d'administration ou de gouverne-

ment. Ce sont là deux choses fort importantes pour la connaissance de la Russie et toutes deux fort originales. Liées assez intimement l'une à l'autre et tenues dans une mutuelle dépendance, la commune économique et la commune administrative sont cependant assez distinctes pour mériter d'être étudiées isolément. Nous nous occuperons aujourd'hui de la première, c'est-à-dire de la commune en qualité de propriétaire collective du sol. Pour l'Europe, le communisme agraire est peut-être le trait le plus digne de remarque comme le plus étrange de la Russie contemporaine. Dans un siècle de théories et de systèmes comme le nôtre, une telle étude offre aux peuples inquiets de leur état social et tourmentés d'un vague malaise, d'intéressantes et inappréciables leçons. Par malheur, notre éducation occidentale, nos habitudes nationales ou nos préjugés d'école, nous disposent peu à une intelligence calme et impartiale d'un tel régime de propriété. Devant le communisme, devant la communauté des biens, sous quelque forme atténuée qu'elle se présente, les esprits les plus sobres ont peine à se défendre de tout parti-pris. Plus les phénomènes sociaux ont de nouveauté ou de bizarrerie à nos yeux, et plus il importe de savoir considérer les faits en eux-mêmes, indépendamment de toute théorie et de toute idée préconçue; plus le problème est grave et irritant, et plus nous devons nous garder des solutions aisées et hâtives, telles que nous en fournissent si souvent les notions toutes faites de notre éducation (1),

I.

La propriété collective en usage chez les paysans, qui pour nous semble le trait le plus saillant de la Russie, a été l'une des dernières choses que l'Europe occidentale y ait aperçues, l'une des dernières que les Russes eux-mêmes aient remarquées dans leur patrie. C'est un gentilhomme westphalien, le baron de Haxthausen, qui en a fait la découverte dans son voyage de 1842-1843; c'est lui au moins qui le premier l'a révélée à l'Europe dans ses célèbres études sur l'état intérieur de la Russie. L'Europe savante fut justement frappée de rencontrer dans l'empire autocratique du Nord une

(1) M. Émile de Laveleye, dans ses savantes études sur les formes primitives de la propriété, a fait ici même connaître les communautés de village de la Russie, en même temps que celles de Java, en même temps que l'ancienne *mark* germanique et les communautés de famille des Slaves du sud (voyez particulièrement la *Revue* du 1er juillet 1872). Je n'aurai rien à reprendre ni rien à rectifier dans les tableaux de M. É. de Laveleye; j'aurai seulement à les compléter en tirant parti de nombreux écrits russes publiés sur la matière, et spécialement de la grande enquête agricole de 1873, dont les résultats ont été rassemblés par le gouvernement en cinq volumes sous le titre de *Doklad vysotch. outchregd. kommissii dlia izslédovaniia nynéchniago pologéniia selskago khoziaistva.*

institution qui semblait en partie réaliser les rêves des utopistes de l'Occident. Les Russes, appelés soudainement à la connaissance ou à la conscience de cette singularité nationale, s'en emparèrent avec joie. Naturellement portés à mettre partout en avant l'originalité des Slaves, comme les Allemands celle des Germains et nous-mêmes parfois celle des Celtes, de nombreux écrivains russes firent honneur de ce communisme agraire du *moujik* à l'esprit russe, au génie slave. Slavophiles respectueux du passé et de la tradition moscovite, démocrates disciples de l'Occident, exaltèrent à l'envi la commune du Grand-Russe. On y voulut voir l'institution primordiale de la nation et en même temps la formule d'une nouvelle civilisation, le principe futur de la prochaine régénération de l'Europe en proie aux luttes de classes et mise en péril par les excès de l'individualisme. Aux yeux de certains patriotes, la communauté du sol, obscurément maintenue chez le *moujik* asservi, devint comme une secrète révélation confiée à un peuple choisi et dont, pour le bien de l'humanité, les Russes devaient se faire les apôtres et les missionnaires.

Les études récentes d'histoire et de droit comparés ont dissipé ces illusions de l'amour-propre national. Des communautés agricoles, analogues à celles qui subsistent encore en Russie, se sont rencontrées chez les peuples les plus divers, à Java, dans l'Inde, en Égypte. On les a retrouvées dans le passé aux deux extrémités de l'univers, au Mexique et au Pérou, comme en Chine et en Europe. A la commune propriétaire de la Grande-Russie répondent l'*ager publicus* des Latins et la *mark* germanique, dont les traces se laissent suivre à travers le moyen âge en Allemagne, en Scandinavie, en Angleterre, en France même. Sur ce point, les beaux travaux de sir Henry Maine et de M. É. de Laveleye ne sauraient guère laisser de doute (1). La propriété collective de la terre semble la forme la plus ancienne de l'occupation du sol par l'homme. Ce n'est qu'après être restée pendant des siècles le domaine indivis de la tribu, du clan ou de la commune, que la terre, partagée périodiquement entre les différentes familles, a fini par devenir la propriété permanente et héréditaire des individus. Au rebours des conceptions de certains démocrates de la Russie ou de l'Occident, la propriété individuelle est relativement le mode nouveau et moderne de la tenure du sol, la propriété collective le mode ancien, primitif, archaïque. Au lieu d'être une innovation, un présage ou une ébauche de l'avenir, le régime russe des communautés de village est un débris d'un monde ailleurs disparu, un témoin d'un passé évanoui. A cet égard, comme à plusieurs autres, l'originalité de la Russie et des Slaves ne tient ni à la race, ni aux aptitudes du génie national; elle tient sur-

(1) Henry Sumner Maine, *Village Communities in the east and west*. — É. de Laveleye, *la Propriété et ses formes primitives*.

tout à ce que les Russes et la plupart des Slaves en sont demeurés à un état économique et par suite à un état social déjà ancien ou déjà oublié ailleurs. Entre eux et l'Occident, la différence sous ce rapport est moins dans l'homme que dans les conditions extérieures de l'existence, moins dans le caractère du peuple que dans l'âge de la civilisation.

Il serait d'un haut intérêt de pouvoir suivre à travers les siècles les transformations des communautés de village de la Russie. Par malheur, il en est de la commune russe comme de la plupart des institutions reléguées au fond du peuple. Pour la philosophie et l'histoire, ce seraient les plus importantes à connaître, et ce sont toujours les plus enveloppées de voiles; elles restent dans les ténèbres où le dédain des chroniqueurs laisse dormir les masses populaires et les classes rurales. L'obscurité est telle à ce sujet, qu'entre les écrivains russes il a pu s'engager de vives polémiques, non-seulement sur l'origine, mais sur l'antiquité des communautés de village en Russie. Des publicistes distingués, en particulier M. Tchitchérine, ont contesté l'antiquité ou la filiation patriarcale de la commune solidaire. Longtemps avant les récens travaux de l'Occident sur cette délicate matière, M. Tchitchérine, déjà précédé de Granovski, montrait, en Russie même, que loin d'être une institution nationale spéciale aux Slaves, la communauté de la terre avait longtemps existé chez maint autre peuple, chez les Germains et les Celtes, chez les Grecs et les Hébreux (1). Contrairement aux préjugés de beaucoup de leurs compatriotes, ces écrivains rappelaient que partout la propriété s'était constituée avec le sentiment de la personnalité, et que les progrès de l'une étaient en rapport avec le développement de l'autre. Par une sorte de contradiction, des publicistes qui mettaient si bien en relief le caractère primitif et cosmopolite du communisme agraire, le regardaient en Russie comme une institution relativement récente. A les entendre, les Slaves, d'où est sorti l'état russe, sont bien originairement partis de la propriété collective, mais rien ne prouve que la commune russe actuelle, le *mir* solidaire, provienne directement de ce communisme patriarcal primitif. Loin de là, selon la théorie de M. Tchitchérine, la communauté du sol et surtout le partage périodique des terres auraient été étrangers à la Moscovie aussi longtemps que les paysans étaient demeurés libres. C'est le servage, c'est la solidarité des paysans pour le paiement des impôts et le recrutement militaire qui auraient introduit chez le serf russe le partage égal du sol (2). En faveur de

(1) Tchitchérine : *Opyty po istorii rousskago prava : Obzor istoritcheskago razvitiia selskoï obchtchiny v Rossii.*

(2) Dans ce débat, il faut distinguer entre la propriété commune et la coutume des partages. Un Anglais, qui a consacré de longues années à l'étude des institutions

ce point de vue, on cite d'anciens documens historiques, on cite l'exemple de la Petite-Russie, pays foncièrement slave et russe, qui, avant la domination moscovite, avant l'introduction du servage et des institutions rurales de la Grande-Russie, ne connaissait que des propriétaires personnels, nobles ou cosaques, et des paysans attachés au sol par de libres contrats. Au lieu d'une institution patriarcale ou familiale (*rodovaïa*), la commune russe n'est, selon M. Tchitchérine, qu'une institution d'état (*gosoudarstvennaïa*). Le *mir* moscovite n'a ni la même origine ni le même caractère que le communisme agraire d'autres peuples slaves, des Serbes ou des Bulgares, par exemple, dont les communautés de familles ont, à travers toute l'histoire, gardé l'empreinte patriarcale. La commune russe, au contraire, n'est pas sortie spontanément de la propriété primitive ou de la libre union des cultivateurs du sol, elle est issue de la servitude de la glèbe et des besoins de la souveraineté politique, sous l'influence de certains procédés de gouvernement.

Dans ce système combattu par la plupart des écrivains russes, du grand critique Bielaïef à l'infatigable historien Solovief, il y a une part de vérité et aussi une part d'erreur ou d'exagération. On ne saurait admettre que les Russes, qui de tous les Slaves ont le mieux conservé ce mode primitif de tenure de la terre, y soient un jour revenus, après l'avoir entièrement abandonné. On ne saurait croire que les paysans moscovites aient suivi la marche inverse de tous les autres peuples et devancé les conseils des utopistes modernes pour passer sans bruit, à la fin du XVI[e] siècle, de la propriété personnelle à la propriété collective. Ce qui est acceptable, ce qui est vraisemblable même, c'est que l'établissement du servage et la solidarité des impôts ont rajeuni, ont fortifié au fond du peuple un mode de propriété dont, sans cela, la Russie fût peut-être sortie aussi bien que les autres peuples de l'Europe. Les serfs et le maître, l'état et les particuliers, pouvaient en effet trouver intérêt à mainte-

agricoles de la Russie, M. Mackenzie Wallace, faisait récemment remarquer (*Macmillan's Magazine*, june 1876) que dans certaines parties de la Russie où la terre est très abondante, chez les Cosaques du Don, par exemple, la coutume du partage était d'introduction récente. Tant que le nombre des habitans était trop faible pour occuper tout le sol, chacun était libre de cultiver autant de terre qu'il lui plaisait et là où il voulait, pourvu qu'il n'empiétât point sur les cultures des autres. L'accroissement de la population devait naturellement mettre un terme à cette sorte de droit de jouissance du premier occupant. Pour que chaque Cosaque eût sa part du sol et fût capable de remplir ses obligations vis-à-vis de l'état, il a fallu recourir aux partages périodiques. Autrement, si les nouvelles générations eussent pu librement émigrer, par exemple, et si chacun fût demeuré en possession de la terre par lui cultivée, ces Cosaques auraient pu passer sans transition de la propriété commune indivise à la propriété personnelle. Il en eût pu être de même en d'autres parties de la Russie, si l'intérêt de l'état et des seigneurs n'y eût mis obstacle. Cette remarque fournit un moyen de rapprochement entre M. Tchitchérine et ses adversaires.

nir ou à restaurer, là où elle avait disparu, une collectivité agraire qui assurait aux paysans une plus égale répartition des charges et au seigneur ou à l'état une plus sûre perception des revenus ou des taxes.

Bien d'autres causes cependant ont dû contribuer au même résultat et prolonger dans la partie orientale de l'Europe un ordre de choses depuis longtemps disparu de l'Occident : l'esprit de la race ou plutôt le degré de civilisation, l'état économique de la Moscovie, le régime politique et le mode patriarcal de gouvernement, enfin le sol et la nature même du pays. Dans ces vastes plaines que rien ne borne, où la terre semble sans limite, l'homme toujours au large ne sentait pas le besoin de s'assurer un champ en l'entourant de clôtures. Chez des populations nombreuses, pressées sur un sol restreint comme en Grèce et en Italie, le dieu Terme a pu de bonne heure être une divinité révérée, un des gardiens essentiels de la vie sociale. En Russie, où le sol était vaste et la population diffuse, les hommes devaient être longtemps avant d'avoir besoin de recourir à un pareil culte. Partout l'accroissement de la population a été une des choses qui ont hâté le passage de la propriété collective à la propriété individuelle. Partout la réduction du lot de chacun par la multiplicité des copartageans a été une des raisons qui ont mis fin à la communauté en mettant fin aux partages périodiques, pour laisser chaque famille en possession du lot dont elle avait la jouissance. *Facilitatem partiendi camporum spatia præstant*, dit Tacite en expliquant la propriété collective des Germains, qui, comme les Russes d'aujourd'hui, avaient encore conservé la communauté primitive du sol. *Arva per annos mutant*, continue l'historien romain, *et superest ager*; ils changent de champs chaque année et il demeure encore de la terre inoccupée. A quel pays de telles paroles pourraient-elles mieux s'appliquer qu'à la Moscovie? De toute l'Europe, la partie orientale, la plus riche en terres et longtemps la moins peuplée, devait naturellement être la dernière à renoncer à la communauté et aux partages périodiques. L'isolement moral de la Moscovie y contribuait aussi bien que son isolement géographique. Unie plus intimement à l'Occident par la religion, la politique ou les mœurs, la Russie eût pu voir la propriété individuelle détrôner chez elle la propriété collective sous l'influence latine ou germanique, sous l'influence du droit romain ou des coutumes féodales.

Dans la Grande-Russie, c'est-à-dire dans toute la Moscovie, chez les anciens serfs des particuliers aussi bien que chez les paysans de la couronne, prédomine encore aujourd'hui, ou mieux règne exclusivement, la propriété collective. Dans cette immense région de la Néva à l'Oural, le nombre des paysans possédant la terre à titre

personnel, ne dépasse guère 1 ou 2 pour 100 de la totalité, et encore ces propriétés individuelles sont-elles presque toutes d'origine récente, issues de partages définitifs faits depuis l'émancipation. Jusqu'en 1862, les seuls propriétaires personnels, en dehors des nobles et de quelques colons étrangers, étaient les *odnovortzy*, qui par là même formaient une petite classe à part au milieu de la société russe (1). Dans la Russie occidentale, jadis soumise à la domination de la Pologne ou de la Suède, et par là en plus étroite relation avec l'Europe, règne au contraire la propriété individuelle. A cet égard on pourrait presque dire que les limites des deux modes de tenure de la terre marquent encore les anciennes frontières de l'état moscovite et de l'état lithuano-polonais (2). Dans quelques gouvernemens, il y a mélange des deux formes; dans un ou deux, les Russes ont sans beaucoup de succès tenté d'acclimater la communauté. C'est ce qui s'est fait par exemple dans le gouvernement de Moghilef. Le système collectif et solidaire de la commune grande-russienne y a été introduit après l'émancipation et l'insurrection polonaise de 1863; mais si l'on en croit certaines dépositions de l'enquête agricole, les paysans n'effectuent réellement pas le partage des terres et regardent ce régime comme une autre sorte de servage. Dans la province voisine de Minsk, rien n'a pu les décider à substituer à notre mode occidental d'occupation du sol le mode grand-russien. Les Petits-Russes passent, comme les Bielo-Russes, pour répugner à la communauté. Il n'en est pas cependant toujours ainsi : sur la rive orientale du Dnieper, dans le gouvernement de Voronège par exemple, on rencontre des Petits-Russiens non moins habitués et non moins attachés au régime de la communauté que leurs voisins grands-russiens (3).

II.

Aux communautés de village de la Grande-Russie, on peut trouver un type primitif plus ancien, plus simple encore et cependant tou-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

(2) Dans la Lithuanie proprement dite, c'est-à-dire dans les gouvernemens de Kovno et de Vilna, de même que dans les trois provinces baltiques, on ne connaît que la propriété individuelle. Cette dernière a même été introduite dans quelques districts voisins de la Grande-Russie, du gouvernement de Pskof en particulier, par les colons esthoniens ou lettons de la Livonie et de la Courlande. En Russie-Blanche et en Petite-Russie, la propriété individuelle l'emporte encore sans comparaison, bien que son règne ne soit plus aussi exclusif.

(3) Ceci ressort de l'enquête agricole, t. II, gouvernement de Voronège. Pour terminer ce tableau, nous ferons remarquer que dans le gouvernement de Kherson, région d'Odessa, règne la propriété individuelle. En Bessarabie, où les Russes se mêlent aux Roumains, les deux systèmes coexistent. Il est à noter que plusieurs des colonies allemandes les plus florissantes, celles du Bas-Volga en particulier, ont adopté l'usage russe des partages périodiques.

jours vivant, la famille. Dans l'*izba* du *moujik*, la famille en effet a jusqu'à nos jours gardé un caractère patriarcal, antique, archaïque. Chez les paysans la propriété reste indivise entre les enfans ou les frères qui habitent ensemble; chaque fils, chaque homme de la maison y a un titre égal. Ce que nous voyons dans la commune, nous le retrouvons en germe dans la famille; l'une semble faite sur le modèle de l'autre. La commune russe peut ainsi être regardée comme une famille agrandie et gouvernée par un chef élu, l'*ancien*, le *starosta*. Chez elle aussi le sol, la terre est la propriété collective de la communauté; chaque homme ou chaque ménage en reçoit en jouissance une part égale; aussi Haxthausen et bien d'autres à sa suite ont-ils considéré le *mir* russe comme une simple extension de la famille devenue trop nombreuse pour habiter sous le même toit ou dans le même enclos (1).

Chez le paysan russe, le lien de la famille et de la commune, de la vie domestique et de la vie du *mir*, est en tout cas trop étroit pour que l'on puisse bien comprendre la seconde, sans connaître la première. Il y a d'autant plus d'intérêt à jeter un regard sur la maison et le foyer du *moujik*, que les vieilles mœurs conservées jusqu'à ces derniers temps dans les campagnes sont en voie de modification, et la famille dans un état de transition. Ce qui, jusqu'à la libération des serfs, caractérisait la famille de l'homme du peuple, c'était son unité, c'était l'habitation en commun, l'indivision des biens, l'autorité paternelle. Or, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer (2), l'affranchissement a en quelques années ébranlé ces mœurs séculaires. La pacifique révolution qui a tranché les liens du maître et du serf a relâché le lien du père et des enfans, le lien traditionnel de la famille. En même temps que la liberté, le goût de l'indépendance est entré au foyer domestique. Comme le serf s'est

(1) Ce point de vue peut être parfois conforme à la vérité sans l'être toujours et partout. Il est difficile de regarder les membres de la plupart des communautés de village comme descendant d'un ancêtre commun, alors même qu'ils se regardent traditionnellement comme tels. Haxthausen semble en tous cas s'être mépris sur les conditions historiques de la filiation de la commune et de la famille. Suivant lui, dans les communautés de village formées par l'extension ou le démembrement de la famille, la jouissance comme la propriété serait d'abord restée collective, ainsi que cela se voit encore aujourd'hui chez les Slaves du sud, dans la *zadrouga* serbe. Ce n'est qu'à une époque postérieure, et grâce aux difficultés de l'exploitation commune, que l'on aurait eu recours aux partages périodiques et à l'exploitation individuelle. Il se peut que les choses se soient passées ainsi pour les partages; mais, contrairement à cette théorie, les communautés de famille, dans leur forme actuelle au moins, paraissent plus modernes que les communautés de village, la *zadrouga* serbe que le *mir* russe. Les communautés de famille, en effet, telles qu'elles subsistent encore chez certains Slaves du sud, présupposent l'appropriation héréditaire du sol au profit d'un groupe, d'une famille déterminée. A ce titre, c'est un progrès de l'individualisation et une transition entre la propriété du clan et la propriété individuelle.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 août, notre étude sur les résultats de l'émancipation.

émancipé du joug de son seigneur, le fils en âge d'homme tend à s'émanciper de la domination paternelle. C'est là une des principales et une des plus naturelles conséquences de l'émancipation; c'est en même temps un fait qui ne peut manquer de réagir sur la commune, sur toute l'existence matérielle et morale du *moujik*.

Le père de famille, selon les vieilles mœurs russes, est souverain dans sa maison, comme le tsar dans la nation. Pour retrouver en Occident quelque chose d'analogue, il faut remonter au-delà du moyen âge, jusqu'à l'antiquité classique et à la puissance paternelle des Romains. Chez le paysan russe l'âge n'affranchit point l'enfant de l'autorité du père; le fils adulte et marié y reste soumis, jusqu'à ce qu'il ait lui-même des enfans en âge d'homme, ou qu'il soit devenu à son tour chef de maison. La souveraineté domestique était demeurée intacte à travers toutes les transformations, toutes les révolutions de la Russie; comme le tsar, le père semblait tenir du ciel une sorte de droit divin contre lequel toute révolte eût été une impiété. Au XVIe siècle, dans un manuel d'économie domestique, intitulé le *Domostroï*, le prêtre Sylvestre, conseiller du tsar Jean IV, exalte l'autorité du père de famille et son droit de répression vis-à-vis des enfans comme vis-à-vis de l'épouse. Dans la noblesse cette puissance paternelle s'est usée et émoussée au long frottement de l'Occident et de l'individualisme moderne; il n'en reste guère que quelques rites extérieurs, comme ce touchant usage slave qui, après chaque repas, fait baiser aux enfans la main de leurs parens. Dans le peuple, chez le paysan et aussi chez le marchand, les vieilles traditions ont survécu. Chez ces deux classes les plus nationales de la Russie, la famille était restée jusqu'au dernier quart du XIXe siècle plus fortement constituée qu'en aucun pays de l'Europe. A cet égard comme à bien d'autres, on peut dire que la Russie était naguère encore aux antipodes morales des États-Unis d'Amérique, bien que dans les deux pays prévalût le régime de l'égalité des enfans, tant le maintien de l'autorité paternelle mettait d'intervalle entre deux familles à d'autres points de vue constituées sur des bases analogues, et tant les mœurs ont plus d'importance que les lois ou le mode de succession.

Chez le peuple russe, la puissance paternelle s'appuie sur un sentiment religieux et se lie au respect des vieillards. Aucune nation n'a mieux sous ce rapport gardé les simples et dignes mœurs du passé. Le Russe du peuple salue les hommes d'un âge supérieur au sien des titres de père ou d'oncle : en toute circonstance, en public comme en particulier, il leur témoigne une pieuse déférence, et ce respect de la jeunesse pour la majesté et l'expérience de l'âge n'a pas été sans rendre plus aisé le *self-government* intérieur des communes de paysans. « Où sont les cheveux blancs, là est la rai-

son, là est le droit, » disent avec mainte variante de nombreux proverbes populaires. D'un vieillard, de son père en particulier, le Russe supportait tout avec soumission. Dans une rue de Moscou passaient un jour de fête deux *moujiks*, l'un dans la maturité de l'âge, l'autre déjà courbé sous le poids de la vieillesse. Ce dernier, qui paraissait pris de boisson, accablait son compagnon de reproches et aux injures ajoutait les coups. Le plus jeune, le plus vigoureux le laissait faire, n'opposant aux violences du vieillard que des excuses ou des prières, et, comme on voulait les séparer : « Laissez, dit-il, c'est mon père. » Pour le paysan, comme pour les assistans, ce mot expliquait tout. De pareils traits ne sont pas rares. Le malheur est que, tout sentiment pouvant tomber dans un excès, et toute vertu pouvant mener ceux qui en profitent à en abuser, l'autorité paternelle ainsi vénérée dégénérait parfois en véritable tyrannie. Le père inculte et grossier, avec le double modèle du despotisme du servage et du despotisme de l'état, se conduisait dans sa cabane en seigneur et en autocrate; il dépassait souvent les limites naturelles de ses droits, et le fils, formé par les mœurs et la servitude même à l'obéissance, ne savait pas toujours faire respecter sa dignité d'homme ou la dignité de sa femme. La puissance paternelle s'était trop souvent chez le *moujik* endurcie au dur et rude contact du servage; il n'est pas étonnant que l'émancipation l'ait affaiblie, et qu'affranchis du joug du seigneur, les jeunes ménages aient voulu secouer un joug parfois non moins pesant.

A l'autorité paternelle se joignait, dans la famille encore patriarcale du *moujik*, la propriété indivise, le régime de la communauté. La famille peut ainsi être considérée comme une association économique ou une corporation dont les membres sont liés par le sang et ont pour chef, pour gérant, le père ou l'ancien, portant le titre de chef de maison, *domokhosiaïne*. Souvent plusieurs générations, plusieurs ménages collatéraux, vivaient ensemble dans la même maison, dans le même enclos, travaillant en commun sous l'autorité du père ou de l'aïeul. La famille était ainsi comme une commune au petit pied, une communauté gouvernée par un chef naturel (1). Dans la maison en effet, devant l'inégalité native du père et de l'enfant, il y a un chef, ne tenant son droit que de lui-même et de la nature; il ne saurait y avoir de démocratie, et l'élection ne peut intervenir qu'à défaut du chef naturel. Quand le père selon la chair vient à manquer, il est, d'après l'ordre de succession patriarcale, remplacé par un des membres les plus âgés, par l'oncle ou le frère

(1) M. Le Play a, dans ses *Ouvriers européens*, p. 58 et 59, donné une monographie du régime économique d'une famille russe avant l'émancipation. On trouve dans le même volume une description semblable et à bien des égards analogue d'une famille bachkire des confins de l'Europe et de l'Asie.

aîné, selon les usages locaux. Quelquefois c'est la veuve qui prend la direction de la maison, d'autres fois, comme dans le *mir*, l'ancien est choisi par les membres de la famille, et au lieu de l'aîné c'est le plus capable, le plus sage. Le père ou chef de famille a pleine autorité pour l'administration des biens de la communauté. Il en est de droit le représentant dans toutes les affaires privées ou publiques; c'est en se réunissant avec ses pareils qu'il forme l'assemblée de la commune, car là encore c'était moins l'individu qui siégeait que la famille dans son représentant.

Comme tous les membres mâles de la commune ont un égal titre à la terre communale, tous les membres mâles de la famille ont un droit égal aux biens de la maison. Au temps du servage, la famille rurale aimait à rester agglomérée. Les partages étaient redoutés, ils n'avaient lieu que lorsque la famille, devenue trop nombreuse, ne pouvait plus habiter ensemble. Cette nécessité était regardée comme un mal, et la division du petit capital patrimonial appelée le *partage noir*. L'intérêt du seigneur, obligé de fournir le bois et les matériaux pour la construction de la nouvelle *izba*, était d'accord avec la tradition pour s'opposer au morcellement des familles. Grâce à ces mœurs, le sol racheté par les anciens serfs eût été, lors de l'émancipation, définitivement attribué aux différentes familles, — celles-ci continuant à exploiter leur lot en commun, aux grandes communautés de villages eussent pu succéder de petites communautés de famille assez semblables à la *zadrouga* serbe. Aujourd'hui qu'avec la liberté l'individualisme et l'esprit d'indépendance ont envahi la demeure du *moujik*, si la tenure collective du sol vient à être abrogée, ce sera au profit de la liberté individuelle, et le paysan russe ne passera probablement point par l'étape intermédiaire où se sont arrêtés d'autres peuples slaves.

Dans la famille où la propriété reste indivise, la fortune étant commune, survit aux individus. Ce ne sont pas les décès qui donnent lieu aux successions, c'est la séparation des vivans qui donne lieu à un partage. D'ordinaire ce partage se fait par tête d'homme. Les membres de la famille qui sortent de la maison pour s'établir en dehors, reçoivent une part de la fortune commune proportionnelle à leur nombre. On n'a point d'habitude égard au degré de parenté; il n'y a pas seulement égalité entre les fils, il y a égalité entre tous les parens. Tous sont considérés comme ayant des droits égaux, le neveu autant que le fils, le cousin autant que le frère, parfois même l'étranger vivant dans la maison, autant que le parent. Le mode de division des biens est conforme au mode de jouissance. Ce n'est pas tant le lien du sang que la coopération qui donne un titre à une part de l'avoir commun. De tels partages font directement dériver la propriété du travail et l'hérédité de l'asso-

ciation. A cet égard, on pourrait même dire qu'il n'existe là ni succession, ni hérédité, mais qu'il y a seulement dissolution ou liquidation d'une société en commandite, chaque associé ayant droit à une part égale de l'actif social.

L'hérédité suppose partout la propriété; là où l'une n'est pas encore bien fixée, il est naturel que l'autre ne soit pas encore établie sur des règles précises. Ce qui regarde le partage des biens dans la famille, comme tout ce qui touche au partage des terres dans la commune, est laissé par la loi à la tradition, à la coutume. Le règlement général de l'acte d'émancipation dit textuellement : Les paysans sont autorisés, quant à l'ordre de succession dans les héritages, à suivre les usages locaux (1). Par ce simple article de loi, la commune rurale est mise en dehors du droit civil, en dehors du droit écrit. La justice des paysans a de même pour règle des coutumes juridiques spéciales et non point le code de l'empire, le *Svod zakonof*. Une telle liberté est en harmonie avec la nature et les conditions d'autonomie du *mir* russe. Le droit privé des paysans est cependant trop souvent obscur et indécis pour que, dans une époque de transition et de changement de mœurs comme l'époque actuelle, une telle latitude ne puisse prêter à des abus, à des erreurs, à des injustices. Aussi, dans l'enquête agricole, des personnages éclairés comme le ministre des domaines, M. Valouief, et le prince Vasiltchikof ont-ils demandé qu'au lieu d'être entièrement abandonné à la coutume, le droit privé des paysans fût réglé législativement. La difficulté est de ne pas violenter les usages en voulant en régulariser l'exercice. Les coutumes locales juridiques varient beaucoup suivant les régions; en plusieurs contrées, dans les gouvernemens de Kazan, de Penza, de Samara par exemple, elles semblent tenir à l'origine de la population ou au mélange de races. Aussi ont-elles été récemment l'objet des recherches de la section ethnographique de la Société géographique de Russie. Dans une région par exemple, c'est le fils aîné qui, en cas de partage, conserve la maison paternelle; dans une autre, c'est, comme en quelques parties de la Suisse, le plus jeune, car l'on suppose que l'aîné a pu s'établir ailleurs du vivant du père. Lorsqu'on parle du droit de succession des paysans, il ne faut pas perdre de vue que ce qui fait d'ordinaire la principale ressource de la famille, les terres communales, tout en ne tombant pas directement sous le coup de l'hérédité, sont indirectement affectées par ces divisions de ménages.

Les partages ont aujourd'hui cessé d'être rares. Les jeunes gens, les jeunes femmes surtout, souhaitent l'indépendance, et les nouveaux ménages aiment à se voir chefs de maison pour être complé-

(1) Première partie du *Règlement général*, ch. II, art. 38.

tement libres. Cet esprit, qui semble en opposition avec le régime de la communauté des terres, y trouve un encouragement, car c'est cette communauté qui à chaque homme ou à chaque ménage offre un lot de terre. D'un autre côté, la construction d'une maison de bois coûte relativement peu de chose; tout Russe est charpentier, et chaque paysan sait en quelques semaines s'élever une demeure. Aussi depuis l'émancipation le nombre des *izbas* a-t-il considérablement augmenté. Cette division des familles, qui n'est qu'une conséquence de l'affranchissement, semble être une des principales causes du peu de résultats apparens de la liberté des paysans. Ces partages, aujourd'hui fréquens, ont deux sortes d'inconvéniens presque également graves pour l'agriculture et la prospérité du peuple. Le premier est, en séparant les parcelles attribuées par la commune aux membres de la même famille, d'amener un morcellement excessif du sol et des cultures; le second est, en divisant à l'infini le capital d'exploitation et le matériel agricole, de mettre les paysans hors d'état de tirer de la terre ce qu'il pourrait lui faire rendre (1). Si le *mir* fournit le sol, il n'avance point en effet les moyens de le mettre en valeur. De cette façon, les inconvéniens inhérens au régime de la communauté et au partage des terres communales sont encore aggravés par les partages de famille.

La décadence des mœurs patriarcales peut ainsi devenir indirectement un obstacle au progrès du bien-être des paysans et à la production nationale même. Les dépositions de la grande enquête agricole sont à peu près unanimes à cet égard (2). Aussi a-t-on songé à porter remède à ces inconvéniens en apportant des restrictions légales aux partages. La commission d'enquête demande que les biens de la famille, et surtout son matériel agricole, ne soient partagés avec les membres sortans que dans des conditions déterminées par la loi. Le ministère que regardent plus spécialement les affaires des paysans, le ministère des domaines, s'est dans ces deux dernières années occupé de cette question. On a proposé par exemple

(1) On peut trouver des calculs à ce sujet dans un livre russe imprimé à Stuttgardt, *Molodaïa Rossia*, 1874, p. 65-66.

(2) Cette commission, réunie sur la proposition et sous la présidence du ministre des domaines, M. Valouief, était composée de hauts employés des ministères de l'intérieur, des domaines et des finances. Le principal objet de ses observations, dirigées à l'aide d'un vaste questionnaire, a été l'étude des effets de la propriété collective. La commission a reçu et publié environ un millier de rapports ou dépositions écrites, elle a entendu de vive voix plus de deux cents personnes, pour la plupart gouverneurs de province, maréchaux de la noblesse, membres des assemblées provinciales, etc. Par malheur, au milieu de tous ces déposans, il y a fort peu de paysans ou de fonctionnaires ruraux, fort peu d'hommes participant directement à la propriété commune ainsi soumise à l'enquête. En dépit de la haute intelligence et de l'impartialité voulue des rapporteurs, cette absence des représentans naturels des communautés rurales affaiblit en partie les conclusions de la commission.

de ne permettre les partages que s'il n'y avait point d'arriéré d'impôts et si la séparation laissait à chaque lot de terre une étendue suffisante pour l'exploitation. On a même parlé de remettre aux parens ou au chef de famille le droit d'autoriser ou de refuser la division. Quel que soit l'intérêt de l'agriculture et du paysan lui-même, il est difficile d'user de telles restrictions sans attenter à la liberté rendue par l'émancipation au paysan, sans remettre l'individu sous le joug de la famille, de la commune ou de l'administration centrale. Le meilleur moyen de parer aux dommages des partages de famille, sans léser les droits individuels, serait de retarder les partages des terres communales, en allongeant la période de jouissance, et de ce côté l'expérience et les mœurs sont en train d'amener d'elle-même la population rurale à d'utiles réformes.

Tout du reste n'est point à regretter dans cette séparation des familles et ces progrès de l'individualisme. A côté de graves inconvéniens économiques, les partages ont aussi quelques bons côtés, ils contraignent les jeunes gens à compter sur leurs propres forces, et en stimulant l'énergie individuelle, ils peuvent accroître la somme du travail. Il y a surtout profit au point de vue de la santé et au point de vue de la moralité. Chez un peuple pauvre et chez des hommes grossiers, tout n'est point vertu sous le régime patriarcal. On sait combien de maux de toute sorte dérivent, dans les grandes villes de l'Occident, de l'étroitesse des logemens et de l'entassement des individus. Les inconvéniens ne sont pas moindres en Russie, quand une étroite *izba* réunit plusieurs générations, plusieurs ménages, et que durant les longues nuits d'un long hiver, les pères et les enfans, les frères et leurs femmes couchent pêle-mêle autour du large poêle. Il en résulte une sorte de promiscuité aussi malsaine pour l'âme que pour le corps. Chez le *moujik*, l'autocratie domestique était souvent un danger pour l'intégrité et la chasteté de la famille. De même que le noble propriétaire sur les serves de ses terres, le père, le chef de la maison, s'arrogeait parfois une sorte de droit du seigneur sur les femmes soumises à son autorité. Le *vieux*, qui, grâce à la précocité des mariages, avait souvent à peine quarante ans, prélevait sur ses belles-filles un tribut que la jeunesse ou la dépendance de ses fils leur défendait de lui contester. Il n'était pas rare de voir ainsi le foyer domestique souillé par l'autorité qui en devait maintenir la pureté. La chose était si fréquente que ce genre d'inceste n'excitait guère dans les villages que des railleries. « Feu mon père, disait en se signant un *isvochtchick* (cocher) de Moscou, feu mon père était un homme sage et honnête, il n'avait qu'un défaut : il aimait trop ses belles-filles! » Aujourd'hui les jeunes ménages peuvent plus aisément se soustraire à ces droits paternels, et la vie domestique se purifie en s'isolant.

Les habitudes patriarcales concouraient ainsi, avec le servage, à la corruption des mœurs, et en même temps à l'abaissement de la femme, dont la situation inférieure est le plus mauvais côté de la vie populaire en Russie. Là comme partout, le despotisme domestique amène la servitude des femmes. Dans les hautes classes, la femme est, par l'éducation, par l'instruction et les mœurs, l'égale de l'homme, souvent même elle lui est ou lui semble supérieure. Dans le peuple, chez le marchand et le paysan, il en est tout autrement; nulle part ne se manifeste plus clairement le dualisme moral encore sensible entre la Russie des successeurs de Pierre le Grand et la vieille Moscovie. Le peuple a gardé les idées, les habitudes de l'ancienne Russie, et c'est par ce côté surtout qu'il se ressent des mœurs asiatiques ou byzantines. L'infériorité de la situation des femmes, soumises à d'ignominieuses pratiques lors de leur mariage, et à d'ignobles traitemens de la part de leurs maris, le mépris du sexe est une des choses qui ont le plus choqué les voyageurs étrangers, du XVIe au XVIIIe siècle, de l'Allemand Herberstein, qui le premier a révélé à l'Europe l'intérieur de la Moscovie, jusqu'à l'académicien français Chappe d'Auteroche, dont l'impératrice Catherine II prit la peine de réfuter les assertions. C'est Herberstein, dans ses *Rerum moscoviticarum commentarii*, qui raconte l'histoire, tant répétée depuis, de la femme russe épousée par un Allemand, et se plaignant de n'être point aimée de son mari, parce qu'elle n'en était pas battue. Un proverbe populaire dit en effet : « Aimez votre femme comme votre âme, et battez-la comme votre *chouba* (pelisse fourrée). » — « Les coups d'un bon mari ne font pas longtemps mal, » dit un autre adage mis dans la bouche d'une femme (1). Et, comme au temps d'Herberstein ou du prêtre Sylvestre, les maris du peuple usent de cette prérogative patriarcale, et aux corrections d'un époux souvent ivrogne et brutal, venait naguère ajouter le bâton du beau-père. La justice cherche à protéger les femmes sans en avoir toujours le moyen. Avec de telles mœurs, des coups et des sévices ne peuvent être des injures graves entraînant la séparation des époux. Le *moujik* a encore peine à comprendre qu'on lui puisse disputer le droit de châtier sa compagne. Un paysan, appelé pour ce délit devant le juge de paix, répondait à tous les reproches : « C'est ma femme, c'est mon bien. » Un autre répliquait aux leçons d'un magistrat sur le respect dû aux femmes : « Qui donc alors peut-on battre ? » Absous ou mis à l'amende, c'est sur sa femme qu'en dernier ressort le délinquant fait d'ordinaire retomber la sentence de la justice.

(1) M. Ralston, dans une étude sur les proverbes russes (*Quarterly Review*, octobre 1875), cite d'autres proverbes de ce genre. Ainsi : La liberté gâte les femmes. Femme trop libre, mari volé, etc.

Le sort de la femme du peuple, en tout pays si souvent encore triste et pénible, est particulièrement affligeant dans les campagnes russes. « Les siècles ont passé, dit le poète Nékrasof, tout en ce monde a tendu vers le bonheur, tout a bien changé de face; le sombre lot de la femme du *moujik* est la seule chose que Dieu ait oublié de changer. » Et ailleurs une héroïne villageoise du même poète s'écrie : « Dieu a oublié l'endroit où sont cachées les clés de l'émancipation de la femme (1). » Les chants populaires mêmes portent des traces discrètes des douleurs que d'ordinaire la femme étouffe dans son sein. Fleur souvent fanée avant de s'être entièrement épanouie, employée à de rudes labeurs dès son enfance, la jeune fille était communément mariée avant d'être sortie de l'adolescence, souvent contre son gré, par la volonté du seigneur ou du chef de famille, à un homme qui d'ordinaire ne voyait en elle qu'une servante ou un outil. Esclave d'un esclave, la femme du paysan sentait retomber sur sa tête tout le poids d'un double édifice de servitude. Aujourd'hui encore le joug est parfois si lourd que, pour échapper à la brutalité maritale, nombre de paysannes ont recours au meurtre de leur tyran domestique. Ce genre de crime est fréquent, et le plus souvent le jury, mû de pitié, acquitte les coupables.

En dépit d'un long abaissement, elles ne sont pas sans grâce aux yeux de l'étranger, ces jeunes filles ou ces jeunes femmes de la Grande-Russie, quand, avec leurs corsages blancs et leurs jupes rouges, elles s'en reviennent des champs un soir d'été, marchant en ligne sur un ou deux rangs, occupant toute la largeur des larges rues d'un village russe et chantant ensemble une de leurs mélancoliques chansons populaires. La femme russe ne semble pas avoir tant dégénéré « de la belle et forte femme slave, » que le dit en ses vers le poète démocratique (2). Pour lui rendre la dignité avec le bonheur, il suffira d'un peu de liberté et de bien-être. L'émancipation de l'homme finira par amener l'émancipation de la femme. Déjà dans les villages la mère d'enfans adultes, la veuve d'un chef de famille surtout, jouit d'une réelle considération; parfois même on accorde à la veuve la gestion des affaires de la maison, et souvent dans les assemblées communales les femmes représentent leurs maris absens. Là, comme en tout, l'instruction viendra au secours de la civilisation et les progrès mêmes de l'individualisme auront

(1) Nékrasof, *Annales de la patrie*, n° de janvier 1874. Dans une élégie du même écrivain, qui s'est attaché à peindre les souffrances de la vie populaire, un paysan pleurant sa femme dit, en cherchant à se consoler : « Je ne la grondai jamais sans motif, et, quant à la battre, je ne l'ai presque jamais battue, hormis quand ma tête était prise de boisson. »

(2) Nékrasof.

leur part au relèvement de la femme. Si les mœurs patriarcales nourrissent davantage l'esprit et les sentimens de famille, l'individualisme développe mieux dans les deux sexes le sentiment de la dignité personnelle. Seule en face de ceux dont elle possède le cœur, entre son mari et ses enfans, la paysanne russe deviendra plus aisément la compagne et l'égale de l'un, la mère et la tutrice des autres.

L'individualisme et l'esprit d'indépendance en train de miner aujourd'hui la famille patriarcale n'atteindront-ils pas à la longue la propriété collective? La commune russe est-elle d'une trempe assez solide pour n'être point entamée par cet actif dissolvant qui, avec les vieilles mœurs et l'autorité paternelle, ronge et décompose le communisme autoritaire de l'ancienne famille russe? La famille et la commune, la vie domestique et la vie du *mir* avaient même base, même principe, même esprit; l'une ne peut point ne pas se ressentir des modifications de l'autre. Tout affaiblissement des traditions et des coutumes populaires est un affaiblissement pour les communautés de village, où tout repose sur la tradition et la coutume. L'homme qui s'émancipe du joug paternel aura bientôt besoin de s'affranchir du joug collectif de la commune. Celui qui est las de rester toujours enfant dans la maison ne voudra plus demeurer toujours mineur devant le *mir;* celui qui redoute la solidarité de la famille se fatiguera bien vite de la solidarité de la commune. L'esprit d'indépendance est ainsi fait, qu'une fois entré dans une sphère il ne s'y laisse pas aisément enfermer; on aurait beau calfeutrer la maison, une fois introduit au foyer, il saura bien se répandre au dehors.

Pour survivre à la transformation actuelle, il faut que la commune cesse de peser sur l'individu, il faut qu'elle laisse toute liberté à la personnalité. De même que pour garder ses enfans devenus grands, le père de famille cherche à leur rendre insensible le poids de l'autorité paternelle, pour retenir le paysan dans les liens de la communauté, la commune russe en doit alléger les chaînes et adoucir le joug. L'antique communisme agraire n'a de chance de durée qu'en s'alliant à l'individualisme moderne. Une telle alliance est-elle possible? Dans le communisme de la famille patriarcale, la solidarité des membres est inévitable; en est-il nécessairement de même dans les communautés de village? Avant d'examiner cette question, nous en allons étudier une autre non moins importante, celle du mode de jouissance actuellement en usage dans les communes de la Grande-Russie. En voyant les inconvéniens, les dangers du régime actuel pour la culture et la richesse du pays, nous aurons aussi à nous demander si ces maux sont inséparables de la

propriété collective. Dans notre âge de liberté individuelle et de libre concurrence entre les peuples comme entre les hommes, une institution économique ou politique ne peut en effet subsister qu'à deux conditions étroitement liées l'une à l'autre : la première est de ne pas gêner l'activité individuelle, la seconde, de ne point entraver la production nationale.

III.

Dans les temps où la population était plus diffuse, les communautés russes aujourd'hui restreintes à de simples villages ont parfois pu s'étendre à des divisions territoriales plus importantes. On en trouve un exemple contemporain chez les Cosaques de l'Oural, Cosaques grands-russiens d'origine, pour la plupart vieux croyans de religion et aussi attachés aux anciens usages qu'aux anciens rites (1). Là, aux bords du fleuve Oural, a subsisté jusqu'à nos jours une vaste commune, un *mir* embrassant une grande région géographique; là une armée entière, seule propriétaire du sol qu'elle occupait, ne formait qu'une communauté indivise. On retrouvait presque intact au XIXe siècle le mode de propriété et le mode de jouissance de la tribu ou du clan des âges préhistoriques. Des steppes immenses, peu fertiles et peu peuplées, il est vrai, un espace de près de 9 millions d'hectares était la possession collective des Cosaques de l'Oural. Sur tout le cours du grand fleuve, dont on a fait la limite conventionnelle de l'Europe et de l'Asie, il n'y avait encore en 1874 pas un lot de terre appartenant en propre à un particulier, pas un lot même appartenant à une ville ou à une *stanitsa* (village ou division administrative et militaire des Cosaques). La jouissance ainsi que la propriété était commune. Au jour fixé par l'*ataman*, au signal donné par les officiers de chaque *stanitsa*, commençait la fenaison des prairies du bord des rivières, la principale richesse de cette ingrate région. Tous les hommes jouissant du titre de Cosaque se mettaient simultanément à l'œuvre, chacun traçant avec la faux dans les hautes herbes les limites du sol qui lui devait revenir. Tout ce qui, dans la première journée, avait été ainsi enclos par un cosaque lui appartenait de droit, et il pouvait ensuite le faucher à son aise avec sa famille. Dans cette vaste communauté, la terre comme l'eau, les champs ou les prairies, comme les pêcheries de la mer ou des fleuves, sont la propriété de tous, et sont exploités de la même manière, tous se mettant à l'ouvrage au même moment, sur un ordre et sous la surveillance des chefs, mais chacun

(1) Haxthausen, *Studien*, t. III, p. 153-162, donne une description du régime de ces Cosaques avant les récentes réformes.

travaillant pour soi, car cette commune propriété et cette commune jouissance restent étrangères au système d'égale rémunération prêché par certains socialistes (1). Malgré cette importante restriction au principe communiste, ce régime d'exploitation en commun laisse peu de liberté à l'activité individuelle; il mène à la démocratie autoritaire ou à la réglementation bureaucratique, et, s'il a pu durer jusqu'à nos jours aux bords de l'Oural, c'est grâce à l'organisation militaire des Cosaques.

Les Cosaques de l'Oural sont le dernier reste de ces grandes communautés qui ne peuvent subsister que dans des pays déserts, où l'agriculture même tient encore peu de place. Les communautés russes se bornent en général aujourd'hui à de simples villages, d'ordinaire aux paysans qui avant l'abrogation du servage appartenaient à un même propriétaire. En érigeant les serfs de chaque domaine en commune, la loi du reste n'a fait que consacrer ce qui existait sous le règne du servage. Dans toutes ces communautés, après comme avant l'émancipation, le mode d'exploitation en commun pour le compte de tous ou chacun pour son compte, est depuis longtemps un fait anormal. Dans les régions lointaines, peut-être subsiste-t-il quelques communautés où les fruits de la terre et du travail sont partagés entre les copropriétaires. Cela s'est rencontré chez quelques vieux-croyans dans des *skites* écartés, mais là même, il faut probablement moins voir la persistance des vieux usages, qu'une influence religieuse, et l'esprit communiste des associations monacales. Dans les communautés russes, les pâturages et les bois restent seuls sous le régime de jouissance indivise. Par malheur, ces deux sortes de biens, qui étant les plus faciles à exploiter en commun sont ailleurs demeurés le plus longtemps soumis à la propriété collective, ne forment guère en Russie qu'un insignifiant appoint des terres communales. En ce pays si riche en forêts, où le bois est d'un usage si fréquent, les villages, souvent riches de terres, ne possèdent le plus souvent ni forêt, ni bois. La cause de cette anomalie est simple. Au temps du servage, les paysans n'avaient généralement en jouissance que des champs cultivés accrus de quelques pâturages ou prairies. La loi d'émancipation n'a guère cherché qu'à leur assurer la propriété des champs dont ils avaient l'usage. Les bois, là où ils ne sont point la propriété de l'état, sont ainsi demeurés à l'ancien seigneur, ce qui est d'autant plus regrettable, que primitivement la jouissance

(1) Au mode de propriété correspondait jadis, dans cette singulière communauté militaire, le mode d'administration et de gouvernement. Ce qui survivait de l'ancienne constitution de ces Cosaques a été modifié par un oukase de 1874 pour être rapproché des institutions du reste de l'empire; mais cette réforme n'a pas été acceptée sans provoquer quelque résistance.

des forêts devait appartenir aux paysans, et que sous le régime du servage ils avaient habituellement le droit de tirer leur bois des forêts du maître. Les serfs ayant racheté l'équivalent des terres dont ils jouissaient, le domaine communal est généralement formé de terres cultivées et de quelques prairies. Les dernières sont souvent encore exploitées en commun, les premières sont presque partout aujourd'hui partagées à intervalles réguliers entre les membres de la commune, pour être exploitées par chacun séparément, à ses risques et périls. La jouissance individuelle est ainsi universellement associée à la propriété collective.

Le communisme agraire conduit à une répartition périodique du sol. Il y a trois points à considérer dans ces partages, d'abord les titres qui donnent droit à un lot, ensuite les époques de division du territoire commun, enfin le mode même de parcellement ou d'allotissement. Sur ces trois points, sur les deux premiers surtout, il y a de grandes différences, de nombreuses variantes, selon les régions et les coutumes. Pour ce qui regarde les ayant-droit, il y a deux manières de procéder : tantôt le partage se fait par âme (*doucha*), c'est-à-dire par tête d'habitant mâle, tantôt il se fait par famille ou mieux par ménage, par *tiaglo* (1). Le premier mode est généralement en usage chez les paysans de la commune, qui n'étaient soumis qu'à la capitation; le second chez les anciens serfs des particuliers, qui, répartissant leurs charges vis-à-vis du seigneur par *tiaglo*, répartissaient de même la terre que leur abandonnait le seigneur. Le lot de chaque famille est ainsi en raison du nombre de ses membres mâles, ou du nombre de ses membres adultes et mariés. On voit tout de suite quel encouragement donne à la population, dans un cas comme dans l'autre, ce système de partage. Chaque fils venant au monde, ou chaque fils arrivé à l'âge d'homme, apporte à sa famille un nouveau lot de terre. Au lieu de diminuer en le divisant le champ paternel, une nombreuse progéniture l'agrandit. En droit, les femmes n'ont rien à prétendre à la terre; dans la pratique, elles y ont à peu près autant de part que les hommes, car avec le système de *tiaglo*, un lot étant donné à chaque couple, c'est la femme qui ouvre au mari l'accès de la propriété. Aussi la Russie est-elle le pays de l'Europe où il y a le plus de mariages, et en même temps le pays où les mariages sont le plus féconds. Grâce à cette double supériorité le nombre des naissances, en Russie, est proportionnellement presque le double du nombre des naissances en France. La rigueur du climat, le manque de bien-être, et par-

(1) Le mot *tiaglo* signifie une charge, une redevance ou contribution, et par suite les gens qui doivent cette redevance. Au temps du servage, on désignait par ce terme l'unité de travail à fournir au seigneur par famille, par ménage. Aujourd'hui on entend d'ordinaire par *tiaglo* tout couple marié.

dessus tout la mortalité des enfans, sont seuls à retarder la rapide croissance de la population rurale.

L'augmentation même de la population contraint à renouveler périodiquement les partages. Pour fournir un lot aux nouveaux venus, sans recourir à une nouvelle répartition du sol, certaines communes, surtout chez les paysans de la couronne, ont des réserves de terre. Ce fonds de réserve est tantôt loué au profit du *mir*, et tantôt utilisé comme vaine pâture. La densité croissante de la population, l'exiguïté des lots souvent accordés aux paysans lors de l'émancipation privent un grand nombre de villages de cette ressource. Les nouveaux venus ne peuvent alors faire valoir leur droit au sol que moyennant un partage nouveau. Le principe communiste suffirait seul à exiger des divisions périodiques, car sans de fréquentes répartitions les familles croissant inégalement, la propriété commune se trouverait bientôt inégalement répartie. On est là en face d'une des difficultés du communisme qui tend à se détruire de lui-même et de l'égalité absolue qui, pour ne pas s'évanouir sans cesse, a continuellement besoin d'être rétablie à nouveau. De là des partages fréquens; plus ils sont répétés, plus ils sont conformes au principe de la communauté et de l'égalité, mais plus aussi ils entravent l'agriculture et font obstacle à la prospérité générale.

Pour les prairies domine encore le système des partages annuels; on cite même, dans le gouvernement de Tambof, des communes qui partagent deux fois par an (1). Il y a des districts où, comme les prairies, les champs cultivés sont encore soumis à une répartition annuelle; on en trouve des exemples dans les gouvernemens de Kalouga, de Nijni, de Voronège, etc.; dans celui de Perm, c'était jusqu'en 1872 une coutume fort répandue. Un tel régime est trop manifestement incommode, trop opposé aux intérêts du cultivateur pour être général. Les partages se font le plus souvent tous les trois ans, ce qui correspond au mode de culture le plus fréquent, à l'assolement triennal. Souvent aussi cette période de trois ans est doublée, triplée, quadruplée, et la terre est partagée tous les six, les neuf, les douze, parfois tous les quinze ans. Ailleurs, comme dans le gouvernement de Moscou, on s'est arrêté à une période décennale; ailleurs encore, comme chez les Grands-Russes du gouvernement de Voronège, les terres ne sont soumises à un nouveau partage que lors des recensemens officiels, lesquels se faisaient à des intervalles irréguliers et jusqu'ici supérieurs à une douzaine d'années. Le partage triennal a sa raison d'être dans le mode de culture, le partage aux époques de recensement dans le système

(1) Les faits et les exemples mentionnés ici et plus loin sont d'ordinaire empruntés aux dépositions de la commission d'enquête agricole.

d'impôt. Ce sont ces *révisions* (*revizia*) qui fixent pour une période donnée le nombre des *âmes* soumises à la capitation, nombre qui d'une révision à l'autre demeure invariable, quels que soient les décès ou les naissances. On comprend que pour la répartition des terres communales l'on ait adopté les époques fixées pour la répartition de l'impôt. La commune est solidaire devant le fisc, et grâce à un nouveau partage où chaque famille obtient un lot proportionnel aux charges qu'elle supporte ou aux bras dont elle dispose, l'impôt qui d'après la loi pèse sur les personnes, se trouve indirectement ramené à un impôt sur les terres, à un impôt proportionnel aux ressources agricoles de chacun.

Les fatales conséquences des fréquentes répartitions du sol n'ont pas besoin d'être indiquées. Sur ce point les dépositions de la commission d'enquête sont presque unanimes. Le paysan détenteur d'un lot de terre qu'il sait ne devoir pas conserver, ne s'y attache pas, et ne cherche qu'à en tirer un produit immédiat sans s'inquiéter du lendemain. Il réserve ses soins et sa prévoyance pour le petit enclos qui entoure son *izba* et n'est point sujet au partage périodique. Ainsi semblent se montrer chez le *moujik* même les avantages de la propriété fixe et individuelle sur la propriété collective. Le cultivateur du champ communal redoute de s'imposer un travail ou des frais dont ne profiterait qu'autrui. Le manque de toute fumure, de tout engrais dans beaucoup de villages de la Grande-Russie est attribuée à cette absence d'intérêt du cultivateur dans l'amélioration de la terre. De là appauvrissement inévitable du sol le plus riche, et aggravations constantes des mauvaises récoltes. A ce mal il y avait jadis un remède, au moins un palliatif : on abandonnait les terres épuisées pour des terres neuves, parfois vierges de la charrue ; aujourd'hui l'accroissement de la population et de la culture rend le recours à ce moyen de plus en plus difficile et de moins en moins efficace.

Est-ce là un mal irréparable, un fléau naturellement inhérent à la propriété collective? Pour un esprit impartial, cela n'est point encore démontré. Certaines communes des gouvernemens de Simbirsk et de Penza entre autres, se sont mises à imposer aux paysans des fumures obligatoires, sous peine de garder le même lot à la nouvelle répartition. Cet exemple pourrait être imité, et l'autorité communale étant toujours sur les lieux serait mieux à même qu'un propriétaire éloigné de veiller à l'observation de semblables conditions. Il est du reste un moyen plus simple et d'un usage plus facile encore, c'est de reculer les époques de partage. Or, d'après l'enquête agricole, c'est ce qui se fait de plus en plus presque partout. Tantôt de leur propre mouvement, tantôt sous l'impulsion d'un fonctionnaire intelligent, comme à Kazan, les paysans allongent la

période de jouissance. La répartition annuelle, pour les champs du moins, n'est déjà plus qu'une exception; la répartition triennale se fait rare. Des périodes de dix, quinze, vingt, parfois même trente ans, deviennent de plus en plus fréquentes. En certains districts du gouvernement d'Orel, les paysans, instruits par l'expérience, ne recourent plus à une nouvelle répartition qu'à la dernière extrémité. Le ministère des domaines a, dit-on, fait mettre à l'étude la question de fixer un terme minimum pour la jouissance des terres arables, mais les mesures officielles sont déjà prévenues, et seront peut-être rendues inutiles par les décisions spontanées des communes rurales. Le cours naturel des choses apporte ainsi un remède à l'un des principaux inconvéniens de la tenure collective des terres (1). En retardant les partages, on rend au paysan le précieux aiguillon de l'intérêt individuel, et à la terre le profit des longues jouissances et de la sécurité du travail. Le bénéfice de cette réforme est déjà sensible. Dans les gouvernemens de Toula et de Koursk, par exemple, la fumure et le rendement des terres ont augmenté avec l'allongement des périodes de jouissance. L'abrogation des partages fréquens des terres du *mir* a un autre avantage : elle retarde et limite les partages de famille. Les jeunes gens ou les jeunes ménages restent obligés de demeurer au foyer paternel ou d'aller vivre ailleurs en ouvriers salariés, jusqu'à ce qu'une nouvelle répartition leur donne accès à un lot du champ communal.

IV.

Le mode de répartition n'a pas moins d'importance, et aujourd'hui pas moins d'inconvéniens que l'époque même de partage. Là aussi le dommage est d'autant plus grand qu'on reste plus fidèle à l'esprit communiste et aux pratiques strictement égalitaires. Le principe communiste veut que chaque membre du *mir* ait un lot égal au lot de son voisin, et la commune russe s'y conforme d'ordinaire servilement. Pour qu'il n'y ait pas d'injustice possible, on cherche à faire des lots égaux à la fois en superficie et en valeur,

(1) Il est à noter qu'en Russie un grand nombre de propriétés personnelles sont soumises aux mêmes inconvéniens. La plupart des propriétaires, en effet, louent leurs terres aux communes de paysans, qui naturellement les cultivent de la même manière que leurs terres communales, en sorte que le régime de la collectivité s'étend indirectement au-delà du domaine de la communauté. « Quelle différence y a-t-il, disait récemment à ce propos un écrivain russe, entre une propriété personnelle mise chaque année en loyer et une propriété collective mise chaque année en partage? Il est plus difficile d'amener les propriétaires à allonger leurs baux que les paysans à reculer leurs partages. S'il faut une loi pour régler l'époque des derniers, pourquoi n'en faudrait-il pas pour régler la durée des premiers? » Kochelef, *Ob obchtchinnom zemlevladénii v Rossii*, p. 12-14, Berlin 1875.

et le plus souvent on les tire ensuite au sort. L'on ne peut d'ordinaire arriver à cette double égalité en donnant à chacun un champ d'un seul tenant. Chaque paysan reçoit une parcelle d'autant de sortes de terrain qu'il y a de qualités de terre dans la commune. Les arpenteurs commencent donc par délimiter les terres des différentes catégories, et dans chacune de ces divisions on taille autant de parcelles qu'il y a de copartageans. Quand les terres seraient toutes de même qualité, ce qui, avec l'homogénéité du sol russe, est heureusement moins rare qu'en Occident, l'inégale distance du village leur donne encore pour le paysan une inégale valeur. L'une des conséquences de la communauté des terres est en effet l'agglomération des demeures. Des maisons isolées, des fermes dispersées supposent l'appropriation permanente du sol. Pour être à portée du lot qui lui peut échoir, chaque membre de la communauté doit être établi près de ses frères, au centre de la propriété commune.

Dans la Grande-Russie, les maisons des paysans sont ainsi réunies en gros villages, renfermant souvent plusieurs milliers d'habitans. Les maisons de bois sont alignées sur deux longues files, qui, pour donner moins de prise aux incendies, laissent entre elles une rue démesurément large et autant que possible disposée le long d'un cours d'eau. Les *izbas,* toutes voisines, sans jamais se toucher, s'appuient d'ordinaire à la rue, non par leur façade, mais par un de leurs côtés, souvent orné d'un balcon ou de dentelures de bois. Autour de l'*izba* est une cour avec des écuries et des granges, et derrière, l'enclos non soumis aux partages périodiques. Ce mode d'habitation par villages, en harmonie avec le mode de propriété, a aussi d'autres causes dans le climat et la nature du sol russe. Au sud et à l'est, là où les terres sont le plus fertiles, c'est la rareté de l'eau et des sources; partout c'est la difficulté des communications aux époques de dégel, au printemps ou à l'automne, sans compter la crainte des vols ou des meurtres. Ces gros villages russes sont aujourd'hui un des principaux obstacles à l'établissement de la propriété individuelle qui, avec ce système de maisons agglomérées, ne saurait avoir tous ses avantages. La culture est en effet dans une dépendance presque aussi étroite du mode d'habitation que du mode de propriété. Dans un pays où la population est peu dense et où les distances sont grandes, la propriété individuelle ne peut avoir tous ses effets utiles que si le cultivateur, avec son matériel et ses bestiaux, réside au milieu de ses champs. Or dans la Grande-Russie les fermes, les habitations isolées, appelées du nom de *khoutory,* sont presque entièrement inconnues; elles sont encore rares, même chez le paysan ayant acheté des terres en propre.

Une bonne part des inconvéniens reprochés en Russie au régime des terres communes, tient en réalité au régime des agglomérations

rurales. Or, pour substituer à ces gros villages, à ce que les Allemands appellent le *dorfsystem*, des fermes isolées, il ne suffirait point d'abolir la tenure collective de la terre. La substitution d'un mode d'habitation à un autre est partout chose difficile, longue, dispendieuse; elle le serait peut-être encore plus en Russie qu'ailleurs. On a parfois proposé de profiter des fréquens incendies de villages pour disperser les habitations. L'on aurait à cela un autre avantage : l'éloignement des maisons réduirait les pertes régulièrement infligées à la Russie par les centaines de villages qui chaque année sont la proie des flammes. Par malheur, les mœurs, la nature du sol et du climat, le caractère éminemment sociable du Russe ne sont pas les seuls obstacles à de tels plans. Les conditions de l'acte d'émancipation en ont mis un de plus, c'est l'attribution à chaque *izba* de l'enclos qui la touche, et dont elle garde la jouissance permanente. Grâce à cet enclos qui échappe au partage, la plupart des familles resteront fixées à leur emplacement actuel et longtemps attachées au village, quand même l'on partagerait définitivement entre elles les terres aujourd'hui communes. Alors même il faudrait probablement des siècles pour transformer le mode d'habitation, et en attendant la Russie demeurerait soumise à tous les désavantages qu'entraîne pour la culture l'éloignement du cultivateur. Ces inconvéniens sont d'autant plus sensibles aujourd'hui que les villages sont plus grands et leur territoire plus vaste, ce qui augmente d'autant la perte de temps, le prix des transports et la difficulté de restituer en engrais à la terre ce qu'on lui enlève en produits. Ce sont là du reste des défauts auxquels en Russie la propriété individuelle est loin de toujours échapper. Les anciens domaines seigneuriaux, restés souvent démesurément vastes, sont d'ordinaire encore moins à la portée des bras qui les doivent mettre en valeur.

Dans le système de partage généralement en usage, le territoire de la commune est le plus souvent divisé en trois zones concentriques, ou trois champs, conformément aux pratiques de l'assolement triennal. Du centre formé par le village partent autant de rayons qu'il y a de copartageans, et les secteurs ainsi obtenus donnent les lots à répartir entre les habitans. Grâce à cette méthode, les parcelles à distribuer affectent fréquemment la forme d'un coin et en reçoivent parfois le nom (*kline*). Le tirage se fait communément de telle sorte que chacun ait une part de chacun des trois champs, et de chaque catégorie de terres, sans qu'on ait soin de joindre ensemble les parcelles attribuées au même ménage. Chaque lot se compose ainsi le plus souvent de morceaux de terre séparés les uns des autres et enclavés dans ceux d'autrui. La part d'une âme ou d'un *tiaglo* peut être faite de parcelles dispersées en cinq ou six,

neuf ou dix endroits, et parfois plus. Pour se rendre compte de la petitesse, de l'exiguïté des parcelles ainsi obtenues, il suffit de se rappeler que l'étendue moyenne des terres allouées aux paysans lors de l'émancipation est de 3 à 4 hectares par mâle, et que souvent les paysans n'ayant racheté que le minimum légal, la part de chacun est notablement inférieure. Dans les communes bien peuplées et mal pourvues de terre, ce parcellement du domaine communal aboutit à un fractionnement sans fin, à un véritable émiettement du sol. L'enquête agricole cite des parcelles, dans le gouvernement de Koursk entre autres, qui n'ont que 2 mètres de largeur. Sous le régime de la propriété individuelle, les partages de succession aboutissent rarement à un plus grand morcellement. Grâce à ce fractionnement indéfini, le système de partage aujourd'hui en vigueur ajoute ainsi les défauts de l'individualisme, qui morcelle la terre à l'excès, aux défauts du communisme, qui diminue l'attachement au sol et l'énergie du travail.

Les inconvéniens de ce mode d'allotissement sont aussi visibles que nombreux. C'est d'abord que les parcelles éparses qui forment un lot ne constituent point un ensemble se prêtant à une culture rationnelle. C'est ensuite que le paysan, obligé de faire valoir à la fois de minces lopins de terre, situés souvent à plusieurs lieues de distance, dépense une bonne part de son temps et de ses forces en voyages inutiles, à tel point qu'il n'est pas rare de voir des parcelles éloignées entièrement abandonnées de leurs détenteurs. C'est encore que beaucoup de terre est perdue en limites et beaucoup de grain en semence. C'est enfin que ces parcelles emmêlées manquent de libre issue et qu'elles sont fréquemment si étroites qu'elles en deviennent difficiles à labourer ou à herser. Tous ces morceaux de terre incomplets se tiennent mutuellement dans une dépendance fatale à toute initiative individuelle. Les voisins incapables d'agir seuls sont contraints de s'entendre, et l'on arrive à la culture obligée, au *flurzwang* des Allemands. Pour assurer le droit de pâture de la communauté sur les terres cultivées, les paysans doivent décider d'un commun accord de l'époque où les champs seront ouverts au bétail. On est ainsi conduit par deux chemins différens à remettre au *mir* le soin de décider du temps, si ce n'est toujours de la nature des travaux. L'égalité dans le partage n'a ainsi entièrement triomphé qu'au détriment de la liberté dans la jouissance. L'excès même du morcellement ramène indirectement à une sorte d'exploitation commune ou du moins simultanée, que des moyens de culture perfectionnés pourraient rendre profitable, mais dont la routine, aujourd'hui régnante, fait une entrave de plus au progrès.

Pour corriger de tels défauts, il faudrait d'abord renoncer à la décevante chimère de lots absolument identiques, et aux pratiques

enfantines d'une égalité toujours visible et indéniable. Au lieu d'attribuer à chaque famille un morceau de chaque classe de terre, il faudrait composer des lots arrondis plus grands ou plus petits, selon la qualité du fonds ou l'éloignement du village. De pareils lots, équivalens en valeur, pourraient comme aujourd'hui être tirés au sort. Une telle réforme ne mettrait cependant pas toujours un terme à l'extrême morcellement du sol. Dans les communes les plus pauvres en terre, les lots resteraient d'une exiguïté, que de génération en génération viendrait encore aggraver l'accroissement de la population (1). Pour prévenir ce danger, on a proposé d'établir un minimum légal au-dessous duquel ne saurait descendre aucun lot de paysan. De pareilles mesures n'auraient pas seulement contre elles le principe théorique de la communauté, dont chaque membre du *mir* tient un droit égal à la terre, elles se heurteraient à de grandes difficultés pratiques et triompheraient malaisément de la diversité des conditions locales. Il ne faut point du reste oublier qu'un excessif fractionnement du sol n'est point un mal propre au régime collectif. Les partages de famille peuvent, sous le régime de la propriété individuelle, amener à des résultats analogues. Nous en pouvons voir quelque chose en Occident, dans certains districts de la France. En Russie même, cet inconvénient ne se rencontre pas uniquement dans les provinces où se sont conservées les communautés de village, il se retrouve en Lithuanie où règne la propriété personnelle. Dès qu'on veut que le paysan soit propriétaire, il est difficile de déterminer *à priori* si le morcellement du sol sera beaucoup moins grand avec la propriété individuelle et ses partages de succession qu'avec la propriété collective et ses partages périodiques. A ce point de vue, le régime de la collectivité a même un avantage, c'est qu'en cas de besoin il permettrait de recourir à l'exploitation par grandes fermes ou à l'exploitation commune, ce qui, avec les progrès de l'instruction et des mœurs, pourrait être aussi favorable à la fécondité du sol qu'aux intérêts des copropriétaires.

Le système de rigoureuse et matérielle égalité qui prévaut aujourd'hui dans les partages est loin d'empêcher toute inégalité dans la vie des paysans, ou même toute injustice dans le mode de distribution du fonds commun. Les écrivains russes, entre autres Herzen, Tegoborski, Gerebetzof, ont souvent loué la bonne foi et le bon sens des paysans dans leurs rapports entre eux et dans toutes leurs dé-

(1) A Java, où domine également la propriété collective, des causes semblables ont produit des effets analogues. Le rapide accroissement de la population a réduit le lot de chaque travailleur à des parcelles encore bien autrement petites qu'en Russie. Là aussi on a demandé de mettre une limite au fractionnement du sol, ou mieux de substituer au mode de tenure actuellement en usage la propriété individuelle et héréditaire. Voyez l'ouvrage de M. de Laveleye sur *la Propriété*.

licates opérations d'arpentage et de partage. L'arbitraire, l'intrigue, la corruption, ont cependant aujourd'hui trouvé moyen de faire brèche à ce régime en apparence d'une si stricte équité, qu'il semble vouloir donner à chacun une motte de terre pareille. L'enquête agricole est remplie à cet égard de plaintes qui, pour venir généralement de fonctionnaires ou de propriétaires étrangers au *mir*, ne peuvent être dédaignées. Ces petites démocraties autonomes sont exposées à deux fléaux contraires, à la tyrannie de la foule ou à la tyrannie des individus. Tantôt c'est la masse, ce sont les pauvres qui font la loi aux riches, leur imposant d'autorité des lots supplémentaires chargés de lourds impôts et faisant ainsi payer aux gens aisés les contributions des pauvres. Il ne faut pas oublier en effet que, là où la terre est peu féconde et a été estimée trop cher, l'intérêt de chacun est de restreindre sa part et non de l'accroître (1). Tantôt au contraire ce sont les riches qui, par corruption ou intimidation, font la loi au nombre, s'emparent des meilleurs fonds, et créent au sein et aux dépens du *mir* une sorte d'oligarchie oppressive. Ce dernier vice, bien qu'en apparence moins en rapport avec la constitution du *mir*, semble en ce moment le plus fréquent; c'est du moins celui dont se plaignent le plus les dépositions de l'enquête agricole. Il y a dans ces villages russes ce que le peuple d'occident appelle des *exploiteurs*, des hommes habiles, entreprenans, qui s'engraissent aux dépens de la communauté : le *moujik* les désigne du nom expressif de *mangeurs du mir*, *miroiédy*. Dans beaucoup de gouvernemens, à Kalouga, à Saratof, par exemple, les villages nous sont représentés comme étant sous la domination de deux ou trois riches paysans qui, pour rien ou pour peu de chose, se font céder les meilleures parts du fonds commun. Pour cela il n'est besoin ni d'injustice dans la répartition ni de tricherie dans le tirage des lots.

Au sein de ces villages russes, comme dans l'ancienne Rome, c'est d'ordinaire en qualité de débiteur que le pauvre est dans les mains du riche. Les *miroiédy* font au paysan imprévoyant ou malade des prêts qu'il est hors d'état de leur rembourser. Les fréquentes disettes du sud-est sont à ce point de vue un danger périodique pour l'indigent et une occasion d'illicites profits pour le riche. Le débiteur insolvable est obligé d'abandonner à son créancier, souvent pour un prix dérisoire, un lot que lui-même n'a plus les moyens de mettre en valeur. La boisson est l'appât le plus employé et le plus en faveur près du pauvre *moujik*, l'ivrognerie la

(1) Dans le nord, où l'industrie et le commerce sont fréquemment les principaux moyens d'existence des paysans, il n'est pas rare de voir des communes imposer à un artisan plus habile ou à un commerçant plus heureux deux lots de terre, c'est-à-dire double contribution, ce qui en somme revient à une sorte d'impôt sur le revenu.

source habituelle des dettes, et le cabaretier l'un des principaux *mangeurs du mir*. L'usure est en effet une des plaies qui rongent le paysan russe, et la collectivité de la terre n'est pas sans y contribuer. La propriété étant commune, le *moujik* ne peut donner hypothèque sur son bien. L'enclos même du paysan, qui n'est pas soumis au partage, ne peut être aliéné au profit d'un étranger au *mir*. Chez les paysans russes comme dans nos tribus arabes d'Algérie, il n'y a donc pas de crédit foncier, mais seulement un crédit personnel; par suite, le *moujik* paie jusqu'à 100 pour 100 l'argent des *miroiédy* (1). Aussi la misère est-elle fréquente chez ces villageois parés du titre de propriétaire. D'après un grand nombre de témoignages, il n'y a plus depuis l'émancipation que deux classes de paysans, des riches et des pauvres. La classe moyenne a disparu avec le servage, qui, en courbant les têtes sous le même joug, maintenait artificiellement une sorte de niveau au-dessous duquel il était presque aussi malaisé de tomber qu'il était difficile de s'élever au-dessus. Le frein de la tutelle seigneuriale une fois rompu, les qualités et les vices individuels, l'activité et la paresse, ont eu libre carrière, en sorte qu'en dépit de la communauté du sol, un des premiers effets de la liberté a été l'inégalité des hommes.

Le tableau que trace des communes rurales l'enquête agricole n'est point fait pour leur attirer des admirateurs ou des imitateurs. Les partages fréquens aboutissent à l'appauvrissement de la terre par le manque de fumure. Le parcellement égalitaire amène à un absurde et incommode morcellement du sol, qui, pour que chacun en ait même quantité et qualité, est pour ainsi dire réduit en poussière, sans même que ce mode de division maintienne parmi les familles un certain niveau d'égalité et de bien-être. La propriété indivise, dit le rapport de la commission, est un obstacle insurmontable à l'agriculture, une chaîne pour la liberté individuelle, une entrave à tout esprit d'entreprise, une prime à l'incurie et à la paresse. Le grand avantage de la communauté, le grand argument mis en avant par ses défenseurs, c'est qu'en ouvrant à tous l'accès de la terre, elle empêche tout prolétariat, et déjà, grâce aux pratiques du communisme agraire, ce régime, en Russie comme à Java, menace de transformer la plus grande partie de la population rurale en un peuple de prolétaires (2).

(1) Rapport M. de Bouchene, *Enquête agricole*, t. III. Il résulte de là que tout crédit foncier populaire est fort difficile à établir en Russie. Cette délicate question a été récemment examinée par le prince A. Vasiltchikof et M. A. V. Jakovlef dans un ouvrage intitulé *Melkii zemelnii kredit v Rossii*, Saint-Pétersbourg 1876.

(2) On doit remarquer qu'en prenant le mot de prolétaire dans son sens étymologique, producteur d'enfans, rien n'encourage plus le prolétariat que le système communiste, qui donne une prime aux nombreuses familles. Par là aussi, en enlevant aux

La garantie contre le prolétariat est moins en effet dans une égale répartition des terres que dans la libre création et l'équitable répartition du capital. Aujourd'hui même, il n'est pas rigoureusement exact que chaque homme dans les campagnes russes ait sa part du sol. Le droit théorique de tous à la terre ne peut toujours être exercé. Non content de s'étendre dans les villes, dont rien ne lui défend l'entrée, le prolétariat pénètre peu à peu dans les campagnes, qui semblaient gardées contre lui par le régime de la communauté. Nombre de paysans se trouvent aujourd'hui sans un coin de terre, les uns parce qu'ils ont renoncé à leur part pour se livrer au commerce ou à une vie vagabonde, les autres parce que leurs pères y ayant renoncé n'ont pu leur y transmettre aucun droit; ceux-ci parce que les communes, n'ayant pas toujours de réserves et retardant de plus en plus les partages, ne les ont point encore admis à une répartition; ceux-là parce qu'ils ont perdu leur père avant d'être majeurs, et que la commune, qui est leur tutrice légale, leur a enlevé le lot paternel, craignant que des orphelins mineurs ne laissassent retomber sur la communauté les impôts dont chaque lot est chargé. Les statistiques provinciales donnent à cet égard des chiffres instructifs. Il y aurait ainsi 98,000 paysans dépourvus de tout lot dans le gouvernement de Kostroma, 94,000 dans celui de Tambof, 77,000 dans celui de Koursk (1). Ce mal, dit-on, ne peut que s'accroître, les familles sorties des communautés de villages n'y pouvant retrouver accès qu'en rachetant le droit d'y rentrer, et les lots à distribuer devant devenir de plus en plus exigus par l'accroissement même de la population. La propriété collective est ainsi doublement accusée d'inefficacité, accusée de ne pouvoir réellement mettre la terre à la portée de tous et de ne pouvoir tirer de la misère ceux qu'elle parvient à doter de terre.

parens une grande part du souci que donnent naturellement les enfans, le communisme agraire peut indirectement encourager le prolétariat, dans le sens économique du mot, car, le sol étant restreint, ce régime risque d'amener à une multiplication des hommes plus rapide que la multiplication des moyens d'existence ou de bien-être. Cette considération a fait de Stuart Mill un adversaire de la propriété collective du sol; mais elle n'aurait toute son importance que si la famille ne possédait ni instrument de travail, ni capital en dehors de la dotation territoriale à recevoir de l'état ou de la commune.

(1) Le prince Vasiltchikof, *Melkii zemelnyi krédit v Rossii*. La plupart de ces prolétaires ruraux semblent, il est vrai, devoir être des jeunes gens, des célibataires ou d'anciens soldats, parmi lesquels beaucoup pourraient plus tard recevoir un lot, car dans le même ouvrage on trouve que sur 1,193,000 ménages de paysans recensés dans une statistique partielle, il n'y en a que 75,000 complétement dépourvus de propriété foncière et 7,400 ne conservant plus que l'enclos héréditaire.

V.

La propriété collective a été condamnée par la commission d'enquête agricole. Est-ce là une décision sans appel, ou une sentence unanimement ratifiée? Aujourd'hui comme au temps du servage, la commune russe a d'ordinaire deux sortes de partisans et deux sortes d'adversaires. Elle a pour elle les slavophiles, défenseurs des traditions nationales, et les démocrates radicaux, disciples plus ou moins avoués de l'étranger. Ceux-là y voient une institution slave et patriarcale destinée à préserver la Russie des convulsions révolutionnaires de l'Occident; ceux-ci y voient un débris de la communauté primitive du sol, et un précieux germe des associations populaires de l'avenir. Entre ces deux écoles d'esprit et de point de départ si différens, entre le slavophilisme orthodoxe et le radicalisme cosmopolite, ce goût pour la commune agraire établit même une sorte de trait d'union. Par malheur, ces deux alliés compromettent chacun par un côté la cause qu'ils défendent, l'un la rendant suspecte aux conservateurs autoritaires ou aristocrates, l'autre aux libéraux épris des institutions occidentales. Dans le camp nombreux des ennemis de la commune se distinguent aussi deux groupes également peu habitués à combattre sous le même étendard. Au secours des politiques qui redoutent la commune russe pour la société ou le gouvernement, viennent les hommes pratiques, préoccupés surtout de la production et de la richesse matérielle. Les communautés de village ont contre elles la plupart des économistes, d'ordinaire ennemis de tout obstacle à l'activité individuelle et à la libre concurrence. C'est de ce côté surtout, du côté de la production, que la question a besoin d'être étudiée, car au point de vue politique, au point de vue social même, adversaires et partisans de la commune semblent en avoir exagéré les qualités et les inconvéniens.

Dans la lutte engagée autour d'elle, la commune russe semble plutôt en train de perdre du terrain que d'en gagner. La popularité du *mir* a eu son apogée vers 1848 et à la fin du règne de l'empereur Nicolas; elle a visiblement décliné sous le règne d'Alexandre II. Le préjugé public, qui jadis était pour lui, tourne aujourd'hui à son préjudice. C'est là une conversion toute naturelle. Avant l'émancipation des serfs, tous les vices sociaux, toutes les plaies économiques de la Russie étaient rejetés sur le servage : aujourd'hui tout retombe sur la propriété collective. Les peuples, comme les individus, résistent difficilement à la tentation d'avoir un bouc émissaire qu'ils puissent rendre responsable de leurs défauts, de leurs faiblesses ou de leurs déceptions. Or, pour beaucoup de Russes d'éducation et de tendances différentes, c'est là en ce

moment le rôle de la commune rurale. Elle porte devant l'opinion le lourd poids des erreurs inévitables et des espérances trompées; on la charge de tout ce qu'on reproche au *moujik* émancipé, à l'agriculture encore arriérée. L'imprévoyance ou l'ivrognerie des paysans, le manque ou la cherté des bras, les mauvaises récoltes, l'épuisement prématuré du sol, les disettes périodiques même de certaines contrées de l'empire, deviennent autant de textes d'accusation contre l'institution nationale des slavophiles. A en croire de nombreux écrivains russes et étrangers, pour vouer la richesse nationale à une décadence certaine, il n'y a qu'à conserver ce legs des temps barbares; pour ouvrir à l'agriculture et à la production une ère de prospérité sans exemple, il n'y aurait qu'à débarrasser la propriété des langes de la communauté. Quand le régime actuel mériterait toutes ces attaques, de telles vues, de telles espérances n'en seraient pas moins dangereuses, car en réunissant et confondant en un seul tous les maux dont souffrent la production et la population rurales, on s'expose à de graves mécomptes pour le jour où serait fermée la plaie dont on fait découler tout le mal.

Les reproches le plus fréquemment et le plus justement faits à la commune russe, le sont au nom de l'agriculture d'un côté, au nom de l'activité individuelle de l'autre. Nous avons signalé les inconvéniens agricoles en décrivant le mode de partage usité. La plupart se peuvent ramener à deux points : courte période de jouissance, et par suite négligence du cultivateur et épuisement de la terre; extrême fractionnement du sol et dispersion des parcelles, rendant toute culture rationnelle impossible. Les tristes effets de ce régime sont partout mentionnés dans l'enquête agricole. C'est ainsi que, dans certaines régions, dans le gouvernement de Symbirsk par exemple, le prix de location des terres communales serait en moyenne d'un tiers ou de moitié inférieur au prix de location des terres individuelles. C'est ainsi que les récoltes en froment, en seigle, en avoine, seraient généralement d'un ou deux *tchetvert* par *dessiatine* (c'est-à-dire de 2 ou 4 hectolitres par hectare), plus élevées sur les terres des propriétaires que sur les terres des paysans. Si tout cela est vrai, répondent les avocats de la commune, c'est avec le système de répartition en usage jusqu'à ces dernières années; mais ces méthodes peuvent changer, elles sont déjà en train de le faire. Ni les partages annuels ou rapprochés, ni même le parcellement extrême et la dispersion des parcelles, ne sont de l'essence de la propriété collective et n'en sont inséparables. Ce mode de propriété a pu se lier dans le passé à la culture extensive sans qu'il lui soit interdit de se prêter à une culture plus savante, à mesure que le nombre des habitans, l'ouverture des

débouchés ou l'appauvrissement d'un sol jadis vierge, le rendront nécessaire. A cet égard, êtes-vous bien sûrs que les communautés de village seront plus fermées au progrès que la petite propriété personnelle de paysans ignorans et routiniers?

Et les entraves apportées à l'activité individuelle, reprennent les accusateurs du régime collectif, ne sont-elles point le fait de la communauté? N'est-ce pas elle qui dans nos campagnes décourage toute initiative et par là énerve le travail et stérilise le sol? La sécurité même que donne au paysan la certitude d'avoir toujours un lot ne tourne-t-elle point souvent au profit de l'indolence, au profit de l'imprévoyance et de l'ivrognerie? N'est-il pas vrai qu'assuré d'avoir toujours et quand même un coin de terre, le *moujik* fait peu d'efforts pour accroître son bien-être? — Cela encore peut être vrai, répliquent les apologistes du *mir*, mais de telles habitudes de paresse, longtemps fomentées par le servage, se rencontrent en d'autres pays, sous un régime de propriété comme sous un climat tout différent de celui de la Russie. Le remède chez nous, de même que dans le sud de l'Italie ou de l'Espagne, est moins dans le régime de la terre que dans le développement de l'instruction, et surtout dans le développement des besoins de consommation et les progrès du bien-être. En quoi la propriété indivise du fonds enlève-t-elle au cultivateur l'indispensable aiguillon de l'intérêt personnel? Dès que, grâce aux partages, la jouissance de la terre commune est individuelle, il n'y a nulle application du principe desséchant de l'égale rémunération des travailleurs indépendamment de leurs mérites et de leurs labeurs; chacun est récompensé suivant ses œuvres, chacun peut librement frapper aux deux grandes portes de la richesse, le travail et l'épargne. Pour qu'il donne tous ses soins et toutes ses forces à la culture du sol, est-il donc indispensable que le cultivateur en soit propriétaire, bien plus, qu'il en soit propriétaire personnel et héréditaire? Ne suffit-il pas que la jouissance lui en soit assurée pendant un laps de temps assez long pour qu'il soit certain de recueillir tous les fruits de son travail? En reculant les époques de partage, le paysan de la commune se trouve dans la situation d'un fermier à long bail. Entre ces deux hommes ou ces deux situations, quelle est la différence? Il n'y en a qu'une toute à l'avantage du *moujik*, c'est que, l'opération de rachat une fois terminée, il ne paiera d'autre loyer de la terre que l'impôt. Si avec une jouissance de douze, quinze ou vingt ans il peut y avoir encore des améliorations coûteuses, des travaux d'avenir que le détenteur temporaire du sol n'ose entreprendre, la même difficulté n'existe-t-elle point avec le régime des fermages en vigueur dans les régions agricoles les plus florissantes de l'Europe? Une solution

équitable de ce délicat problème ne serait-elle même pas plus aisée avec la propriété collective russe qu'avec la propriété individuelle anglaise, car dans le premier cas le propriétaire n'étant que la collectivité des cultivateurs réunis, ses intérêts sont identiques aux leurs, et près d'un tel maître les fermiers ne pourraient avoir grand mal à faire triompher leurs droits (1)?

Pour l'esprit impartial une chose est manifeste, c'est que beaucoup des inconvéniens du régime actuel ne sont nullement inhérens à la propriété collective. Ils tiennent souvent à des circonstances locales que l'on voit agir également sur la propriété personnelle; ils tiennent au manque d'instruction, au manque de capitaux, à l'agglomération des villages et à l'éloignement des terres, ils tiennent enfin aux conditions que la loi et le fisc font aujourd'hui à la commune russe. Nous touchons ici à un point important que nous ne pouvons aujourd'hui qu'effleurer. Beaucoup des plus graves défauts du régime rural de la Russie proviennent de son régime administratif et financier. C'est en partie l'état qui, en se servant du *mir* ainsi que d'un agent commode, en a fait un instrument d'oppression. C'est en grande partie l'impôt qui, en pesant d'une manière exorbitante sur la propriété commune, en a fait un instrument de gêne et de misère. La propriété collective se trouve ainsi placée en Russie dans des conditions qui l'ont complétement faussée et viciée.

C'est d'abord un fait général, une loi universelle, la solidarité devant l'impôt. Tous les détenteurs du sol communal sont également et réciproquement responsables des taxes les uns des autres. Voilà ce qui, non moins que le partage à bref délai, décourage l'initiative individuelle et ralentit le travail; ce n'est point la communauté de la propriété foncière, c'est, si l'on peut ainsi s'exprimer, le communisme de l'impôt qui, de même que tout système communiste, tourne uniquement au profit de l'ignorance et de la paresse. Le paysan aisé et laborieux craint de travailler au profit d'un voisin ivrogne et paresseux, qui ne tire point de la terre de quoi solder des taxes souvent hors de proportion avec le revenu de la terre. De là ce singulier et navrant spectacle, dans la Russie moderne comme dans notre France d'avant la révolution, du paysan se faisant parfois pauvre et misérable extérieurement pour éviter la saisie du collecteur d'impôts. On cite des cultivateurs aisés qui, pour se dégager de cette solidarité, ont renoncé à tout droit sur les terres du

(1) Cette question des améliorations du sol par le fermier et des dédommagemens auxquels ces améliorations lui peuvent donner droit à sa sortie, est une de celles qui préoccupent le plus aujourd'hui les agronomes et les économistes anglais. Voyez William E. Bear, *The Relations of landlord and tenant in England and Scotland*, publication du *Cobden Club*, Londres 1876, chap. I, III.

mir et acheté à deniers comptans le droit de sortir de la commune agraire. Le fisc saisit les bestiaux et parfois jusqu'aux instrumens de travail des débiteurs arriérés du trésor, au grand détriment de la culture, ainsi obligée de se passer de fumier et d'engrais. De là un mal plus grand encore, la dépendance où les membres de la commune sont vis-à-vis de l'autorité communale, des entraves à la première et à la plus simple des libertés, la liberté d'aller et de venir. De là obstacle au développement intellectuel et moral en même temps qu'au progrès matériel, affaiblissement de la conscience et de la responsabilité individuelle, destruction de l'originalité, de l'esprit d'invention et d'initiative.

La solidarité des taxes peut, il est vrai, être regardée comme la conséquence naturelle et légitime de la communauté du sol. La propriété foncière étant indivise, l'impôt foncier semble devoir être également indivis et collectif; c'est à la commune d'en répondre pour tous ses membres. Ceci peut être vrai sans justifier le système aujourd'hui en usage. Si elle ne s'appliquait qu'à un impôt foncier normal, prélevant seulement une portion du revenu de la terre, la solidarité aurait peu d'inconvéniens pour l'agriculture et la liberté, elle serait d'ordinaire purement formelle et nominale. Chaque lot de terre, en effet, rapportant plus que l'impôt dont il est chargé, il serait toujours aisé à la commune de remplacer un contribuable en retard par un autre qui prendrait à la fois son lot de terre et sa dette vis-à-vis de l'état. Or aujourd'hui il est loin d'en être ainsi partout. Dans nombre de communes, il s'en faut que le revenu de la terre soit toujours supérieur aux taxes de la terre. Cela tient à deux choses : au poids excessif des impôts qui frappent le paysan, au poids plus lourd encore de la taxe de rachat, qui pendant près d'un demi-siècle doit peser sur lui. L'acte d'émancipation a placé la commune russe dans une situation transitoire souvent précaire. Le sol dont on lui attribue d'ordinaire la propriété indivise, le serf ne l'a pas encore racheté, il est obligé de le payer par annuités, dont tous les membres de la commune sont solidaires, aussi bien que de l'impôt. C'est ainsi par erreur ou par anticipation que l'on appelle le *moujik* ou sa commune « propriétaire. » La tenure commune du sol existe bien en Russie; la propriété commune, c'est-à-dire la jouissance gratuite du sol, n'y existe réellement pas : elle n'y est encore qu'un fait exceptionnel ou une espérance que le paysan doit acheter par des années de labeurs et de privations. Quand on envisage les communautés de village en Russie il ne faut point perdre de vue qu'elles ne seront, dans un état régulier, normal, qu'après le paiement complet de l'indemnité de rachat. Tout aujourd'hui y est provisoire, et par suite elles ne peuvent donner lieu à un jugement définitif.

L'émancipation même a ainsi temporairement empiré et compromis l'antique régime communal russe, d'abord et d'une façon générale en resserrant le lien de la solidarité des paysans; ensuite, et selon les localités, tantôt en exigeant des *moujiks* un taux de rachat hors de proportion avec le rendement de la terre, tantôt en leur concédant des allocations insuffisantes. Ces deux cas sont malheureusement fréquens, et ils déforment, dénaturent presque également la communauté foncière. Dans telle région, dans le pays de Smolensk, par exemple, le prix de rachat a été estimé 50 pour 100 au-dessus de la valeur vénale, et le rendement de la terre suffit à peine à en couvrir les charges annuelles. Parfois, dans le gouvernement de Novgorod entre autres, les lots de terre sont offerts pour rien à qui se chargera de l'impôt, et il ne se rencontre pas toujours d'amateurs. En de telles circonstances, la propriété individuelle ou collective ne peut être qu'une charge onéreuse, une sorte de travaux forcés temporaires au profit de l'ancien seigneur ou de l'état, et de fait un grand nombre de paysans n'ont racheté que sous la contrainte de la loi. Dans d'autres régions, et parfois dans les mêmes, les paysans n'ont eu que des allocations exiguës, deux, trois ou quatre fois moins de terre qu'ils n'en avaient en jouissance au temps du servage. Les lots attribués à chaque famille sont incapables de suffire à son entretien, et par suite, les communautés de village hors d'état de donner les fruits qu'elles semblent promettre. Dans ces districts, la modicité des allocations expose dès aujourd'hui la commune agraire au péril dont la menace ailleurs l'accroissement de la population. Le paysan, incapable de vivre sur la terre qui lui a été abandonnée, est souvent obligé de demander son pain à un métier industriel ou à la location de ses bras. L'insuffisance du fonds communal est parfois si notoire que l'assemblée provinciale de Tver, par exemple, a décidé de faire des avances aux communes de la province pour leur permettre d'arrondir le lot de leurs membres, et que cette conduite a pu dans la presse être donnée en modèle aux autres assemblées provinciales.

Les communautés de village, telles que les a laissées l'émancipation, traversent ainsi une sorte de crise; elles y doivent périr ou en sortir adaptées aux mœurs modernes. Le *mir* est embarrassé de liens qui paralysent sa libre activité et en dénaturent le fonctionnement. On ne saurait juger de ce que peut être la commune russe par ce qu'elle est aujourd'hui. Pour s'en former une opinion équitable, il faudrait d'abord la délivrer de ses entraves fiscales, l'alléger du lourd et immoral fardeau de la solidarité, et cela ne sera facile, cela même n'est peut-être possible que lorsque sera clos le compte du rachat, lorsque la commune sera réellement devenue propriétaire. Alors seulement la communauté agraire étant dépouillée de

tout accessoire et libre de toute chaîne, l'épreuve se pourra faire et l'expérience prononcer. Dès aujourd'hui, quelques réformes que l'on puisse adopter à l'égard de la solidarité des taxes, on peut dire que la commune russe ne donnera toute sa mesure que le jour où, pour jouir de son lot, le paysan n'aura plus de lourdes annuités à verser au trésor. Or cette rançon du servage, échelonnée sur quarante-neuf années, ne sera soldée que vers 1910.

VI.

L'opinion et le gouvernement auront-ils la patience de laisser à la propriété commune le temps de faire ses preuves, ou, entraînés par les inconvéniens actuels, se décideront-ils à couper par la racine l'arbre séculaire du *mir*, au lieu de l'émonder et de le débarrasser des plantes parasites qui l'étouffent? Peu de personnes réclament l'abrogation immédiate de la tenure commune, beaucoup demandent des mesures qui en préparent et facilitent la suppression. Aujourd'hui même, les communautés de village ne sont point indissolubles; la loi qui les a maintenues laisse aux intéressés le droit de les anéantir en faisant entre eux un partage définitif du domaine communal. Il suffit pour cela d'une décision de l'assemblée des paysans; cette décision doit seulement être prise à la majorité des deux tiers des voix. Les adversaires de la propriété collective sollicitent l'abrogation de cette disposition. Ils voudraient abandonner le sort des terres communes au vote de la simple majorité, se flattant qu'une telle modification amènerait à la longue la disparition de toutes ces sociétés agraires. Contre cette demande, en apparence modeste et légitime, peut s'élever une grave objection. La dissolution de la communauté n'est pas la seule question que, d'après la loi actuelle, le *mir* ne puisse trancher qu'à la majorité des deux tiers des votans. Il en est de même aujourd'hui de toutes les affaires de quelque importance. Il en est ainsi par exemple de tout ce qui concerne les partages, et cette restriction à la domination du nombre n'est pas sans motif. C'est un utile frein à la liberté du paysan, une sage précaution contre l'entraînement d'une assemblée ignorante, qui a d'autant plus besoin d'être contenue et protégée contre elle-même que dans sa sphère d'action elle est souveraine et omnipotente. Remettre à la simple majorité la plus grave décision que puisse prendre le *mir*, lui abandonner la dissolution de la communauté, ce serait renoncer, pour toute mesure administrative ou économique, à la salutaire garantie des deux tiers des voix.

Avec cette restriction même, la législation russe actuelle est une de celles qui opposent le moins de barrières à l'aliénation ou aux

partages des terres communes. En France, où ils occupent encore la onzième partie du sol national, les biens communaux sont autrement protégés contre toute velléité de vente ou de partage (1). La loi laisse les communes libres de faire certaines acquisitions, elle leur interdit d'aliéner sans l'autorisation du pouvoir central. La jurisprudence du conseil d'état est même entièrement opposée à tout partage entre les habitans. En Angleterre, où elles jouissent d'une si large autonomie, les communes ne peuvent non plus aliéner leurs terres sans l'approbation du gouvernement (2). Si l'on introduisait en France le régime actuellement en vigueur en Russie, si, pour se partager le domaine communal, il suffisait du vote des deux tiers des habitans, la plupart de nos biens communaux auraient vite disparu pour arrondir les champs des uns et alimenter les dépenses des autres. Comment en Russie une législation qui étaie aussi peu la propriété commune ne l'a-t-elle pas encore laissé s'écrouler et se réduire en champs individuels?

Jusqu'ici la propriété collective a d'ordinaire gardé la majorité légale dans les assemblées des paysans; elle n'y a point toujours et partout réussi. On a dit souvent qu'il y avait des exemples de terres communes partagées jadis entre les anciens serfs par leurs propriétaires et depuis remises en commun par les paysans émancipés, tandis qu'on ne connaissait encore aucun exemple d'une commune rurale ayant librement abandonné la tenure collective du sol. C'est là une erreur. Les partages définitifs sont rares, exceptionnels, il y en a cependant; l'enquête agricole en mentionne dans plusieurs gouvernemens de la Grande-Russie. Dans quelques districts même les cas de division sont relativement nombreux, et l'on pourrait voir là chez les paysans l'indice d'un revirement d'opinion en faveur de la propriété personnelle. D'après un propriétaire du gouvernement de Pskof, une des principales raisons qui amènent à un partage définitif, c'est l'augmentation de la population qui, en restreignant la part de chacun à chaque nouveau partage, fait tomber les lots au-dessous des allocations fixées par l'acte d'émancipation et déjà elles-mêmes insuffisantes. Or il y a là pour les communautés de paysans

(1) Environ 5 millions d'hectares (4,718,000), l'Alsace comprise. La propriété commune est très inégalement répartie en France. Nulle en certaines régions, elle est importante en d'autres. La commune où j'écris ces pages, par exemple, Rouvres-sur-Aube (Haute-Marne), possède 1,100 hectares de bois et une centaine d'hectares de pâturage, le tout pour une population qui dépasse à peine 400 âmes. C'est beaucoup pour un pays qui compte 70 habitans par 100 hectares. Ces communaux semblent contribuer à entretenir l'aisance dans les régions de l'est qui en sont encore pourvues; peut-être sont-ils aussi pour quelque chose dans le bon état des écoles et la diffusion de l'instruction, qui dans la Haute-Marne en particulier est universelle.

(2) Sur la législation française et anglaise à cet égard, voyez l'ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu, *de l'Administration locale en France et en Angleterre*, p. 284-287.

un danger que le temps peut aggraver jusqu'à le rendre mortel, à moins qu'au partage périodique on ne sache substituer à temps un autre mode d'exploitation. Les exemples de dissolution de la communauté suffiraient en toute circonstance à montrer que la loi actuelle est loin d'opposer à la division du fonds communal une barrière insurmontable. Avec la législation en vigueur, le sort du régime collectif est entre les mains des paysans, et le jour où il aura contre lui une sérieuse majorité, il tombera devant un simple vote. Un large mouvement d'opinion parmi les *moujiks*, et c'en est assez pour que la Russie, si riche encore en terres communes, en soit plus dépourvue que notre France.

Ce moment n'est pas encore arrivé. Outre la coutume et la tradition qui sur les *moujiks* gardent un grand empire, il y a plusieurs raisons et plusieurs préjugés militant contre un partage définitif. C'est d'abord l'agglomération des demeures, chacun appréhendant d'avoir à jamais un lot trop éloigné du village où tous habitent. C'est aussi la crainte d'avoir un mauvais lot, sans avoir comme aujourd'hui l'espoir d'être dédommagé par le sort à un prochain tirage. Dans le gouvernement de Tver, par exemple, l'enquête cite une commune ayant passé à la propriété individuelle, où beaucoup de paysans se plaignent de la part qui leur est échue. Un autre motif de répulsion pour la propriété personnelle est tiré des mœurs communistes du *mir*. Dans le partage définitif, les paysans redoutent l'inégale multiplication des familles, qui en une ou deux générations rendraient naturellement les lots inégaux. En somme, la plupart des *moujiks* sont encore attachés à l'ancien mode de jouissance. Parmi les propriétaires interrogés par la commission d'enquête, plusieurs déclarent qu'ils ont en vain tenté d'amener leurs paysans à un partage définitif; j'ai moi-même entendu des hommes fort opposés au régime actuel faire le même aveu.

Il est du reste difficile de connaître avec précision l'opinion des paysans sur ce sujet qui les touche de si près. Quels sont dans le *mir* les partisans de la communauté? Sont-ce les paresseux, les ivrognes, les imprévoyans, ou au contraire les paysans laborieux et aisés? Dans l'enquête agricole et ailleurs se rencontrent sur ce point les affirmations les plus opposées. On représente aujourd'hui les paysans comme étant divisés en deux classes d'ordinaire sans intermédiaire, les riches et les pauvres. Vers quelle pente inclinent les uns et les autres? L'opinion la plus fréquente représente les premiers, ceux mêmes qui se sont enrichis avec le régime actuel, comme en étant généralement les adversaires; les seconds au contraire, ceux qui n'y ont trouvé que la misère, comme en étant les plus chauds défenseurs. Les plus aisés étant les plus industrieux ou les plus travailleurs, seraient pour le mode de propriété qui leur

assurerait le mieux le fruit de leur travail; les plus imprévoyans ou les plus paresseux, pour celui qui leur garantit l'existence la plus facile. A prendre l'enquête agricole, il s'en faut cependant que partisans et adversaires de la commune soient partout distribués de cette sorte. Plusieurs déposans, le gouverneur de Koursk entre autres, nous disent bien que ce sont les paysans les plus aisés qui réclament la dissolution de la communauté, que parfois même ils adressent dans ce dessein des pétitions au gouvernement; mais dans la même enquête, de nombreux propriétaires nous viennent répéter que quelques riches paysans sont seuls à profiter de la communauté, que ces oligarques de village, tenant tout le *mir* sous leur dépendance, usent de leur autorité pour maintenir le régime qui leur permet d'exploiter leurs associés. Un déposant, M. Jérémëiéf, va même jusqu'à dire que, grâce à la tyrannie de ces *mangeurs de la commune*, de ces *miroiëdy*, un pouvoir placé au-dessus de la communauté en peut seul prononcer l'abrogation. Pour faciliter la dissolution du *mir*, une commission de la noblesse de Saint-Pétersbourg proposait naguère d'en exclure les mauvais sujets et les contribuables en retard. Au projet pétersbourgeois un écrivain moscovite répondait que les vauriens, les paresseux, les ivrognes, étaient précisément les plus enclins au partage définitif, les plus désireux d'avoir en propriété un lot qu'ils pussent vendre et boire à volonté (1)! Lorsque les Russes qui connaissent le mieux le *moujik* nous donnent des renseignemens aussi différens, parfois aussi contradictoires, un étranger aurait de la peine à choisir entre des avis si opposés, et ne saurait sans témérité en tirer une conclusion. De telles divergences ne peuvent s'expliquer que de deux manières : ou le paysan ne se pose pas encore cette grosse question que d'autres discutent en son nom, ou il n'a pas encore à ce sujet d'opinion arrêtée et a besoin, pour s'en faire une, de mieux se rendre compte des avantages et des inconvéniens de la communauté.

Un point est certain, c'est que tout en maintenant, là où elle existe, la propriété collective, les paysans russes n'ont point pour le régime opposé, pour la propriété individuelle et héréditaire, l'espèce de répugnance instinctive ou d'aversion raisonnée que leur a longtemps attribuée l'imagination de Herzen et des socialistes russes. Ils ne semblent nullement, comme le voudraient certains de leurs panégyristes civilisés, voir dans la communauté la seule forme naturelle et légitime de l'occupation du sol, et dans la propriété personnelle une monstrueuse anomalie, une inique usurpation. Les plus aisés aiment à acquérir un champ à eux, et chez le *moujik*, ce goût de tous les paysans du monde pour la terre

(1) Dmitrief, *Revolutsionny conservatism*, p. 96-97.

n'est contre-balancé que par le goût national pour le négoce. Tous les inconvéniens qui dans l'avenir semblent devoir pousser à la dissolution de la communauté, poids de la solidarité communale, insuffisance des allocations, poussent déjà aujourd'hui à l'acquisition de la propriété individuelle. Les serfs émancipés achètent de la terre, mais c'est à leurs anciens seigneurs, en dehors des terres du *mir*. Cet appétit du paysan pour la propriété est remarqué de tous depuis l'émancipation. Les marchands achètent aussi beaucoup d'anciennes terres seigneuriales, mais d'ordinaire c'est pour les revendre par parcelles aux villageois. La demande des paysans est telle, que ce système de morcellement est d'ordinaire très rémunérateur, et qu'il y a un écart considérable entre le prix des terres vendues en bloc et le prix des terres morcelées. Dans le seul gouvernement de Koursk, les paysans des communes ont en une année acquis pour 2 millions de roubles de terre. Dans le district de Lioubine, du gouvernement de Jaroslaf, où il n'y avait avant l'émancipation qu'une vingtaine de propriétaires étrangers à la noblesse, on en compte aujourd'hui plus de 700, pour la plupart paysans (1). Le *moujik* achète d'ordinaire seul; parfois cependant plusieurs se réunissent pour faire une acquisition. De grands biens sont ainsi tombés en possession des paysans; quelquefois ils gardent la terre en propriété indivise; le plus souvent ils se la partagent. De cette façon, beaucoup de *moujiks* sont en même temps usufruitiers d'un lot de terre communale, et seuls et uniques propriétaires d'un champ acheté de leurs deniers. Les deux modes de propriété se réunissent souvent ainsi dans le même homme.

Toute la terre russe est loin en effet d'être la propriété des communautés de village. A côté des biens communaux, il y a les biens individuels des anciens seigneurs, il y a des domaines souvent très vastes et parfois démesurés, souvent mal cultivés, parfois même encore incultes, et que leurs détenteurs ne demandent qu'à aliéner ou à diminuer (2). Pour devenir propriétaire individuel, le *moujik*

(1) Voyez le prince Vasiltchikof, *Melkii zemelnii kredit v Rossii.*

(2) Je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui de statistique complète des terres des communes russes. Selon le prince Vasiltchikof (ouvrage cité plus haut), 65 millions de dessiatines (70 millions d'hectares) seraient demeurées entre les mains des anciens propriétaires, réduits au faible chiffre de 71,000 individus. Il y a quelques années, le même écrivain attribuait encore à cette classe 70 millions de dessiatines; la différence doit être récemment passée aux mains des paysans. L'état ou la couronne possédait environ 113 millions de dessiatines, les petits cultivateurs des diverses classes 4 millions 1/2, les paysans près de 123 millions. Il y a une douzaine d'années, le même publiciste n'attribuait à ces derniers que 109 millions de dessiatines. Il s'en faut que toutes ces terres de paysans soient des terres communes. Le régime de la communauté étant propre à la Grande-Russie, et les acquisitions récentes des paysans étant personnelles, l'étendue des terres communes ne doit pas, croyons-nous, dépasser 80 millions d'hectares, c'est-à-dire le cinquième ou le sixième du sol russe, et peut-être reste-t-elle fort au-dessous

n'a pas besoin d'abroger la propriété collective du *mir*. Il n'y a point aujourd'hui en Russie à faire un choix entre deux régimes opposés, tous deux séculaires et également conformes aux habitudes nationales. Rien n'oblige à sacrifier l'un à l'autre. Chacun des deux modes d'occupation du sol a ses avantages sociaux, moraux, économiques. L'un encourage mieux l'esprit de solidarité et d'association, l'autre stimule plus l'esprit d'initiative et fortifie mieux la personnalité. Grâce à l'étendue du sol russe, les deux formes rivales peuvent encore longtemps coexister, soit pour se redresser et se compléter mutuellement, soit pour triompher un jour définitivement l'une de l'autre, après avoir chacune fait leurs preuves.

VII.

La compétition entre la propriété personnelle et la propriété collective se compliquera en Russie de la compétition habituelle entre la grande et la petite propriété, la grande et la petite culture. L'on n'a pas seulement à se demander quel est le mode d'appropriation du sol, mais aussi quel est le mode d'exploitation qui doit finalement l'emporter. Les habitudes et les lois de succession ne sont pas seules à régler l'étendue des terres possédées ou exploitées par un seul individu; la structure du sol, les aptitudes agricoles de la terre ou du climat y ont aussi leur part. Il est des pays coupés, morcelés par la nature même, qui semblent voués d'avance à la petite propriété. Il est des cultures, comme celle de la vigne par exemple, qui semblent appeler la division du travail et par suite la division du sol. Or quel peut-être, à ce double point de vue, le mode de propriété, le mode d'exploitation agricole le plus rémunérateur et le plus naturel en Russie? Si une contrée semble tenir du sol la vocation de la grande culture et de l'exploitation mécanique, ne sont-ce pas ces larges plaines unies du *tchernozom* où rien n'arrête la charrue ou les machines? ne sont-ce pas ces steppes sans fin où les troupeaux ne peuvent souvent trouver à s'abreuver qu'à des lieues de distance? Il est vrai qu'aujourd'hui, dans la zone fertile surtout, la propriété tend plutôt à se diviser, à se fractionner, qu'à s'agglomérer. Il est vrai que ce sont les grands propriétaires qui vendent, les paysans qui achètent. C'est là un fait incontestable, mais qui me paraît dépendre de conditions économiques transitoires plutôt que de conditions naturelles permanentes. Rien n'assure qu'au mouvement actuel de morcellement des immenses domaines des anciens propriétaires ne succédera pas

de ce chiffre. Il est à remarquer du reste que la relation des deux modes de propriété varie beaucoup suivant les régions. En général, dans les gouvernemens les plus fertiles et les plus peuplés, la plus grande partie de la terre appartient déjà aux paysans.

un jour un mouvement en sens inverse. Rien n'assure que, lorsque les capitaux seront plus abondans, la population plus nombreuse, l'agriculture plus savante, la grande propriété et l'exploitation en grand ne reprendront pas rapidement l'avantage. Il y a là, comme en toutes choses dans le monde économique, une question de concurrence. Le jour où la grande culture serait plus productive, plus rémunératrice que la petite, la petite propriété individuelle serait exposée à de sérieux dangers. Elle ne serait guère mieux en état de soutenir la compétition de sa puissante rivale que les petits ateliers et les petites boutiques la compétition des grandes usines et des grands magasins, que la petite industrie ou le petit commerce la concurrence du grand commerce et de la grande industrie (1). Les lois de succession offrent de ce côté à la Russie de sérieuses garanties; peut-être cependant serait-elle heureuse un jour d'avoir dans le *mir* une seconde barrière contre l'envahissement des grands domaines. Aujourd'hui même, dans la compétition naturelle de la grande et de la petite propriété, le régime communal russe est pour celle-ci un utile auxiliaire. Grâce à lui, la lutte entre les deux adversaires n'est pas égale. Actuellement en effet, la petite propriété, la petite culture, a dans le *mir* un retranchement derrière lequel son antagoniste ne peut l'atteindre, tandis que la grande propriété, dépourvue du rempart des majorats, combat à découvert, exposée à toutes les attaques et à toutes les conquêtes de sa rivale.

A cet égard, la propriété commune, qui est inaliénable, constitue au profit des paysans une sorte de majorat collectif, une sorte de substitution ou d'*entail*, comme disent les Anglais, avec cette différence que le majorat nobiliaire n'assure que l'avenir des aînés d'une famille, tandis que l'héritage communal profite à tous les habitans d'un village. On n'en dirait pas moins d'une institution aristocratique retournée au profit de la démocratie. Dans les deux cas, les garanties offertes sont du même genre. Dans les deux cas, les générations à naître sont protégées contre les dilapidations ou l'imprévoyance des vivans et l'enfant contre les conséquences des vices de ses pères. Du *moujik* de la Grande-Russie on peut dire comme du lord pourvu d'un majorat, que le fils hérite de la richesse de

(1) En Angleterre par exemple, c'est là, croyons-nous, une des causes de l'excessive prédominance de la grande propriété. Longtemps il y eut chez nos voisins des petits propriétaires, et la force de l'état fut chez les *yeomen*. La grande propriété a englouti les débris de la petite, encore fréquente au XVIIIe siècle. La réduction des biens communaux par les *enclosure acts* n'a profité qu'à la première. Selon Fawcet, *Manual of political economy*, les *enclosure acts* ont depuis 1710 enlevé 8 millions d'acres aux communes pour les donner aux grands propriétaires. Voyez Taine, *Notes sur l'Angleterre*, ch. V, et l'étude de M. Wren Hoskyns dans les *Systems of land tenure in various countries*. De là, en Angleterre. un prolétariat, un paupérisme rural comparable au prolétariat industriel d'autres pays.

son père et n'hérite point de son indigence. Il est un degré de bien-être et de fortune au-dessous duquel un père ne peut laisser tomber ses descendans, ou un homme se précipiter lui-même. Aux déshérités, aux appauvris par leur faute ou celle de leurs ancêtres, le *mir* offre un asile. C'est ainsi que le considèrent les paysans eux-mêmes, et c'est pour cette raison que les *moujiks* aisés, devenus propriétaires individuels, abandonnent rarement leur commune. S'ils ne peuvent cultiver leur lot, ils le cèdent ou le louent à d'autres, regardant les terres du *mir* comme un en-cas, une réserve pour leurs enfans ou pour eux-mêmes en de mauvais jours.

Dans un ordre d'idées analogue, l'un des plus modérés et des plus sages défenseurs du régime actuel, M. Kaveline, a pu dire que la propriété commune était, pour la population des campagnes, une sorte de société d'assurance. Grâce à elle, chaque famille est certaine de conserver un coin de terre et un foyer. Sans elle, l'ancien serf pourrait être tenté d'aliéner son lot, tenté de manger ou de boire le patrimoine de ses enfans. Il n'est pas douteux que le *moujik* récemment émancipé n'ait un besoin au moins temporaire de cette protection contre lui-même. Ce qui le prouve c'est qu'en dépit de ce régime tutélaire, il n'est pas rare de lui voir engager frauduleusement la terre, le *nadêl* qu'il n'a point le droit de vendre (1). Quand les hommes les plus entreprenans sortiraient du *mir* pour s'établir sur leurs propres terres, ou se livrer dans les villes au commerce ou à l'industrie, la commune agraire resterait le refuge des pauvres, des faibles ou des timides. Avec un grand développement de la richesse, elle pourrait demeurer comme une sorte d'atelier national, ou, selon l'expression d'un de ses critiques (2), comme une sorte de *workhouse* agricole librement administré par ses habitans mêmes, et indépendant de la charité publique ou privée.

Sans la réduire à un rôle aussi humble, les progrès de la richesse et de la population pourraient un jour étrangement transformer les destinées de la propriété indivise. Aujourd'hui, en face des grands domaines des anciens seigneurs, la terre communale représente en Russie la petite culture en même temps que la petite propriété. Si les achats des paysans continuaient à morceler les domaines seigneuriaux, il ne serait pas impossible que les rôles des deux modes de propriété ne fussent un jour intervertis. La grande et la petite propriété, la grande et la petite culture ont chacune leurs avantages, chacune leurs défauts. Si, au point de vue social, on peut toujours préférer la seconde, au point de vue économique, au point de vue de la production, il est difficile en certaines régions de ne point

(1) Samarine et Dmitrief, *Revolutsionny conservatism*, p. 96, 97.
(2) Le Dr Julius Faucher, *Systems of land tenure in various countries*, p. 336.

préférer la première. Or la propriété commune a cette singulière qualité de se prêter également à la petite culture et à la grande, de pouvoir réunir les avantages agricoles de l'une et les avantages sociaux de l'autre. Au partage temporaire entre les familles, rien n'empêche un jour de substituer une exploitation en bloc par la commune, ou par grandes fermes louées au compte de la communauté. Certes ce serait là pour le *mir* une transformation qui le dénaturerait aux yeux de beaucoup de ses partisans, mais qui, si elle devenait nécessaire, n'en reste pas moins praticable. Dans un pays de grandes plaines et dans un âge de machines à vapeur, le régime de la communauté s'adapterait mieux que son rival à une exploitation rationnelle et scientifique. Réunis en une association, en une sorte de syndicat permanent, les paysans trouveraient sur les terres communales un champ libre à la grande culture. Sous le régime actuel des partages périodiques, la communauté pourrait encore parfois faciliter aux *moujiks* l'amélioration de leurs terres et de leur système d'exploitation. L'autorité même du *mir* a déjà, dans certains villages, introduit des méthodes plus rationnelles. On cite des communes qui ont ainsi abandonné par délibération l'ancien mode d'assolement triennal, d'autres qui ont rendu la fumure des champs obligatoire. Les progrès de l'instruction pourraient un jour tirer de cette réunion des forces un parti considérable. L'association semble seule en état d'utiliser toutes les ressources du sol russe, seule en état de parer à tous ses défauts naturels. La commune saurait mieux que le paysan isolé entreprendre les grands travaux nécessaires à la mise en complète valeur du territoire national, dessécher les marais du nord et de l'ouest, irriguer ou reboiser les steppes du sud et de l'est.

En résumé, il ne serait pas impossible que le mode de propriété des âges primitifs s'adaptât aux besoins du monde moderne. De toutes les objections adressées à la propriété collective, la plus forte et la moins souvent faite est pourtant celle que fournit l'antiquité même de la tenure commune du sol. S'il était utile aux habitans et conforme à la loi naturelle, comment le régime de la communauté a-t-il presque entièrement disparu des pays les plus riches et les plus civilisés? Cette décadence ne saurait s'attribuer à des circonstances fortuites. Lorsqu'une institution qui a existé autrefois sur toute la terre ne se retrouve plus qu'à l'état de vestiges dans quelques contrées isolées, n'est-il pas permis de la croire inconciliable avec le développement des sociétés humaines? C'est là, on ne saurait le nier, un sérieux motif de douter de l'avenir de la propriété commune. Quelle qu'en soit la valeur, cette objection n'est toutefois pas décisive. Rien ne démontre qu'un procédé économique de l'enfance des sociétés ne puisse être rajeuni et appro-

prié à l'esprit d'une civilisation déjà mûre. Ne pourrait-on pas découvrir dans les lois ou les usages politiques de l'Europe, plus d'une trace qui remonte aux barbares, plus d'une coutume que la Grèce et Rome avaient connue et abandonnée? Et quand cela ne serait point, n'y a-t-il pas quelque témérité à interdire aux sociétés humaines toute voie en dehors des routes frayées, ou à prétendre que tous les peuples doivent exactement passer par les mêmes étapes?

Dans le monde moderne se livre depuis la révolution française un grand combat. Deux principes ennemis, parés de noms et de titres divers, l'un ramenant tout à l'individu, l'autre tout à la communauté, se font une guerre dont nul ne saurait prévoir l'issue. Une époque où l'on parle tant d'association et de coopération, où des millions d'êtres humains rêvent de mutualité et de solidarité, serait-elle bien choisie pour abroger une forme de propriété qui réalise partiellement ce qui en d'autres pays semble une utopie? En lui léguant la propriété collective, le passé a chargé la Russie d'une expérience qui, une fois abandonnée, ne saurait être reprise sans bouleversement. Plus l'objet en est grave, plus il importe que l'expérience soit complète, patiente même. La Russie en doit pour ainsi dire compte à la civilisation. L'un des grands avantages du monde moderne, c'est la variété, l'individualité des peuples. Les nations sont pour la civilisation autant d'ateliers, autant de laboratoires différens et rivaux; chacune est un ouvrier ayant son génie et ses outils propres, et il y a profit à ce que toutes ne travaillent pas toujours sur le même patron et ne se copient pas sans cesse les unes les autres. Grande encore au point de vue politique, religieux, juridique, la variété est presque nulle au point de vue du droit de propriété. Seuls dans le monde chrétien, les Slaves gardent encore à cet égard quelque originalité; c'est un point sur lequel ils se devraient faire scrupule d'imiter prématurément l'Europe. Seule dans les deux mondes, la Russie est, par ses traditions et l'étendue de son territoire, à même d'expérimenter concurremment les deux modes opposés de propriété. On ne saurait beaucoup compter sur les Slaves du sud, moins avancés en civilisation et toujours exposés à la tyrannie musulmane, ou envahis par les influences germaniques et latines. Si la communauté du sol doit être mise à l'épreuve en dehors de l'île d'Utopie ou des *Icaries* révolutionnaires, c'est en Russie, et si l'épreuve veut être concluante, il faut qu'elle dure au moins jusqu'à la libération des terres du *moujik*.

Quand elle sortirait victorieuse d'une telle épreuve, il serait encore difficile de prédire les destinées de la propriété collective chez des nations où l'étendue de la terre et la densité de la population sont

en de tout autres rapports qu'en Russie. Le communisme agraire saurait-il jamais s'implanter de nouveau dans les pays dont depuis des siècles il a été presque entièrement extirpé? En Russie même, le régime de la communauté pourrait-il jamais reprendre assez de vigueur pour y étouffer son rival et s'y emparer de tout le sol? Un tel succès ne paraît ni probable ni encore moins prochain. En dépit des aspirations de certaine école russe, il est fort douteux que la Russie doive donner au monde un pareil exemple. Si jamais un peuple civilisé a, sous une forme ou sous une autre, recours à ce qu'on a nommé la *nationalisation* du sol, ce sera plutôt un pays comme l'Angleterre, où la population est dense, le sol restreint et la propriété concentrée en peu de mains. Une contrée comme la France au contraire, où, sous le régime de la propriété personnelle, la plus grande partie de la terre tend à passer dans la possession directe des cultivateurs, sera toujours peu tentée d'emprunter des institutions d'un autre âge ou d'un autre peuple pour introduire chez elle une transformation qui se fait sans cela. Dans un pays comme le nôtre, la démocratie même y gagnerait peu. Il faut se garder en effet d'exagérer les conséquences d'une telle révolution, si grande qu'elle semble. Le triomphe de la propriété collective ne serait point le triomphe du communisme ni même de l'égalité des conditions, car, si elles peuvent revivre en Russie ou ailleurs, les communautés agraires ne le feront qu'en s'adaptant à la liberté individuelle et par suite à une certaine inégalité. Quant à croire qu'il y ait là une solution complète et rationnelle de ce qu'on appelle le problème social, c'est une erreur manifeste. Peut-être serait-ce une solution dans un pays tout primitif, tout rural et agricole, tel que l'a longtemps été la Russie. Chez les peuples modernes, avec la division du travail entre l'agriculture et l'industrie, entre les campagnes et les villes, il n'en saurait être de même. Quel lot de terre donner aux millions d'habitans de nos capitales? Où prendre une dotation foncière pour les familles entassées dans nos villes, qui, grâce à l'industrie et au commerce, iront toujours en attirant dans leurs murs une plus notable partie de la population? Ce dont souffre surtout l'Europe occidentale, ce dont souffre presque uniquement la France, c'est d'un prolétariat manufacturier et urbain, et ce que certains démocrates russes nous offrent comme un remède, comme une sorte de panacée sociale, n'est qu'une recette villageoise tout au plus bonne pour les campagnes.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA
CHANSON DU JARDINIER

SOUVENIRS DE L'ARGONNE.

3 septembre. — Je ne voulais point passer à V... sans voir Tristan. Cette fois je l'ai trouvé enfoncé dans une mélancolie noire.

— Mon cher, s'est-il écrié en me serrant la main, tu arrives mal, j'ai le cerveau enveloppé de toiles d'araignée. Le présent m'ennuie, et l'avenir ne me dit rien de bon. Le monde extérieur m'apparaît comme voilé d'un brouillard qui offusque ma vue; aussi je plonge dans le passé pour échapper à toute cette brume et retrouver un coin de bleu. Je crois que ma mélancolie est causée par ces cloches de vêpres qui sonnent depuis une demi-heure à Saint-Jean. En les écoutant, il me semblait que j'étais encore enfant de chœur et je me retrouvais dans ma vieille église paroissiale, à ma place coutumière, sur la première marche de l'autel, avec ma sonnette à portée de la main. Je distinguais un coin du chœur, un plat d'étain plein de liards et la petite console où je posais les burettes... Une fois engagé dans ces chemins du temps passé, on ne les quitte plus. Tous les détails d'autrefois émergent de l'ombre avec un relief et une couleur qui tiennent de l'hallucination. Je me revoyais avec mes livres attachés à une courroie, gravissant les rues montueuses et somnolentes de ma petite ville; je parcourais de nouveau l'antique logis de ma grand'tante, la haute *foulerie* encombrée de cuves et de tonneaux, la salle lambrissée de boiseries vermoulues datant du XVIIe siècle et le jardin plein de framboisiers.

Ces maisons du temps jadis, avec leur luxe de paliers, de couloirs et de recoins, ont une physionomie originale et constituent à elles seules une patrie. Un enfant qui y a été élevé s'en souviendra tou-

jours. Vous autres, gens de Paris, qui avez changé vingt fois d'appartemens dans le cours de votre enfance, vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir un *home*, une bonne vieille maison remplie de reliques. Vous me faites l'effet d'enfans élevés au biberon, tandis que nous autres provinciaux nous avons bu à pleines lèvres au sein de la mère nature. Vous ne connaissez pas la volupté de retrouver après trente ans les mêmes meubles poudreux à leur place familière, les couloirs enchevêtrés où l'on jouait à *cache-cache*, le grenier à la charpente touffue, abritant dans ses profondeurs de massives armoires qu'on osait à peine ouvrir, de peur d'en voir sortir un spectre. Dans vos maisons modernes, toutes décorées avec la même élégance banale, où l'eau et le gaz montent jusqu'au cinquième, il n'y a plus de place pour le mystère, pour les spectres, pour ces naïves et délicieuses terreurs de l'enfance.

Laisse-moi, pendant que ces cloches bourdonnent encore, te conter une impression de ce temps-là. Depuis plusieurs jours, elle me revient avec une persistance étrange. C'était à B.., dans l'Argonne, et j'avais quinze ans. On entrait en hiver et les veillées avaient déjà recommencé. J'ai toujours aimé ces semaines de novembre, quand l'air est froid et sec, quand, au lieu des mille perles de la rosée, on trouve sur les chemins des milliers de paillettes de givre; lorsque la parole sort avec une légère et fine vapeur des lèvres des jeunes filles, et que le soir on se presse sept à huit autour de la cheminée flambante. Nous étions donc tous réunis à veiller dans la grand'chambre, aux environs de la Sainte-Catherine. Tout à coup, dans la rue déserte, il y eut un long piétinement et un murmure confus de jeunes rires. On frappa à la porte et une voix d'enfant demanda : — Voulez-vous voir la sainte Catherine? — C'est une coutume de mon pays meusien. Chaque année, en novembre, les petites filles habillent de blanc la plus jolie de leurs camarades; on lui met des fleurs au front et au corsage, et le soir, on promène de porte en porte la fillette, qui est censée représenter la sainte et qui chante un compliment suivi d'une quête destinée à fêter la patronne des filles. — Voulez-vous voir la sainte Catherine? — On répondit affirmativement; la porte s'ouvrit toute grande, et la troupe poussa dans la chambre une mignonne enfant de douze ans, aux joues vermeilles, aux cheveux noirs enguirlandés de roses blanches. Je la reconnus tout de suite; c'était Franceline, la fille du brigadier-forestier. Elle était jolie comme une petite fée avec ses yeux bruns scintillans, et deux fossettes qui se creusaient de chaque côté des joues au moindre mouvement de ses lèvres rouges. Elle s'avança dans le cercle lumineux, et, d'une voix argentine, elle chanta la complainte, — une sorte de *nénie* décousue, sans rime ni

raison, mais dont les images naïves agissent d'une façon puissante sur des cerveaux d'enfans :

Sainte Catherine
Couronnée d'épines,
Aux pieds de Jésus ;
Jésus la regardant
Lui disait : Sainte Catherine,
Sainte Catherine!

J'étais là-haut dans un beau petit bois,
J'ai trouvé une serpe qui m'a coupé les doigts;
Je me suis mise à trembler
En voyant mon sang couler.

A l'arbre d'or
Mon cœur est tout en or,
Et à ma tête est un clair diamant,
C'est mon amant qui m'en a fait présent...

La chanson tout entière n'avait pas le sens commun, et pourtant « ce beau petit bois, » les doigts où le sang coule, « l'arbre d'or » et « le clair diamant, » ces mots sonores et colorés sortant de ces pures lèvres enchantaient ma jeune imagination. A partir de ce soir-là, je devins amoureux de Franceline.

Ces amours de quinze ans ont le charme des primevères d'avril; elles en ont la grâce frêle, le velouté, la couleur d'un blond doré, et aussi le parfum, ce premier parfum qui annonce le printemps et qu'on n'oublie plus. — Franceline rentra dans son couvent, mais je n'en restai pas moins féru d'amour, et sous les noires solives de la salle d'étude d'un collége, je vécus doucement avec ce jardin vert enfermé dans mon cœur. Je ne la revis que plus tard, quand je revins au pays après mon baccalauréat. Elle avait dix-sept ans et moi vingt. La fleur avait tenu toutes les promesses du bouton, et elle était vraiment jolie. Nous nous voyions souvent le soir, chez une voisine. Franceline avait une voix claire et bien timbrée; elle savait toute sorte de chansons de paysans qu'elle chantait avec beaucoup de charme. Une surtout m'est restée, ou du moins l'air m'est resté, car je n'en sais plus qu'un lambeau de couplet. Il s'agit d'un jardinier amoureux qui va voir sa bien-aimée à la nuit close :

Hé! dormez-vous, sommeillez-vous,
Mon cœur joyeux?
A votre porte est arrivé
Votre amoureux.
— Non, je ne dors ni ne sommeille,
Toute la nuit je pense à vous...

Voilà tout ce que ma mauvaise mémoire a retenu, mais je me

souviens qu'il y avait à la fin un élan passionné digne du cri de Roméo sur le balcon de Juliette. — Un soir, à l'époque de cette même fête de sainte Catherine, Franceline m'avait redit sa chanson. Nous étions seuls dans la grand'chambre, qu'éclairait faiblement une lampe fumeuse. Je la vois encore cette lampe tout à fait primitive : un haut chandelier de cuivre supportant une boule de verre pleine d'huile, dans laquelle trempait une mèche grésillante. — Nous n'étions séparés que par la petite table sur laquelle nous jouions aux dominos. J'avais la tête échauffée par la chanson passionnée du *Jardinier*, et j'avais résolu d'être audacieux. Au moment où nos doigts se rencontrèrent en mêlant les dés, je saisis rapidement l'une de ses mains et je la baisai. Elle retira brusquement ses doigts prisonniers sur mes lèvres; ses longs cils noirs s'abaissèrent sévèrement sur ses yeux, ses joues à fossettes s'empourprèrent, et d'une voix émue, qu'elle s'efforçait de rendre courroucée : — Monsieur, dit-elle, prenez vos dominos et jouons! — J'obéis gauchement, et tous deux, aussi effrayés l'un que l'autre, n'osant plus lever les yeux, nous achevâmes la partie dans un silence solennel, pendant lequel on n'entendait plus que le cri-cri du grillon derrière la *platine* du foyer.

Vingt ans se sont passés depuis cette soirée, et la scène m'apparaît encore dans ses plus minces détails, comme si c'était hier... Je m'arrête; ce bruit des cloches de vêpres me ferait défiler jusqu'à demain le chapelet de mes souvenirs. — Peu de temps après, je partis pour commencer, comme Wilhem Meister, mes *années d'apprentissage* de la vie, et Franceline elle-même quitta le pays. J'ai appris qu'elle s'était mariée. Je ne l'ai plus revue et je n'ai jamais pu retrouver la chanson qu'elle chantait si bien. J'ai beau faire des efforts de mémoire, je m'arrête toujours au seul fragment que je t'ai cité, mais l'air me hante et me poursuit. Je suis comme Jean-Jacques, qui ne se rappelait plus que quelques paroles confuses de la romance de sa tante Suzon, et qui cependant y trouvait un charme si attendrissant. J'ai cherché partout ces paroles perdues, j'ai interrogé en vain les vieilles fileuses dans les *veilloirs*, j'ai feuilleté tous les livres qui traitent de nos chansons populaires, mais ni dans le recueil de M. de Puymaigre sur les *Chants du pays messin*, ni dans le *Romancero de la Champagne*, je n'ai retrouvé la *Chanson du Jardinier*. Plus je désespère de la ressaisir et plus elle m'obsède. A l'intérêt purement intime et personnel se mêle maintenant la curiosité fiévreuse du philologue et du collectionneur. J'y mets de l'amour-propre et de l'entêtement, et je n'arrive à rien.

— Pourquoi, ai-je dit à Tristan, au lieu de feuilleter de vieux bouquins, ne vas-tu pas bonnement chercher la chanson à sa

source? Tu l'as entendu chanter en Argonne, les échos des forêts du pays doivent la répéter encore. Retournons-y ensemble. Je t'amènerai deux joyeux compagnons qui seront enchantés d'être pilotés par toi. Nous passerons gaîment huit jours à courir les villages et les défilés de la forêt. Nous y retrouverons ta chanson, et qui sait? peut-être aussi Franceline...

Tristan a hoché la tête. — On ne rêve pas deux fois le même rêve, a-t-il répondu en soupirant. — Pourtant cette fugue de huit jours à travers bois le tentait. Il s'est laissé séduire par l'idée de nous servir de cicerone, et en nous quittant, nous nous sommes donné rendez-vous aux Islettes.

10 septembre. — « Ainsi, laissant après elle un blanc sillon de lumière, une étoile filante glisse du ciel dans la mer, et le matelot crie à ses compagnons : Enfans, larguez les voiles, le vent est bon! » — Ces vers de Théocrite me revenaient à la mémoire, tandis que le train fuyait à travers la vallée de la Meuse. Le convoi, enveloppé d'une blanche traînée de vapeur, glissait doucement en effet sur la verte étendue des prés, comme ferait une étoile filante à travers le ciel. A Verdun, je montai dans un antique cabriolet qui me cahota lentement le long de la côte qui domine la Meuse, puis insensiblement s'enfonça dans des solitudes boisées, au sommet desquelles je découvris tout à coup à mes pieds la plaine tantôt jaune et tantôt verte, prolongeant au loin, sous une fine lumière d'automne, ses molles ondulations jusqu'aux premières maisons de Damvillers.

C'était là que je devais trouver mes compagnons de voyage. Ce sont deux frères, tous deux artistes. L'aîné est peintre, et, bien que fort jeune, il n'a pas attendu longtemps ces premiers sourires du succès qui, au dire de Vauvenargues, sont plus doux que les feux de l'aurore. Les terres fortes de notre pays meusien ne sont guère fécondes en artistes, mais quand elles en produisent un de loin en loin, elles le font robuste et original. Mon ami ressemble à ces poiriers trapus, nés à grand'peine dans un sol pierreux, mais qui, ayant une fois pris le dessus, donnent des fruits pleins de suc et de saveur. Petit, leste, énergique et narquois, doué d'une remarquable habileté de main, il possède déjà tous les secrets de son métier, mais c'est là le moindre côté de son talent. Ce qui constitue sa véritable originalité, c'est une finesse savante jointe à une scrupuleuse sincérité; une couleur sobre, claire, argentée, qui enveloppe ses têtes de bourgeois, d'enfans ou de bergers dans un bain d'air lumineux; c'est en un mot la netteté et le naturel, ces deux maîtresses qualités qui font les bons peintres comme les bons écrivains. Dégagé des conventions de l'école, il est resté dans le senti-

ment de la vie moderne, tout en peignant avec la bonne foi consciencieuse et précise des vieux maîtres français et flamands. Sa manière rappelle par certains procédés celle de Memmling et des Clouet; aussi l'avons-nous surnommé *le Primitif*.

Après une longue course à travers les chemins, quelle bonne chose qu'une halte dans un milieu bien intime et bien cordial, où tout s'unit harmonieusement pour vous faire accueil : — les fleurs rangées sur le manteau de la cheminée, les toiles pendues au mur, le vin qui rit dans les bouteilles, et surtout les figures bienveillantes des hôtes! Le Primitif et son frère Everard me secouaient vigoureusement les mains; le père me souriait en me débarrassant de mon sac et de mon bâton; le grand-père, allègre en dépit de ses quatre-vingt-trois ans, arrivait les bras chargés de bouteilles; la ménagère se hâtait de soulever le couvercle de la soupière fumante. La mère du Primitif est bien la mère qu'il faut à un peintre : elle est experte aux choses de la vie domestique, et en même temps elle comprend ces caprices, ces raffinemens et ces inquiétudes qui font de la vie d'un artiste une existence à part. Petite, alerte, ayant le regard tendre et les traits mobiles, c'était merveille de la voir passer de la salle à la cuisine, avec une vivacité d'hirondelle, se posant un moment sur sa chaise pour repartir l'instant d'après en quête d'un verre ou d'une assiette, revenant avec un sourire, veillant à tout, pensant à tout et n'oubliant qu'elle-même.

Après le déjeuner, nous avons traversé le bourg pour gagner le jardin où le Primitif travaille en plein air. Damvillers a été jadis fortifié par Charles-Quint et a eu les honneurs d'un siége. Plus tard Louis XIV l'a fait démanteler, mais ses anciens fossés subsistent encore; on les a transformés en vergers où l'herbe pousse dru, grâce au voisinage d'un ruisseau qui se nomme la Tinte. Vu de la plaine, le bourg a l'air d'un îlot de verdure, du milieu duquel émergent à peine quelques toitures brunes et la tour de l'église. Assez loin à l'entour, le pays est plat et le regard y court à l'aise sur une large étendue de prés et de cultures. C'est un paysage calme, discrètement coloré, mais qui ne manque ni de caractère, ni d'une certaine ampleur. Quand il m'en eut bien fait comprendre les lignes harmonieuses et les délicates nuances, le Primitif me ramena vers les jardins : — Maintenant, dit-il, allons admirer les fleurs du grand-père.

De vrai, la chose en valait la peine. En entrant dans ce rustique jardinet, resserré entre un bout de pré où coule la Tinte et les vergers des fossés, on avait les yeux en fête. Sur le fond vert des arbres, les notes blanches, roses, jaspées et violettes d'un épais massif de

reines-marguerites éclataient comme une musique joyeuse; à côté, des géraniums faisaient flamber leurs fleurs d'un rouge-feu, et de grands fuchsias lançaient au loin comme des fusées leurs branches flexibles d'où retombait une pluie de clochettes empourprées. Une lumière finement tamisée par un ciel pommelé baignait toutes ces couleurs chantantes et en faisait valoir les moindres modulations. Et du milieu de ces fleurs tapageuses se détachait l'originale figure du grand-père, promenant lestement ses quatre-vingt-trois ans d'un massif à l'autre. Sa toque de velours, crânement penchée sur l'oreille, laissait voir à plein son visage socratique à l'expression narquoise. Ses yeux bleus pétillaient de malice, le nez large et retroussé avait un accent gouailleur que corrigeaient juste à point deux bonnes lèvres spirituelles et gourmandes; sa barbe blanche s'étalait en éventail sur une vieille veste de chasse aux jolis tons feuille-morte, et ses mains sans cesse en mouvement agitaient impatiemment les branches d'un sécateur. C'était un double plaisir de contempler, à côté de la plantureuse floraison des massifs, cette verte et sereine vieillesse.

Quand nous eûmes tout admiré à loisir, le Primitif me montra une étude de paysanne en plein air, terminée récemment : — une fillette de quatorze ans, qui revient du bois et se tient immobile, adossée à un hêtre. C'était bien le type des filles de notre pays meusien dans toute sa fraîche saveur : le front bas, mais intelligent, les yeux aux paupières allongées laissant filtrer un regard un peu farouche, les pommettes et les mâchoires saillantes, le menton carré indiquant une race travailleuse et opiniâtre, la bouche grande, aux lèvres entr'ouvertes, sur lesquelles on sentait passer le souffle de la respiration. — Voilà, m'écriai-je, la vraie paysanne; tout, dans le regard, dans l'attitude, dans les plis fripés du casaquin et de la jupe, dit la résignation au travail et le pain gagné au jour le jour, à la sueur du visage. A la bonne heure, cela me console des moissonneuses élégiaques ou des viragos noires et débraillées que j'ai vues aux dernières expositions.

— Et pourtant, répliqua le Primitif, ceux qui les avaient peintes étaient des gens très forts, mais ils peignaient avec un parti-pris d'étonner le bourgeois, et non avec la préoccupation d'être vrais. Voyez-vous, l'étude patiente et consciencieuse de la nature, il n'y a que cela! Le paysan a sa façon à lui d'être joyeux ou triste, de sentir et de penser; c'est cette façon d'être particulière qu'il faut chercher à deviner. Quand vous l'aurez trouvée et rendue, peu importe que vos personnages aient des traits irréguliers, l'allure gauche et les mains calleuses; ils seront beaux, parce qu'ils seront vivans et pensans. La plupart des têtes de Holbein ne sont pas

belles dans le sens plastique du mot, mais elles sont singulièrement intéressantes; sous leur laideur ou leur vulgarité, il y a la pensée et le sentiment qui illuminent tout. Dans ce temps-ci, nous sommes un tas d'artistes très habiles, et, malgré tout notre savoir-faire, notre peinture n'est le plus souvent qu'*amusante*, comme on dit à l'atelier. Elle n'empoigne pas, parce que nous-mêmes nous n'avons pas peint avec conviction. Il faut changer de méthode si nous voulons qu'il reste quelque chose de nous. Il faut chercher à voir et à rendre cet intime rayonnement des êtres et des choses, qui est le vrai beau, parce qu'il est la vie; en un mot, il faut appliquer les procédés des vieux maîtres : — peindre avec sincérité et bonne foi...

Tandis que nous causions, le crépuscule commençait à effacer les couleurs du petit jardin. Au loin, sur la grise étendue de la plaine, montaient de sveltes filets de fumée bleue indiquant les feux allumés par les ramasseuses de pommes de terre. Les trilles grêles et flûtés des rainettes se faisaient entendre parmi les prés, et de lourdes charrettes chargées de gerbes d'avoine roulaient sourdement sur la route. Sept heures sonnèrent à la tour de l'église; nous rentrâmes en longeant les maisons du bourg, dont les fenêtres laissaient apercevoir les rouges flambées de l'âtre et les ombres actives des ménagères affairées à préparer le souper de *leur homme*.

11 septembre. — Dès le matin, le Primitif, son frère Everard et moi, nous sommes partis sac au dos. A Verdun, le train de Châlons nous a emportés vers l'Argonne, qui étend comme un rempart verdoyant ses quinze lieues de hautes forêts entre les monotones campagnes du Verdunois et les plaines crayeuses de la Champagne. — Clermont! — Le convoi file entre des talus boisés qu'il emplit de sa blanche vapeur. — Les Islettes! — Nous voici arrivés, et nous sautons gaîment hors du wagon.

Debout près de la barrière, Tristan, qui nous a devancés, agite son chapeau en signe de reconnaissance. Tristan s'est métamorphosé : de fortes guêtres jaunes emprisonnent jusqu'aux genoux ses longues jambes; il est vêtu d'une courte jaquette gris de fer avec les culottes bouffantes d'étoffe pareille, et, pour plus de pittoresque, il a décoré d'un brin de houx son feutre à larges bords.

— Qu'est-ce que cet accoutrement? lui dis-je ébaubi.

— Costume de touriste! répond-il en se tournant avec ostentation devant moi, je me suis fait faire cela en l'honneur de l'Argonne.

— Une heureuse idée! Dans ce pays-ci, où les gens sont d'un naturel sauvage et n'ont jamais vu de touristes, on va se mettre

aux portes quand nous passerons, et les gamins nous suivront comme des revenans du dernier carnaval.

Nous débouchons dans la grande rue des Islettes, formée de deux files de maisons rangées le long de la route de Sainte-Menehould. A droite et à gauche, des collines couvertes de forêts indiquent le cours de la petite rivière de Biesme, et sont déjà noyées dans les brumes du crépuscule.

Tristan nous conduit à l'*Hôtel de l'Argonne*, où il a fait préparer notre gîte. Tristan est un bon fourrier; dans la salle à manger, une claire flambée nous accueille, et sur la table nous attend un copieux souper que nous dévorons de grand appétit.

Nous sortons de table pour fumer en plein air. La nuit est tout à fait venue, et au détour d'un chemin nous apercevons une immense clarté rougeâtre, qui semble courir sur la forêt.

— Un incendie dans les bois! s'écrient le Primitif et Everard.

— Non, répond Tristan, ce doit être la réverbération des fours d'une verrerie... Si vous voulez, nous pousserons jusque-là.

Nous sommes en effet dans le pays du verre et des gentilshommes verriers, et, chemin faisant, Tristan nous conte leur histoire.

D'après lui, l'établissement des verriers dans l'Argonne remonterait au règne de Philippe le Bel. Ce qu'il y a de certain, c'est que, déjà en 1448, on trouve une charte du duc de Lorraine, maintenant les maîtres et ouvriers en verre dans leurs anciens droits et franchises. Ce n'était pas un mince cadeau, car, outre l'exemption « de toute taille, subsides, gîte et chevauchée, ces priviléges comprenaient » droits de paisson, d'affouage et de chasse dans la forêt, droits de pêche dans les ruisseaux, étangs et rivières, etc. Ces gentilshommes, demi-artistes, demi-aventuriers, avaient été sans doute attirés en Argonne par les ressources nombreuses que le sol offrait à leur industrie. Un sable pur y foisonnait sur les plateaux couverts de fougères; la forêt leur donnait du charbon à discrétion, et ils vendaient avantageusement aux vignerons du Barrois et de la Champagne leurs bouteilles et leurs gobelets, appelés dans le pays des *godets*. En outre, les futaies giboyeuses de Beaulieu et de La Chalade, les eaux poissonneuses de la Biesme étaient faites pour retenir des gens qui aimaient la bonne chère et avaient toujours eu du sang de braconnier dans les veines.

Ils s'étaient donc installés en pleine forêt et s'y considéraient comme chez eux. La solitude était profonde; elle éloignait les importuns, effrayait les créanciers et les sergens, et permettait aux verriers de mener à leur guise une existence sans préjugés. Leur commerce prospérait; les rois de France s'intéressaient à eux,

Henri III avait confirmé leurs priviléges, et Henri IV daigna leur donner audience en passant aux Islettes.

— Quoi, dis-je à Tristan, le Béarnais est venu ici?

— Oui, en 1603, lors de son voyage à Metz, et même par un temps assez maussade. On était en mars, et, pour parler le patois du pays, il *mousinait*, c'est-à-dire qu'il tombait une pluie fine et pénétrante. Au bas de la côte de Biesme, près du pont, le roi vit sortir de la forêt et se ranger le long du parapet un groupe de singuliers personnages, dont la mine fière et l'accoutrement campagnard attirèrent son attention. Ils se tenaient tête nue, sous la bruine, l'épée en verrouil et un placet à la main. — Qui sont ces gens-là? demanda Henri IV au postillon. — Sire, ce sont des souffleurs de bouteilles. — Le Béarnais aimait à rire, les mauvaises langues prétendent qu'il se permit à l'endroit de ces souffleurs de verre une plaisanterie assez salée (1). La voiture ne s'arrêta pas, car on avait déjà perdu beaucoup de temps à écouter la harangue des notables de Sainte-Menehould, mais le roi fit prendre les placets des verriers, et peu après leur accorda de nouvelles lettres patentes. Ce temps-là fut leur âge d'or, et cela dura jusqu'au XVIIIe siècle. Ils gagnaient gros et menaient grand train; mais la révolution de 1789, en anéantissant leurs priviléges, leur porta un rude coup. Mécontens du nouvel ordre de choses, ils luttèrent de leur mieux pour défendre le régime qui succombait; Dumouriez, dans ses *Mémoires*, rapporte les efforts que tentèrent les verriers de l'Argonne pour entraver les manœuvres de l'armée républicaine. Beaucoup d'entre eux émigrèrent et s'enrôlèrent dans l'armée de Condé, où ils se battirent bravement. Quand ils rentrèrent au pays, vers la fin de l'empire, fatigués de l'exil, écloppés et fort mal en point, ils trouvèrent leurs verreries en ruine.

— Et maintenant, comment vivent-ils?

— Assez pauvrement. Depuis 1830 surtout, ils ont descendu un à un les degrés de la mauvaise fortune. Quelques-uns ont pris du service et sont devenus d'excellens officiers, d'autres ont été réduits à se faire bûcherons ou braconniers; les plus chanceux se sont tirés d'affaire en remontant de nouvelles verreries, et, à la tête des usines du Neufour, de la Harazée, des Senades et des Islettes, on retrouve les descendans des nobles verriers du XVIe siècle : les Grandrupt, les Brossard et les Parfondrupt. Ceux à qui la fortune n'a pas souri vivent au jour le jour, déclassés, dépenaillés, mais portant haut leurs noms sonores, fidèles à *la bonne cause*, fervens catholiques,

(1) Henri IV, d'après la tradition populaire, répondit au postillon : « Eh bien! dis-leur de souffler au c.. de tes chevaux pour les faire aller plus vite! » — *Histoire de Sainte-Menehould*, par Cl. Buirette.

et revenant tous, comme le lièvre, mourir au gîte. Ils gardent pieusement le souvenir et l'orgueil de leur antique origine, ayant en grand mépris les roturiers, qu'ils tiennent à distance et qu'ils appellent des *sacrés-mâtins*. Ceux-ci le leur rendent bien d'ailleurs; ils les ont surnommés dans leur patois : les *hâzis*, c'est-à-dire les *brûlés*, et il n'est sorte de propos ironiques qu'ils ne se permettent sur leur compte. Il y a dans la forêt de Beaulieu un hameau, Bellefontaine, qui n'est habité que par des familles de verriers; les mauvais plaisans prétendent qu'il n'existait dans tout le village qu'une seule épée; les gentilshommes l'empruntaient tour à tour, aux jours de parade et de cérémonie, c'est pourquoi on l'avait baptisée *la Fatiguée*...

Tristan s'est interrompu, car nous voici arrivés à la verrerie. Les hauts bâtimens de l'usine se dressent devant nous. D'espace en espace, des lueurs d'un rouge incandescent font dans la façade noire de radieuses trouées. L'un de ces trous éblouissans a une plus large embrasure; c'est la grand'porte de l'usine, et de cette baie voûtée s'échappe une maîtresse gerbe lumineuse qui se prolonge bien loin au dehors, et se promène parmi les ombres de la forêt comme la queue d'une flamboyante comète. Nous entrons. Sous la haute toiture de tuiles s'élève un vaste rectangle de maçonnerie, dans l'intérieur duquel flambe la fournaise qui doit mettre en fusion les élémens du verre. Sur chacune des faces latérales du massif bâillent les bouches des fours ou creusets qui contiennent le verre et qu'on nomme des *ouvreaux*. Il s'en échappe une lumière aveuglante et une chaleur à peine supportable. La fonte gronde et détonne dans les creusets. Çà et là s'agitent les ouvriers chargés de surveiller l'opération, et leurs robustes silhouettes s'enlèvent en noir sur la violente clarté des ouvreaux. Les verriers ne sont pas encore arrivés; ils dorment en attendant que le verre soit à point; mais la fusion est presque complète, et leur rôle va commencer. Dix heures sonnent, un apprenti sort avec une lanterne et va frapper aux portes des maîtres souffleurs qui logent aux environs de l'usine; devant chaque logement, il appelle les hommes à l'atelier en chantant d'une voix traînante : « A l'ouvreau, messieurs, à l'ouvreau! »

Au bout d'une demi-heure, la verrerie bourdonne comme une ruche. Tout le personnel de l'usine est à son poste, et chacun prend la place que lui assigne son emploi, car, dans ce métier de verrier, il y a des grades bien distincts, et on ne conquiert le titre de *maître souffleur* qu'après avoir passé par les degrés successifs de *porteur*, de *gamin* et de *grand garçon*. Le *gamin*, armé d'une longue canne de fer creux, *cueille* le verre liquide dans le creuset et passe la canne au *grand garçon*, qui prépare cette masse vitreuse, d'une

belle couleur rouge cerise, en la roulant sur une plaque de métal, où elle s'allonge en fuseau, puis il remet au *maître souffleur* la canne à l'extrémité de laquelle pend ce fuseau de verre rouge; celui-ci plonge le verre dans un moule, souffle dans la canne, à laquelle il imprime en même temps un léger mouvement de rotation, et en moins d'une minute il retire la bouteille toute formée et encore lumineuse. Frappant lestement avec un maillet sur la partie inférieure, il y pratique le renflement conique qui forme le fond; avec un peu de verre cueilli au creuset, il modèle la bague du goulot, et, la bouteille parachevée, il la jette toute brûlante au *porteur*, qui la reçoit humblement dans un étui en fil de fer et court la déposer dans un second four, où elle subira une nouvelle cuisson.

Le *maître souffleur* est le grand acteur du drame de la bouteille, et il a conscience de son rôle important. Il ne travaille que deux heures d'affilée, puis se repose deux heures, et c'est justice, car il est difficile de tenir longtemps à ce feu d'enfer. Ces souffleurs doivent être cuits jusqu'aux moelles par l'haleine embrasée de la fournaise, et quand on les voit, n'ayant pour tout vêtement qu'une longue robe de cotonnade bleue, s'agiter tout suans devant l'ouvreau, on comprend ce surnom de *hâzis* que leur ont donné les paysans. Presque tous ont une fière et énergique expression de visage; la robe qui tombe jusqu'à leurs pieds et les lueurs rouges du creuset aident encore à leur donner un air presque majestueux. L'un d'eux surtout nous a frappés. C'était un garçon de vingt-cinq ans, svelte, élancé, ayant le cou finement attaché, des cheveux châtains bien plantés et frisotant ainsi que la barbe. Sa tournure, ses yeux intelligens, son nez busqué et le fin sourire de sa bouche rappelaient certaines têtes de Léonard de Vinci. Il s'est aperçu qu'il attirait notre attention, et, descendant de sa plate-forme de l'air d'un maître de maison qui va au-devant de ses hôtes, il nous a invités à souffler une bouteille, « si c'était notre plaisir. » Et tandis qu'il parlait, il y avait vraiment dans son geste, dans son accent, dans son port de tête, quelque chose d'aisé, de fier et de chevaleresque qui disait une race de choix et une nature déjà affinée.

Quand nous avons eu soufflé chacun notre bouteille, nous avons pris congé de nos hôtes et quitté la verrerie, dont la longue gerbe de rayons nous a courtoisement reconduits jusqu'à l'auberge.

12 septembre. — La verrerie et les verriers m'ont trotté toute la nuit dans la tête, nous a dit Tristan ce matin, je n'ai quasi point dormi; pour occuper les heures d'insomnie et aussi pour me consoler de n'avoir point retrouvé la *Chanson du Jardinier*, j'ai rimé des couplets en l'honneur des souffleurs de verre. — Et tandis que nous

longions le village dans la direction du ruisseau, il nous a récité la *Chanson de la Bouteille :*

Versez du charbon nuit et jour,
A plein tas, enfans! Plus encore!
Que la fonte, aux bouches du four,
Soit rouge comme un ciel d'aurore.
Charbon, fougère et sable fin,
La forêt donne tout, pour faire
Ce clair et frêle abri du vin :
Le verre.

Comme au souffle pur d'un enfant
S'enfle une bulle diaphane,
La bouteille se gonfle au vent
Du verrier soufflant dans sa canne;
Elle sort du moule pesant,
Toute molle encore et vermeille.
Salut! cours le monde, à présent,
Bouteille!

Froids bordeaux, bourgognes fumeux,
A la couleur pourprée ou blonde,
Quels vins ignorés ou fameux
Chanteront dans ta panse ronde?
Quand un buveur décoiffera
Ta cire vierge, un jour de fête,
Quelle ivresse ensoleillera
Sa tête!

Quel gîte auras-tu? quel destin
T'attend sur ta route douteuse?
Panier d'argent, comptoir d'étain,
Nappe blanche ou table boiteuse?..
Chez les bourgeois ou chez les gueux,
Quelque part où le ciel t'envoie,
Mets tous les cœurs et tous les yeux
En joie.

Mais bien plutôt reste avec nous,
Bouteille du pays d'Argonne!
Qu'on te remplisse du vin doux
Chauffé par nos soleils d'automne,
Et qu'en octobre, assis au frais,
Un robuste coupeur de chênes
Te vide en l'honneur des forêts
Lorraines.

Tout en écoutant les vers de notre ami, nous avons atteint le ruisseau de la Biesme, qui sépare le département de la Meuse de celui de la Marne. A partir du ruisseau, la route de Sainte-Menehould s'élève en serpentant entre deux escarpemens boisés, et à

mesure qu'on monte, on voit en se retournant s'élargir un magnifique horizon de forêts. En bas, coupant perpendiculairement la vallée, s'allonge sur deux lignes le village des Grandes-Islettes; çà et là, aux lisières des bois ou parmi des prés d'un vert foncé, se détachent des îlots de maisons qui dépendent de la commune et portent tous de jolis noms forestiers : — les Senades, le Bois-Bachin, la Noue-Saint-Vanne, les Petites-Islettes. A droite et à gauche, les croupes boisées s'enchaînent ou s'entre-croisent, et de Clermont à La Chalade, l'œil embrasse une sinueuse ligne de forêts moutonnant sur le ciel d'un bleu doux.

A un tournant de la côte, un paysan qui nous accompagne nous montre des tas de décombres : — Tenez, il y avait là une maison; les Prussiens l'ont brûlée pour se venger des francs-tireurs qui s'étaient postés dans le taillis et avaient tué un de leurs hommes... Ah! les *malabres*, ils nous ont fait bien des maux.

Les Allemands ont occupé ce malheureux pays jusqu'en 1872 et l'ont laissé sous une profonde impression de terreur et d'inquiétude. On ne saurait dire la haine que les gens de l'Argonne ont vouée aux envahisseurs. Aujourd'hui encore ils sont restés en méfiance et en éveil, et les paysans sont tentés de voir dans tout étranger un Prussien. — *Que soit!* a continué notre guide, ils ne sont pas tous retournés chez eux, et plus d'un a laissé sa peau dans nos bois...

Il s'est brusquement interrompu, nous a regardés de côté, — car, en somme, il ne sait pas au juste quels sont ces nouveaux venus, si singulièrement accoutrés, — puis avec cette prudence finaude du paysan lorrain, il a ajouté : — C'est égal, messieurs, on pensera ce qu'on voudra, moi je dis que faire un coup pareil sur un pauvre soldat égaré, c'est quasiment un assassinat...

Ce sauvage souvenir de la dernière guerre nous a assombris, et nous avons gravi silencieusement ce défilé de l'Argonne, si mal défendu en 1870. Notre humeur ne s'est guère rassérénée que sur le plateau, lorsqu'on nous a menés à la place encore très visible où, en 1792, le général Dillon avait établi ses batteries. En ce temps-là nous avons fait meilleure figure contre les Prussiens, et les gorges de l'Argonne ont été cette fois, du moins, suivant le mot de Dumouriez, « les Thermopyles de la France. » Quoi qu'en dise Dante, dans les jours de tristesse il y a une amère douceur à se souvenir des jours prospères. Assis dans l'une des tranchées des batteries de Dillon, j'ai éprouvé une singulière consolation à rappeler à mes amis que Gœthe n'était pas précisément fier en traversant l'Argonne à la suite de l'armée du roi de Prusse, et je leur ai cité sa description saisissante de la piteuse retraite des alliés après

Valmy (1). « Le matin encore, on n'avait songé qu'à embrocher et à manger en masse tous ces Français; maintenant on n'osait plus ni se parler, ni se regarder, et si on s'adressait la parole, c'était pour maudire cette expédition. Les monts d'Argonne étaient, depuis Sainte-Menehould jusqu'à Grandpré, occupés par les Français, dont les hussards continuaient à nous faire une petite guerre destructive... Malgré les pluies continuelles, nous manquions d'eau, car les étangs avaient été rendus insalubres par la quantité de chevaux qui s'y étaient noyés. Paul, mon élève, mon domestique et mon fidèle compagnon, recueillait l'eau arrêtée sur le cuir des voitures pour me préparer mon chocolat, et j'ai vu plus d'un de mes amis boire dans les trous que les pieds des chevaux creusaient après eux. » Et plus loin : « Parmi les paysans réquisitionnés se trouvaient deux jeunes gens de quatorze à quinze ans. Forcés de partager nos misères, ils étaient tristes et désolés; je leur offris la moitié du pain de munition que je venais d'acheter à nos soldats. A ma grande surprise, ils n'en voulurent pas, la faim leur semblait préférable à une pareille nourriture. Je leur demandai ce qu'ils mangeaient chez eux; l'aîné me répondit aussitôt : — De bon pain, de bonne soupe, de bonne viande. — Or, comme chez eux tout était bon, et que chez nous tout était mauvais, je ne fus nullement étonné lorsqu'on m'apprit qu'ils s'étaient évadés en nous abandonnant leurs chevaux. Cet incident acheva de me prouver que les mots *pain blanc, pain noir,* sont un véritable *shiboleth* entre Allemands et Français. »

— Ici Gœthe raisonne à faux, a interrompu le Primitif, le *pain blanc* et le bien-être ne sont pas déjà une si bonne école de patriotisme. C'est parce que nous avions au logis de trop bon pain, de trop bonne soupe et le reste, que beaucoup d'entre nous se sont fait tirer l'oreille pour aller se battre. Les Prussiens, avec leur pain noir et leur saucisse aux pois, n'avaient rien à regretter, eux, et ils marchaient de meilleur cœur en avant, *für Gott und Vaterland.*

En nous entendant parler de Gœthe et de saucisse aux pois, notre guide a commencé à froncer le sourcil. Nos discours, entremêlés de mots allemands, lui semblaient décidément suspects, et à la descente, au beau premier sentier tournant, il nous a brusquement faussé compagnie.

14 septembre. — Tristan, qui n'abandonne pas facilement les dadas qu'il a une fois enfourchés, s'était arrêté au Neufour, dont l'entrée lui avait paru invitante et où une dizaine de femmes, as-

(1) Gœthe, *Mémoires*, t. II, édition Charpentier.

sises à la porte d'une grange, écossaient des haricots. Sa chanson du *Jardinier* lui tenait au cœur, et il espérait que, parmi ces commères à la langue bien pendue, il s'en trouverait au moins une possédant le répertoire des vieilles chansons du pays. Nous l'attendions au bord de la route, regardant les brumes courir sur le ciel et de claires trouées de soleil argenter les toits des Islettes. Au bout d'une demi-heure, notre poète est revenu, la mine allongée et les yeux tristement abaissés sur ses opulentes guêtres jaunes. — O mes amis, a-t-il soupiré, la province s'en va, la province se meurt! J'ai interrogé ces femmes en patois; croiriez-vous qu'elles m'ont répondu en français? Et quand je leur ai parlé des chansons d'autrefois, elles m'ont ri au nez; elles ne savent plus que de niaises romances sentimentales ou des refrains de café-concert. La couleur locale s'efface, l'accent provincial se perd, le langage banal de tout le monde gagne de proche en proche, et chaque jour voit disparaître un mot du terroir, une coutume, une originalité. Quand tout aura été noyé dans la même couleur grise, quel triste logis sera le monde pour ceux qui vivent de la vie de l'imagination! La terre aura l'air d'un vaste domaine, racheté après une faillite par des parvenus et des cuistres, qui changeront les parterres en carrés de choux, nivelleront les collines et défricheront les forêts.

— En attendant ce jour néfaste, s'est écrié le Primitif, enfonçons-nous en plein bois et en pleine sauvagerie.

Nous avions justement gagné le Claon, qui échelonne à mi-côte ses maisons blanchies à la chaux, sa petite église et son étroit cimetière ombragé de tilleuls. Derrière l'église, un chemin montant s'engageait dans une des gorges de la forêt, et nous nous sommes hâtés de le gravir pour échapper à la vallée trop civilisée. Un quart d'heure après, la vieille forêt nous enserrait de toutes parts. Du haut du sentier que nous suivions, nos regards plongeaient dans un entonnoir profond où les grands hêtres semblaient descendre en bataillons serrés. Parfois un rais de soleil tombait dans cet abîme de verdure, et alors, sur les hautes branches pendantes, et sur les pentes veloutées de mousse, des traînées de lumière se promenaient lentes et câlines comme des caresses. — Houp! s'exclama le robuste Everard de sa voix de stentor. — Son cri roula joyeusement sous les ramées, et tout au fond de ce puits sonore un écho nous le renvoya en notes affaiblies... Nous étions bien en pleine solitude et l'immense forêt semblait être à nous tout entière.

Nous y marchions allégrement, foulant les herbes humides d'un pied de propriétaire, sans trop nous inquiéter de la direction de notre sentier ni de l'état du ciel, qui était redevenu brumeux. Nous avions fait une lieue à peine, quand la tranchée où nous cheminions

a débouché sur une large route forestière. Herbeuse et coupée d'ornières profondes, elle s'enfonçait droit dans la forêt en suivant le sommet du plateau. Nous la voyions s'allonger à perte de vue, se rétrécissant peu à peu, et finissant par s'effacer dans une buée verdâtre.

— C'est la Haute-Chevauchée, nous a dit Tristan.

— En effet, la voilà marquée sur la carte, mais d'où lui vient ce nom plein de couleur?

— Tous les trois ans, les officiers de l'abbaye de Beaulieu parcouraient jadis cette route pour procéder à la visite des chemins, dont l'entretien était à la charge des habitans de la forêt, et cette tournée seigneuriale s'appelait la *haute chevauchée*. En suivant cette avenue dans la direction du nord, nous atteindrons un carrefour qui se nomme la *Pierre-Croisée*, et dont l'un des embranchemens nous mène à Varennes.

Nous nous sommes remis en marche; mais le soleil, qui pendant un moment avait fait mine de nous sourire, nous a tout à coup faussé compagnie, et quand nous avons atteint la Pierre-Croisée, une pluie fine s'est mise à tomber. A partir de cet endroit, le chemin est devenu une simple coulée ou plutôt un raide escalier, resserré entre deux talus de grès, où des genêts et des bouleaux formaient un frissonnant berceau. La descente était pénible, mais en revanche cet escalier tournant en plein bois était d'une sauvagerie charmante. De temps en temps, des échappées nous laissaient voir la vallée de l'Aire noyée de brumes transparentes, et un horizon de côtes bleuâtres, à l'extrémité desquelles le bourg de Montfaucon se dressait comme une forteresse sur sa colline en pain de sucre.

Enfin, à travers les hachures de la pluie, nous avons aperçu Varennes, et nous y avons pénétré en longeant une place mélancolique et silencieuse, plantée de tilleuls et bordée de vieux logis aux volets hermétiquement clos. Comme nous passions devant une église dont le pignon démantelé borde la grand'rue, Tristan a ralenti le pas. — Tenez, a-t-il dit, il y avait ici autrefois un passage voûté, et c'est sous cette voûte que, dans la nuit du 21 au 22 juin 1791, Louis XVI a été arrêté avec sa famille. Voyez-vous, en face de cette officine d'apothicaire, une maison basse dont la façade a été rebâtie en pierres neuves? C'était le logis de l'épicier Sauce, chez lequel la famille royale passa le reste de la nuit, tandis que dans les villages environnans le tocsin sonnait à toute volée et que les dragons de M. de Damas refusaient de monter à cheval pour sauver le roi.

Ce bout de rue où est venue sombrer la royauté a encore aujourd'hui une physionomie de coupe-gorge. Entre deux rangées de

masures trapues et noircies, la chaussée en pente semble brusquement murée par une rue transversale qui la coupe à angle droit, dans la direction du pont, et dresse en face d'elle une ligne de pignons à mine revêche. Nous avons traversé le pont jeté sur l'Aire, et nous sommes entrés à l'*Hôtel du Grand-Monarque*, dont l'enseigne ironique grince au vent à deux pas de l'endroit où la monarchie a été si rudement malmenée. Nous étions affamés. On nous a servi à déjeuner dans une petite salle dont la fenêtre ouverte donnait sur la place de l'église. Tout en mangeant, nous ne pouvions nous distraire de la pensée de cette dramatique nuit du 21 juin 1791, et nous nous sommes remis à discourir sur l'arrestation de Louis XVI.

— Ce qui m'étonne, a commencé le Primitif, c'est que dans ce pays plein de gentilshommes verriers, tous fervens royalistes, il ne se soit pas trouvé dix hommes résolus pour envahir la boutique de M. Sauce et enlever le roi à la barbe de la municipalité de Varennes.

— Oui, a répondu Tristan, il semble qu'il n'y avait rien de plus facile : les gardes nationaux n'étaient pas gens d'humeur belliqueuse; la municipalité, ahurie à l'aspect de cette famille royale qui lui tombait sur les bras, était tout d'abord effrayée et hésitante, et pourtant rien n'a été fait. On eût dit qu'il y avait là une sorte de fatalité inéluctable et qu'il était écrit que la royauté viendrait s'effondrer entre Sainte-Menehould et Varennes. La famille royale avait commencé par perdre une demi-heure à Clermont, et ce retard a permis à Drouet fils d'arriver à Varennes avant les voitures et d'y jeter l'alarme; puis, remarquez cet assemblage de coïncidences fâcheuses : cette compagnie de dragons qui tourne casaque, cette municipalité effarée et obséquieuse qui s'incline devant la majesté royale et qui cependant la retient prisonnière...

— Ne crois-tu pas, ai-je dit à mon tour à Tristan, que dans l'enchaînement des faits historiques on trouve parfois la main d'une mystérieuse Némésis?

— A propos de quoi me demandes-tu cela? a répliqué mon ami en écarquillant ses yeux bleus.

— Tu vas voir. Écoute d'abord ce récit qui est de point en point historique (1). Au XVIIe siècle, il y avait à Sainte-Menehould un conseiller du roi qui était protestant et se nommait Louis de Marolles. C'était un homme paisible et studieux, marié, père de quatre enfans. Il vivait fort honorablement dans sa petite ville, s'occupant de mathématiques et de musique, et, bien qu'il fût un calviniste fer-

(1) *Histoire de Sainte-Menehould*, par Cl. Buirette, 1837.

vent, comme il descendait d'une ancienne famille champenoise, il était fort estimé et aimé dans son pays. En 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, et les rigueurs qu'on exerçait dans toute la France contre les protestans n'épargnèrent pas ceux de Sainte-Menehould, qui formaient un bon tiers de la population. On se mit à les persécuter légalement, et leur temple fut démoli. Quelques-uns abjurèrent, beaucoup prirent le parti de s'expatrier, et de ce nombre fut Louis de Marolles. Il s'enfuit avec sa famille vers la frontière allemande, mais au moment où il allait passer le Rhin et où il ne lui fallait plus pour être sauvé qu'une demi-heure de répit, — note ce détail, — les gens du roi l'arrêtèrent et le jetèrent dans une prison de Strasbourg. Sa fuite et son arrestation avaient fait quelque bruit à la cour. On lui fit dire qu'il fallait abjurer, et on lui envoya le père Dez, recteur des jésuites. Il refusa de l'entendre. Irrité par cette obstination, le ministre Louvois donna l'ordre de commencer son procès. On voulait un exemple capable d'intimider ceux qui auraient été tentés d'imiter la ferveur de ce huguenot. Le 9 mars 1686, Marolles fut condamné à « servir le roi à perpétuité comme forçat dans ses galères, » et ses biens furent confisqués. Le 14 mars, il fut transféré à la Conciergerie, et on vint le prévenir de nouveau, de la part de sa majesté, qu'il lui serait fait grâce s'il voulait se laisser catéchiser. — « Je trouve, répondit-il, ma religion bonne et préférable à toute autre. C'est, à mon avis, tenter et offenser Dieu que d'abandonner une religion que l'on aime, et je mourrai martyr de la mienne. » — Dans l'intervalle, le parlement de Paris avait confirmé la sentence des premiers juges, mais en même temps le président et le procureur-général s'étaient chargés de représenter à Louis XIV les circonstances de l'affaire et le mérite de l'homme; le roi fut inflexible, et répondit *qu'il ne voulait pas faire d'exceptions*.

Alors il n'y eut plus ni répit, ni pitié pour cet hérétique endurci. On lui mit les fers aux mains et au cou, et, le 20 juillet suivant, on le dirigea sur Marseille avec la chaîne des galériens. En arrivant, il était exténué et on fut obligé de le laisser à l'hôpital; mais dès qu'il fut rétabli, on le fit monter sur une galère et on l'y enchaîna jour et nuit. Les lettres qu'il put écrire de là à sa femme et à ses enfans sont à la fois navrantes et sublimes. Quelques-unes furent interceptées et montrées au roi, mais Louis XIV resta implacable. Il est même probable que la cour donna de nouveaux ordres pour que la peine de M. de Marolles fût aggravée; on voulait le pousser à bout et briser son orgueil. Il fut tiré des galères et jeté dans un des cachots de la citadelle; ce fut sa dernière épreuve. Après six années de tortures entre quatre murailles humides où ses

habits pourrissaient et tombaient en lambeaux, il mourut à cinquante-six ans, le 17 juin 1692.

Eh bien! voici ce que j'appelle la Némésis de l'histoire : — Un peu plus d'un siècle après la mort de Marolles, presque jour pour jour, l'arrière-petit-fils de ce roi, « *qui ne voulait pas faire d'exceptions,* » était reconnu par Drouet à Sainte-Menehould, dans la ville natale de Louis de Marolles, puis arrêté à Varennes par suite d'un retard d'une demi-heure, et ramené au milieu d'une foule ameutée et hurlante dans ce même Sainte-Menehould, qui fut pour lui la première étape vers l'échafaud de la place de la Révolution. On ne m'ôtera pas de l'esprit que Louis XVI, à Varennes, a payé la dette du grand roi.

— Oui, c'est étrange, a murmuré Tristan en tirant de larges bouffées de sa pipe, tandis que ses yeux rêveurs erraient sur la place de l'église. — Tout à coup, il s'est levé en agitant les bras et en donnant les signes d'une vive émotion.

— Calme-toi, ai-je repris, doucement flatté néanmoins de voir à quel point mon récit l'avait agité.

— Mon cher, s'est-il écrié d'une voix étranglée, c'est elle!

— Qui, elle? ai-je murmuré avec humeur.

— Elle!.. ma chanteuse... Franceline!

Sans même daigner ajouter un mot d'explication, il a enjambé la fenêtre et s'est élancé sur la place.

Le même jour, neuf heures du soir. — Au bout d'une demi-heure, Tristan est rentré à l'auberge, encore tout échauffé de sa course.

— Eh bien? lui ai-je demandé.

— Eh bien! mon cher, je l'ai manquée de deux minutes. Au moment où j'ai tourné l'angle de la rue, elle montait en voiture. Je suis resté stupide au milieu de la chaussée. J'aurais dû crier : « Franceline, c'est moi, c'est Tristan! » Une sotte peur m'a retenu, et pendant ce temps la voiture a filé sur la route de Clermont.

— Était-ce véritablement ta Franceline? En somme, tu ne l'as aperçue que de dos. Songe que depuis vingt ans elle a dû passablement changer de figure et de tournure. N'as-tu pas été trompé par une fausse ressemblance?

— Je me suis fait toutes ces objections pendant que je courais, et en même temps une voix intime me disait : c'est bien elle, c'est sa démarche et son air de tête. Elle avait jadis une façon leste et élégante à la fois de rassembler les plis de sa jupe en marchant; eh bien! elle a fait ce même geste familier avant de monter dans la voiture.

— Et tu n'as pas questionné les gens du bureau de la diligence?

— Si fait. J'ai demandé comment s'appelait cette voyageuse. On m'a d'abord toisé des pieds à la tête, puis on m'a murmuré un nom inconnu. Du reste ces gens ne savaient rien, sinon que la jeune dame était en visite chez des parens, du côté de Beaulieu. Un moment, j'ai été tenté de suivre la voiture à la course, mais c'eût été une folie, et d'ailleurs la route était trop mauvaise.

— Console-toi, nous fouillerons la forêt de Beaulieu, et peut-être y rencontreras-tu ta Franceline, errant au bord d'une clairière, comme la Rosalinde de Shakspeare dans la forêt des Ardennes...

Après avoir payé notre écot, nous avons repris le chemin de La Chalade. Tandis que nous escaladions, avec la pluie dans le dos, les gradins de la coulée qui mène à la Haute-Chevauchée, j'ai mis le Primitif et son frère au courant des préoccupations de Tristan, et je leur ai conté l'histoire de la chanson du *Jardinier*.

— La chanson du *Jardinier*, a dit Everard, attendez donc, ne commence-t-elle pas par ces vers?

Un jardinier de bonne mine
Était épris d'une beauté;
Pour une fois qu'il a manqué
A son devoir,
Il a laissé sa belle amie
Au désespoir.

— Oui, s'est écrié notre ami haletant, c'est bien cela... Après?

— Je n'ai jamais su que ce couplet. La vieille servante, qui me le chantait dans mon enfance, disait aussi une autre chanson qui m'est restée dans la mémoire, à cause de son tour original. — Et de sa voix éclatante il a entonné les couplets suivans :

L'avant-veille de mes noces,
Ah! grand Dieu, que la nuit dura!
Je croyais qu'il était jour,
Aussitôt je me leva.

Je mis la tête à la fenêtre;
C'était la lune qui était là.
Je croyais qu'il était jour,
Les onze heures n'y étaient pas.

— Belle lune, ô belle lune,
Que n'avances-tu d'un pas?
Si j'avais mon arbalète,
Je te jetterais à bas.

Il y a en effet dans ces vers toute l'impatience ingénue et passionnée d'un amoureux de vingt ans; mais écrire ces chansons sans

l'air, c'est revoir, un jour de pluie, un paysage qu'on a admiré par une matinée de soleil. — Nous nous sommes mis à disserter sur les chansons rustiques et à rechercher pourquoi, malgré leurs rimes indigentes, leurs allures heurtées et leurs couplets décousus, elles ont un charme si puissant.

— C'est, a dit le Primitif, le charme même de la vie rustique dans laquelle elles entrent comme élément. Remarquez qu'elles perdent presque toute leur saveur quand on les lit froidement dans un livre. Il faut les entendre chanter en plein air par une robuste voix de paysan. Alors elles s'harmonisent avec la lumière, le gazouillement des oiseaux, le claquement des fouets, l'odeur des blés et des foins; toutes ces choses de la nature sont l'accompagnement obligé d'une chanson rustique.

— C'est vrai, a repris Tristan, cela me rappelle une impression de printemps que j'ai eue à l'ombre d'un pommier en fleur où bourdonnaient des milliers d'abeilles. Non loin de moi, un jeune laboureur qui poussait sa charrue, chanta lentement ces cinq vers :

Rossignol sauvage,
Rossignolet des bois,
Apprends-moi ton langage,
Apprends-moi la manière
Dont on se fait aimer!

Pourquoi cette chanson m'émut-elle jusqu'aux larmes? Ce n'était pas le charme de la voix rude et sans art du laboureur; ce n'était pas non plus la poésie très primitive des paroles? Non, mais c'était tout : mon joli pommier, le doux soleil, tant d'alouettes dans l'air, tant de bourdonnemens d'abeilles, et la voix lointaine de ce paysan. J'étais en paradis. Cette glorieuse matinée, j'en ai couché l'impression dans l'herbier de mes souvenirs, et cette chanson du laboureur est comme le signet qui m'aide à en retrouver la place.

Tout en causant, nous descendions le sentier de La Chalade, — un ravin encaissé dans de hauts talus sablonneux qu'égaient çà et là une touffe de bruyères, une cépée de houx, un bouleau échevelé; — et nous continuions d'entremêler notre causerie de lambeaux de chansons. Dans ce couloir sonore, la voix puissante d'Everard semblait avoir doublé de volume. Tout à coup à notre complainte ont répondu comme un écho les notes traînantes d'une autre chanson rustique, rhythmée par des claquemens de fouet et des tintemens de *sonnailles*. Au-dessus du talus d'un chemin latéral, nous avons vu pointer les deux longues oreilles d'une bête de somme; un mulet, grelot au cou, a débouché dans le ravin, puis dix autres l'ont suivi, et toute cette procession a défilé devant nous, escortée par

deux conducteurs en blouse bleue. — Ce sont des *brioleurs,* nous a dit Tristan.

Dans ces bois escarpés, où les routes forestières sont rares et où les sentiers ressemblent presque tous à des escaliers, les charrois se font pour la plupart à dos de mulet. De là, l'industrie des *brioleurs* qui conduisent aux verreries le charbon, la fougère et le bois de chauffage. C'est un métier qui ne rapporte pas de gros bénéfices, mais qui n'exige pas non plus de grandes mises de fonds. Les conducteurs couchent à la belle étoile et les mulets trouvent dans le bois le vivre et le couvert. Ce sont de braves bêtes, ne bronchant jamais sous les charges les plus pesantes, et connaissant si bien les moindres sentes de la forêt que, souvent, on les laisse revenir seules de la verrerie à la *vente.* Le mulet, qui est le chef de la bande et dont le cou est orné d'une maîtresse clochette, prend la tête du convoi, et les autres suivent docilement à la file.

Nous avons fait comme eux, et, nous mettant à la queue leu leu, nous avons suivi les *brioleurs* jusqu'à l'entrée de La Chalade. Le village qui descend en désordre vers la vallée de la Biesme semblait noyé dans les masses forestières qui le pressent de toutes parts. Quelques rumeurs d'étable et quelques cris d'enfans montaient à peine jusqu'aux vergers où nous nous étions arrêtés. Un rayon de soleil perça les nuées et fit scintiller les toits mouillés.

— Si je commençais un bout d'étude! s'est écrié le Primitif, en déballant sa boîte à couleurs. — Puis, avisant une vieille femme qui menait sa vache le long d'une haie, il lui a demandé s'il n'y aurait pas moyen de se procurer une chaise dans le village.

Après quelques façons, la bonne femme a confié sa vache à un gamin, et elle est allée quérir la chaise désirée, mais en l'apportant, elle a jeté un coup d'œil inquiet sur la toile et la boîte à couleurs. — Ce n'est pas pour nous ramener les Prussiens, au moins, a-t-elle dit, que vous tirez les plans de notre village?

Toujours cette préoccupation du Prussien! Elle empêche positivement ces bonnes gens de manger et de dormir en paix.

Pendant que le Primitif *enlevait* rapidement son étude, nous sommes descendus jusqu'à l'église, qui date du XIVe siècle et qui dépendait jadis de l'abbaye de La Chalade. La grande nef a été détruite, il ne reste debout que l'abside, haute et solennelle encore, malgré ses parois verdies et ses vitraux brisés. Çà et là, contre les murs ruisselans d'humidité, se dressent des boiseries sculptées et d'énormes pierres tombales où sont gravés des chevaliers aux mains jointes et au casque baissé. Dans l'angle formé par l'église et les anciens bâtimens abbatiaux, est blotti le petit cimetière du village. Nous sommes restés jusqu'à la nuit dans ce coin verdoyant où les

larmes de la dernière pluie s'égouttaient doucement dans la feuillée des sureaux. Les fosses, couvertes de folles avoines et d'armoises, laissent à peine deviner leurs croix de bois noir; dans un angle, à l'écart, s'élèvent les pierres funéraires de quatre ou cinq gentilshommes verriers. Même après la mort, les *hâzis* ont voulu tenir les *sacrés-mâtins* à distance, et une balustrade de fer protége leurs tombes ornées de longues épitaphes...

16 septembre. — Ce matin, la pluie fouette les carreaux avec une persistance désespérante. Les contours de la forêt ont disparu dans la vapeur, et nous fumons silencieusement devant le feu de l'auberge. Dans la salle voisine, des verriers qui font le samedi, se chamaillent autour du billard. Le bruit sec des billes d'ivoire nous arrive, mêlé au bourdonnement des mouches contre la vitre et au clic-clac des sabots de notre hôte en train de préparer le déjeuner. De temps en temps, les portes s'ouvrent, une rafale humide nous vient de la rue, la cheminée fume et nous entendons le tintement grêle des *sonnailles* d'un convoi de mulets trottant sur la route détrempée. C'est navrant.

— A propos, dit Everard, savez-vous qu'il y a eu ici une faïencerie célèbre?.. Toutes ces fameuses faïences *révolutionnaires* sortent de la fabrique des Islettes.

— Bah! répond le Primitif en bâillant, depuis qu'on s'est engoué de la faïence et qu'il n'est si petit bourgeois qui ne pende à son mur deux ou trois plats ébréchés, toutes ces poteries me laissent indifférent. Tes assiettes *révolutionnaires* ont surtout le don de m'agacer avec leurs canons lilas, leurs coqs et leurs vilains bonshommes couleur chocolat qui crient : *Vive la nation!*

Notre hôte s'est senti froissé dans son orgueil local. — Les Islettes ne fabriquaient pas que ces assiettes-là, a-t-il répliqué; si ces messieurs veulent pousser jusqu'à la maison du charron, ils verront dans sa cuisine tout un dressoir garni de belles pièces, comme on n'en fait plus nulle part. Des savans sont venus de Verdun et de Paris pour les regarder, et ils ont offert des mille francs au charron s'il voulait les vendre, mais le vieux y tient comme à ses yeux et ne veut s'en défaire ni pour prix ni pour somme.

— Au fait, la pluie menace de durer; si nous allions voir les assiettes?

On nous a conduits après déjeuner chez le charron. Dans une cuisine proprette, devant un clair feu de ramilles, un bon vieux et une bonne vieille étaient assis de chaque côté de la cheminée. La femme avait le casaquin et le bonnet ruché des paysannes meusiennes, le mari portait un gilet de laine brune, et son bonnet de co-

ton bleu encadrait une petite figure ridée et futée où pétillaient deux yeux encore très vifs. La flamme de l'âtre éclairait ces deux visages antiques, en même temps qu'elle jetait des touches lumineuses sur les marmites de cuivre alignées par rangs de taille et sur le précieux dressoir où les faïences étaient disposées avec amour.

— Bonjour, père Baptiste, dit notre hôte, voici deux messieurs qui désireraient voir vos plats.

— Faites, messieurs, a répondu le bonhomme en se soulevant à demi de dessus sa chaise, regardez à votre loisir... On irait loin maintenant avant de retrouver les pareils!

La collection du charron était en effet fort curieuse. On ne connaît guère la faïence des Islettes que par quelques échantillons communs; mais toutes les vaisselles du dressoir étaient des pièces de choix, fabriquées sous le premier empire, à l'époque où la faïencerie de Bernard, du Bois des Pences, était en pleine prospérité. Presque toutes les peintures de ces plats représentent des scènes rustiques, familières et parfois légèrement égrillardes : — un paysan occupé à scier du bois, un grenadier pressant la taille d'une baigneuse court-vêtue, des fruits et des fleurs du pays s'échappant d'une corne d'abondance. — Le dessin en est assez pur, les tons un peu pâles, mais très harmonieux. Au point de vue de la décoration, on peut classer ces faïences en deux catégories distinctes, correspondant à deux systèmes de coloration qu'on appelle dans le pays le *bleu* et le *réverbère*. Le *bleu* s'employait surtout pour les dessins d'ornement et de fantaisie; le *réverbère*, où les tons rouges dominent, était spécial aux faïences à personnages. L'une de ces dernières nous a paru particulièrement curieuse; elle représente deux personnages antiques à la tunique flottante, se livrant à une pyrrhique grotesque qui rappelle étonnamment les contorsions de Calchas dans la *Belle-Hélène*. A côté, je remarquai un plat à barbe au fond duquel était peint un jeune paysan à la figure rasée et à la chemise entr'ouverte.

— Ceci, c'est mon portrait, fit le bonhomme en souriant; il n'est plus guère ressemblant tout de même, ayant été peint la semaine d'avant mon mariage. Ce jour-là, le décorateur de Bernard me dit : Baptiste, il faut que je tire votre ressemblance sur un de mes plats. — Avec plaisir, repartis-je, — et le propre jour de mes noces, au moment où on partait pour la messe, il m'a apporté le plat que voici... Tu t'en souviens, Lélette?

— Oui bien, ma fi! reprit la petite vieille, même qu'il pleuvait tout comme aujourd'hui, et que je me faisais un *mauvais sang* à l'idée que je ne serais jamais prête, parce que vous n'en finissiez pas de virer autour de mes cotillons.

— C'est que sous vos cotillons, notre Lélette, il y avait un *mout* joli brin de fille, et ça me faisait venir l'eau à la bouche de penser que vous alliez devenir notre femme.

— Ah! il y a beau de temps de cela! dit la bonne femme en croisant ses mains sur son giron, et vous ne seriez mie si impatient à cette heure, Baptiste!

— A cette heure comme alors, répliqua-t-il avec un joyeux sourire qui plissa toutes les petites rides de sa figure.

La bonne dame se mit à rire à son tour en fourrageant dans les poches de son *devantier* (tablier). Et j'admirais cette brave femme qui aidait cet homme à vieillir gaîment, et ce brave homme qui, en échange, allongeait doucement la vie de sa femme. Je savais gré à toutes les jolies faïences du dressoir de leur rappeler les événemens de leur jeunesse passée. Je comprenais maintenant que le vieux couple refusât de les vendre. Chacune de ces assiettes avait vu le jeune charron, pimpant et amoureux, faire la cour à sa ménagère, alors dans toute la fraîche beauté de ses vingt ans. Leurs images naïves avaient réjoui les deux époux pendant le long chemin qu'ils avaient fait côte à côte à travers la vie. Je formais tout bas le vœu qu'ils s'en allassent le même jour, comme Philémon et Baucis, unis dans la tombe comme ils l'avaient été sur la terre, et je me disais: c'est pourtant une bonne chose qu'une bonne femme!

Je fus tiré de mes réflexions par une exclamation de Tristan, qui tenait dans ses mains un grand plat ovale. Sur ce plat était peint un jardinier en galant déshabillé rose, occupé à bêcher un vert jardinet, tandis qu'un petit amour nu lui décochait une flèche; au bas, il y avait deux portées de musique avec ces vers :

Ah! si l'amour prenait racine,
J'en planterais dans mon jardin.
J'en planterais si long, si large
Aux quatre coins,
Que j'en donnerais à toutes les filles
Qui n'en ont point.

— Mais c'est un des couplets de ma chanson! s'écriait Tristan en dévorant des yeux la faïence.

— La chanson du *Jardinier*, a repris le bonhomme, je la connais, on la chantait dans mon jeune temps.

— Vous la savez encore?

— Oh! nenni, il y a trop longtemps de ça, et je l'ai oubliée; mais il y a une petite nièce de ma femme qui la sait tout au long et qui la chante bien gentiment.

— Et votre petite-nièce demeure aux Islettes, n'est-ce pas?

— Non, monsieur; elle s'est mariée en Champagne, mais son

oncle est garde forestier dans la forêt de Beaulieu, et elle vient de temps en temps faire un tour dans le pays... Ah! elle a une bien jolie voix, la Franceline, n'est-ce pas, Lélette?

— Franceline! — Tristan a failli laisser tomber la précieuse faïence, tant il était ému, et j'ai été obligé de la lui enlever des mains.

17 septembre. — Nous avions résolu de ne pas manquer le pèlerinage qui aura lieu lundi, en pleine forêt de Beaulieu, à l'ermitage de Saint-Rouin, et nous nous sommes décidés à aller coucher à Futeau pour être tout portés le lendemain. Cette portion de l'Argonne est plus intéressante encore que celle qui descend vers La Chalade. Les prés y sont plus accidentés et plus verts; les lisières qui les bordent, plus riches en beaux arbres de toute essence. A mesure qu'on avance, le regard se repose sur des hameaux blottis aux marges de la forêt. Ici, les Senades avec leur vieille verrerie; là, la Contrôlerie avec ses chaumières basses et lézardées. Entre ces deux hameaux, la vallée a l'aspect à la fois intime et solennel d'un parc centenaire : les pelouses mamelonnées, coupées par des bouquets de frênes, descendent mollement vers la Biesme, dont la rive opposée est ombragée par de magnifiques arbres de lisières : chênes, hêtres et charmes, étendant royalement vers la prairie leurs ramures majestueuses. Entre leurs fûts grisâtres on aperçoit le pelage fauve des troupeaux de vaches qui paissent sous bois, et sur les talus de la rivière s'épanouit une riche végétation de fleurs automnales.

Le temps s'était remis au beau; l'air était tiède, le soleil se montrait par intervalles et nous envoyait des flambées de rayons; la terre détrempée par la pluie fleurait bon, comme sent bon le pain chaud sortant du four. Tristan, chez qui les faïences du charron avaient ravivé le désir de retrouver sa chanson et de revoir Franceline, était mélancolique et nerveux, avec des intermittences de fièvre. Comme toujours en pareil cas, son effervescence se traduisait en effusions et en dithyrambes. A la vue des fleurs d'automne qui foisonnaient sur les talus, il est devenu tout à fait lyrique et s'est mis à apostropher les buissons : — Vous êtes heureuses, vous, les fleurs! s'est-il écrié en caressant de ses longs bras les tiges épanouies, qu'avez-vous à craindre? L'humidité d'une ondée ou le pied des troupeaux qui passent?.. Le lendemain vous repoussez de plus belle. Jamais vous n'avez inspiré un sentiment de haine ou de douleur. Qui vous regarde sourit, et qui vous respire est charmé. Vous vous perpétuez d'année en année par vos graines; mais nous?.. nos plus doux soleils sont inquiets et nos jours les plus purs ont des nuages menaçans. Si loin que nous voyions, nous sommes tristes de

ne pouvoir pousser notre regard au-delà. Vous restez où vous êtes nées; nous, nous voyageons comme des malades condamnés qui nulle part ne retrouveront leur santé perdue. Fleurs immobiles et muettes, étranges et charmantes formes, joie de la vue et de l'odorat, je vous envie!

— *Amen!* a répondu le Primitif; seulement, mon bon Tristan, votre homélie est venue trop tôt. Il fallait la réserver pour demain, quand la procession des pèlerins s'agenouillera devant l'ermitage. En y ajoutant deux ou trois phrases en l'honneur de saint Rouin, je vous assure que vous produiriez un bel effet sur l'auditoire.

— Saint Rouin! a grommelé Tristan, vexé, savez-vous seulement, profane que vous êtes, ce que c'était que saint Rouin?

— Je l'ignore absolument.

— C'était l'apôtre de l'Argonne, ni plus ni moins, et le fondateur de l'abbaye de Beaulieu.

Là-dessus Tristan s'est longuement étendu sur l'histoire de son saint, dont voici en substance les traits les plus originaux : — Rouin ou Rodinge était un moine irlandais du VIIe siècle. Poussé par le désir d'évangéliser, et suivant l'exemple des moines de son pays, qui, « pareils, dit saint Bernard, à des essaims d'abeilles, inondaient toutes les contrées de l'Europe, » il passa le détroit avec son disciple Étienne et, traversant les Ardennes, vint à Verdun près de son maître en théologie, l'évêque Paul. Pris de l'amour de la retraite, il visita les profondes vallées de l'Argonne, qui lui rappelèrent la solitude de sa verte Érin, et résolut de répandre la semence de vérité parmi les populations sauvages qui s'y étaient abritées. Beaulieu, avec son promontoire planté de chênes qui regardent au loin les plaines du Barrois, lui sembla un emplacement à souhait pour un monastère. Il pensa sans doute que toute terre vierge appartient à Dieu, et sans plus s'inquiéter de la question de propriété, ses disciples et lui se mirent à l'œuvre, défrichèrent un coin de forêt, y bâtirent des cabanes et y plantèrent la croix; mais cette façon d'agir ne fit pas l'affaire d'un certain seigneur Austrésius, qui était propriétaire du territoire de Beaulieu; la nouvelle de cette usurpation le mit violemment en colère, il somma les intrus de déguerpir, et, exaspéré par la résistance passive des moines, il leur envoya des gens d'armes qui les expulsèrent de la forêt à coups de fouet. Rouin, meurtri et marri, « tourna, dit son historien, son affliction vers le ciel et vers Rome, et s'en alla visiter les tombeaux des apôtres Pierre et Paul (1). » Alors la dextre de Dieu s'appesantit sur Austrésius; ses troupeaux furent décimés par la peste, ses enfans moururent dans ses bras, lui-même tomba dangereusement malade,

(1) *Vie de saint Rouin*, par l'abbé Didiot, Verdun 1872.

et ses serviteurs épouvantés l'abandonnèrent. Il reconnut la main qui le frappait, se repentit, fit pénitence, et ce fut dans ces dispositions que le surprit le retour de Rodinge.

Celui-ci revenait de Rome réconforté et armé du don des miracles. Il n'avait qu'à planter son bâton en terre pour en faire jaillir des sources, et qu'à imposer sa main sur les malades pour les guérir. Austrésius le supplia de venir à son aide; Rodinge accourut, fit sur le moribond le signe de la croix, et lui rendit force et santé. Austrésius ne fut point ingrat; il donna au moine cette terre de Beaulieu, dont il l'avait jadis si brutalement expulsé. « Le temps de semer dans la tristesse et les larmes était passé; celui de moissonner dans la joie était venu. » Bientôt le monastère dressa au sommet du plateau sa riche église et ses cloîtres en arcades, sous l'invocation de saint Maurice.

Mais il n'est point de parfait sanctuaire sans une authentique et vénérable relique. Saint Rouin résolut de s'en procurer une qui fût précieuse entre toutes et assurât à son abbaye une féconde source de miracles. Il y avait aux pieds des Alpes du Valais un célèbre monastère, celui d'Agaune, où l'on conservait les ossemens du fondateur de la légion thébéenne, saint Maurice. Au retour d'un second voyage à Rome, saint Rouin s'y arrêta. « Brûlant, dit son historien, du désir de posséder une des reliques du saint, il s'adresse secrètement au prévôt de l'abbaye, le touche par son éloquence et lui promet en retour de riches offrandes. » Ce prévôt, ou plutôt l'un des gardiens de l'église, céda à ces argumens *irrésistibles*. « La nuit suivante, poursuit le panégyriste (1), car ils redoutaient l'un et l'autre la douleur et l'opposition des moines d'Agaune, ils vont au tombeau du martyr. L'abbé de Beaulieu y dépose ses présens et reçoit l'os de l'avant-bras de saint Maurice... Et avant que les regrets et les plaintes des religieux aient pu les entraver, nos pèlerins se hâtent de quitter le Valais. »

— Ho! ho! s'est écrié l'incrédule Everard, savez-vous bien qu'aujourd'hui votre saint serait condamné aux travaux forcés pour vol sacrilége, commis nuitamment à l'aide d'effraction?

— C'était une fraude pieuse, a répondu sèchement notre ami; elle était justifiée par la sainteté du but, et les bollandistes l'excusent en alléguant l'usage fréquent et la bonne foi de ces sortes de marchés (2). D'ailleurs, *omnia sancta sanctis*, et ce qui prouve que

(1) *Vie de saint Rouin*, par l'abbé Didiot. — Manuscrit du bienheureux Richard. — *Vita sancti Roding*. « Auri pondus numerum excedens repromittit... os brachii a cubito quidquid usquam est gemmarum vel auri pretiosius recipit; moxque imperat suis fugam accelerare » (p. 535).

(2) « Hujusmodi sacrarum reliquiarum emptiones, ab antiquis frequenter factæ, bona eorum fide excusandæ sunt. » (*Acta Sanctorum*, t. XLIV, p. 517.)

ce larcin ne fut pas mal vu d'en haut, c'est que l'abbé revint sain et sauf à Beaulieu, au milieu des acclamations des fidèles émerveillés. Le nouveau monastère était fondé sur des bases solides, et sa prospérité s'accrut promptement. Du vivant même de saint Rouin, l'abbaye possédait déjà sept cent soixante-dix *manses* ou petites métairies. — Lorsqu'il vit son œuvre accomplie, l'ancien ermite se prit à regretter le premier calme de son désert. Il résigna son autorité dans les mains de son disciple Étienne, et se retira dans un vallon de la forêt, qui a porté depuis son nom. On l'appelait alors Bonneval, la *bonne vallée*. L'eau des sources et les fruits sauvages suffisaient à sa subsistance. « Parfois, dit son vieux panégyriste Richard, il revenait secrètement pendant la nuit à sa chère abbaye; il la visitait doucement pour corriger les négligences qu'il pouvait y remarquer, et quand le chant du coq ou l'étoile du matin l'avertissait de l'approche de l'aurore, il s'éloignait inaperçu dans les gorges de la forêt. » C'est là qu'il mourut, à quatre-vingt-six ans, le 17 septembre 680, et c'est là qu'une chapelle s'élève aujourd'hui, près d'une source miraculeuse, qui est visitée à chaque anniversaire par de nombreux pèlerins.

Tristan s'arrête pour reprendre haleine. Everard, qui est sceptique jusqu'aux moelles, en profite pour entamer un réquisitoire contre les superstitions locales et contre ce culte des sources qui revient à la mode.

— Superstitions tant que vous voudrez, riposte Tristan; mais il y a oreilles et oreilles, et il faut de la musique pour toutes les oreilles. Je place la superstition au même rang que la musique grossière, aux sons de laquelle les nègres dansent et s'exaltent. C'est de la pâte sucrée, enveloppée d'un gros papier d'or et d'azur, mais c'est la dragée des pauvres gens. Mettez de la lumière et de l'air partout, je ne m'y oppose pas; mais, pour Dieu, ne faites le déménagement de la vieille chambre familière et sympathique que lorsque les meubles nouveaux seront tout prêts et rangés devant la porte. Or je cherche votre mobilier neuf partout; je ne le vois nulle part, et, ma foi, je préfère encore mes vieilleries à votre chambre froide et nue...

Sur ces entrefaites, nous sommes arrivés à Futeau. C'est un des plus pauvres, mais c'est aussi un des plus pittoresques villages de la Meuse. Les maisons de bois, perchées sur de hauts talus, à peine éclairées par d'étroites fenêtres, ont un aspect vermoulu et misérable, mais pas une n'a la physionomie banale. La plupart font mine de vouloir s'effondrer et prennent des poses abandonnées ou tragiques. De grandes filles maigres, à l'œil farouche et aux cheveux ébouriffés, se dressent, curieuses, sur le pas des portes, et des grappes d'enfans demi-nus s'égrènent le long des escaliers de

bois qui descendent sur la chaussée. Toute la population de Futeau vit de la forêt, et rien que de la forêt. Les hommes sont bûcherons, brioleurs, scieurs de long ou *brintiers* (c'est le nom qu'on donne aux fabricans de manches de fouet, faits avec des brins de houx, de néflier sauvage et d'aubépine). Les femmes vont en hiver ramasser le bois mort, les épines, les genêts, la fougère; elles les brûlent et en vendent la cendre aux ménagères des petites villes voisines. En été, dans la saison des fraises et des framboises, elles forment toutes une association : dix ou douze, des plus adroites et des plus accortes, se transportent pour six semaines à Châlons-sur-Marne; les autres vont cueillir les fraises dans la forêt, et chaque soir une voiture conduit à la ville la récolte du jour pour y être vendue au profit de l'association.

Toutes ces petites industries ne constituent pas précisément une fortune; aussi, pendant les hivers rudes, un tiers de la population va mendier aux environs. Lors de la disette de 1847, une bonne moitié du conseil municipal était inscrite sur la liste des indigens. Avant 1849, il n'y avait à Futeau ni église ni maison d'école. Aujourd'hui, grâce aux allocations du département et au zèle du curé, il y a au centre du village une école bien aménagée et une élégante petite église. A deux pas de l'église, dont il est séparé par un jardinet, s'élève le presbytère, si propret, si avenant et si bien enfoui dans la verdure qu'on porte envie au curé qui l'habite.

Comme nous entrions dans Futeau, un garçon qui débouchait des prés, la faux sur l'épaule, nous a rejoints, et nous avons lié connaissance. Quand nous sommes arrivés en face de l'église, Tristan, à la vue du coquet presbytère, n'a pu retenir son enthousiasme. — Voilà où je voudrais vivre! s'est-il écrié; je serais le curé de ce village, j'y coulerais doucement de longues années. — Puis, se tournant d'un air aimable vers notre jeune faucheur : — Et quand vous prendriez femme, je vous confesserais, je vous marierais...

— Oh! a répliqué le camarade en changeant sa faux d'épaule, vous me marieriez, c'est possible; mais, pour ce qui est de me confesser, nenni da!

La réplique de ce faucheur a coupé sur pied les effusions lyriques de notre ami; il a fait la moue et s'est renfermé dans un silence boudeur.

— Eh! eh! ami Tristan, a murmuré Everard en gravissant l'escalier de l'auberge, voilà un gaillard qui aurait bon besoin d'être évangélisé par saint Rouin!..

18 septembre. — Éperonnés par Tristan, qui craignait de manquer l'arrivée des pèlerins, nous étions sur pied à l'*Angelus*. Le jour commençait à poindre et les bois de Bellefontaine étaient sur-

montés de cette aimable couleur aurore qui fait plaisir à voir, comme les premières rougeurs sur les joues d'une fille de quinze ans. Nous avons quitté le village, emportant dans nos sacs de quoi déjeuner, et nous étonnant de voir la route encore déserte. Nul n'est prophète en son pays; aux Islettes, on nous avait semblé tiède à l'égard de saint Rouin; à Futeau, la population est positivement indifférente. A l'endroit où s'embranche le chemin de Bellefontaine, nous avons vu passer deux ou trois paysannes et autant d'enfans. Peu après, une voiture de maître nous a frôlés au passage : sur les coussins, en face de deux dames ensommeillées, se dandinait un abbé pimpant et satisfait, ayant à ses côtés un jeune garçon dont il est sans doute le précepteur. Un peu plus loin, nous avons rencontré un char à bancs plein de bottes de paille et de bourgeoises endimanchées, et c'est tout.

— Il me semble que la forêt ne donne pas, remarque Everard, est-ce que ce pèlerinage serait un *four?*

— La plaine est plus fervente, répond Tristan; vous verrez tout à l'heure les gens de Brizeaux, de Passavant et de Waly arriver en procession.

Si le défilé des pèlerins manque de couleur, en revanche, la route qui conduit au pèlerinage tient toutes ses promesses. Les tranchées latérales nous découvrent de jolis dessous de bois : — ravins fuyans, mares ombreuses, clairières ensoleillées où des écureils gambadent d'arbre en arbre. A un détour, les massifs s'écartent et la surface unie et bleue d'un étang apparaît dans la profondeur du bois, avec son encadrement de joncs, de bouleaux et de sorbiers. Une hutte de chasseur aux canards effondre sur le bord son toit de chaume en ruine, un bateau est à demi enfoncé dans la vase; de temps en temps un bouillonnement monte entre les joncs, une poule d'eau émerge à la surface, tourne à droite et à gauche son cou fin et sa tête inquiète, puis replonge au fond de l'étang. — Pendant que nous sommes en contemplation devant cette nappe d'eau solitaire, une cloche au son grêle résonne dans l'air matinal. — C'est la messe des pèlerins, s'écrie Tristan, nous arriverons en retard!

En effet, en débouchant dans la prairie plantée de pommiers où se trouve l'ermitage, nous avons entendu bourdonner les voix des chantres. La chapelle s'élève au bout du pré, presque à la lisière du bois; c'est une bâtisse modeste, surmontée d'un clocheton en auvent où se balance la cloche, et flanquée d'une maisonnette qui sert de sacristie. En avant, un réservoir bordé d'une margelle de pierre reçoit les eaux de la source miraculeuse et sert de piscine à l'usage des fidèles. — Dans l'allée qui conduit à la chapelle, des voitures de toute forme et de toute provenance : coupés de maître, cabriolets de louage, charrettes de paysan font comme un rempart

autour de l'autel de feuillage où l'on célèbre la grand'messe en plein air. On en est déjà au *Kyrie* quand nous pénétrons dans l'enceinte réservée aux pèlerins. Notre apparition ne laisse pas de donner de notables distractions à l'assistance. Nos sacs de touristes, la boîte à couleurs et surtout le costume excentrique de Tristan causent une surprise mêlée d'inquiétude.

Nous demeurons impassibles et, mettant chapeau bas, nous nous accoudons à la balustrade de la piscine. Il y a tout au plus deux cents personnes autour de l'autel. Le gros de l'assemblée se compose de femmes et d'enfans; une vingtaine de prêtres et de séminaristes en vacances sont agenouillés çà et là, et leurs soutanes jettent des notes noires au milieu des robes voyantes des femmes. Quelques privilégiés ont des siéges réservés et écoutent dévotement la messe, assis à l'aise dans des fauteuils; mais la majeure partie des assistans s'installe comme elle peut sur l'herbe des pelouses ou sur les bancs de la piscine. La matinée est fraîche, et une dévote a apporté une chaufferette sur laquelle ses pieds sont pieusement posés; deux dames plus frileuses encore sont restées dans leur voiture et lisent leur paroissien en se serrant l'une contre l'autre sur les coussins. Le jeune abbé, frisé et content de lui, que nous avons remarqué sur la route, se tient près du marche-pied avec son élève. C'est un beau brin d'abbé, brun, bien découplé, au menton rasé de frais et bleuâtre, aux façons précieuses et apprêtées; ses gros yeux noirs semblent pleins d'admiration pour sa propre personne, et ses lèvres rouges ont l'air de se murmurer à elles-mêmes des complimens. Il se penche respectueusement du côté des deux dames et nous signale à leur attention avec un petit rire sec.

Cependant on a lu l'Évangile, et un certain remue-ménage annonce qu'il va se passer quelque chose d'important. En effet, deux prêtres escortent jusqu'à l'estrade de l'autel un évêque à cheveux gris, à la tête bienveillante et fine, qui bénit l'assemblée et commence en style fleuri le panégyrique de saint Rouin. Le soleil, qui s'est élevé au-dessus des arbres, se met de la fête et darde ses rayons obliques sur l'autel. L'eau du réservoir chatoie, les chandeliers d'argent jettent des éclairs, les chappes des chantres, les calottes rouges des enfans de chœur, les toilettes bariolées des dévotes s'épanouissent dans la verdure comme des fleurs dans un pré, et le prélat lui-même, avec sa robe et son camail de cérémonie, ressemble à un magnifique iris violet. Ce charmant tapage de lumière et de couleurs fait la joie du Primitif, mais non point celle de monseigneur. Ce traître de soleil qui lui vient droit dans les yeux gêne fort son éloquence. En vain il se sert de son bonnet

comme d'un écran, les rayons empourprent sa figure, l'obligent à cligner les paupières et dérangent toute la belle ordonnance de son sermon. De plus, un bruit de vaisselle et de couverts partant de la maisonnette où des paysannes préparent le déjeuner des officians, distrait l'auditoire et déconcerte l'orateur. Aussi le prélat galope à bride abattue vers sa péroraison, et le panégyrique tourne court.

Le sermon fini, on entonne le *Credo*, et nous allons déjeuner dans un coin. A notre retour, nous trouvons la grand'messe terminée et les pèlerins éparpillés dans la prairie. — Voici le moment de commencer mon étude, dit le Primitif. — Il s'installe sous un pommier et ouvre sa boîte. Everard, Tristan et moi, nous nous promenons à travers les groupes. La plupart des pèlerins mangent sur l'herbe, deux ou trois femmes emplissent des bouteilles à la source; sous un haut couvert de hêtres, des buveurs sont attablés, et à travers la feuillée le soleil fait pleuvoir des gouttelettes de lumière sur les blouses bleues et sur les figures hâlées. Tout ce monde nous dévisage avec des mines ébahies et méfiantes. On se donne des coups de coude à notre approche, et derrière nous il me semble entendre murmurer le mot : « Prussiens! » A l'ombre de son pommier, le Primitif est entouré de gamins et de paysans qui le regardent silencieusement préparer sa palette. Notre ami a esquissé l'ermitage et les bois sur un panneau où subsistent encore les vieux fonds d'une ébauche inachevée, il y pose rapidement de larges touches de couleur, de sorte que, pour le quart d'heure, le panneau ne présente aux yeux peu exercés qu'un mélange confus de tons gris et verts. En ce moment, une ombre noire se projette à côté de moi, je me retourne et j'aperçois l'abbé frisé et content de lui, qui examine d'un air ironique l'étude du Primitif, et qui brusquement, sans même nous saluer, engage ainsi la conversation :

— Alors vous vous supposez en ballon pour peindre ce paysage?

Cette façon étrange d'entrer en matière nous ébaubit et nous humilie; pourtant le Primitif, qui croit avoir affaire à un homme intelligent, prend la peine de lui expliquer ce que c'est qu'une ébauche. — Je ne fais qu'indiquer les valeurs, ajoute-t-il, revenez dans quelques instans et vous y verrez plus clair.

L'abbé jette un coup d'œil circulaire et imposant sur notre entourage campagnard, et réplique d'un ton bref : — Si je fais cette observation, c'est que je crois m'y connaître.

— Il y a des grâces d'état, murmure Tristan entre deux bouffées de pipe.

L'abbé, piqué, foudroie le mauvais plaisant de ses gros yeux noirs, et reprend : — Je fais moi-même de la peinture de paysage.

— Ah! vous peignez le paysage, riposte le Primitif en poursuivant son ébauche, habitez-vous l'Argonne, monsieur l'abbé?

— Pourquoi, monsieur?

— Parce que je vous en aurais fait mon compliment; pour un paysagiste, c'est une bonne fortune de vivre dans ce pays-ci.

L'abbé, dédaigneux et tranchant. — Non, je suis Parisien et j'ai eu pour maître un paysagiste qui est professeur à l'École des Beaux-Arts.

Le Primitif. — Vraiment?.. Vous m'étonnez; l'enseignement de l'école ne comprend pas le paysage.

L'abbé, d'un ton plein de sarcasme. — En êtes-vous bien sûr?

Le Primitif. — Très sûr, attendu que je sors moi-même de l'École...

Ici un silence; l'abbé comprend qu'il s'est trop aventuré, il rougit, pince les lèvres, fait signe à son élève et se décide à battre en retraite, mais avant de s'éloigner, il nous laisse un : — Au revoir, messieurs! — plein de menaces.

— Eh! il ne manque pas d'aplomb, l'abbé! dit Everard, gageons qu'il était venu pour nous faire subir un interrogatoire et nous confondre?

— Il en est pour ses frais, mais il va publier partout que nous sommes d'affreux bohèmes.

Pendant ce temps, on chante vêpres, puis la procession, bannières en tête, se déroule comme un long ruban à travers les feuillées. Le plain-chant des prêtres se mêle aux cantiques que les pèlerins entonnent en l'honneur de saint Rouin; la cloche tinte doucement, un grand silence se fait, et dans l'air sonore monte la voix claire et lente de l'évêque qui bénit la foule agenouillée.

La cérémonie est terminée, les pèlerins se dispersent, et une bonne part d'entre eux vient s'attrouper curieusement autour de notre pommier. Plus de cinquante paires d'yeux nous dévisagent. Les propos qu'on échange n'ont rien de flatteur pour nous, et il est évident que les spectateurs sont mal disposés. Le Primitif continue à peindre sans s'émouvoir. A chaque minute, le cercle s'épaissit, et les voix élèvent leur diapason. En bons campagnards prudens, les beaux parleurs de la bande se sont d'abord murmuré leurs réflexions à l'oreille, puis, voyant que nous n'en prenions point souci et que le Primitif poursuivait imperturbablement son travail, deux ou trois se sont enhardis et ont formulé à haute voix leur opinion.

— Sais-tu ce qu'ils font là, toi, Faraud?

— Tu le vois bien, *nomme*, ils tirent le plan de la forêt.

— Est-ce qu'ils n'étaient point l'autre soir à La Chalade?

— Oui; ah! ils sont malins, allez, ils prennent les plans de tout!

— Ils font tout comme ce Mac-Farlane, qui était à Verdun et qu'on a chassé de la ville parce qu'il photographiait les forts.

A ces mots, Tristan, violemment agacé, quitte sa pipe et s'adressant au dernier interlocuteur : — Est-ce que c'est une allusion?

— Peut-être bien.

— Alors vous nous prenez pour des espions prussiens?

— Dam, ça en a l'air.

— Tas d'imbéciles! s'écrie Everard en serrant les poings, c'est ridicule, nous sommes Meusiens tous quatre!

— Voyons, dis-je à mon tour, impatienté, si vous croyez que nous sommes des Prussiens, il ne s'agit pas de biaiser comme vous le faites depuis un quart-d'heure... Conduisez-nous devant une autorité quelconque et demandez-nous nos papiers.

Un brigadier-forestier sort du cercle. — Vous avez raison, répond-il, et puisqu'il en est ainsi... Il se redresse, prend un air grave et rajuste son képi : — Au nom de la loi, messieurs, je vous somme de m'exhiber vos papiers?

— A la bonne heure! — Nous fouillons nos poches, et chacun de nous remet au garde les pièces qui peuvent établir notre identité : des cartes de visite, des lettres et un permis de chasse. Le forestier met ses lunettes et examine tout cela longuement, tandis que les curieux se penchent pour lire par-dessus son épaule.

— Le permis est expiré depuis deux jours, remarque un maître d'école pointilleux et rébarbatif.

— Et puis, ajoute un autre, des cartes de visite, ce n'est pas des papiers.

Le brigadier est perplexe, la foule est décidément hostile, et d'instant en instant la situation devient plus critique.

— D'ailleurs, qu'est-ce qui prouve qu'ils n'ont pas fabriqué leurs cartes de visite exprès?.. Les Prussiens en font bien d'autres.

Je m'emporte, Everard bondit et menace, Tristan se démène et commence un sermon en trois points pour prouver aux paysans que, pendant deux ans d'occupation, les Prussiens ont eu tout le temps de prendre les plans des défilés de l'Argonne. Seul, le Primitif garde un peu de sang-froid et continue de jeter rageusement de petites touches de couleur sur son panneau. Tous les yeux sont agressifs, toutes les voix accusatrices éclatent à l'unisson et couvrent le plaidoyer du pauvre Tristan; on se croirait au *finale* d'un quatrième acte d'opéra, quand tout à coup une claire et douce voix de femme s'écrie : — Mais je le connais! il n'est pas Prussien du tout, sa famille est de B..., c'est M. Tristan!

Notre ami se retourne, pâlit, rougit et s'exclame à son tour : — Franceline!

C'est comme un coup de théâtre. Le nez du brigadier s'allonge, le maître d'école pointilleux s'esquive, les regards s'adoucissent et les rumeurs s'apaisent. —Tristan s'est hâté de renouer connaissance avec sa Franceline si merveilleusement retrouvée. Il ne nous avait pas trop vanté le charme de sa personne, et, bien que depuis longtemps sa trentaine soit sonnée, elle est restée jolie : grande, svelte, les cheveux bruns lissés en petits bandeaux, elle a de longs yeux noirs, un teint blanc, et les deux fossettes décrites par Tristan se marquent encore sur ses joues au moindre sourire des lèvres.

Elle accueille les remercîmens expansifs de son ami d'enfance avec une réserve embarrassée, et alors je remarque auprès d'elle un homme déjà mûr, ayant la tenue correcte d'un ancien militaire et qui me fait penser à l'honnête et méthodique Albert, ce mari de la Charlotte de Goethe. C'est en effet le mari de Franceline, et sa présence jette naturellement un froid sur cette réunion de deux amoureux qui ne se sont pas vus depuis vingt ans. La raideur cérémonieuse de l'époux intimide Tristan, qui n'ose plus rappeler le temps passé. Franceline elle-même semble mal à l'aise; mais sa physionomie laisse deviner son émotion contenue, et ses yeux noirs racontent mélancoliquement ce que ses lèvres sont forcées de taire. Pourtant, lorsque son mari lui fait remarquer qu'il est tard, elle tend affectueusement la main à Tristan. — Nous sommes, dit-elle, en visite chez notre oncle, à la maison forestière des étangs de Buisine; si vos promenades vous mènent de ce côté, n'oubliez pas de venir nous voir. — Et elle part. Tristan, adossé au tronc du pommier, la regarde fuir sur la route, appuyée au bras de son maître et seigneur...

Je me rapproche alors de notre brigadier et je lui fais un bout de morale sur l'inconvénient de prendre des moulins à vent pour des géans et des promeneurs inoffensifs pour des Prussiens. — Que voulez-vous? répond le brave homme un peu décontenancé, il ne faut pas vous offenser... Tous les gens vous accusaient de parler allemand, et votre ami a un si drôle de costume!.. Ma fi, nous faisions notre devoir. Si nous vous avions arrêtés et si vous aviez été réellement des Prussiens, savez-vous que ça aurait été une bonne note pour le pays?

— On vous aurait peut-être décoré? dit le Primitif, qui a terminé son étude et qui se retourne d'un air gouailleur vers le garde; je suis sûr qu'au fond vous regrettez que nous ne soyons pas des Prussiens?

— Ma fi, messieurs, bien sûr. Ç'aurait été tout de même un honneur pour le pays.

La chapelle était close, et le sacristain de Futeau, après l'avoir verrouillée, s'en retournait, emportant dans une boîte oblongue le calice qui avait servi pour la messe. La petite prairie était redevenue solitaire et les ombres des pommiers s'allongeaient. Nous avons plié bagage, afin de visiter avant la nuit la *Gorge-au-Diable* qu'on nous a beaucoup vantée. Le dernier incident du pèlerinage nous a laissés pensifs et taciturnes. Tristan, seul, songeant à sa Franceline, aussitôt perdue que retrouvée, exhale tout haut sa mélancolie : — Elle est heureuse, elle, soupire-t-il en secouant les cendres de sa pipe; elle a un mari, des enfans, et elle se console dans ce milieu réchauffant de la famille. Quand le nid est bâti, l'oiseau ne vagabonde plus à travers la forêt. A mesure qu'elle devient plus intense, la vie de famille rétrécit de plus en plus son rayonnement. Seul, le célibataire est semblable à ces ronds circulaires que la chute d'une pierre produit dans une eau paisible; il étend de plus en plus ses cercles ondoyans, et les pousse élargis et inutiles vers des rives désertes...

Je ne sais quelle fée nous a enguignonnés, mais nous errons comme des âmes en peine dans la forêt de Beaulieu, sans pouvoir trouver l'entrée de la *Gorge-au-Diable*. Le jour tombe, la futaie s'enténèbre; impatientés, nous finissons par prendre le premier sentier venu et nous le suivons à l'aventure. Au bout d'une heure, nous atteignons un espace vague et découvert qui, dans la nuit, nous fait l'effet d'une vaste clairière vaporeuse. — Où diantre sommes-nous? — Le cri d'une poule d'eau et l'air plus humide qui nous caresse le visage nous apprennent enfin à quel point nous nous sommes fourvoyés.

— Parbleu! s'écrie Everard, depuis deux heures nous piétinons sur place, et nous revoilà quasi au point de départ. Ce que nous prenions pour une clairière est un étang, et ces formes blanches qui dansent là-bas comme des fantômes, sont tout bonnement des buées de brouillard.

— Je parie, ajoute le Primitif, que Tristan nous a égarés exprès, afin de nous ramener vers la maison de la dame de ses pensées!

Tristan ne répond rien et fait de vains efforts pour s'orienter. — Nous ressemblons, dit Everard, au Petit-Poucet, perdu dans les bois avec ses frères, et je vais comme lui grimper à un arbre pour essayer de voir par-dessus la brume.

En même temps, il escalade un tremble et se hisse jusqu'à la fourche des dernières branches. — Sauvés! nous crie-t-il, j'aperçois une lumière à l'autre extrémité de l'étang. Ce doit être le logis de l'Ogre; allons-y bravement.

Nous nous remettons à longer prudemment la lisière. Peu à peu

la lumière annoncée par Everard commence à percer la brume; un chien aboie; nous nous dirigeons de son côté et nous distinguons une petite croisée à travers laquelle brille le lumignon d'une lampe. Encore quelques pas, et la maison forestière, — car c'en est une, — dresse devant nous sa façade blanche et son toit en colombage. Nous poussons la barrière d'un potager et nous heurtons timidement.

Une porte s'ouvre, — et c'est Franceline elle-même qui vient au-devant de nous et nous sert d'introductrice. Nous sommes chez son oncle, le garde de la forêt de Beaulieu. Nous lui racontons comment nous nous sommes fourvoyés en cherchant la *Gorge-au-Diable*. — Asseyez-vous, messieurs, dit le forestier, et chauffez-vous, car la soirée est fraîche... A cette heure, vous ne trouverez plus rien à manger à Futeau; nous allions justement nous mettre à table, et vous partagerez notre souper.

On nous a fait une bonne flambée et nous nous sommes assis sous la cheminée, en face de Franceline, qui déshabillait son plus jeune enfant, tandis que deux autres garçons s'amusaient à édifier un château de cartes. Le mari est rentré sur ces entrefaites, et après un premier mouvement de surprise, il nous a cordialement tendu la main. La glace était rompue, la femme du forestier a posé sur la table une marmite pleine de pommes de terre fumantes, et nous nous sommes mis à table.

Tout en arrosant de claire piquette les pommes de terre rissolées et farineuses, on a reparlé du pèlerinage.

— Il paraît, a dit le garde, qu'il n'y avait pas grand monde; tous les ans le nombre des pèlerins diminue... Si vous voulez voir la vraie fête de saint Rouin, il faut venir ici le lundi de la Pentecôte; alors il y a un *rapport* auprès de l'ermitage; on goûte sur l'herbe, on danse dans le pré, c'est plus gai et il y vient souventes fois deux mille personnes.

La conversation ne tarissait plus. Tristan et Franceline restaient seuls silencieux. Ils ne semblaient pas encore remis de l'émotion de cette rencontre inattendue, et l'ombre du temps passé, qui venait de ressusciter pour eux, suffisait à occuper leurs esprits. Peut-être aussi constataient-ils mutuellement les métamorphoses inévitables que vingt ans produisent au dehors et au dedans de nous? En tout cas, leur pensée était mélancolique et attendrie plutôt que joyeuse, car leurs yeux restaient rêveurs, et parfois un soupir passait sur leurs lèvres. De temps à autre, Tristan caressait le front de l'un des bambins, assis entre lui et Franceline; celle-ci, à son tour, prenait la tête de l'enfant et y déposait un baiser. Cet heureux bambin était comme une sorte de jeune dieu Terme, à

la discrétion duquel les deux anciens amoureux confiaient leurs muettes effusions. Pourtant, au dessert, Tristan, d'une voix mal assurée, a demandé à sa voisine si elle se souvenait encore de la chanson du *Jardinier*.

— Certainement, et je la chante parfois pour endormir les enfans.

— Voudriez-vous nous la chanter ce soir, avant que nous prenions congé de vous?

Elle a rougi légèrement, puis ayant d'un regard rapide sollicité et obtenu le consentement du mari, elle a commencé la chanson qui avait fait passer tant de nuits blanches à Tristan.

C'est, comme celui-ci me l'avait dit, l'histoire d'un jardinier galant et volage, qui a encouru la disgrâce de son amoureuse, une vraie fille d'Ève, qui, lasse de bouder, rappelle bien vite l'inconstant :

Reviens demain, reviens ce soir,
Mon bel ami!
Oui, je le jure, je veux t'attendre
Toute la nuit.

Le galant n'a pas manqué l'heure
Que sa maîtresse lui avait dit,
Et à la porte il a frappé
Trois petits coups :
— Hé! dormez-vous, sommeillez-vous,
Mon cœur joyeux?
A votre porte est arrivé
Votre amoureux.

— Non, je ne dors ni ne sommeille,
Toute la nuit je pense à vous.
Parlez tout bas, marchez tout doux,
Mon bel ami,
Car si mon père vous entend,
Morte je suis...

Ils ne furent pas le quart d'une heure ensemble
Que le coq a chanté minuit.
— Oh! je voudrais, oh! je voudrais
Pour cent louis,
Que le coq qui chante minuit
Soit bien rôti!

Ils ne furent pas le quart d'une heure ensemble
Que l'alouette chanta le jour.
— Belle alouette, belle alouette
Tu as menti!
Tu as chanté la pointe du jour,
Il n'est que minuit...

Puis, sur ce cri passionné, qui ressemble en effet à l'exclamation

de Roméo sur le balcon de Juliette, le poète rustique, tout échauffé par son amoureux récit, prend la parole pour son compte et s'écrie, en guise de moralité :

Ah! si l'amour prenait racine,
J'en planterais dans mon jardin,
J'en planterais si long, si large,
Aux quatre coins,
Que j'en donnerais à toutes les filles
Qui n'en ont point.

— Peuh! a dit le vieux garde, m'est avis que ça serait de la semence perdue, car il n'est si laide fille qui n'ait son brin d'amour au cœur dès qu'elle attrape ses quinze ans.

Il se faisait tard, et nous devions le lendemain quitter l'Argonne. Nous avons pris cordialement congé de nos hôtes. Tristan et Franceline se sont serré la main une dernière fois, puis, ayant gravi la chaussée, nous avons aperçu devant nous la route de Futeau. Le brouillard s'était dissipé, le premier quartier de la lune brillait encore et faisait courir des moires argentées sur les eaux de l'étang. Tristan s'est retourné vers la maison forestière et s'est accoudé un moment aux poutres de l'écluse. Le rez-de-chaussée de la maison était resté éclairé, une ombre a passé dans la baie de la fenêtre, puis quelques minutes après, une petite lumière grésillante s'est montrée à une chambre haute, dont la croisée paraissait ouverte.

Tristan ne bougeait pas. Il lui coûtait trop de s'en aller. Tout à coup, dans le silence des bois et l'atmosphère sonore de l'étang, une voix claire et bien timbrée s'est fait entendre, et ce couplet est venu jusqu'à nous :

Ils ne furent pas le quart d'une heure ensemble
Que l'alouette chanta le jour.
Belle alouette, belle alouette,
Tu as menti!
Tu as chanté la pointe du jour,
Il n'est que minuit.

C'était Franceline qui couchait ses enfans. Par un délicat sentiment bien féminin, elle envoyait à son ami d'enfance ce refrain de leur jeune temps, en guise de dernier adieu.

ANDRÉ THEURIET.

L'EXPÉRIENCE NOUVELLE

DU PAPIER-MONNAIE

AVANTAGES ET INCONVÉNIENS DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE.

Il y a cent ans environ, Adam Smith disait qu'on pourrait tout aussi bien aller en guerre avec des canons de papier qu'avec du papier-monnaie. S'il avait vécu de notre temps, il n'aurait certainement pas tenu le même langage. Déjà, à la fin du siècle dernier, l'Angleterre avait montré qu'on peut parfaitement faire la guerre avec du papier-monnaie; elle en a eu en circulation pendant toute sa lutte contre l'empire et même au-delà, de 1797 à 1819, et elle s'en est servie pour se procurer des ressources extraordinaires dont elle avait besoin; mais c'est à notre époque surtout que l'utilité du papier-monnaie en temps de guerre a été le mieux démontrée. Depuis vingt-cinq ans, la plupart des nations y ont eu recours. La Russie en a émis en 1854 et 1855 pour soutenir la guerre de Crimée; l'Autriche a créé celui qu'elle a pour se défendre d'abord contre la France et l'Italie en 1859, puis contre l'Allemagne en 1866. Celui qui existe en Italie date aussi de 1866 et de la même guerre. Les États-Unis ont émis le leur, et Dieu sait dans quelle proportion, lors de la guerre de sécession. Enfin il n'est pas jusqu'à la France, si riche, qui n'ait été obligée d'y recourir lors de sa lutte avec l'Allemagne en 1870. La Turquie combat en ce moment contre les Serbes et le Montenegro avec du papier-monnaie.

On peut donc dire que la déclaration d'Adam Smith est en contradiction absolue avec les faits que nous avons eus sous les yeux. Le papier-monnaie est devenu au contraire l'auxiliaire indispensable de la guerre. Il y a deux raisons pour cela : d'abord, dans ces momens-là, les espèces métalliques se cachent ou fuient à l'étranger; il faut bien les remplacer et pourvoir aux besoins de la circu-

lation. On émet pour cela du papier-monnaie ; puis, quand ce papier est bien accepté et qu'il représente une valeur sérieuse, l'état s'en sert pour ses propres dépenses : il l'émet lui-même sous sa responsabilité directe, ou bien il l'emprunte aux banques qui sont chargées de l'émission. Aux États-Unis, on a employé les deux moyens ; le gouvernement en a émis lui-même et a emprunté celui que les banques dites nationales étaient autorisées à créer. Il l'a emprunté en obligeant ces établissemens à déposer entre ses mains le capital qui devait être la garantie de leurs billets. En Italie, en Autriche, il y a eu également un système mixte d'émission par l'état et par les banques. En Russie, tout le papier en circulation émane directement du gouvernement. Il n'y a guère que la France parmi les pays à cours forcé où l'état se soit abstenu d'en émettre directement. Il est vrai qu'il l'a fait émettre par une banque privilégiée placée sous sa surveillance, il est vrai encore que la plus grande partie des billets a servi à ses propres besoins : c'est une dette qu'il a contractée vis-à-vis de la Banque de France ; mais lorsqu'il l'aura remboursée, il n'aura plus rien à démêler avec le papier-monnaie, s'il en reste encore en circulation. Il n'en répondra en aucune façon. Déjà cette dette n'est plus que de 450 millions sur les 2 milliards 1/2 de papier qui circulent encore. Cette situation particulière de la France a tenu d'abord à la faveur exceptionnelle dont jouit notre principal établissement financier, et aussi à la grande richesse du pays, qui sert de base après tout au papier-monnaie.

Quoi qu'il en soit, qu'on ait employé un moyen ou un autre pour répandre les billets à cours forcé, il n'en est pas moins vrai que les états qui y ont eu recours ont puisé là des ressources extraordinaires qui leur ont permis de traverser plus ou moins heureusement les crises par lesquelles ils ont passé, et on se demande comment ils auraient fait sans cela. Prenons un exemple : supposons que le gouvernement italien ait songé en 1866 à soutenir la guerre contre l'Autriche avec des emprunts ordinaires ; d'abord il n'est pas sûr qu'il eût pu les réaliser, et si on lui avait prêté, on ne l'aurait fait qu'à des conditions très onéreuses, qui auraient pesé longtemps sur son crédit. La rente italienne 5 pour 100 était alors à 36 francs.

Il résulte d'un rapport que le gouvernement de ce pays vient de publier sur l'expérience du cours forcé, qu'il s'est procuré à l'aide du papier-monnaie 907 millions de ressources extraordinaires. Pour avoir la même somme avec des emprunts, et en admettant qu'il eût pu les contracter à des conditions relativement favorables, c'est-à-dire à un intérêt de 6 pour 100, il lui en aurait coûté 1,176 millions : différence, 270 millions. Sans doute, tout n'a pas été profit dans cette différence ; il y a un autre côté de la question à envisager et que nous examinerons tout à l'heure. En attendant,

il est certain au moins que l'Italie s'est procuré plus aisément et à meilleur marché avec le papier-monnaie les ressources exceptionnelles dont elle avait besoin. C'est un point qui ne peut être contesté par personne. D'après le même rapport, si on avait eu recours à des emprunts, le déficit actuel du budget, au lieu de se trouver réduit à 50 millions, serait encore de plus de 150. On peut faire le même raisonnement en ce qui concerne la Russie et l'Autriche. Jamais ces états n'auraient subvenu aux dépenses excessives que leur a causées la guerre sans le papier-monnaie.

Ce papier n'a pas été moins utile aux États-Unis au milieu de leurs immenses besoins pendant la guerre de sécession. Ils se sont procuré de cette façon environ 2 milliards et demi qui ont compté à leur passif pour plus de 4 milliards, à cause de la dépréciation considérable qui atteignit dès les premiers jours le papier-monnaie, et qui s'éleva jusqu'à 150 pour 100, c'est-à-dire qu'il fallait donner 250 francs en *green-backs* pour obtenir 100 francs en numéraire. On aurait pu croire qu'on allait revoir les temps néfastes du système de Law, et des assignats de notre première révolution; que jamais les États-Unis ne pourraient rembourser leur papier. Il n'en fut rien : aussitôt la paix conclue, il se manifesta dans le pays une telle résolution de rester fidèle à tous les engagemens, que l'agio descendit bien vite à 50 pour 100 pour se réduire successivement à 12 ou 15 pour 100 où il est aujourd'hui.

Enfin en France, où la situation était tout autre que dans les pays que nous venons d'indiquer, où il y avait de grandes réserves accumulées depuis longtemps, et particulièrement en numéraire, le papier-monnaie émis en 1870 a rendu aussi de grands services, non-seulement pour remplacer les espèces métalliques qui tout à coup ont fait défaut, mais pour fournir aux dépenses de l'état. On peut se rappeler qu'un premier emprunt de 800 millions contracté au moment de la guerre avait été souscrit tout juste, et il fut vite épuisé. Comment aurait-on pu se procurer d'autres ressources après nos désastres? C'eût été fort difficile si on avait dû recourir à de nouveaux emprunts; on aurait vu le crédit de la France, naguère si élevé et si brillant, tomber à des taux désastreux. Au lieu de cela, on s'est adressé à la Banque de France; on lui a donné le cours forcé, et on lui a emprunté aisément 1,400 millions, sans que la valeur des billets descendit au-dessous du pair. Jamais phénomène semblable ne s'était accompli dans le monde financier. Si toutes les forces mises alors en mouvement s'étaient comportées comme notre crédit, les résultats de la guerre eussent été tout autres qu'ils n'ont été. La Banque de France a sauvé notre pays financièrement.

Le papier-monnaie est donc en train de se réhabiliter de la mauvaise réputation qu'il avait jusqu'à ce moment, et si on peut tou-

jours lui opposer les désastres du système de Law et la ruine des assignats, il est juste de compter aussi à son actif les services qu'il vient de rendre à l'Europe et à l'Amérique, et ces services sont tellement appréciés qu'il y a aujourd'hui un autre danger à craindre dans la faveur dont jouissent les billets à cours forcé. Si on consultait par exemple l'opinion publique en France, on pourrait se dispenser de revenir jamais au paiement en espèces; peu de gens le réclament, et on considère volontiers la situation actuelle comme l'idéal. On a de l'or, de l'argent ou des billets à volonté; le cours forcé n'existe plus que pour la forme, assez pour favoriser l'extension de la circulation fiduciaire, ce dont personne ne se plaint. On ne voit pas ce qu'on pourrait gagner à rentrer dans des conditions plus régulières. Il est vrai que la situation n'est pas la même partout. Dans les autres pays, le papier-monnaie, malgré une amélioration sensible, perd encore en moyenne de 15 à 20 pour 100. Cependant, même dans ces pays, on s'est si bien habitué à l'état de choses nouveau, tant d'intérêts s'y rattachent, qu'en Amérique surtout il y a un parti considérable qui voudrait garder les *greenbacks* et qui en demande même l'augmentation pour répondre à de prétendus besoins. Ce parti, dit *inflationist*, est tellement puissant, particulièrement dans l'ouest, qu'il n'a pas craint de faire de ses idées un programme pour l'élection à la future présidence de l'Union américaine; c'est la première question sur laquelle les candidats ont à s'expliquer.

L'Italie est beaucoup plus réservée. Sans méconnaître les services qu'elle a reçus du papier-monnaie, elle ne se fait pas illusion sur les inconvéniens qu'il entraîne, et pour édifier l'opinion publique à cet égard, elle les a signalés avec beaucoup de force dans le rapport officiel que nous avons déjà indiqué, rapport bien fait, très détaillé, et qui est dû à la plume de MM. Minghetti et Finali, tous deux membres du parlement, dont le premier a été ministre des finances et l'autre ministre de l'agriculture et du commerce (1). Voyons en quoi ils consistent.

I.

Le premier de ces inconvéniens est de troubler instantanément toutes les situations. La veille du jour où le papier-monnaie est établi, on pouvait acheter avec son revenu, son traitement ou son salaire, une certaine quantité de choses nécessaires à la vie. Le lendemain on ne le peut plus; ces choses ont renchéri immédiatement, par suite de la dépréciation qui atteint le plus souvent les

(1) *Relazione sulla circolazione cartacea.* Mars 1875.

billets au porteur. Cela se comprend. Ces denrées ne sont jamais emmagasinées en grande quantité, on ne les produit pas longtemps d'avance, et on les consomme en général au jour le jour; par conséquent, elles sont soumises à toutes les influences qui agissent sur le marché. Qu'il y ait une sécheresse de quelques mois, aussitôt le blé, les légumes, la viande, les fruits, augmentent de prix; ils baissent au contraire s'il survient une pluie qui peut les rendre plus abondans. Il n'est pas étonnant que dans ces conditions l'introduction d'un signe monétaire qui peut être déprécié tout à coup de 15 ou 20 pour 100, — et c'est la perte qui atteignit dès les premiers jours le papier-monnaie d'Italie en 1866, — produise un grand effet. Les matières premières, sans être aussi susceptibles que les denrées alimentaires, ne tardent pas également à subir l'influence de la dépréciation. On ne les garde pas non plus indéfiniment en magasin, on est obligé de les renouveler souvent, et si on réfléchit que quelques-unes de ces matières premières consistent en bois, en charbon, etc., c'est-à-dire en choses dont on a besoin chaque jour, on peut se rendre compte des difficultés qu'apporte immédiatement dans la vie de chacun la dépréciation du papier-monnaie. Si encore le revenu, le traitement ou le salaire augmentaient en proportion, comme cela arrive lorsque la hausse des prix est l'effet progressif du développement de la richesse, il y aurait une compensation; il n'en est rien : le rentier reçoit toujours la même rente, quelle que soit la monnaie avec laquelle on le paie. Quant à l'employé, qu'il soit au service de l'état ou d'une administration particulière, il n'y a pas de raison pour que son traitement augmente : ni l'état, ni les administrations particulières ne gagnent au cours forcé, ils y perdent plutôt, et quand à la longue, par la force des choses, cette augmentation a lieu, il est rare qu'elle soit en rapport exact avec la dépréciation du signe monétaire; elle reste généralement au-dessous. La situation du salarié, de celui qui loue son travail au jour le jour, est peut-être un peu meilleure : il n'est lié par aucun engagement, il peut suivre davantage les oscillations du marché et exiger un supplément de salaire pour faire face à la hausse des prix; on est bien obligé de le lui accorder, — autrement l'ouvrier, ne pouvant plus vivre de son salaire, s'expatrierait, et le travail s'arrêterait. Mais là encore l'augmentation des salaires n'est jamais au premier moment proportionnelle à la dépréciation de la monnaie, et quand elle arrive à l'être après plusieurs années, elle perd toujours la plus-value naturelle qu'aurait amenée le progrès de la richesse. Qu'on compare en effet, dans les pays où il n'y a pas de cours forcé, en Angleterre par exemple, les prix du travail en 1866 et en 1873, et on constatera certainement qu'ils ont augmenté d'au moins 10 pour 100. Ces 10 pour 100, le travailleur italien, autri-

chien ou russe ne les a point obtenus; c'est une perte pour lui sans compensation aucune.

La situation du fabricant et du commerçant est plus complexe. S'ils vendent les marchandises qu'ils ont en magasins à leurs compatriotes au même prix qu'auparavant, ils perdent évidemment le montant de la dépréciation. Cependant, comme les prix des autres choses ne s'élèvent pas tout de suite en proportion de cette dépréciation, le commerçant indigène a encore un avantage sur son concurrent étranger : il peut vendre aux anciens cours ou à des cours légèrement supérieurs, et ne pas subir de perte, tandis que le commerçant étranger qui sera payé en monnaie dépréciée est forcé de retrouver immédiatement dans l'élévation des prix la compensation exacte de la dépréciation. Le papier-monnaie, dans ce premier moment, agit comme une protection accordée au commerçant indigène. C'est aussi pour lui une prime à la sortie, car il a intérêt à écouler ses marchandises au dehors pour recevoir une monnaie métallique de bon aloi et réaliser la prime dont elle jouit par rapport au papier.

Ces avantages durent tant que les prix ne sont pas nivelés sur la valeur du signe monétaire; aussitôt qu'ils le sont, et ils ne tardent pas à l'être, la protection disparaît, et le commerçant indigène est obligé de vendre comme ses concurrens étrangers en tenant compte de la dépréciation de la monnaie, car il ne pourrait remplacer ses marchandises aux anciens prix. Il n'a plus de profit également à vendre au dehors : la prime qu'il réaliserait avec la monnaie métallique serait perdue d'avance par l'élévation des prix de toutes choses autour de lui. Non-seulement il n'a plus d'avantages, mais il se trouve même bien vite dans une situation particulièrement défavorable. L'étranger qui achète la marchandise d'un pays où il y a une monnaie régulière, une marchandise anglaise par exemple, accepte parfaitement la stipulation ordinaire, qu'il devra s'acquitter en livres sterling à une échéance déterminée : il sait que le taux du change variera très peu et n'altérera pas sensiblement son prix; mais, s'il achète une marchandise italienne, autrichienne, russe ou américaine, stipulée payable en lires, florins, roubles ou dollars, il ne sait pas exactement ce qu'il aura à payer à l'échéance de son engagement. La variation du change subordonnée à la dépréciation du papier-monnaie peut être considérable; dans le cours d'une année, en 1866, en Italie, elle a été de 40 pour 100, et il n'est pas rare qu'en un mois, c'est-à-dire dans un espace de temps moindre que la durée d'une échéance commerciale, elle soit de 5 pour 100 et même de 10. L'étranger acheteur, en face de pareilles éventualités, voudra se couvrir d'avance des risques qu'il court, et il paiera les produits italiens, autrichiens, etc., moins cher à qualité égale que les produits anglais. S'il est vendeur, il fera peser de même sur

l'acheteur toutes les incertitudes qui résultent du cours forcé, en exigeant d'être payé en monnaie de son propre pays.

Par conséquent, qu'il s'agisse du commerce d'exportation ou de celui d'importation, le négociant de la contrée où l'instrument d'échange a perdu sa pleine valeur ne tarde pas lui-même à souffrir aussi de cette situation; il est exposé à payer une prime supplémentaire, non-seulement pour la dépréciation qui existe au moment de ses engagemens, mais pour celle qui pourra survenir plus tard. Il est vrai qu'il peut gagner, si le change s'améliore; mais qu'est-ce qu'un commerce qui repose sur un pareil aléa? Il est livré complétement à la spéculation. C'est ce qui explique du reste comment il se développe malgré tout dans les pays qui ont le cours forcé, comment en Italie, par exemple, le mouvement des affaires extérieures a monté de 1 milliard 1/2 en 1866 à 2 milliards 1/2 en 1874, et en Autriche, aux mêmes dates, de 697 millions de florins à 1,312. Cela tient aux efforts tentés par cette spéculation. En effet, aussitôt l'introduction du cours forcé dans un pays, la première chose qui a lieu, c'est la multiplication des maisons de banque et des associations financières; elles sont attirées par les facilités de crédit qui en résultent et par l'agio qui existe sur le papier (1). Elles réunissent tous les capitaux disponibles, et comme elles ont besoin de les faire valoir tout de suite et aux conditions les plus avantageuses, elles fomentent toute espèce d'entreprises, souvent les plus chimériques, et il se produit alors une activité extraordinaire qui fait croire un moment que le papier-monnaie est la véritable panacée pour conduire très vite à la richesse. C'est le plus grand inconvénient de ce papier, car après avoir égaré tout le monde, il conduit, non pas à la richesse, mais à des catastrophes inévitables, et d'autant plus graves que l'illusion a duré davantage.

Enfin on pourrait croire au moins que l'état gagne à l'émission du papier-monnaie. Il se procure ainsi des ressources extraordinaires qu'il n'aurait peut-être pas trouvées autrement, et il n'a pas d'intérêts à payer; c'est un emprunt forcé qu'il lève sur son pays et dont il sera tenu seulement de rembourser le capital, il semble que tout soit bénéfice; il n'en est rien : ce remboursement lui-même pourra lui devenir très difficile, et, en attendant, l'état est obligé de payer tout plus cher pour ses propres dépenses, par suite de la dépréciation, sans que pour cela ses revenus augmentent, car il ne peut songer, dans une situation où il n'y a pas de plus-value de la richesse, tant s'en faut, à demander plus d'impôts; il perd donc à peu près l'équivalent des économies qu'il a pu faire en ne payant pas d'intérêts. On calcule qu'il en a coûté ainsi en moyenne 37 mil-

(1) En Italie, le nombre des banques de dépôt, qui était de 15 en 1865, avec un capital de 129 millions, s'est élevé à 218 en 1874, avec un capital de 677 millions.

lions de plus par an au gouvernement italien de 1866 à 1874. Par conséquent, tout le monde est atteint par le trouble qui naît de l'établissement du papier-monnaie; c'est le premier inconvénient.

Il y en a un second dans la violence et la durée des crises qui en sont la conséquence. Avec des espèces métalliques comme bases de la circulation, on n'est certainement pas à l'abri des excès de la spéculation, de ce que les Anglais appellent l'*over-trading* et l'*over-banking;* nous l'avons vu bien souvent; mais on a le moyen de les arrêter assez vite, si on le veut : c'est de faire payer le capital le prix qu'il vaut. Aussitôt que le taux de l'intérêt s'élève sensiblement, les crédits se resserrent, chacun sent la nécessité de se liquider, et tout rentre dans l'ordre, c'est-à-dire que tout ce qui n'a pas une valeur échangeable contre la monnaie métallique disparaît. Ce moyen n'existe pas avec le papier-monnaie; on n'a point de mesure exacte de la valeur, et la liquidation est toujours différée. Aujourd'hui l'émission est fixée à un chiffre qu'on croit devoir répondre à tous les besoins; ce chiffre est purement arbitraire, rien ne dit qu'il ait été bien calculé, qu'il soit suffisant, et s'il l'est pour aujourd'hui, il ne le sera pas pour longtemps. S'arrêtera-t-on quand même à la limite fixée primitivement, au risque de voir se renouveler tous les embarras qu'on a voulu conjurer en adoptant le cours forcé? Évidemment non. Au lieu d'élever le taux de l'escompte et de liquider les embarras, on reculera la limite, et on se jettera de plus en plus dans l'arbitraire. Ce n'est pas du premier coup que l'Italie est arrivée aux 1,400 millions de papier-monnaie qu'elle possède à présent, ni l'Autriche à une somme à peu près égale, ni la Russie à ses 2 milliards 1/2, ni les États-Unis à 4 milliards. Ils y sont arrivés successivement, pressés par des besoins nouveaux qu'il a fallu satisfaire à tout prix. La France elle-même n'avait été autorisée d'abord à émettre des billets au porteur, au moment de la guerre, que pour 1,800 millions; elle a fini par porter la limite à plus de 3 milliards. Cela ne lui a pas trop mal réussi pour des raisons que nous avons déjà eu l'occasion d'exposer ici même (1); mais les autres états n'ont pas été aussi heureux.

Lorsqu'on est engagé dans cette voie, rien n'est plus difficile en effet que de résister à des émissions supplémentaires. Une première fois on a pu conjurer la crise par l'introduction du papier-monnaie; on se figure qu'il en sera toujours ainsi, et on se laisse aller volontiers à augmenter le nombre des billets quand de nouveaux embarras surgissent. C'est ce qui est arrivé dans tous les pays qui ont eu recour à cet expédient; c'est ce qui a eu lieu l'année dernière encore aux

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1873.

États-Unis. On n'a pas augmenté positivement le chiffre des *greenbacks,* dont la limite était fixée à 354 millions de dollars; on a pris seulement une disposition qui en a rendu la circulation plus active. Les banques, dites nationales, étaient autorisées à émettre du papier non remboursable, à la condition de déposer entre les mains du trésor public une quantité déterminée de *greenbacks.* On a diminué le chiffre du dépôt obligatoire. De cette façon, 100 millions de dollars de *greenbacks* se sont trouvés libres, on les a retirés du trésor et répandus dans la circulation. Il en est résulté un certain soulagement, le prix du capital a baissé, les affaires ont été plus faciles; mais ce n'était qu'un palliatif: quelques mois après, les choses étaient revenues au même état, les mêmes embarras subsistaient, et la crise née en 1873 dure toujours. Si les Américains avaient eu conscience du mal dont ils souffraient, au lieu de chercher un remède inefficace dans une extension du papier-monnaie, ils auraient accepté tout simplement la situation qui se présentait et élevé le taux de l'escompte', de façon à faire venir chez eux les capitaux étrangers. Ces capitaux les auraient aidés à faire leur liquidation, et on serait probablement aujourd'hui, au-delà de l'Atlantique, beaucoup plus près qu'on ne l'est de la reprise des paiemens.

Nous ne voulons pas dire assurément que la crise de 1873 en Amérique, qui a eu un caractère très violent, comme tout ce qui se passe dans ce pays, soit due exclusivement au papier-monnaie; d'autres causes y ont contribué: d'abord l'énormité de la dette contractée pendant la guerre de sécession. Avant cette guerre, il n'y avait, pour ainsi dire, pas de dette fédérale: elle était tout au plus de 450 millions de francs; après, elle s'éleva tout à coup à 15 milliards. Il fallut, pour faire face aux intérêts, établir des impôts considérables et de toute nature. M. David A. Wells, un économiste américain fort éclairé, nous apprend que la contribution par tête, qui était de moins de 5 dollars en 1861, monte à plus de 13 dollars en 1876, et que, tant en contributions fédérales qu'en impôts d'état et de municipalités, les Américains ont payé, de 1865 à 1876, environ 6 milliards de dollars, soit plus de 30 milliards de francs. On comprend qu'un pareil fardeau ait pesé sur les affaires. Il y a eu en outre cette coïncidence fâcheuse pour les États-Unis que l'Europe, ayant été favorisée par de bonnes récoltes en céréales depuis plusieurs années, fut dispensée de recourir aux greniers du *Far-West,* et n'eut pas à envoyer au-delà de l'Atlantique les 200 ou 300 millions de numéraire qui prennent ordinairement cette route dans les temps de mauvaise récolte. Enfin les Américains ont encore souffert des mauvaises mesures économiques qui ont été prises, telles qu'une protection industrielle à outrance, et l'établissement de droits de douane très élevés sur les matières premières.

Ces causes ont assurément rendu la situation très difficile aux États-Unis; elles n'auraient pourtant pas amené la crise violente de 1873 sans le papier-monnaie. C'est ce papier qui a fait qu'on a dépensé en travaux publics et particulièrement en chemins de fer, de 1866 à 1873, environ 7 milliards, soit 1 milliard par an, sans compter d'autres emplois de capitaux. Il est bien évident qu'avec les charges qui accablaient alors le pays, il ne pouvait y avoir une pareille somme disponible, et si on avait dû la demander à l'emprunt ordinaire, on ne l'aurait obtenue qu'à des conditions onéreuses qui auraient averti du péril. Avec le papier-monnaie, on s'est fait illusion sur les ressources réelles qui existaient, et on est allé de l'avant. Qu'en est-il résulté? Que la situation générale a été de plus en plus tendue et embarrassée, et, en ce qui concerne les chemins de fer, beaucoup sont aujourd'hui en pleine déconfiture et exploités pour le compte des créanciers. Supposons qu'il eût été possible aux États-Unis, après la guerre de sécession, de revenir aux paiemens en espèces; on n'aurait certainement pas dépensé les sommes folles qui ont aggravé le mal et qui le font se prolonger indéfiniment. Du reste, s'il y a aux États-Unis des hommes qui sont partisans du cours forcé et même de l'augmentation des *greenbacks*, il y en a d'autres au contraire qui sentent énergiquement tout le préjudice que le papier cause, et qui voudraient qu'on s'en débarrassât. Un ancien ministre des finances de ce pays, M. Bristow, disait dernièrement : « Il est temps qu'on s'occupe des effets désastreux de la monnaie purement fiduciaire. Les capitaux étrangers ne viendront jamais chez nous, tant qu'il y aura un étalon de valeur aussi flottant que le papier-monnaie. Pourquoi Londres est-il devenu la métropole commerciale de l'univers? Parce qu'il a la fixité de valeur avec sa livre sterling. » On pourrait peut-être trouver d'autres raisons pour expliquer la prépondérance commerciale de l'Angleterre; celle-là toutefois en est une, et la livre sterling a été si appréciée qu'elle a été prise pour monnaie de compte dans beaucoup de pays commerçans. L'Angleterre, nous l'avons dit, a eu aussi sa monnaie purement fiduciaire pendant longtemps, de 1797 à 1819, et ce n'est pas sans difficulté qu'elle a pu l'abandonner; mais elle a conservé un tel souvenir des embarras qui en ont été à la longue la conséquence, elle a tant à se féliciter d'être revenue à une situation régulière, que, pour n'en plus sortir jamais, elle a entouré de précautions excessives l'émission des billets au porteur; elle veut que ces billets puissent être toujours considérés comme l'équivalent exact de la monnaie métallique, et c'est pour cela qu'elle a fait l'acte de 1844.

Le malheur des pays qui ont le cours forcé est non-seulement d'être exposés à des crises plus violentes que celles qui ont lieu ailleurs, mais encore de ne plus pouvoir les conjurer lorsqu'elles

éclatent. Ils sont comme ces malades qui auraient besoin d'un remède énergique et qui sont hors d'état de le supporter. Le remède énergique serait le retour à la circulation métallique, et comment l'employer lorsqu'il n'y a plus de numéraire dans le pays et qu'il faudrait, pour s'en procurer, faire des sacrifices considérables qui entraîneraient une ruine générale? On est bien obligé de reculer; alors la liquidation ne se fait pas, les mauvaises affaires subsistent, et la situation reste embarrassée. Pour apprécier la différence qu'il y a entre cet état et celui qui existe lorsqu'on n'a pas le papier-monnaie, on n'a qu'à se rappeler ce qui s'est passé il y a quelques années. En Angleterre, en France et presque partout en Europe, il y eut en 1857 une crise très sérieuse. Alors le papier-monnaie n'existait nulle part, excepté en Russie. Le mal a été profond, il a causé beaucoup de pertes; dès la fin de l'année 1858, tout était presque réparé, et le crédit de l'Europe était redevenu à peu près ce qu'il était auparavant. On se souvient aussi du fameux *Black friday* de 1866 en Angleterre, où il y eut un *run* sur toutes les banques comme on n'en avait jamais vu. Il sembla un moment que personne n'était plus solvable dans le royaume-uni; l'escompte fut porté à 10 pour 100. Six mois après, les traces de ce sinistre avaient disparu, et l'Angleterre avait retrouvé son ancien crédit. Enfin l'exemple le plus frappant est celui qu'on peut emprunter aux États-Unis eux-mêmes. La crise de 1857 était née chez eux, et c'est de là qu'elle se répandit par un contre-coup inévitable sur toute l'Europe; mais alors ils n'avaient point de papier-monnaie, leur circulation était en espèces métalliques. Au bout d'un an, tous les embarras étaient liquidés, et les affaires avaient repris avec leur activité ordinaire. Il n'en est pas de même cette fois; les conséquences de la crise de 1873 durent toujours. Pourquoi? Parce que le papier-monnaie a empêché qu'on allât jusqu'à la racine du mal et qu'on supprimât toutes les affaires mauvaises qu'il aurait fallu supprimer.

N'est-il pas singulier, en outre, que les deux seuls grands pays qui aient échappé à la crise de 1873 soient précisément ceux qui n'ont pas de papier-monnaie, comme l'Angleterre, ou qui ne l'ont que pour la forme, comme la France? En effet, bien qu'il y ait le cours forcé dans notre pays et une circulation fiduciaire très considérable, cependant le papier-monnaie n'existe pas à proprement parler. Les billets sont acceptés au pair avec empressement, et ils ont la valeur exacte de la monnaie métallique; la Banque de France pourrait les rembourser demain, si elle n'était arrêtée par d'autres considérations que celles de son encaisse. Il est donc bien établi que l'existence du papier-monnaie rend non-seulement les crises plus violentes, mais encore qu'il les fait durer davantage, parce

que la liquidation avec lui n'est jamais complète. — J'arrive maintenant au troisième inconvénient de ce papier.

II.

En général, quand on parle du cours forcé, on n'envisage qu'un côté de la question, le plus important assurément, celui de la dépréciation dont le papier peut être l'objet, et qui devient une cause de trouble et un obstacle sérieux à l'activité des affaires. Si on échappe à cette dépréciation, on se figure que tout est sauvé. C'est le sentiment qui règne aujourd'hui en France; on ne songe pas à un autre point, à l'influence que le papier-monnaie exerce sur les prix, même en restant au pair. Cette influence pourtant est incontestable. Il y a même des économistes qui l'attribuent à la circulation fiduciaire remboursable à vue et reposant sur une encaisse métallique considérée comme suffisante. Cette circulation, disent-ils, rend l'instrument d'échange plus abondant qu'il ne serait sans elle, avec le numéraire seul, et, comme les prix sont en rapport avec cette abondance, ils s'élèvent tout naturellement quand il y a plus de billets au porteur. Or la hausse des prix qui naît de moyens artificiels, qui n'est pas le résultat du progrès de la richesse, est toujours une mauvaise chose. Cette doctrine, ainsi poussée à l'extrême, est évidemment exagérée; elle ne tendrait à rien moins qu'à supprimer le papier fiduciaire, même le mieux garanti, et à en revenir purement et simplement aux banques dites de dépôt, qui marquent l'enfance du crédit. S'il est vrai que la circulation fiduciaire parfaitement garantie s'ajoute à la monnaie métallique et augmente les instrumens d'échange, il ne l'est pas qu'elle soit elle-même un moyen d'échange artificiel, du moment qu'elle est remboursable à vue et à volonté; elle tient lieu exactement des espèces métalliques, et si elle n'existait pas, il y aurait plus de numéraire, c'est-à-dire un instrument d'échange moins commode et plus coûteux, qui aurait pour effet d'entraver le progrès de la richesse. La hausse des prix peut bien tenir en effet à l'existence de la circulation fiduciaire, mais c'est en ce sens, que celle-ci a d'abord commencé par favoriser le progrès de la richesse et que les prix s'en sont ressentis. C'est le résultat qu'ont amené aussi les chemins de fer en facilitant les transports de tous les produits. Sans doute, il ne faudrait pas abuser de la circulation fiduciaire même remboursable à vue et l'étendre au-delà des besoins : l'expérience nous apprend chaque jour que c'est ainsi qu'on arrive au cours forcé et à tous les maux qui en découlent; cependant, tant que la conversion reste obligatoire, et que le public est averti par des publications périodiques de la quantité de billets qui circulent et de l'état de

l'encaisse, le danger ne peut pas aller bien loin, on est toujours à même de l'arrêter, on n'a qu'à demander le remboursement du papier qui paraît être de trop. Alors l'instrument d'échange agit comme s'il était tout en numéraire.

En général, quand il y a des embarras dans les pays qui ont ce qu'on appelle la *circulation mixte*, c'est-à-dire le papier et la monnaie métallique, et que les prix se trouvent surélevés par des manœuvres de spéculation, c'est beaucoup moins à l'extension de la circulation fiduciaire qu'on le doit, si on n'entend par ce mot que les billets au porteur, qu'au papier de commerce. C'est celui-là qui à certains momens est trop abondant et agit sur les prix. Pour montrer l'importance qu'il peut avoir comparativement aux billets au porteur, nous dirons qu'en Angleterre notamment il y a toujours pour 10 milliards au moins de ce papier en circulation, tandis que les billets de banque, non couverts par une réserve métallique, s'élèvent tout au plus dans le royaume-uni à 600 ou 700 millions, et cependant personne ne se plaint du papier de commerce et n'en demande la suppression.

On ne demande pas davantage celle d'un autre genre de crédit qui se rapproche beaucoup plus de la circulation fiduciaire, qui en tient lieu dans bien des cas et qui prend de plus en plus d'extension en Angleterre et aux États-Unis; nous voulons parler du chèque reposant sur des dépôts en comptes courans. Il y a à tout moment en Angleterre pour 5 ou 6 milliards de ces dépôts, et on s'en sert pour liquider les transactions autant et plus que nous nous servons du billet de banque. Voilà certainement un moyen de crédit qui doit agir sur les prix et en amener la hausse. Et la preuve qu'il en est ainsi, c'est que tout est plus cher en Angleterre et en Amérique qu'ailleurs. Mais là encore l'influence exercée par le chèque, lorsqu'il est émis régulièrement, n'est qu'indirecte, et il est émis régulièrement s'il repose sur une provision suffisante, et que les banques gardent toujours de quoi le payer. Alors il agit sur les prix comme le billet au porteur remboursable à vue, parce qu'il développe d'abord la richesse publique en utilisant toutes les épargnes. Par conséquent, quand les moyens de crédit sont réguliers, qu'il s'agisse de billets de banque remboursables à vue ou de billets de commerce représentant des opérations sérieuses, ou encore de chèques ayant une provision suffisante, ces moyens ne sont pas par eux-mêmes des élémens de hausse artificielle; ils n'amènent cette hausse que parce qu'ils ont contribué d'abord à augmenter la richesse. Personne ne peut s'en plaindre, et la doctrine qui les rend responsables de l'élévation des prix comme d'un malheur est évidemment erronée. Si on la suivait à la lettre et qu'on revînt à la monnaie métallique exclusivement comme instrument d'échange,

il pourrait bien y avoir en effet une diminution des prix, ce serait parce que la richesse publique aurait diminué elle-même.

Nous reconnaissons toutefois qu'il y a peut-être une réserve à faire en ce qui concerne les chèques; la provision pour les rembourser est rarement suffisante, et, dans la plupart des cas, les dépôts qui leur servent de base sont employés deux fois, d'abord par la banque qui les a reçus et qui a besoin de les faire valoir, ensuite par le déposant, qui se réserve d'en disposer au moyen du chèque; cela donne lieu à de grands embarras dans les temps de crise et dans les temps ordinaires peut faire croire à plus de capitaux disponibles qu'il n'y en a réellement, par conséquent agir sur les prix.

Mais ce qui n'est pas vrai pour le billet de banque remboursable à vue l'est incontestablement pour le papier-monnaie pur et simple. Ici, il y a une influence directe et artificielle exercée sur les prix. On a pu être très surpris de voir que chez nous, après la guerre de 1870, au lendemain de nos désastres, lorsque rien n'était réparé, que beaucoup de fortunes particulières restaient compromises, le prix des choses en général n'ait pas baissé et se soit maintenu au contraire avec une fermeté que ne justifiaient pas les circonstances. Aujourd'hui encore, — malgré la crise commerciale qui règne en Europe et en Amérique depuis plusieurs années, et qui commence à nous atteindre, si on en juge par le mouvement de notre commerce d'importation et quelques recettes de chemins de fer qui sont moindres que l'année dernière, — il n'y a rien de changé. Nous ne parlons pas des prix de certains produits manufacturés ou matières premières sur lesquels la crise s'est appesantie tout spécialement, tels que le fer, le coton, la houille, etc., mais de ceux des denrées alimentaires et des choses de luxe, qui peuvent plus exactement servir de critérium, parce qu'elles sont généralement en dehors des crises commerciales. Ces denrées et ces choses de luxe ont plutôt eu une tendance à la hausse. Il est impossible de ne pas voir là une influence exercée par l'abondance de l'instrument d'échange.

Il y a en ce moment en circulation 2 milliards 1/2 de billets au porteur, et à la banque, pour servir de garantie à ces billets, plus de 2 milliards d'espèces métalliques. C'est évidemment une situation extraordinaire et qu'on peut appeler pléthorique. Les 2 milliards et plus de monnaie métallique font, pour une partie au moins, double emploi avec les 2 milliards 1/2 de billets. Et pourquoi cet état de choses s'est-il produit et se maintient-il? Parce qu'on a le cours forcé et que la banque garde à peu près tout le numéraire qui lui arrive de l'intérieur et du dehors; elle n'en rend que ce qu'elle veut. Et comme d'autre part le public s'arrange fort bien des billets et les trouve très commodes, personne n'insiste pour en demander le remboursement. La banque, grâce au cours forcé, est comme un

réservoir qui reçoit toujours et ne rend jamais ou bien rarement. Ce cours forcé sert de barrage pour empêcher l'écoulement des métaux précieux. De là cette situation bizarre, anormale, d'une encaisse formidable presque égale à la circulation fiduciaire. On dira sans doute que cette abondance de métaux précieux en France est la conséquence de notre richesse; nous avons le change favorable partout; il faut bien que le numéraire nous arrive, et nous le gardons parce que nous n'avons point d'intérêt à l'exporter. Cette dernière partie de l'objection n'est pas aussi vraie qu'on le suppose. Il est certain que, si nous avions le change défavorable et un grand intérêt à exporter des métaux précieux, on trouverait bien moyen de s'en procurer en les cherchant dans la circulation intérieure; on n'aurait qu'à leur offrir une prime assez forte, comme cela se fait dans d'autres pays. Mais, à défaut de ce grand intérêt, nous en avons au moins un petit qu'on pourrait satisfaire, si cela était très facile. Que demain, par exemple, on lève le cours forcé, et, comme il y a de nombreux besoins d'or en Europe, que l'Angleterre est seule à en fournir aujourd'hui et qu'elle n'en regorge pas, la spéculation, qui n'aurait plus qu'à se présenter aux guichets de la Banque de France pour en avoir, ne manquerait pas d'en demander et de réaliser le petit bénéfice qu'elle pourrait trouver à l'exportation. Cela réduirait le nombre des billets en circulation, ramènerait un meilleur équilibre entre le papier et les espèces, et il n'y aurait plus de double emploi dans les instrumens d'échange, par conséquent plus d'élément de hausse artificielle pour les prix; mais, pour que ce résultat ait lieu, il y a une première chose à faire. Il faut que la question de l'étalon unique d'or soit résolue, et que la banque ne puisse pas rembourser ses billets tout en argent; autrement la valeur du billet tomberait au niveau de la dépréciation du métal d'argent. Il est impossible de contester cela; d'où pour nous la conviction absolue que la Banque de France ne peut pas reprendre ses paiemens en espèces tant qu'on conservera les deux étalons. Il importe pourtant que cette reprise ait lieu le plus tôt possible, si on veut rentrer dans une situation régulière et éviter les dangers que pourrait présenter l'avenir.

La France et l'Angleterre sont assurément très-riches, elles font chaque année plus d'économies qu'elles n'en absorbent dans des emplois nouveaux. Cependant, quelque grandes que soient cette richesse et ces économies, elles ne suffisent pas à elles seules pour expliquer le bon marché excessif des capitaux qui règne en ce moment dans les deux pays. Depuis plus d'un an, le taux de l'escompte est à 2 pour 100 en Angleterre, à 3 pour 100 en France; les meilleures signatures se négocient même à un taux sensiblement inférieur, à 1 1/2 pour 100, par exemple, et encore ne trouve-t-on

pas à employer à ce taux tous les capitaux qui seraient disponibles. Les grands établissemens financiers qui reçoivent des dépôts en compte courant en sont encombrés; ils ne savent comment les faire valoir, et ils ont abaissé jusqu'à 1/2 pour 100 par an l'intérêt qu'ils leur allouent. Jamais on n'avait vu une situation semblable; elle rappelle ce qui se passait en Hollande, il y a plus d'un siècle, lorsque ce pays était le seul grand réservoir des capitaux, et qu'il n'en avait pas le placement; l'intérêt y était descendu à 1 pour 100; mais alors il n'y avait pas beaucoup de moyens d'employer l'argent, l'industrie était peu étendue, et les divers états n'avaient pas encore contracté l'habitude malheureuse d'emprunter sans cesse. Aujourd'hui ce ne sont pas les débouchés qui manquent; ils sont nombreux et même souvent assez tentans. Si malgré cela les capitaux affluent en France et en Angleterre à ce point que l'intérêt en soit réduit à 1 et même à 1/2 pour 100, c'est parce qu'il y a un élément autre que l'épargne qui contribue à les rendre plus abondans encore, au moins en apparence. Cet élément, en France, est le papier-monnaie, en Angleterre le chèque, c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas le capital assurément, mais qui en tient lieu dans beaucoup de cas et qu'on confond aisément avec lui. Or c'est là le grand danger de l'avenir; l'argent ne pourra pas toujours rester à 1 ou 1/2 pour 100 d'intérêt par an; il se fatiguera de cette inactivité prolongée, il cherchera des emplois plus fructueux, que l'imagination toujours féconde des spéculateurs saura bien lui trouver, et s'il s'aventure alors un peu imprudemment, un beau jour, lorsque tous les ressorts de la spéculation seront tendus et que le crédit deviendra difficile, on s'apercevra qu'on a engagé dans des entreprises plus ou moins chimériques, non pas seulement des capitaux réellement disponibles et provenant de l'épargne, mais des capitaux imaginaires reposant sur l'extension des chèques et des billets au porteur. On entrera dans une crise épouvantable, comme celle que subissent depuis plus de trois ans, sans pouvoir la liquider, les États-Unis et l'Autriche.

Voilà le danger du papier-monnaie même très-solide et au pair, si on persiste à le garder indéfiniment. Il constitue une situation anormale qui se dénoue fatalement par une crise, et ce danger peut se présenter demain si les craintes de guerre disparaissent, et que l'esprit revienne aux grandes entreprises. Il serait donc sage au gouvernement d'aviser auparavant et de ne pas attendre qu'il soit surpris par des embarras qu'il ne pourrait plus conjurer. Le moment est propice; l'état a remboursé la plus grande partie de sa dette à la Banque; les billets sont au pair, et il y a une encaisse suffisante pour répondre à tous les besoins. Personne ne peut ga-

rantir que la situation sera encore aussi favorable dans un an ou deux, et que les billets seront toujours au pair; — ils n'y seraient certainement pas s'il y avait une crise; alors que ferait le gouvernement? Seulement, je le répète, pour reprendre les paiemens, il faut que la question de l'étalon unique soit résolue, et que nous n'ayons plus que l'or comme monnaie principale.

En résumé, l'expérience que nous avons sous les yeux depuis un certain nombre d'années ne peut pas changer l'opinion qui règne chez les esprits sérieux au sujet du papier-monnaie. C'est un instrument d'échange très dangereux : il l'est d'abord à l'intérieur, parce qu'étant presque toujours suivi d'une dépréciation, il trouble instantanément toutes les situations. Le créancier perd une partie de sa créance, l'employé et le salarié ne peuvent plus acheter au même prix les choses dont ils ont besoin sans que leur traitement et leur salaire augmentent en proportion. Le fabricant voit les matières premières renchérir et ne vend pas ses produits en conséquence; le commerce extérieur devient plus difficile à cause de l'agio qui existe sur le signe monétaire. Enfin le débiteur lui-même ne gagne pas à pouvoir s'acquitter avec un instrument d'échange qui a moins de valeur, car s'il est débiteur d'un côté il est créancier de l'autre, ne le serait-il, comme l'ouvrier, que du produit de son travail, et, quant à l'état, il paie tout plus cher aussi, sans que ses revenus s'accroissent, ce qui fait que tout le monde souffre à cette situation.

Ce qu'il y a de grave encore avec le papier-monnaie, c'est qu'on n'a plus de boussole pour se diriger dans la vie commerciale; toutes les affaires sont livrées au hasard de la spéculation et reposent sur le crédit. C'est comme un édifice qu'on bâtit sur un terrain peu solide; il y a toujours un moment où il finit par être renversé. Enfin là même où le papier-monnaie ne produit pas ses effets les plus désastreux, où il reste au pair comme en France, il a encore une influence fâcheuse, qui est d'amener une hausse artificielle des prix. Les espèces métalliques s'amassent improductives dans les caisses du principal établissement financier et n'en sortent plus. L'emprunt contracté à l'intérieur et même au dehors, quand il ne l'est pas à un taux usuraire, vaut mieux que l'émission du papier-monnaie. En effet, supposons un état qui, en émettant ce papier, se procure 1 milliard de ressources extraordinaires et économise ainsi 50 ou 60 millions d'intérêts par an. Si son revenu brut est de 10 milliards, l'économie qu'il a faite en représente la 200e partie, et il ne s'agit pas d'un grand état comme la France et l'Angleterre, dont le revenu est au moins de 20 milliards, et où par conséquent l'économie représenterait un 400e. Il est certain que le

trouble causé dans toutes les relations, et l'obstacle apporté au commerce par ce papier coûteront à la nation beaucoup plus que la 200e partie de son revenu.

Malheureusement il y a dans la vie des peuples, même les plus riches, nous l'avons vu chez nous en 1870, des momens où l'emprunt par les voies ordinaires est très difficile et ne fournirait pas les ressources dont on a besoin (1). C'est pour ces momens-là que doit être réservé le papier-monnaie, c'est alors seulement qu'il est justifiable et peut rendre des services, autrement il n'a que des inconvéniens. Si on l'émettait par exemple, comme on le demande si souvent, pour faire face à des embarras purement commerciaux et empêcher l'élévation du taux de l'escompte, on servirait les intérêts de la spéculation exclusivement, et on serait conduit à une catastrophe d'autant plus grande qu'on aurait différé la liquidation. Maintenant, quand on l'a émis dans des circonstances très difficiles, pour les nécessités de la guerre par exemple, on a le devoir, aussitôt la crise passée, de faire tous ses efforts pour le rembourser. Deux conditions sont nécessaires pour cela : 1° l'équilibre financier à l'intérieur, 2° une balance du commerce favorable à l'extérieur. On comprend parfaitement qu'un état qui est obligé d'emprunter chaque année pour couvrir les déficits de son budget, ne peut pas songer à rembourser son papier-monnaie, et si d'autre part la balance du commerce lui est défavorable et qu'il soit tenu, pour solder cette balance, d'envoyer encore au dehors le peu de numéraire qui lui reste, son impuissance devient absolue. C'est la situation de la Russie, qui le possède depuis plus de vingt ans, de l'Autriche, qui l'a depuis seize, des États-Unis, de l'Italie et d'autres pays, qui l'ont aussi depuis longtemps et ne parviennent pas à s'en débarrasser. Ils sont dans un cercle vicieux, car le papier-monnaie est précisément l'obstacle à la réalisation des deux conditions préalables dont ils ont besoin, à savoir l'équilibre financier et la balance du commerce favorable. Cependant avec de la persévérance, une bonne politique commerciale, et en s'abstenant de toute entreprise militaire, on finit par triompher de ces difficultés. Alors on doit se souvenir que le papier-monnaie, qui sauve les nations à certains momens, ne les sauve pas gratis, et qu'il est au contraire toujours l'expédient financier le plus onéreux auquel on puisse avoir recours.

VICTOR BONNET.

(1) La Russie en fait encore l'épreuve aujourd'hui ; elle aurait tenté en vain, dit-on, au milieu de ses difficultés avec la Turquie, de réaliser en Europe un emprunt de 300 millions de roubles.

LA FOLIE

AU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE

I. *De la Folie au point de vue philosophique ou plus spécialement psychologique*, par M. le docteur P. Despine, Paris 1875. — II. *Le Crime et la Folie*, par M. H. Maudsley, Paris 1874.

Si la raison est le privilége de l'homme, par une compensation douloureuse on en peut dire autant de la folie. Il ne semble pas en effet que les humbles facultés de l'animal soient jamais exposées à cette terrible disgrâce, et, dans l'espèce humaine elle-même, ce sont les races supérieures qui fournissent aux maladies mentales presque toutes leurs victimes. Rare chez les sauvages, chez les enfans, la folie est d'autant plus fréquente que, les besoins de l'humanité devenant plus nombreux et plus complexes, l'activité cérébrale se surexcite davantage à la poursuite des objets qui peuvent les satisfaire : la folie est ainsi, pour employer un terme scientifique, *fonction* de la civilisation. Triste conséquence, bien digne de provoquer les méditations du philosophe, du moraliste, de l'homme d'état! En face des perspectives de progrès illimité qu'on fait briller à nos yeux, au milieu de ces hymnes qui, de toutes parts, glorifient la toute-puissance de la raison humaine, quelques-uns se demandent avec anxiété si cette raison, agent de tout progrès, ne devient pas plus fragile par ses triomphes mêmes, si l'homme n'abuse pas jusqu'à le fausser de ce merveilleux et délicat instrument, le cerveau, si enfin, par le développement exclusif et hâtif des facultés intellectuelles, notre système d'éducation, rompant au profit d'une seule l'équilibre nécessaire de toutes les fonctions de

l'organisme, ne nous conduit pas à des catastrophes. Aussi l'Académie des sciences morales et politiques s'est-elle émue ; dès 1867, elle mettait au concours la question de la folie considérée au point de vue philosophique, et, en 1872, elle décernait la première récompense à un Mémoire, devenu aujourd'hui un volumineux ouvrage, dont l'auteur, M. P. Despine, avait déjà prouvé, par de remarquables travaux sur la psychologie morbide, une rare compétence en ces matières. Le livre de M. Despine, malgré quelques doctrines hasardeuses, nous paraît avoir une importance considérable, et nous nous proposons de signaler ici les aperçus, quelques-uns assez nouveaux, qu'il ouvre sur les obscurs problèmes de la psychologie des aliénés.

I.

Qu'est-ce que la folie? Est-elle une maladie des organes ou une maladie de l'âme? Et si l'âme peut être malade, par quelles causes le devient-elle? Ces causes elles-mêmes sont-elles purement organiques ou exclusivement morales? Quelles perversions font-elles subir aux facultés intellectuelles, aux affections, au libre arbitre? Enfin comment peut-on en prévenir les effets, ou les combattre quand ils se sont manifestés? Graves questions, que l'humanité se pose depuis longtemps, et auxquelles la science peut à peine aujourd'hui répondre avec certitude. Avec leur merveilleux instinct philosophique, les Grecs se firent de la folie une idée relativement exacte. Ils n'y virent qu'une maladie dont la guérison exigeait des remèdes à la fois pour le corps et pour l'esprit. Hippocrate réfute l'opinion populaire selon laquelle la folie venait directement de la divinité; il en détermine avec sagacité les symptômes, et le traitement qu'il prescrit est purement médical. Affranchis de toutes superstitions, les grands médecins grecs n'usèrent pas envers les aliénés de ces rigueurs absurdes qui, jusqu'au commencement de ce siècle, firent des asiles des lieux de torture et de désespoir. Asclépiade recommande expressément d'éviter la contrainte corporelle; il permet seulement d'attacher les fous les plus dangereux. Le moyen âge fut en général moins éclairé et moins humain. Un faux ascétisme accrédita l'opinion que le corps est un objet vil et dégradé, qu'il faut le combattre, le mortifier à outrance, parce qu'il est le siége des désirs pervers, le temple de Satan! Ces croyances n'étaient que l'exagération des plus nobles doctrines morales; l'ignorance et la superstition s'en emparèrent, et s'en firent trop souvent des armes cruelles contre les aliénés. Si, même en pleine santé et en pleine raison, l'homme risque toujours de porter le démon dans son

corps, qu'est-ce donc quand il est fou! Alors vraiment c'est Satan qui règne en maître dans cette impure prison de chair; il en a chassé l'âme immortelle et divine, il y déchaîne tous ses blasphèmes et toutes ses fureurs! Le fou devient un *possédé;* comme tel, il est presque un maudit, car apparemment c'est en punition de ses péchés qu'il est ainsi livré au diable. Par là s'explique la barbarie des traitemens infligés si longtemps aux tristes victimes de la folie. Bien des bûchers se sont allumés pour des malheureux qui n'étaient justiciables que de la médecine; mais la médecine croyait peu à elle-même, les praticiens les plus instruits, au témoignage de M. Maudsley, n'avaient alors d'autre but que de diminuer un peu la puissance du démon. Ils reconnaissaient l'existence « d'une préparation et disposition du corps par le moyen du trouble des humeurs, donnant de grands avantages au démon pour s'en rendre maître; lequel trouble étant traité par drogues et potions médicales, le diable est mis dehors et n'a plus de pouvoir sur le corps. »

Par un effet inverse d'une superstition analogue, les fous furent généralement regardés en Orient comme personnes sacrées et traités avec un grand respect. On voyait en eux des possédés, mais des possédés de l'esprit divin. On leur attribuait le caractère surnaturel que Platon, dans le *Phèdre*, reconnaît à une certaine espèce de délire, et qui donne à l'homme la puissance d'enfanter des pensées et des œuvres dont la saine raison est incapable. La croyance aux oracles, aux prophéties, dut peut-être son origine à des manifestations de la folie que l'on prit pour des inspirations directes de la divinité.

Il faut arriver au XVIIIe siècle pour trouver les premiers essais de théories scientifiques sur la folie. Stahl, le père de l'animisme moderne, la fait dériver des passions qui s'emparent de l'attention, de la réflexion : la folie est pour lui une erreur, mais cette erreur n'est pas l'œuvre propre des facultés intellectuelles; elle est produite par une perversion des facultés affectives. Cette doctrine est aussi, avec quelques variantes, soutenue par quelques-uns des aliénistes les plus célèbres du dernier siècle et du nôtre, Ideler, Griesinger, M. Baillarger, et par le philosophe Herbart. Seulement Stahl, fidèle en cela au principe fondamental de l'animisme, niait absolument que la folie eût sa cause dans un état pathologique de l'organisme, ce qu'il n'est plus guère possible de contester aujourd'hui.

Une des théories les plus importantes par la gravité des conséquences morales qu'elle entraîne est celle du médecin allemand Heinroth. Selon lui, la folie n'est autre chose qu'un péché. L'homme ne devient jamais fou que par sa faute, et celui qui pendant toute

sa vie garde dans son cœur l'image de Dieu, n'a pas à redouter que sa raison lui échappe. L'angoisse, l'exaltation, la fureur, qui caractérisent certaines formes de la folie, ce sont autant de manifestations désordonnées du remords. L'aliénation mentale n'est pas et ne peut être héréditaire, car le *moi* pensant, l'âme immatérielle, n'est pas héréditaire. Ce que les parens peuvent transmettre à leurs enfans, ce sont des dispositions organiques contre lesquelles il est toujours possible de réagir. L'homme possède une force morale, invincible par essence à toutes les impulsions du physique, et s'il succombe dans la lutte, la responsabilité de la défaite lui appartient tout entière.

De la part d'un médecin, une pareille théorie a de quoi surprendre. Outre qu'on ne peut nier l'hérédité de la folie sans se mettre en contradiction flagrante avec les faits, n'est-il pas monstrueux de ne voir dans les fous que des coupables? N'est-ce pas déclarer inutile la tâche du médecin, autoriser toutes les rigueurs envers ces malheureux et rétrograder, au nom de la science, jusqu'à l'ignorante barbarie du moyen âge? Que l'homme ait, dans une certaine mesure, le pouvoir de combattre des prédispositions encore peu marquées à la folie, qu'il puisse, par une hygiène morale bien entendue et fermement pratiquée, se soustraire à quelques-unes des causes qui parfois déterminent l'explosion du mal, l'observation des faits nous permettra tout à l'heure de l'affirmer; mais il n'est aussi que trop vrai que dans un grand nombre de cas nulle force morale n'est capable de conjurer la tempête qui se déchaîne tout à coup à travers le cerveau, et il est aussi peu scientifique que peu charitable de faire peser une responsabilité quelconque sur les tristes victimes d'un organisme en délire.

Ce qui fait défaut à la plupart des médecins aliénistes, sans en excepter l'illustre Esquirol, c'est une doctrine psychologique. Bien peu se sont demandé ce qu'il faut entendre par facultés de l'âme, quel en est le nombre, quel est le rôle de chacune d'elles dans le développement de la vie psychique. Les mots *raison*, *sentimens*, *affections*, *volonté*, *libre arbitre*, sont pris dans l'acception vague et flottante que leur donne le vulgaire; nulle définition, partant nulle exactitude scientifique. D'autre part, les psychologues, tout absorbés dans l'analyse de leur propre *moi*, ont rarement jeté les yeux au dehors; ils n'ont pu concevoir autre chose que le fonctionnement normal des facultés qu'ils découvraient en eux-mêmes, ils ont cru tous les hommes taillés sur le même patron psychologique, et par là se sont trouvés dans l'impuissance d'expliquer la folie. Ne pouvant l'expliquer, ils en ont négligé l'étude. Et pourtant une bonne théorie de la folie est la contre-épreuve indispen-

sable et la plus certaine vérification d'une bonne théorie des facultés de l'âme. Ni le médecin ne peut rien comprendre à la folie, s'il n'a que de vagues notions sur la psychologie de l'homme en santé, ni le psychologue n'est en possession d'une science expérimentale et complète du *moi*, s'il ne peut rendre compte des déviations et perversions étranges que les puissances mentales subissent dans la folie. La psychologie prête ici des lumières à la médecine et en reçoit d'elle à son tour, et il est permis de regretter, pour l'une comme pour l'autre, que la nécessité de ce fraternel échange soit encore si généralement méconnue.

Ce reproche, M. Despine le mérite moins que personne, car avant d'aborder le problème complexe de la folie, il prend soin d'exposer toute une psychologie qui lui appartient en propre, bien qu'il se fasse peut-être quelque illusion sur l'importance et la nouveauté de certaines théories particulières, et qu'il lui arrive parfois de prendre pour une découverte un simple changement de nomenclature. Quoi qu'il en soit, si nous voulons le suivre dans son explication de la folie, il nous faut sommairement indiquer les traits essentiels de sa doctrine psychologique.

M. Despine reconnaît deux ordres de facultés entre lesquels il établit une distinction profonde : les facultés intellectuelles et les facultés morales ou instinctives. Les premières sont au nombre de trois; la perception, la mémoire et la faculté réflective, dont les opérations essentielles sont l'attention, le jugement, le raisonnement. Ces trois facultés sont vraiment primitives et irréductibles; elles ne peuvent, même dans la folie, se pervertir; le seul genre d'altération qui puisse les atteindre, c'est l'affaiblissement.

Les facultés morales, que M. Despine préfère désigner par le nom de facultés instinctives, sont celles par lesquelles l'homme acquiert la connaissance de ce qu'il doit faire pour agir sagement et raisonnablement. Elles se manifestent par les inclinations, les penchans, les répulsions, les tendances, les besoins de l'âme : d'un seul mot, les instincts. La connaissance qu'elles donnent n'est pas le produit laborieux et tardif de la réflexion; elle est naturelle, spontanée, intuitive. Toute science innée, qu'elle ait rapport aux besoins du corps ou à ceux de l'esprit, est due à l'une de ces facultés.

M. Despine n'attache qu'une importance médiocre à l'énumération méthodique et complète de ces facultés morales, et la liste qu'il en donne présente tous les caractères de l'incohérence et de la confusion. On y trouve pêle-mêle les affections de famille, la prudence et la prévoyance, la politesse, l'espérance, la crainte, le sentiment de l'autorité, l'instinct d'imitation, la curiosité et la cau-

salité, la pudeur, le sentiment du beau, le sentiment du bien et du mal ou sens moral, le sentiment religieux, composé très complexe des sentimens de causalité, de vénération, de reconnaissance, d'espérance et de crainte. A côté des tendances bonnes et raisonnables qui méritent vraiment d'être appelées morales, il y a des penchans pervers, irrationnels, qui sont également innés : tels sont la jalousie, la haine, la vengeance, l'orgueil, la méchanceté, la malhonnêteté, le mépris, l'ingratitude, l'avarice, la cupidité, la convoitise, etc. Ces mauvais sentimens s'unissent pour former des sentimens mauvais plus complexes, et, conjointement avec les bons, ils constituent la nature instinctive, bonne ou mauvaise, de chaque individu.

Les élémens instinctifs, bons ou mauvais, de l'esprit, se manifestent par des impulsions, des désirs, qui déterminent la plupart de nos actions; mais, le plus souvent, ils se bornent à éveiller des idées dans l'esprit, à suggérer des connaissances, et leur rôle est alors purement spéculatif. Cela est surtout vrai pour le sentiment du devoir, que M. Despine appelle une émanation du sens moral, et qu'il considère comme un pur instinct.

Les motifs d'action que font naître les facultés instinctives se ramènent à deux : l'intérêt et le devoir. Quand deux désirs sont en présence et que le principe de l'obligation morale n'intervient pas, le désir le plus fort l'emporte nécessairement. C'est là une loi de dynamique mentale sans exception, car le désir le plus fort exprime pour l'individu le plus grand bien, et il est impossible que l'impulsion naturelle nous détourne du bien le plus grand, pour nous porter vers un bien moindre ou vers le mal. Sous l'empire des seuls désirs, l'homme n'obéit donc et ne peut obéir qu'au motif de l'intérêt. L'homme, en cela, ne diffère pas de l'animal.

Quand le sens moral se manifeste sous la forme inférieure d'un désir, d'un besoin du cœur, la loi précédente trouve encore son application. Si je ne fais le bien que parce que c'est un plaisir pour moi de le faire et une peine de ne le faire pas, je cède à un désir plus fort que les désirs antagonistes; je ne cherche en définitive qu'une satisfaction égoïste : c'est toujours le motif de l'intérêt. Il en est tout autrement quand le sens moral revêt cette forme supérieure que M. Despine appelle le sentiment du devoir. Je conçois alors, sous l'influence de ce sentiment, l'obligation absolue d'agir d'une certaine manière, de m'abstenir de certains actes. Dût ma sensibilité tout entière être froissée, le devoir qui commande crée en moi la possibilité d'une résistance; la loi de l'intérêt cesse d'être la règle unique de ma conduite, je puis vouloir et faire autre chose que ce que veut et exige le désir le plus fort. Un motif nouveau a surgi; alors aussi, mais alors seulement, je suis vraiment libre.

M. Despine distingue profondément la volonté du libre arbitre. La volonté n'est pour lui que l'acquiescement nécessaire de l'âme aux sollicitations du plus fort désir : en ce sens, elle n'est pas libre et nous est même commune avec les animaux. Il n'y a liberté que là où il y a obligation sentie de sacrifier le plaisir au devoir. C'est le seul cas où l'homme échappe à la fatalité des impulsions égoïstes et acquiert l'éminent privilége de briser la chaîne du déterminisme universel.

L'homme seul est libre, et même bien peu le sont, et le petit nombre de ceux qui possèdent le libre arbitre en fait rarement usage. En effet, selon M. Despine, le sens moral sous ses deux formes, amour du bien, sentiment du devoir, n'arrive à un plein développement que chez les individus des races supérieures; chez ceux-là même, il est souvent atrophié, incomplet; quelquefois il fait entièrement défaut. Combien d'hommes à qui la voix du devoir ne s'est jamais fait entendre! C'est là un vice, une infirmité morale beaucoup plus fréquente qu'on ne pense. Ces hommes ne sont pas libres; civilement responsables du mal qu'ils peuvent commettre, ils ne le sont pas moralement. Ils peuvent être détournés du mal par certaines facultés instinctives d'ordre inférieur : les affections de famille, l'amour de leurs semblables, la prudence, l'amour-propre; mais le sentiment sublime du devoir et le remords, conséquence du devoir violé, leur sont éternellement inconnus.

Dans la théorie de M. Despine, la raison n'est pas une faculté spéciale et distincte; elle n'est que l'ensemble des connaissances que fournissent les diverses facultés instinctives, le produit de ces facultés. La raison est plus ou moins élevée selon que les facultés instinctives d'ordre supérieur sont plus ou moins développées; elle est incomplète ou partielle, quand une ou plusieurs d'entre elles font entièrement défaut. Les facultés instinctives ou morales existent pour la plupart en germe chez tout homme normalement constitué; elles se développent par l'éducation. Quant à celles dont une infirmité congéniale a décidément privé l'individu, l'éducation sera toujours impuissante à les faire naître. A la différence des facultés intellectuelles, qui ne subissent d'autre altération que l'affaiblissement, les facultés instinctives ou morales sont sujettes à deux espèces distinctes d'altération : l'affaiblissement et la perversion. Elles peuvent s'affaiblir jusqu'à disparaître. Elles peuvent se pervertir de deux manières : par l'exagération, lorsque, par exemple, l'amour-propre dégénère en orgueil, l'amour de la propriété en avarice, — par un changement en mal, quand les sentimens moraux s'évanouissent et sont remplacés par des sentimens bizarres ou pervers. « Sous l'influence de certaines causes pathologiques, les malades changent

de caractère : ils étaient doux, polis, bienveillans, moraux; ils deviennent irascibles, pervers, méchans, acariâtres; ils étaient aimans, ils deviennent haineux; ils étaient gais, agréables, ils deviennent taciturnes, méfians, craintifs. Les changemens qui s'opèrent dans le cerveau par l'effet de l'âge peuvent, en altérant l'activité de cet organe, produire de grandes modifications dans le moral chez un vieillard, modifications qui le rendent craintif, inquiet, égoïste. » Par leur exagération, par leur impérieux besoin de satisfaction, les perversions morales sont une cause de souffrances physiques et morales; aussi ont-elles reçu le nom de *passions*. Nous verrons qu'elles jouent un rôle prépondérant dans la folie.

Nous aurons terminé cette exposition quand nous aurons dit que, pour M. Despine, l'imagination n'est pas une faculté simple, mais qu'elle est formée du concours de trois ordres de facultés premières : une faculté créatrice, spéciale à l'imagination, les élémens instinctifs, et les facultés intellectuelles. Lorsque les sentimens et les passions dominent l'esprit, la faculté créatrice de l'imagination entre spontanément en exercice, et fait interpréter les actes et les paroles d'autrui, non plus selon la vérité, mais selon les inspirations des sentimens et des passions dont l'individu est animé. Ce travail est entièrement involontaire : sous l'influence de la passion, quand elle est puissante, l'homme est incapable de mettre en doute la réalité des conceptions que son imagination lui impose.

Tels sont les principes par lesquels M. Despine a prétendu expliquer les variétés si nombreuses de la folie. — Il serait superflu de critiquer longuement cette psychologie. M. Despine n'a pas démontré que les facultés intellectuelles et les facultés instinctives fussent à ce point indépendantes les unes des autres, et d'autre part il nous paraît avoir eu tort de ranger parmi les facultés instinctives ou morales des principes purement intellectuels, comme, par exemple, ce qu'il appelle la causalité. Qu'il y ait quelque chose de spontané dans la tendance qui porte l'esprit humain à la recherche des causes, on ne le conteste pas; mais cela revient à dire que le développement des facultés intellectuelles est spontané avant d'être réfléchi, doctrine qui n'est pas nouvelle. Il est également fort contestable que la raison ne soit que l'ensemble des connaissances suggérées par les facultés instinctives ou morales. Nous n'accordons pas davantage que la notion du devoir soit le produit d'un pur instinct : concevoir l'obligation de résister à certains désirs, d'accomplir certains actes, c'est au premier chef un fait intellectuel, bien que cette connaissance ne soit pas le résultat des facultés réflectives ou discursives de l'esprit, et qu'elle se manifeste spontanément dans la raison. Enfin, s'il est vrai que le devoir n'est pas conçu par tous les

hommes avec une égale clarté, si bien souvent le défaut d'éducation, les mauvais exemples ou la violence des instincts inférieurs empêchent cette idée sublime de resplendir de tout son éclat da la conscience, il ne s'ensuit pas que, chez l'homme moralement sain, elle soit jamais complétement absente; le libre arbitre n'est donc pas, comme le prétend M. Despine, une sorte d'exception dans l'humanité, un privilége du petit nombre, dont ceux-là même qui le possèdent font rarement usage.

Quoi qu'il en soit de ces critiques, ce qui nous intéresse surtout ici, c'est de suivre M. Despine dans les applications qu'il fait de sa doctrine psychologique à la définition de la folie. « La folie, dit-il, consiste dans l'aveuglement moral involontaire de l'esprit à l'égard d'idées fausses, absurdes, immorales, irrationnelles et de penchans bizarres, pervers, inspirés par des passions; aveuglement causé par l'absence des sentimens rationnels, seuls capables d'éclairer l'esprit sur la nature de ces idées et de ces penchans, c'est-à-dire par l'inconscience morale à leur égard. »

Deux conditions, par conséquent, sont nécessaires à l'existence de la folie : il faut d'abord une ou plusieurs idées irrationnelles, absurdes, fausses, immorales, ou bien des penchans, des désirs exagérés, bizarres, pervers, idées et penchans inspirés par des passions. Mais ce n'est là que l'objet de la folie, ce n'est pas la folie elle-même; ce qui la constitue essentiellement, c'est l'aveuglement involontaire de l'esprit qui l'empêche de comprendre ce que ces idées ou ces passions ont de bizarre, d'absurde, d'immoral, et cet aveuglement vient de la violence des passions qui possèdent l'esprit et étouffent ou détruisent les sentimens antagonistes qui pourraient l'éclairer.

Il s'ensuit que la folie est non pas proprement une maladie des organes, mais un état anormal de l'âme. Il se peut que la folie existe sans aucun signe pathologique appréciable à l'observation du médecin, sans aucune lésion du cerveau. L'homme en santé peut donc être fou, et c'est là un des points sur lesquels M. Despine revient avec le plus d'insistance. Néanmoins il est impossible que l'état de l'âme qui constitue la folie n'ait pas sa cause dans quelque disposition physiologique; le cerveau est certainement l'organe par lequel se manifestent les facultés, et quand une passion pervertie s'empare de l'esprit au point d'étouffer les inspirations de la raison, on doit voir dans cette exaltation l'effet d'une activité anormale de la substance cérébrale. Des découvertes récentes semblent établir que la paralysie ou l'excitation des nerfs vaso-moteurs de l'encéphale joue ici un grand rôle. On sait que les vaisseaux capillaires qui portent le sang dans toutes les parties du corps se contractent ou se di-

latent par l'action de certaines fibrilles nerveuses qui s'enchevêtrent dans leur tissu; sous l'influence d'une vive émotion, ces nerfs peuvent être excités ou paralysés. De là deux effets opposés : avec la paralysie des nerfs vaso-moteurs, les vaisseaux capillaires du cerveau ne se contractent plus; par suite ils se congestionnent, et ces congestions produisent même quelquefois de petits foyers apoplectiques microscopiques. Si au contraire les nerfs vaso-moteurs sont excités, les capillaires se contractent, le cerveau reçoit moins de sang, et son activité diminue. Le docteur Wolf a reconnu que les phénomènes psychiques qui sont une exagération de l'amour-propre, — l'exaltation des passions orgueilleuses qui caractérise certains genres de folie, avec accompagnement de loquacité, d'irritabilité excessive, — sont déterminés par des congestions sanguines dues à la dilatation des vaisseaux, c'est-à-dire par la paralysie des nerfs vaso-moteurs. Au contraire, les phénomènes psychiques caractérisés par les passions tristes et dépressives de la lypémanie sont produits par la contraction des vaisseaux de l'encéphale, la pâleur de l'organe, c'est-à-dire par l'irritation des nerfs vaso-moteurs. Ces modifications morbides de la circulation cérébrale expliquent comment la folie existe souvent sans qu'il soit possible de découvrir aucune lésion dans le tissu du cerveau. Les lésions n'apparaîtront que plus tard, lorsque les troubles profonds et continus de la circulation auront plus ou moins détruit le tissu cérébral. Alors aussi les facultés intellectuelles seront plus ou moins atteintes ; c'est la période de la manie chronique, de la démence, dernier terme de la folie.

Il est en effet prouvé par l'expérience que la folie peut exister sans que les facultés intellectuelles soient altérées sensiblement. De graves perversions des facultés morales, un changement complet dans le caractère de l'individu, voilà souvent tout ce qu'on observe : l'intelligence n'est atteinte que postérieurement et par contrecoup. M. Despine va jusqu'à soutenir que, dans la folie proprement dite, les facultés intellectuelles restent absolument intactes, ce qui nous paraît une opinion bien hasardée.

On a souvent tenté de faire une classification des variétés si nombreuses de la folie; chaque aliéniste a proposé la sienne, aucune n'est encore parvenue à rallier tous les suffrages. Sans s'exagérer l'importance d'une classification qui ne répond toujours que fort imparfaitement aux complexités presque infinies de la réalité et tranche souvent à l'excès des nuances insaisissables, M. Despine, tout comme un autre, a la sienne : elle est purement psychologique. Dans une première classe, il range toutes les folies manifestées par des inspirations passionnées, fausses, bizarres, perverses, à l'égard desquelles l'esprit est aveuglé, nulle faculté antagoniste ne

l'éclairant sur le caractère déraisonnable de ces inspirations. Ce sont les diverses formes décrites par Esquirol sous le nom de monomanies et de lypémanie. — Une seconde classe comprend les aliénations caractérisées par une destruction partielle des facultés psychiques, et par un trouble profond de celles qui persistent encore; le type de ce genre est l'état maniaque, aigu ou chronique. — Enfin la troisième classe renferme les aliénations qui manifestent une destruction plus ou moins complète de toutes les facultés: telles sont la démence sénile et la démence proprement dite, qui termine naturellement toutes les folies pathologiques.

II.

Les folies de la première classe que M. Despine propose de désigner par le nom de folies instinctives, se présentent sous trois formes principales, appelées par Esquirol lésion de l'intelligence, lésion des affections, lésion de la volonté.

Dans la première forme, la folie se manifeste par une ou plusieurs idées délirantes créées par l'imagination sous l'influence d'une passion dominante, passion qu'a suscitée dans l'esprit l'activité pathologique du cerveau. Ces idées sont toujours fausses ou absurdes, quelquefois perverses; possédé par la passion, l'esprit est dans l'impuissance de se désabuser à leur égard.

Ces passions qui suscitent les idées délirantes peuvent être de deux sortes, expansives ou dépressives. Expansives, elles sont une perversion de l'orgueil, de l'ambition, de la gaîté; elles engendrent des idées de puissance, de grandeur, de richesse; ces idées peuvent d'abord ne présenter à l'esprit aucune forme déterminée; mais bientôt l'imagination, excitée et dirigée par la passion, crée à celle-ci un objet dans lequel elle se personnifie et en quelque sorte s'adore elle-même. Alors le malade croit être prince, roi, pape, Jésus-Christ, Dieu.

Les passions dépressives, comme la tristesse, la défiance, l'anxiété, le découragement, la crainte, la terreur, donnent naissance à des idées tout opposées. Le fou se croit poursuivi par la police, persécuté par des sociétés secrètes, déshonoré, ruiné, condamné à mort. Les faits les plus insignifians sont pour lui des preuves manifestes des embûches qu'on lui dresse, les phrases les plus bienveillantes deviennent des menaces; il écoute tous les bruits, il tremble toujours, il craint tout. Celui-ci dit avoir des jambes de verre et n'ose marcher, de peur de les briser; cet autre croit ses organes détruits, obstrués; il n'a plus de sang, plus de ventre, son gosier est bouché, ou bien on empoisonne ses alimens, et, dominé par cette crainte, il refuse de boire et de manger, se laisse mourir de soif et

de faim. Le malade dont l'énergie vitale a diminué s'imagine qu'il est mort; il reste inactif, immobile et ne prononce plus une parole. L'idée délirante une fois produite sous l'empire de la passion, l'intelligence se met tout entière à son service. Sur tout autre chose, le fou paraît raisonnable, et même l'idée délirante étant supposée vraie, il semble que les facultés et opérations intellectuelles proprement dites, perception, mémoire, jugement, raisonnement, association des idées, fonctionnent aussi régulièrement qu'à l'état de santé.

Ce principe de l'intégralité des facultés intellectuelles dans la folie en général, et dans cette première forme en particulier, est énergiquement soutenu par M. Despine. Il pense, comme Locke, que le fou raisonne correctement sur des prémisses fausses. Tel, par exemple, se dépouille brusquement en public de tous ses vêtemens : voilà un acte en apparence absurde et inexplicable; pour le fou, il est parfaitement logique. Le malheureux est le père Adam; il doit en porter le costume. Tel autre, traversant une rue de Londres dans son cabriolet, frappe subitement d'un coup de hache à la tête un cheval qui croisait le sien : rien en apparence ne justifie cette ridicule agression; mais ce fou se croit Jésus-Christ, en tuant un cheval sur la voie publique il assemble la foule autour de lui, on s'occupe de sa personne, il pourra dès lors convaincre chacun de sa mission divine. Il y a là un enchaînement d'idées bizarre, mais au fond assez logique : les facultés de raisonnement, d'association, sont donc intactes.

De même la faculté de perception. C'est une loi que, sous la domination de la passion qui possède l'esprit, les facultés intellectuelles suivent dans leur développement la direction que cette passion leur imprime. Les organes des sens peuvent fonctionner chez le fou comme chez l'homme en santé, les objets extérieurs faire sur les nerfs et sur le cerveau leur impression normale, la perception, en un mot, ne recevoir aucune atteinte; mais la passion plus forte dément son témoignage, et l'esprit se range de soi-même à l'avis de la passion. Un fou est convaincu que sa jambe est de verre; par crainte de la briser, il refuse de faire le moindre mouvement; à qui voudra le détromper de son erreur, il répondra : Je vois bien que ma jambe n'est pas de verre, et pourtant elle l'est. « Une aliénée, raconte M. Despine, qui éprouvait des douleurs d'entrailles après chaque repas, s'imagina que l'on empoisonnait ses alimens. Elle raisonnait si bien sur tout autre objet, et même sur son idée fixe, en y puisant ses prémisses, qu'il nous arrivait parfois de combattre son erreur par des preuves raisonnées, oubliant que nous avions affaire à une personne dont le cerveau était malade. Un jour, après nous avoir écouté tranquillement sans nous interrompre, elle

nous dit : « Vous pouvez avoir raison; mais je *sens* que c'est comme je vous ai dit, rien au monde ne m'enlèvera cette idée, et *ne me prouvera le contraire.* » Cette aliénée, en disant *je sens* et non *je sais*, se servait d'une expression remarquable par son exactitude. Elle n'invoquait pas l'évidence matérielle par la perception, ni l'évidence intellectuelle par des preuves raisonnées, mais le témoignage de sa nature instinctive, de sa conscience, de sa manière de sentir, le plus puissant sur l'esprit de tous les témoignages; aussi en disant : *rien ne me prouvera le contraire*, elle sent qu'aucune preuve ne pourrait lutter contre le témoignage de sa passion lypémanique de crainte et de défiance. »

Sentir et savoir sont en effet choses fort différentes; sentir appartient à l'ordre des facultés affectives; savoir, à celui des facultés intellectuelles. L'esprit, tout entier à la passion, n'entend plus les protestations de l'évidence rationnelle; mais celle-ci ne disparaît pas pour cela : les facultés qui se révèlent à l'esprit n'ont subi aucune perversion; proprement, la raison n'est pas détruite, elle est seulement submergée par la tempête de la passion, toujours prête, si celle-ci s'apaise, à reprendre son naturel empire. Parfois même elle est sur le point de triompher; une lutte terrible s'engage alors, dont l'esprit du malheureux fou est en même temps le théâtre et la victime; mais un fait purement intellectuel comme l'évidence ne peut modifier instantanément l'état morbide du cerveau qui produit l'exaltation de la passion, et celle-ci, puisant une énergie nouvelle dans la contradiction même, rétablit bientôt l'entière domination de l'idée délirante qu'elle s'est créée pour objet. Un remarquable exemple de ces alternatives se trouve dans cette histoire que raconte M. Baillarger, et que nous empruntons à M. Maudsley.

« Lorsque M. Trélat fut chargé de la direction provisoire de Bicêtre, il s'y trouvait un malade qui croyait avoir résolu le problème du mouvement perpétuel. Après avoir vainement employé tous les argumens dont il put user pour chasser cette imagination, l'idée vint au médecin que la grande autorité d'Arago aurait le salutaire effet de convaincre cet individu. Arago, s'étant fait donner l'assurance que la folie n'était pas contagieuse, consentit à combattre cette idée fixe. On conduisit le fou dans son cabinet, où M. A. de Humboldt se trouvait par hasard. Quand le pauvre homme eut reçu de la bouche d'Arago la démonstration positive et convaincante de son erreur, il fut, pour ainsi dire, stupéfié; puis, versant d'abondantes larmes, il se mit à pleurer la perte de son illusion. Le but qu'on s'était proposé paraissait atteint; mais M. Trélat et son malade n'avaient pas fait vingt pas dans la rue, que celui-ci, se tournant vers le médecin, lui dit : « C'est égal, M. Arago se trompe, et c'est moi qui ai raison. »

On a parfois lieu d'admirer la subtilité ingénieuse que déploient les fous pour interpréter les témoignages de leurs sens en faveur de la passion qui les domine. C'est surtout dans les cas de folies produites par des passions dépressives, dans la lypémanie, dans le délire de persécution, que les exemples en sont fréquens et remarquables. MM. Drouet et Foville ont cité des faits frappans qu'il leur a été donné d'observer pendant les terribles événemens de 1870 et 1871, soit à l'hospice de Charenton, soit à l'asile dit de Vaucluse. Ni le spectacle des combats journaliers qui se livraient presque sous leurs yeux, ni le va-et-vient tumultueux des trains d'artillerie, des équipages d'ambulance, des convois de munitions, ni le bruit assourdissant de la mousqueterie et de la canonnade ne peuvent captiver l'attention des malades et les détourner de leur délire. Celui-ci, qui se donne le nom de Paul-Émile, et qui, désigné par Dieu pour occuper le trône de France, n'en est écarté que par les maléfices électriques d'une société secrète, reste convaincu que Paris n'a jamais été assiégé pour de bon; ce sont des imbéciles qui tirent le canon pour s'amuser, et le but réel de tout cela, « c'est de le pousser à bout, lui, prince Paul-Émile, et d'avoir un prétexte pour le faire crever de faim en réduisant de plus en plus le régime alimentaire de toute la maison. » — Cet autre, ancien capitaine de la garde impériale, déclare qu'il n'est pas dupe de tout ce tapage; la France est toujours en paix, l'empereur aux Tuileries, les communications sont libres, et si l'on refuse d'envoyer ses lettres à ses parens et de lui faire parvenir leurs réponses, c'est qu'on fait cause commune avec ses persécuteurs : il n'y a pas de balles dans les fusils et la canonnade est une comédie inventée par quelques officiers de son régiment; les journaux qu'on met sous ses yeux pour le détromper ont été rédigés et imprimés par ses ennemis, et il reproche amicalement au médecin de se faire le complice de cette supercherie.

Ces ressources infinies pour détourner de leur vrai sens les témoignages les plus authentiques et les interpréter à son profit, la passion, quand elle est forte, les déploie naturellement chez ceux-là même qui ne sont pas fous. Molière a tiré de là quelques-uns de ses effets les plus comiques. La vieille Bélise est convaincue que de nombreux amans brûlent pour ses charmes; vainement lui donne-t-on les preuves les plus manifestes qu'elle se trompe : elle les tourne toutes en faveur de sa chimère.

— On ne voit presque point céans venir Damis.
— C'est pour me faire voir un respect plus soumis.
— De mots piquans partout Dorante vous outrage.
— Ce sont emportemens d'une jalouse rage.
— Cléonte et Lycidas ont pris femme tous deux.
— C'est par un désespoir où j'ai réduit leurs feux.

Selon M. Despine, il en est de la mémoire comme des autres facultés intellectuelles; elle continue à fonctionner régulièrement; mais l'obsession de l'idée délirante créée par la passion met l'esprit dans l'impuissance de croire à son témoignage. Par là s'expliquent ces cas si curieux où le malade semble avoir changé de personnalité. Il ne se reconnaît plus dans le passé, non que la mémoire ait été atteinte, mais parce que l'état moral qu'elle lui rappelle diffère tellement de celui qui est actuellement le sien, qu'il ne peut établir aucune liaison entre ces deux phases de son existence : il déclare étrangère à elle-même celle qui a précédé la folie. En réalité, le sentiment de l'identité personnelle n'est qu'affaibli, il n'a pas disparu. Parfois il arrive que le fou parle de soi comme d'une autre personne non-seulement dans le passé, mais encore dans le présent. On a vu là une grave objection contre le principe spiritualiste de la permanence et de l'unité du *moi* sous la variété mobile de ses manières d'être. Nous croyons qu'en ce cas l'explication à donner est la même; la passion, plus forte, a obscurci dans l'esprit du fou le souvenir de tout ce qui a précédé : pourtant elle ne va pas jusqu'à lui persuader qu'il a changé de corps; c'est donc un autre *moi* qui dans le même corps s'est substitué au précédent, et c'est sans doute son corps et non sa personne morale, dont il a toujours et nécessairement conscience, que l'aliéné regarde comme chose étrangère et qu'il désigne en l'appelant : cela.

En résumé, dans cette première forme de la folie instinctive, les facultés intellectuelles ne paraissent pas subir d'altération. C'est donc à tort, selon M. Despine, qu'Esquirol a vu là une lésion de l'intelligence. — Il est cependant bien difficile d'admettre que tout un groupe de facultés reste ainsi à l'abri de toute atteinte, et nous pensons, avec M. Maudsley, que cette immunité n'est qu'apparente. Si vraiment la folie est produite par une disposition pathologique du cerveau qui troublerait gravement l'équilibre des facultés instinctives, à qui fera-t-on croire que l'âme tout entière, avec tous ses pouvoirs essentiels, n'en ressente pas immédiatement le contre-coup? Ni la perception, ni le jugement, ni le raisonnement, ni la mémoire, ne peuvent plus fonctionner normalement. Supposons en effet, comme le veut M. Despine, que l'exaltation subite d'une passion que rien ne combat plus dans l'esprit, constitue seule la folie; encore faut-il que cette passion ait un objet; je ne puis avoir peur, par exemple, si je n'ai peur de quelque chose. Or dans la folie l'objet n'est pas réel, il n'est qu'imaginaire : c'est une idée, et c'est l'obsession de cette idée qui donne naissance au délire; mais une idée, c'est un produit de l'intelligence; pour que celle-ci la fournisse si complaisamment à la passion pathologiquement excitée, il faut qu'elle y soit prédisposée, et cette prédisposition, qui n'existe

pas ou n'existe qu'à peine chez l'individu dont l'esprit est sain, me paraît manifester un état morbide. L'intelligence ne fonctionne donc plus régulièrement, puisqu'elle se prête si vite et si volontiers aux exigences d'une passion qui devient dominante, et peut-être même la passion ne prend-elle un si soudain et si complet empire que parce que l'intelligence altérée ne produit plus que des chimères.

Que les facultés intellectuelles soient atteintes en même temps que les facultés instinctives, c'est ce qui nous paraît résulter d'une interprétation plus exacte des faits. Tel fou croit que sa jambe est de verre et ne veut plus faire un mouvement de crainte de la briser. M. Despine voit là une exaltation morbide d'une passion dépressive, la crainte : sous l'influence de cette passion, l'imagination crée une conception, celle d'une jambe de verre, et la passion étant trop forte pour que rien dans l'esprit ne puisse plus la combattre et dissiper la chimère à laquelle elle se complaît, le malade est nécessairement convaincu qu'il a une jambe de verre. — Mais je demanderai pourquoi l'imagination a suggéré à la passion cet objet plutôt que cet autre ? N'est-il pas plus naturel et plus simple de supposer que quelque modification s'est produite dans l'état des nerfs qui se ramifient dans la jambe et des centres nerveux auxquels ces nerfs aboutissent, que par suite de cette modification le malade n'a plus de sa jambe la même sensation qu'autrefois (il est en effet démontré qu'il existe un sens appelé par quelques psychologues sens organique ou musculaire, par lequel nous percevons toutes les parties de notre corps), et que cette sensation nouvelle et insolite éveille dans son esprit l'idée d'une jambe de verre? Peut-être même, loin d'être la cause de l'idée délirante, la passion qui le domine n'en est-elle que l'effet? Et ainsi la vraie cause du délire serait, dans ce cas, non la passion surexcitée, mais l'état anormal du sens organique ou musculaire, état provoqué par une disposition morbide d'une partie du système nerveux.

Il serait possible que dans beaucoup de cas le délire de persécution eût pour principale cause des hallucinations de la vue ou de l'ouïe, ou tout au moins un trouble dans les organes de ces deux sens qui donnerait un caractère terrifiant aux objets et aux sons les plus inoffensifs. La passion, qui, pour M. Despine, est l'essentielle condition de la folie, ne serait plus alors que l'effet d'un fonctionnement anormal des facultés de perception.

Ce que nous venons de dire des sens nous paraît pouvoir s'appliquer au jugement et au raisonnement. Juger, c'est affirmer un rapport entre deux termes, et chez l'homme qui toujours et invinciblement affirme comme vrai un rapport évidemment faux, la faculté de juger n'est plus saine : elle est malade ou pervertie. Le malheureux qui se croit le père Adam juge mal; comme il est dans l'im-

puissance absolue de juger mieux, j'ai le droit de dire que son jugement ne fonctionne pas régulièrement. — Mais du moins son raisonnement est logique, quand, se croyant le premier homme, il se dépouille en public de ses vêtemens? — On peut contester qu'il y ait là un raisonnement. Peut-être ne faut-il voir dans cet acte que l'effet d'une hyperesthésie, disposition si fréquente chez les aliénés. On sait que dans nombre de cas la sensibilité des papilles nerveuses qui existent sous l'épiderme est tellement excitée que le plus léger attouchement devient insupportable. Rien ne prouve qu'en se dépouillant brusquement de ses vêtemens, ce fou n'ait pas voulu se soustraire à un contact trop douloureux. Il est même permis de croire que c'est l'hyperesthésie commençante qui peu à peu a éveillé en lui le besoin d'être tout nu et suggéré par suite à son esprit qu'il était le père Adam.

Mettons pourtant que l'action de ce fou soit le résultat d'un raisonnement juste tiré d'un faux principe : ce ne serait encore qu'une exception assez rare. « En fait, dit M. Maudsley, dont l'expérience est d'un grand poids en ces matières, il n'est pas exact qu'un fou raisonne et agisse logiquement d'après les fausses prémisses de son délire... ce qui rend si difficile de soigner les fous, ce qui constitue le grand souci des fonctionnaires d'un asile, c'est que tout en sachant ce qu'un fou pense, on ne peut pas prévoir ce qu'il va faire: on peut connaître parfaitement son délire, on ne peut pas suivre l'opération de ce délire dans son esprit et prévoir à quels actes il le portera; il y a chez le fou incohérence dans les idées, il y a aussi incohérence entre les idées et les actes. Le mot si connu de Locke, qu'un fou raisonne correctement sur des prémisses fausses, est certes loin d'être vrai dans tous les cas. Souvent le fou raisonne *follement* d'après de folles prémisses; il ne fait pas ce qu'il devrait faire si son idée délirante était une idée saine, et il fait ce qu'il ne devrait pas faire si cette idée délirante était la réalité positive; en un mot, ce qui manque au fou c'est la santé de l'esprit...

« Il est impossible, poursuit M. Maudsley, à un esprit raisonnable et sain de plonger dans les profondeurs tumultueuses de l'esprit d'un fou, d'y saisir toutes les incohérences de pensées et de sentimens désordonnés, et de retrouver le fil qui rattache les uns aux autres des phénomènes mentaux dont le caractère est précisément de n'avoir ni lien, ni cohérence, de ne pas se succéder en relation logique, d'être, non pas dans un ordre, mais dans un désordre d'association contraire à toute l'expérience du bon sens. Si un homme sensé pouvait réussir dans une pareille entreprise, ce ne serait qu'à une condition : à la condition de devenir lui-même aussi fou que le fou dont il étudierait l'esprit; c'est seulement ainsi qu'il en pourrait suivre et apprécier les raisonnemens contraires à la raison. »

Nous croyons donc que M. Despine est allé trop loin en affirmant que, dans la folie, les facultés intellectuelles peuvent demeurer intactes et continuer à fonctionner régulièrement. En principe, il est inadmissible qu'une intime solidarité n'existe pas entre les différens pouvoirs de l'âme : si les facultés instinctives sont perverties par quelque cause pathologique, la même influence doit pervertir simultanément les facultés intellectuelles. En fait, la plupart des exemples que l'on cite peuvent recevoir une interprétation qui soit d'accord avec notre manière de voir.

III.

Nous serons plus bref dans l'examen des autres variétés de la folie. Aussi bien est-il fort difficile d'établir entre elles des distinctions nettement marquées; elles se relient, se confondent presque par des transitions insensibles, et les observations qui valent pour l'une sont plus ou moins applicables à toutes les autres.

Une seconde forme de la folie instinctive est celle qu'Esquirol appelle lésion des affections. Ici plus d'idée délirante; une passion pervertie se manifeste toute seule et pousse parfois le malade aux actes les plus immoraux, les plus criminels. Cette passion, en elle-même, peut n'être pas très forte; mais rien dans l'esprit de l'aliéné ne lui faisant obstacle, elle devient naturellement et nécessairement toute-puissante.

Les passions qui poussent alors aux actes les plus pervers ne doivent pas être confondues avec celles qui peuvent entraîner l'homme en santé à des actes analogues. Celui-ci, par exemple, tue par haine, par vengeance, par cupidité, par jalousie, etc.; aucun de ces motifs n'existe pour le malheureux atteint de la folie homicide : il tue pour tuer. Sa passion, vraiment anormale et pathologique, est de celles qui ne se rencontrent que chez l'homme malade; elle a pour objet l'acte pervers lui-même : le meurtre, le suicide, l'incendie, le vol.

La folie homicide et la folie suicide sont les manifestations les plus fréquentes de ce genre d'aliénation; quelquefois chez le même malade, la première succède à la seconde : ce fut le cas d'Henriette Cornier, dont le crime émut vivement l'opinion publique vers 1826. D'un caractère sombre et mélancolique, elle tenta un jour de se précipiter dans la Seine : on l'en empêcha. Elle ne put donner aucun motif pour expliquer cette tentative : preuve qu'elle obéissait, non à l'une des passions ordinaires de l'humanité, mais à un besoin morbide, pathologique, de se détruire. Un jour l'envie la prend de tuer une petite fille; elle prie ses voisins de leur confier leur enfant

pour la mener à la promenade. Une fois en possession de l'enfant, elle monte dans sa chambre, accable la petite de caresses et lui coupe la tête. Il fut établi qu'elle n'avait contre les parens ni haine ni animosité. Les apprêts du meurtre durèrent un quart d'heure; pendant tout ce temps, son calme fut parfait; elle n'éprouvait ni plaisir, ni peine, et néanmoins savait parfaitement ce qu'elle faisait. Le crime accompli, elle ne manifeste aucun remords. A tous ces caractères, il est impossible de méconnaître la folie.

Ce besoin de détruire qui pousse au meurtre sans motifs prend quelquefois la forme de la monomanie incendiaire. Cette forme, assure M. Despine, est beaucoup moins grave que les précédentes, parce qu'elle est due, non pas comme les autres monomanies criminelles, à une affection profonde et peu guérissable du cerveau, mais à un état névropathique passager, accompagné d'excitation. Cet état cérébral se manifeste de dix-huit à vingt-cinq ans, rarement au-delà. Souvent la passion incendiaire est accompagnée d'hallucinations en rapport avec l'acte destructeur qu'elle détermine : ainsi l'individu entend des voix qui lui crient : brûle, brûle!

Une des perversions les plus bizarres que puissent subir les affections dans la folie, c'est celle qu'on a désignée sous le nom de monomanie blasphématoire. Il arrive quelquefois que les malades sont irrésistiblement portés au blasphème. On cite un respectable prêtre qui, devenu fou, criait à tue-tête : « Maudits soient Dieu, la sainte Vierge et les saints! » — Une vieille demoiselle très pieuse, devenue mélançolique, avait une telle répulsion contre l'objet de ses anciennes croyances, qu'elle était prise de tremblemens convulsifs quand on lui parlait de l'église et des pratiques religieuses; elle poussait alors des cris terribles, elle injuriait les prêtres, maudissait les dogmes, la divinité, et exhalait une haine furieuse pour la religion. — Il est à remarquer que la folie blasphématoire ne se rencontre que chez des personnes pieuses et fort attachées à la religion dans l'état de santé. C'est toujours le même objet qui continue à remplir leurs pensées; mais leur cerveau malade a perverti les sentimens que leur inspirait cet objet, et elles éprouvent une haine violente pour ce qu'elles aimaient le plus autrefois.

En cherchant l'explication psychologique des perversions manifestées par cette seconde forme de la folie instinctive, nous serions tenté de croire que l'altération des centres perceptifs, et, consécutivement, des facultés dont ces centres sont l'organe, est encore ici plus grande que ne le suppose M. Despine. L'hallucination, qui résulte d'un trouble dans les parties de l'encéphale auxquelles aboutissent les nerfs optique et auditif, nous paraît surtout jouer un rôle important. On ne conteste pas que la monomanie incendiaire

ne soit souvent accompagnée d'hallucinations de l'ouïe : il est permis de penser que ces hallucinations, au lieu d'être simplement l'effet de la passion pervertie, en sont la cause ou tout au moins se produisent en même temps qu'elle. — La manie blasphématoire s'expliquerait bien aussi par une perturbation intellectuelle faisant naître dans l'esprit du malade l'idée qu'il est damné, qu'il est devenu la proie du diable, et que, par suite, il faut qu'il blasphème comme Satan. Il nous semble, en un mot, plus naturel d'admettre que, sous l'influence d'un même état pathologique du cerveau, l'intelligence et les affections sont simultanément altérées.

La troisième forme de folie instinctive, appelée par Esquirol lésion de la volonté, diffère de la précédente en ce que l'impulsion perverse de la passion, tout en étant soudaine et irrésistible, n'abolit pas le sens moral qui proteste avec horreur contre l'acte honteux ou criminel auquel le malade est entraîné. Une lutte terrible s'engage dans l'âme de l'infortuné : il a conscience du mal qu'il va faire et de l'inutilité de la résistance contre une impulsion qu'il ne peut maîtriser. S'il est sous l'empire de la manie homicide, il supplie qu'on l'enferme, qu'on le garrotte, qu'on le mette dans l'impossibilité de céder à l'affreux penchant. « Ma mère, dit un jeune homme de seize ans, cité par M. Calmeil, vous êtes la meilleure des mères, et je vous aime de toute mon âme. Cependant depuis quelque temps une idée incessante me pousse à vous tuer. Empêchez que, vaincu à la fin, un si grand malheur ne s'accomplisse. Permettez-moi de m'engager. » Revenu du régiment, ce n'est plus sa mère qu'il songe à tuer, c'est sa belle-sœur. « Approche, dit-il à son frère, n'hésite point. Je suis plus dangereux qu'une bête féroce. Prends une corde solide, attache-moi et va prévenir M. Calmeil. » Admis dans un asile d'aliénés, il supplie le directeur de ne pas consentir à ce qu'il en sorte jamais. « Par momens peut-être je feindrai d'être guéri; ne me croyez jamais; je ne dois plus sortir sous aucun prétexte. Quand je solliciterai mon élargissement, redoublez de surveillance; je n'userais de cette liberté que pour commettre un crime qui me fait horreur. » — On a souvent rappelé l'exemple de cette servante qui vint un jour demander en grâce à sa maîtresse la permission de quitter la maison. Sa maîtresse, qui n'avait jamais eu à se plaindre de son service, l'interrogea sur le motif d'une résolution si subite : elle apprend que toutes les fois que la malheureuse domestique déshabille l'enfant confié à sa garde et qu'elle est frappée de la blancheur de ses chairs, elle éprouve un désir presque irrésistible de l'éventrer. Elle craint de succomber à la tentation et préfère s'éloigner.

Ce genre d'aliénation, caractérisé par le remords, se manifeste

quelquefois sous la forme de l'anthropophagie, de la manie blasphématoire, de la dipsomanie. Une dame, citée par M. Trélat, était prise de temps en temps d'accès de dipsomanie que rien ne pouvait empêcher, ni l'intérêt, ni le devoir, ni sa famille, qu'elle finit par ruiner. Quand elle sentait venir son accès, elle mettait dans le vin qu'elle buvait les substances les plus dégoûtantes, rien n'y faisait. En même temps, elle se disait des injures : « Bois donc, misérable, bois, vilaine femme, qui oublies tes premiers devoirs et déshonores ta famille ! » La passion était plus forte que les reproches et le dégoût.

Dans ces exemples, il faut l'avouer, nous ne trouvons plus trace d'un trouble intellectuel. Il semble bien qu'il n'y ait autre chose qu'une exaltation morbide d'une passion mauvaise, ce qui justifierait, au moins pour ces cas particuliers, la théorie de M. Despine. Pourtant il est plus naturel d'y voir encore une perversion des sens, due à un état pathologique des organes. Il est possible, par exemple, que chez certains malades, la couleur, l'odeur, la chaleur du sang, produisent une sorte d'exécrable volupté que l'homme sain ne peut ressentir. M. Maudsley cite un clerc d'avoué qui un jour, sans aucun motif, assassine dans la campagne une petite fille de huit ans et découpe son corps en morceaux. Il rentre à l'étude de son patron, reprend tranquillement son ouvrage, et sur un cahier où il avait l'habitude de consigner ses actions, il écrit : « Tué une petite fille ; c'était bon et chaud. » — Il nous semble qu'ici l'impression produite par la chaleur des chairs a été dominante. L'organe du tact, perverti, a peut-être inspiré le besoin de cette horrible sensation et déterminé le meurtre. — La servante dont tout à l'heure nous rappelions l'histoire était sans doute sous l'empire d'une fascination de la vue et du toucher, quand la blancheur de l'enfant confié à ses soins lui donnait l'envie irrésistible de l'éventrer. Il est clair d'autre part que chez la dame citée par M. Trélat l'organe du goût n'était pas sain, puisque les matières les plus dégoûtantes, mêlées à sa boisson, ne lui répugnaient pas. — En un mot, nous proposerions d'expliquer, au moins partiellement, les cas précédemment rapportés et autres semblables par une altération des organes des sens et des centres qui président à leurs fonctions. C'est une hypothèse que nous ne hasardons, bien entendu, qu'avec la plus grande réserve et que nous prenons la liberté de soumettre à l'appréciation des juges compétens.

Nous n'insisterons pas sur les deux autres classes d'aliénations mentales que reconnaît M. Despine, et qui sont constituées, l'une par l'état maniaque, l'autre par la démence, la stupidité, l'idiotie. Dans ces manifestations qui marquent généralement les phases

dernières de la folie, l'esprit tout entier subit une désorganisation croissante; les facultés intellectuelles sont visiblement atteintes, comme les facultés instinctives. L'altération de l'activité fonctionnelle du cerveau augmente et devient à peu près incurable; des lésions se produisent dans le tissu de l'encéphale et donnent lieu sympathiquement à de graves désordres d'autres fonctions et d'autres organes; par une marche plus ou moins rapide, la maladie s'achemine vers le fatal dénoûment.

IV.

Nous avons essayé de déterminer, d'après les récens travaux de MM. Despine et Maudsley, quelle est l'essence de la folie, quelles en sont les conditions psychologiques. On a vu que, s'il n'est pas exact de soutenir, avec M. Despine, qu'elle est constituée uniquement par une passion pervertie et devenue toute-puissante dans l'âme, les facultés intellectuelles restant intactes, c'est cependant l'élément instinctif, passionné, qui joue le rôle le plus considérable et le plus apparent. Nous pouvons en conclure que la folie, quand elle n'est pas le résultat d'une prédisposition organique héréditaire ou d'un accident purement physiologique, comme par exemple l'arrêt brusque de la sécrétion du lait pendant l'allaitement, est presque toujours due à une exaltation, à une surexcitation maladive de la partie passionnée de nous-mêmes.

En effet, après l'influence héréditaire, qu'il regarde comme la cause la plus puissante et la plus ordinaire de la folie, M. Maudsley n'hésite pas à placer au second rang l'intempérance et la débauche. Or ce sont là les deux formes les plus grossières et les plus honteuses de la passion qui nous porte vers les satisfactions des sens. Un fait cité par M. Maudsley établit dans quelle redoutable proportion l'intempérance contribue à produire et à développer la folie. « Voici, dit-il, ce qui s'est passé à l'asile du comté de Clamorgan : durant le second semestre de l'année 1871, les admissions n'ont pas dépassé, pour les hommes, le chiffre de 24, tandis qu'elles avaient été au nombre de 47 dans le semestre précédent, et qu'elles s'élevèrent à 73 dans le suivant. Dans le premier trimestre de l'année 1873, il y en eut 10; le trimestre précédent en avait vu 21, on en compta 18 dans le suivant. On n'observa point dans le nombre des femmes admises de différences correspondantes... Or voici où réside l'intérêt et l'enseignement de ces observations : les deux périodes exceptionnelles correspondaient exactement aux deux dernières grèves dans l'industrie du fer et dans l'industrie du charbon, qui sont de véritable importance au comté de Clamorgan. La dimi-

nution constatée provenait sans doute de ce que les ouvriers n'ayant point d'argent à perdre en ivrognerie et en débauches, furent forcément pendant ce temps-là sobres et tempérans; le résultat direct fut une diminution marquée dans la production de la folie. »

Selon MM. Despine et Maudsley, il est à peine possible de calculer les effets meurtriers des boissons alcooliques sur la raison humaine. L'ivrognerie agit soit directement, soit indirectement. Directement, elle détermine fréquemment chez l'individu lui-même de brusques accès de folie furieuse, ou le conduit lentement à la démence, à la stupidité, à l'idiotie; — indirectement, elle donne naissance à un état pathologique du système nerveux qui, sans avoir toujours pour l'alcoolisé des effets aussi funestes, se transmet à ses enfans et les prédispose à l'aliénation. C'est sans doute aux progrès de l'alcoolisme plutôt encore qu'aux commotions politiques et à l'activité fiévreuse développée par les besoins complexes de la civilisation moderne, qu'il faut attribuer l'augmentation croissante du nombre des fous en Angleterre, en France et en Belgique. C'est dans la population des cabarets que se recrute le plus sûrement celle des asiles; or, d'après un rapport officiel adressé en septembre 1872 au ministre de l'intérieur, le chiffre des cabarets et des débits de boissons alcooliques s'est accru en France de 20 pour 100 en quatorze mois (1)!

Toute passion qui tend à devenir exclusive peut conduire à la folie. Il suffit souvent pour cela qu'elle soit brusquement et violemment contrariée. Les affections brisées, l'ambition déçue, l'écroulement d'une fortune, sont parmi les causes les plus fréquentes d'aliénation. Ces coups imprévus exaltent en effet la passion en détruisant son objet; toutes les forces mentales de l'être étaient, pourrait-on dire, concentrées sur un seul point; mais en même temps il y avait encore équilibre entre les différentes facultés, il fallait penser, vouloir, agir dans les directions les plus diverses pour conserver l'amour de cette femme, élever cet enfant et assurer

(1) « En Angleterre, dit M. Despine (non comprises l'Irlande et l'Écosse), le nombre des aliénés constatés en 1852 était de 17,402; en 1857, il s'élevait à 21,334. — En France, le nombre des aliénés était en 1818 de 9,000 environ; en 1834, Ferrus en évaluait le nombre à 12,000; en 1875, d'après M. Legoyt, le nombre des aliénés s'élevait à 60,293. — En Belgique, le nombre des aliénés était de 4,907 en 1853; il s'est élevé à 6,451 en 1858. — Toutefois, remarque avec raison M. Despine, il ne faudrait pas baser le chiffre de la folie exactement sur le chiffre de l'accroissement de la population des asiles depuis le commencement de ce siècle. Ce dernier chiffre est beaucoup plus considérable que celui de l'augmentation réelle du nombre des aliénés, parce qu'à mesure que l'aliénation a été mieux connue et que les préjugés disparaissaient, on a amené au médecin une foule de malades que, il y a trente ou quarante ans, les familles eussent cachés ou que la science n'eût pas rangés parmi les aliénés. »

son bien-être, conquérir cette place, augmenter ces richesses. Ces nécessités, imposées par le besoin même de la satisfaire, empêchaient la passion de remplir à elle seule toute la capacité de l'âme; la vie morale était entretenue par le développement harmonieux et simultané de toutes ses fonctions. Tout à coup l'objet manque; les facultés, n'ayant plus leur but habituel, cessent d'agir ou n'agissent qu'avec langueur; la passion se nourrit d'elle-même, s'entretient et s'avive sous l'influence de l'activité pathologique du cerveau; peu à peu elle tire à soi tout ce qui reste de l'énergie mentale : l'intelligence ne pense plus qu'elle, la volonté ne veut plus que pour elle; elles sont désormais à sa merci.

Déviées et perverties, les passions les plus nobles peuvent donner naissance à la folie. Quand le sentiment religieux dégénère en scrupules puérils, exagérés, en terreur exclusive et sans trêve des peines de l'enfer, il risque d'engendrer la monomanie religieuse, une des formes les plus fréquentes de l'aliénation. — Au fond de toutes ces passions, il n'est pas difficile d'apercevoir une exaltation monstrueuse de l'égoïsme humain. Peut-être ne serait-il pas téméraire d'avancer que c'est pour trop s'aimer soi-même, se complaire trop en soi-même, faire de soi-même le but unique de toute son activité, que l'homme, j'entends l'homme raisonnable et libre, par une juste et terrible punition, est exposé à devenir pour soi-même un étranger, *alienus*. Qu'est-ce que l'intempérance, cette mère féconde de folies, sinon l'habitude des voluptés inférieures, c'est-à-dire l'égoïsme sensuel? Que sont ces affections aveugles et désordonnées, que sont l'ambition, l'amour du gain, toutes ces passions qui, brusquement déçues, font si souvent naufrager la raison, sinon des formes plus raffinées de l'égoïsme? Qui sait enfin si toutes les variétés du délire de persécution ne sont pas les manifestations morbides d'un immense orgueil?

S'ensuit-il que l'homme ne devienne fou que par sa faute, et que, selon la doctrine d'Heinroth, l'aliénation mentale ne soit jamais que la conséquence et le châtiment du péché? Non, car le plus souvent la folie est transmise : celui qu'elle frappe l'a reçue, pour ainsi dire, toute préparée dans son cerveau. Il y a ce que M. Maudsley appelle des *tempéramens fous*, et, quelques précautions que prenne alors le malheureux pour échapper à la fatalité héréditaire, au moindre choc sa raison chancelle et ne tarde pas à être emportée dans une tempête de fureur. Le seul remède serait ici, selon M. Maudsley, l'interdiction légale du mariage à ceux chez lesquels de semblables dispositions seraient médicalement constatées. — Mais, hors les cas d'hérédité, on peut soutenir sans paradoxe qu'une bonne hygiène intellectuelle et morale écarte presque sûre-

ment tout danger. L'étude des sciences, par l'incessante nouveauté des objets qu'elle offre à la pensée, par les effets toujours renouvelés qu'elle exige, est un des préservatifs les plus efficaces. « Il est bien rare, dit M. Maudsley, si même cela arrive jamais, qu'un homme devienne fou par excès d'activité intellectuelle, si celle-ci n'est accompagnée du trouble des émotions; c'est quand les sentimens sont profondément engagés que la stabilité de l'esprit est le plus en danger. Lorsqu'on raconte qu'un homme a perdu la raison ou s'est tué par excès de travail intellectuel, la vérité, neuf fois sur dix, sinon dix fois, est que les inquiétudes, les craintes, les déceptions, l'envie, la jalousie, les souffrances d'un amour-propre exagéré ou des chagrins analogues ont été les causes réelles de ce désastre; or ces causes ont toutes leur point de départ dans un sentiment personnel excessif. Les passions déprimantes et les pensées du même genre qu'elles mettent et entretiennent en activité, exigent une large dépense de force nerveuse. Si alors l'esprit n'a pas acquis, par la culture, le pouvoir de détourner l'attention de ces idées et de la fixer sur d'autres plus salutaires; ou si des circonstances extérieures favorables ne réagissent pas contre cet état, et n'aident pas l'individu à faire ce qu'il est trop faible pour accomplir de lui-même, le résultat en définitive est inévitable : les nerfs font faillite. »

Mais le meilleur préservatif, c'est encore l'observation ferme et constante de la loi morale. L'obligation suprême de l'homme, c'est de développer harmonieusement toutes les puissances de son être, et de les porter au plus haut point de perfection dont elles soient capables; c'est, en d'autres termes, de tendre à la perfection. Pour cela, il doit aimer et rechercher les choses dans la mesure de la perfection que sa raison découvre en elles; nulle créature n'étant parfaite, il ne doit rien aimer ici-bas, y compris lui-même, d'un amour exclusif et absolu. Il ne s'interdira pas les affections humaines; il n'usera pas ses forces dans la tentative stérile d'anéantir toutes ses passions et de se détacher entièrement de soi; car cela même serait contraire à l'ordre; mais, sans devenir étranger à ce monde, il habituera sa pensée à regarder plus haut. Il édifiera dans sa raison comme un temple où les tumultes de la sensibilité ne viendront pas détruire sa paix, où les disgrâces de la fortune ne l'atteindront plus que de coups amortis. — Épurer et développer sa raison, assurer son empire par une volonté toujours en éveil, n'est-ce pas le meilleur moyen de ne jamais la perdre?

LUDOVIC CARRAU.

LA

CRISE ÉCONOMIQUE

EN ALLEMAGNE

I. *Die Wirthschaftliche Crisis*, von W. Œchselhaüser, Berlin 1876. — II. *Rede des Reichstagsabgeordneten Bamberger, gehalten im deutschen Reichsverein zu Dresden*, Berlin 1876. — III. *Der Börsen-und Gründungsschwindel in Berlin*, von Otto Glagau, Leipzig 1876. — IV. *Die Industrie in Deutschland und OEsterreich*, von Karl Thomas Richter (*Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Rechtspflege des Deutschen Reichs*), Leipzig 1876.

La France et l'Allemagne ont donné au monde, pendant ces dernières années, un spectacle inattendu. D'un côté, un pays écrasé par la défaite et condamné à payer une indemnité de guerre colossale se remet au travail avec ardeur, inspire confiance au monde entier, et, tout en déblayant les ruines de la guerre étrangère et de la guerre civile, devance les échéances fixées par un créancier impitoyable; de l'autre, un pays passé d'un coup à l'état de première puissance du monde perd le sentiment du possible et du réel, se croit aussi riche qu'il est victorieux, spécule sur cette imagination, et s'aperçoit, après qu'il a distribué entre ses villes les trophées des batailles gagnées et accru encore sa formidable force militaire, que son industrie et son commerce sont compromis, son honneur même atteint par le scandaleux abus de l'improbité financière. Il est naturel que les Allemands aient fait d'amères réflexions sur ces désastres qui suivaient de si près leurs victoires, pendant que les Français trouvaient une sorte de compensation à leurs défaites dans

les succès de notre travail national. De part et d'autre, on s'est fort peu enquis des causes vraies de la crise allemande, et l'on s'est contenté de la plus apparente. Les 5 milliards, où les Allemands avaient vu d'abord une inépuisable source de richesses, furent par eux accusés de tout le mal; l'explication, qui n'était pas faite pour nous déplaire, fut sans peine acceptée chez nous, si bien qu'on aurait cru, il y a deux ans, que nos vainqueurs nous auraient proposé volontiers la restitution de l'indemnité, s'ils n'avaient craint de nous voir refuser ces milliards empoisonnés. Maintenant que la crise vient de finir en Allemagne, en laissant derrière elle, il est vrai, de tristes souvenirs, on en peut mieux découvrir les causes et plus exactement mesurer l'étendue. Il suffit d'en conter l'histoire, simplement et comme si l'on parlait d'un peuple qui nous fût étranger.

I.

Le mal dont l'Allemagne a souffert et souffre encore n'est point si inconnu qu'il y faille chercher des causes extraordinaires : il a sévi en France, en Angleterre, en Amérique; il a mis l'Autriche à deux doigts de sa perte. Ce mal naît naturellement des conditions économiques où vivent les sociétés contemporaines. La multiplicité des communications rapides et la pratique du libre échange ont effacé les frontières des états et lié les uns aux autres les divers pays du monde plus étroitement que n'étaient jadis les provinces d'un même état. Le marché s'étant ainsi élargi, la production s'est extraordinairement accrue. On a vu alors des merveilles : la richesse naissant où était l'aisance, l'aisance où était la misère, mais on a vu presque aussitôt après des folies. Dans l'ardeur du travail et dans la joie du succès, industriels, commerçans, ouvriers, en sont venus à tenir pour radotages quelques maximes de bon sens, et pour surannées des lois éternelles. Quoi de plus simple que cette loi : « la production doit se régler sur la consommation? » et pourtant on l'a partout plus ou moins oubliée. Il est vrai qu'il est aujourd'hui difficile, sinon impossible, de connaître la limite où la production dépasse les besoins. Autrefois, quand le commerce se faisait sur un marché connu et délimité, quand l'argent était quasi le seul moyen d'échange et qu'il était beaucoup plus rare qu'aujourd'hui, producteurs et consommateurs se connaissaient pour ainsi dire et se consultaient les uns les autres : le producteur aujourd'hui croit avoir l'infini devant lui, et la faculté de se procurer du crédit offre à ses entreprises un champ illimité. Tous les moyens d'outre-passer les limites de la raison et de la prudence lui sont offerts : comment n'en userait-il pas?

La mobilisation des fortunes est un autre phénomène de la vie économique actuelle. Elle a rendu possibles les bienfaisantes entreprises de toute sorte, que les efforts de capitalistes isolés n'auraient su mener à bonne fin. Elle a donné toute leur importance aux bourses, où se rencontrent l'offre et la demande de capital, où toutes les forces se réunissent et se concertent avant d'entamer les grandes affaires. Le malheur, c'est que la multiplication des valeurs mobilières a donné de terribles forces à la passion du jeu. La spéculation même rend des services, il est vrai, en maintenant à la bourse des capitaux, capables d'être employés plus tard en entreprises utiles; mais, outre qu'elle emploie inutilement une grande somme d'activité intellectuelle, puisque le travail de deux joueurs, dont l'un s'enrichit et dont l'autre se ruine, se compense et s'annule, elle fait perdre à ceux qu'elle mène la notion vraie de la valeur. Un pays où la passion du jeu gagne, de proche en proche, toutes les couches de la population, court les plus grands dangers, car on cesse d'y chercher ce gain durable et régulier que le travail seul peut donner. En temps normal, le capitaliste, grand ou petit, se rend compte de la probabilité de ce gain, en étudiant à la fois l'affaire où il s'engage et les conditions générales du marché du travail et du marché d'argent : il fait vraiment œuvre économique, et l'intérêt général marche de pair avec son intérêt particulier. En temps de crise, le capital ne cherche dans une affaire que le bénéfice une fois fait que lui procure un mouvement de hausse produit par la spéculation. Tout paraît d'abord réussir aux joueurs, ce qui est d'autant moins surprenant qu'ils n'arrivent pas d'un coup à la pure folie, et que les affaires où ils s'engagent au début sont sérieuses et solides; mais bientôt le succès surexcite l'envie du gain, et rend aveugle sur les moyens de la satisfaire. On se jette dans des entreprises, même mauvaises, avec la pensée de s'en retirer à temps. On crée ainsi d'imaginaires richesses, toutes de convention et souvent filles de la fraude; le public se laisse abuser, et un antagonisme redoutable s'établit entre le *prix,* qui est un effet de la spéculation, et la *valeur,* qui résulte des choses elles-mêmes. L'oubli de cette vérité si simple, que le prix doit toujours être en rapport avec la valeur, a les plus funestes conséquences; un enchérissement général se produit sur tous les objets nécessaires à la vie. Signe de richesse, disent les esprits superficiels, qui ne voient point que la grande majorité souffre, sans compensation, de cette hausse de tous les prix, et qu'ainsi se restreint peu à peu la consommation ! Cependant un jour les lois dont l'effet a été suspendu reprennent leur empire; la fausse richesse s'évanouit; on s'aperçoit qu'il n'y a pour un pays d'autre façon de s'enrichir que de créer des valeurs nouvelles; le

prix normal s'impose à nouveau, la différence se réduit à une perte nette. Ce n'est pas tout : la panique égare toutes les têtes. Après avoir spéculé sur les brouillards de la lune, sans hésiter, on entre en défiance contre les affaires les plus sûres. La fureur de la baisse, succédant à la fureur de la hausse, fait qu'on dépasse le prix, en descendant, comme on l'a dépassé en montant. Petit à petit, l'équilibre se rétablit enfin, et l'on est ramené au point de départ : quelques hommes se sont enrichis et ont gardé leurs richesses; un plus grand nombre les ont dissipées en mauvaises entreprises ou en luxe ruineux et improductif; tous ont laissé, chemin faisant, quelque vertu, l'estime d'eux-mêmes et des autres, la régularité de la vie, l'amour du travail honnête et tranquille. Un grand désordre social survit à l'orgie financière.

C'est avant la guerre qu'a commencé en Allemagne le mal dont on vient de décrire la cause et les effets. A la vérité, le pays était prospère en 1869. Les événemens de 1866 avaient porté leurs fruits. On se constituait à l'état de grande nation. La vivacité du mécontentement chez les princes dépossédés et chez leurs fidèles n'empêchait pas que l'opinion publique ne fût très satisfaite. Cette heureuse disposition, pénétrant tous les esprits, y mettait cette sorte de bonne humeur qui stimule tout à la fois à travailler et à jouir de son travail. Les craintes d'une guerre avec la France, qui avaient été vives après Sadowa et au temps de l'affaire du Luxembourg, s'apaisaient notablement. On était donc assez près de cet état parfait où la consommation et la production, marchant de pair, croissent ensemble. Les forces disponibles en travail et en argent trouvaient un emploi assuré, sans être surexcitées par un succès extraordinaire, ni troublées par la crainte d'un péril prochain. L'équilibre entre la production et la consommation se manifestait par le prix normal de chaque chose, par le rapport raisonnable de la rente au capital, du salaire au travail. C'était, comme a fort bien dit M. OEchselhaüser, un de ces momens qui ne font guère parler d'eux, comme les bonnes femmes de ménage, et dont on apprécie seulement la valeur quand ils ne sont plus. Pourtant le germe du mal était dans cette situation prospère; la confiance menait à l'audace; il suffisait qu'un mauvais exemple fût donné pour qu'il entraînât nombre d'hésitans.

Personne n'a plus contribué à donner ce mauvais exemple que le docteur Strousberg. Les lecteurs de la *Revue* connaissent ce personnage extraordinaire, dont le portrait a été fait ici même de façon à ôter l'envie de le recommencer (1). On ne peut douter qu'il

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

y ait des parcelles de génie chez cet homme; mais que de maux il a causés! Le moindre, c'est la ruine de ces nombreuses familles auxquelles il a donné la misère, après leur avoir promis la fortune. L'éclat de ses succès a corrompu en Allemagne les plus grands comme les plus humbles. Le « docteur merveilleux, » — c'est ainsi qu'on l'appelait, — avait ses mercenaires et savait le prix exact de plus d'une conscience allemande. Il éprouvait du dégoût à voir comme il était adulé, à lire les études psychologiques qu'on publiait sur lui, à entendre des écrivains se demander gravement si « le roi des chemins de fer » Strousberg n'avait point rendu plus de services à la patrie allemande que le « comte de fer, » qui est M. de Bismarck. Une cour de ducs se pressait autour de ce monarque parvenu, qui leur témoignait une grande bienveillance. Comme on s'enrichissait à le suivre, son cortége s'allongeait sans cesse. Or c'est après la guerre seulement que cette grandeur s'écroula; en 1870, elle était encore intacte, elle faisait rêver bien des honnêtes gens et bien des aventuriers.

La déclaration de guerre eut cependant pour premier effet de comprimer l'ardeur des financiers. La bourse berlinoise n'eut qu'une très médiocre confiance dans les destinées de la patrie allemande. Elle qui devait bientôt couvrir d'or tant de papiers sans valeur, elle laissa tomber les *consolidés prussiens*, une valeur qui ne pouvait périr qu'avec l'état lui-même, de 105 à 80. En même temps le commerce, grand et petit, refusait à l'envi les billets de la banque de Prusse, et il se faisait un énorme agio sur l'argent et sur l'or. Le parlement de la confédération avait, à l'unanimité, voté un emprunt de 125 millions de thaler, qui fut émis au taux modeste de 88; 3 millions à peine furent souscrits à la bourse de Berlin. Par une coïncidence étrange, la souscription eut lieu le jour même de la bataille de Wissembourg. Le lendemain, quand la nouvelle de la victoire fut connue, les financiers eurent d'amers regrets; ils voulaient se disputer les restes de l'emprunt; mais le ministre des finances les leur refusa pour les donner à un cours beaucoup plus élevé à une maison de banque; celle-ci fit encore une très belle affaire, car l'emprunt s'éleva bientôt au-dessus du pair. Cependant les victoires succédaient aux victoires, et la paix dépassait bientôt toutes les espérances qu'on avait conçues. L'unité germanique était consolidée. On avait un empire et un empereur. Maître chez soi, on était passé maître du monde, et on était résolu à le devenir en toutes choses. Dans la longue période pacifique qui semblait s'ouvrir, on entendait conquérir la première place sur les marchés, ou, tout au moins, prendre celle que la France avait laissée vacante. On comptait sur la « force de travail » qui réside dans le peuple allemand, sur les

vastes conceptions du génie germanique appliquées au commerce et à l'industrie. C'est alors que sont arrivés les milliards. On commettrait une grosse erreur en leur attribuant tout le mal, en les considérant même comme la cause directe de la catastrophe; mais il est vrai qu'ils l'ont aggravée. L'idée très fausse se répandit que la richesse publique allemande s'était considérablement accrue. La Bourse feignit de croire que la source était inépuisable, et aussitôt, à l'étourdie, dépassa dans les opérations de crédit les limites de l'honnête et du raisonnable. On ne comprend pas que le gouvernement de l'empire n'ait pas vu le danger, lui qui savait que l'argent conquis devait, en très grande partie, être employé à payer les frais de guerre, à indemniser les familles atteintes par la misère, ainsi que les blessés et les parens des morts, à refaire le matériel, à élever de nouvelles forteresses, en un mot à toutes sortes de dépenses qui sont d'intérêt public, mais que l'on ne peut considérer comme productives. Il appartenait au gouvernement de ne pas laisser croire que les milliards étaient pour jamais versés dans les affaires; pourtant il ne fit rien pour prémunir le public contre de dangereuses illusions. En remboursant l'emprunt de guerre il commença par mettre en circulation beaucoup d'argent, qui prit tout de suite le chemin de la bourse. Bientôt arrivèrent les premiers versemens de l'indemnité, faits le 30 septembre 1871 et le 31 mars 1872. Le marché prit dès lors une physionomie inquiétante. La prudence commandait d'employer la dernière moitié de la contribution de guerre, jusqu'au jour où elle devait être reprise par l'état, de manière qu'elle ne refluât pas sur les bourses allemandes, dût le gouvernement retirer un moindre intérêt de son argent. Une partie des versemens du 30 septembre 1872 et du 30 août 1873 fut bien consacrée à des achats d'or à l'étranger et à des paiemens aux divers états; mais tout le reste revint à la Bourse sous forme d'achats de fonds, d'avances sur titres et d'escompte de papiers. Alors l'équilibre déjà compromis fut rompu, et l'état, pour avoir agi comme un banquier qui cherche les plus gros intérêts, prit sa part de responsabilité dans le désordre économique où la nation était plongée.

II.

Déjà ce désordre éclatait de toutes parts. Au premier moment, la spéculation s'était portée sur des valeurs étrangères, américaines pour la plupart, sur l'*Alabama-Chattanoga*, l'*Oregon and California*, sur les obligations de vingt-six compagnies de chemins de fer d'Amérique, toutes valeurs promettant des intérêts énormes. On

n'en voulait plus depuis longtemps dans le Nouveau-Monde : Francfort et Berlin leur firent si bon accueil que les bourses de ces deux villes portèrent aux cours de 70 et de 90 des papiers aujourd'hui cotés 10 et 20, et qui ne paient plus aucun intérêt; mais l'Allemagne était assez riche désormais pour prétendre au droit de se ruiner sur des valeurs allemandes. Justement une loi votée quelques jours avant la guerre avait ouvert une libre carrière à tous les esprits entreprenans. Le 11 juin 1870, le parlement de l'Allemagne du Nord avait affranchi les sociétés par actions de la nécessité de l'autorisation préalable. La loi était excellente en elle-même. La société par actions a beaucoup d'avantages sur la société commerciale, et, entre tous, celui de réunir plus aisément les énormes capitaux aujourd'hui réclamés par les entreprises industrielles; mais elle a aussi des inconvéniens et des dangers. Rarement le directeur d'une société administre avec autant de conscience et d'économie pour le compte des actionnaires que l'associé pour ses coassociés et pour lui-même. Le contrôle sur les directeurs n'est pas suffisamment exercé par les conseils de surveillance, et l'expérience a montré que les assemblées générales sont peu propres à suppléer à cette insuffisance : elles ne recourent guère à des mesures énergiques qu'après que le mal est irréparable. Mais le plus grand danger de la société par actions, c'est qu'elle figure sur la cote de la bourse et devient ainsi un objet de pure spéculation dans ces momens de crise où le public cherche uniquement le bénéfice que donne le jeu, non plus le dividende durable que procurent la bonne gestion et la bonne qualité d'une affaire. Votée en 1867, la loi sur les sociétés par actions n'eût pas produit en Allemagne tant d'effets malheureux, car la crainte continuelle d'une guerre avec la France aurait entretenu dans les esprits la circonspection nécessaire; mais quatre mois ne s'étaient pas écoulés depuis sa mise en vigueur qu'on pouvait escompter déjà l'heureuse issue de la guerre : la spéculation s'emparait de l'instrument tout nouveau qui lui était offert.

Naturellement on ne commença point par des excès; les premières sociétés établies ont rendu et rendent aujourd'hui encore des services que l'on oublie trop en faisant l'histoire de la crise économique allemande. Ce n'est qu'en 1872 que se multiplient les fondations aventureuses et malhonnêtes. D'innombrables banques leur viennent en aide. Avant 1870, quarante-huit banques représentant un capital de 847 millions de marcs (plus d'un milliard de francs), figuraient à la cote de la bourse berlinoise; de 1871 à 1873, quatre-vingt-quinze banques nouvelles, représentant un capital versé de 150 millions de marcs, y font leur apparition. Dans le même temps, la circulation des billets non couverts par l'encaisse mé-

tallique atteignait 730 millions de marcs! Comme il était impossible d'employer en affaires solides les énormes capitaux qui affluaient et réclamaient un emploi immédiat et lucratif, ces établissemens de crédit, à peine ouverts, se livrèrent à des opérations de bourse ou créèrent des sociétés nouvelles. De 1790 à 1870, il s'était fondé en Allemagne, sous le régime de l'autorisation, environ 300 sociétés par actions; 780 ont vu le jour en Prusse pendant les années 1871 et 1872 : cela fait plus d'une société par vingt-quatre heures. Que l'on n'ait point trouvé tout d'un coup la quantité d'hommes expérimentés et honnêtes qu'il aurait fallu pour conduire tant d'entreprises nouvelles, on le conçoit aisément : ces aventuriers eurent toutes portes ouvertes; avec eux entrèrent dans les affaires la légèreté, la prodigalité, la malhonnêteté.

On est embarrassé pour le choix des exemples qui peuvent donner une idée de ce dévergondage financier. Peut-être cependant est-ce dans l'histoire des sociétés pour constructions qu'on voit le mieux l'origine, le caractère, les effets de la crise. Les financiers et hommes d'affaires de toute sorte qui ont spéculé sur le bâtiment sont partis d'un certain nombre d'idées abstraites : par une série de transitions hardies, ils ont conclu des victoires à l'enrichissement, de l'enrichissement à la nécessité de changer la façon de vivre du peuple allemand. Berlin ne s'était-il pas élevé fort au-dessus des autres villes d'Europe par la gloire de ses enfans? Avant la guerre déjà, Berlin était la « capitale de l'intelligence; » après la guerre on disait communément « la grande capitale du monde, *die grosse Welthauptstadt.* » Or, comme il sied à un homme tout d'un coup enrichi de faire nouvelle figure parmi les autres hommes, d'acheter un mobilier nouveau, d'agrandir sa maison ou d'en bâtir une plus belle, il faut qu'une ville tout d'un coup illustrée se transforme, jette les vieilleries par terre, construise de belles rues et les orne de palais. Mais Berlin n'est « qu'une perle de ce collier de villes » dont s'enorgueillit la vieille Allemagne! Il faut à Cologne, à Bonn et à toutes les villes que baigne le Rhin, il faut à Francfort, la cité impériale du temps jadis, à Hanovre, qui fut si longtemps capitale avant d'être préfecture prussienne, à bien d'autres encore, leurs quartiers neufs, leurs boulevards, leurs parcs avec des fontaines jaillissantes.

C'est à quoi ont voulu pourvoir un certain nombre de sociétés financières. On n'en peut vraiment rapporter ici tous les noms; après avoir énuméré *Nord-End, Ost-End, Süd-End, West-End, Thiergarten, Thiergarten West-End, Unter den Linden, Passage, Centralstrasse, City, Königstadt, Belle-Alliance, Cottage,* ainsi nommées par les lieux où s'exerçait leur activité, il faudrait citer encore de quoi finir la page. Et comment se retrouver dans ce la-

byrinthe de noms : *Banque berlinoise pour les constructions, Société berlinoise pour les constructions de maisons, Société générale pour les constructions de maisons, Association germano-hollandaise pour les constructions, Société allemande pour les constructions, Société prussienne pour les constructions, Banque prussienne pour les constructions, Banque provinciale pour les constructions, Banque provinciale pour les constructions et le commerce, Banque générale pour le commerce et les constructions, Banque centrale, Banque impériale?..* J'en passe une quantité, car il y eut plus de cent sociétés pareilles dans l'Allemagne du Nord et du centre.

Tout ce monde se mit à l'œuvre avec ardeur ; d'énormes capitaux furent appelés et versés; chaque jour, de nouveaux projets se produisirent, et voici ce qu'il advint d'abord : Les créateurs des sociétés avaient parlé de remédier à la « disette des logemens, » dont Berlin, à les entendre, souffrait beaucoup; mais le premier effet de leurs spéculations fut une hausse énorme sur les loyers. Cette hausse avait commencé le jour où la tribu des financiers, prenant joyeusement possession de « la capitale du monde, » avait installé ses banques et les bureaux de ses sociétés, ses directeurs, ses administrateurs, ses agens, dans les plus belles rues, les plus belles maisons, les plus beaux appartemens. La hausse augmenta quand on parla de la « disette des logemens, » quand l'accroissement de la population berlinoise se fit sentir, et que les mots d'expropriation, de percement de voies nouvelles, furent prononcés. C'était, avant 1870, un mauvais métier que celui d'entrepreneur de constructions; cela menait tout droit à la prison pour dettes. Presque toute la propriété foncière de Berlin était grevée d'hypothèques pour les quatre cinquièmes de sa valeur, et les familles riches aimaient mieux louer que bâtir. En quelques jours, tout changea : bâtir devint plus économique, et l'on bâtit avec fureur; Berlin vit s'élever des palais, et tout un quartier neuf, peuplé de jolies maisons, entoura le *Thiergarten*. Aussitôt la spéculation se met de la partie. On achète des maisons, non pour les garder, mais pour les revendre; tel immeuble passe en un jour par dix mains. L'acte d'acquisition d'une maison est une valeur très disputée à la bourse. Les propriétaires sont assiégés par des acheteurs; grand est leur embarras, car dans cette hausse fiévreuse du prix des immeubles, ils ne savent plus à quel taux céder. On a raconté à Berlin l'histoire d'un de ces malheureux qui, après avoir exigé 120,000, 150,000, 200,000 thaler d'une maison, avait fini par la vendre 250,000. Quinze jours plus tard, il sut qu'une banque l'avait rachetée 400,000 thaler. Il n'en demanda pas davantage et se pendit.

Ces folies n'étaient point pour diminuer « la disette de logemens

Avant 1870, le loyer représentait déjà dans le budget domestique un sixième du revenu. En 1872 et en 1873, grâce aux augmentations qui se renouvelaient de trimestre en trimestre, le loyer eût pris le tiers du revenu d'une famille aisée, si elle ne s'était point décidée à choisir quelque appartement plus modeste. Les logemens de 2,000 à 5,000 thaler, autrefois très rares, abondèrent. Tout ce qui était ouvrier, petit commerçant, petit rentier, employé, dut quitter les quartiers du centre. Les hommes de profession libérale émigrèrent aussi; dans le tranquille quartier qu'on appelait autrefois quartier des « conseillers intimes, » le conseiller intime s'est fait très rare; l'érudit, l'artiste ou l'écrivain ne se rencontre presque plus dans le *West-End*, près de la Porte de Potsdam, où il habitait. S'il ne s'est point transporté au faubourg, il a dû céder au moins à plus riche que lui le premier étage, qu'on appelle en allemand *die Beletage*. Quant aux pauvres, comme les plébéiens de l'ancienne Rome, ils quittèrent une ville où ils n'avaient plus de place, et, à défaut du Mont-Sacré, plantèrent sur un terrain sablonneux, hors des portes, cette ville de *Barackia*, faite de haillons, de poutres vieillies, de wagons à la réforme. Ce n'est pas sans orgueil que les feuilles locales signalaient à l'attention des étrangers cette colonie poudreuse : Berlin devenu trop petit, n'était-ce pas le signe des temps nouveaux? On allait d'ailleurs remédier au mal, et très vite, car un statisticien a calculé qu'en mettant à exécution quelques-uns des projets des sociétés et banques susnommées, on bâtirait une ville pour 9 millions d'habitans, trois fois plus grande que Londres.

Or la plus grande partie de ces sociétés et banques ne bâtit rien et n'eut jamais dessein de rien bâtir. On faisait des plans de construction, on traçait des routes, des quartiers, on marquait la place des marchés. Puis, pour attirer le chaland, on offrait à bon compte l'emplacement et l'argent pour aider à l'entreprise, car la société de constructions était le plus souvent en même temps une banque de constructions; mais les chalands ne se présentèrent guère, et ceux qui furent assez osés pour le faire n'y trouvèrent pas leu compte. Cependant les actions se plaçaient : l'actionnaire recevait de si beaux dividendes, pris naturellement sur le capital même! Cette comédie ne pouvait durer : l'acheteur ne venant pas, la faillite est venue. Pour ne citer que quelques exemples, la *Banque centrale* donne, une année, 43 pour 100 de dividende; ses actions sont à 420 : elles sont aujourd'hui à 25; l'*Ost-End* a donné 11 pour 100, est monté à 120, redescendu à 12; le *Landerwerbund Bau-verein* a donné 40 pour 100, est monté à 200, redescendu à 15; le *West-End* a donné 15 pour 100, est monté à 125, redescendu à 1; le

Nord-End a donné 20 pour 100, est monté à 140 ; aujourd'hui il est coté 0.

Citerai-je quelques-unes des histoires comiques ou tragiques de ces sociétés? Parlerai-je de cette colonie de *Friedenau*, sur laquelle un grand propriétaire offrit généreusement asile aux gens de petite fortune, employés, retraités, professeurs, artistes, hommes de lettres, loin des bruits et de la fumée des fabriques, loin de la vue des « maisons de prolétaires? » La société commence modestement avec un capital de 10,000 thaler, qu'elle élève bientôt à 400,000; elle distribue des dividendes fabuleux la première année et pousse ses actions à 200 : elles sont aujourd'hui à 15; de dividende, il n'est plus question; quant à la ville projetée, elle compte 60 maisons, difficiles à louer. Parlerai-je de la société *Berlin-Charlottenbourg*, de cette magnifique rue Impériale, qui fut tracée de Steplitz à Charlottenbourg. Il n'y manque aujourd'hui que des maisons, et les troupeaux paissent encore sur les terrains à bâtir. Il faut aussi une mention à la société de *West-End*, qui avait entrepris l'établissement d'une colonie de villas, sur la route de Spandau, derrière Charlottenbourg, au point où s'élève une de ces collines chauves, brûlées par le soleil, tourmentées par tous les vents, qui rompent, sans y ajouter le moindre charme, la monotonie désolante de la plaine de Brandebourg : ici encore de larges rues sont tracées; elles portent des noms poétiques : *rue des Acacias, des Platanes*, etc. On projette un grand casino, un restaurant de premier ordre, un château-d'eau. *West-End* ne suffisant pas, on aura *Neu-West-End*, où l'on enclavera le château du « Repos dans les bois ; » de ce château partira vers le vieux palais de Berlin une avenue superbe, « la plus belle, la seule avenue du monde. » L'avenue est encore à naître; quelques maisons déparent la solitude des rues *des Acacias* et *des Platanes*. Les actions, qui sont montés à 225, sont aujourd'hui à 1.

Pendant que quelques industriels s'appliquaient de la sorte à embellir les environs de la capitale, d'autres donnaient leurs soins à la capitale elle-même. Ne fallait-il pas à Berlin des passages, un Palais-Royal, un Grand-Hôtel? On voulut en même temps lui donner tout cela. Une société se fonda pour la construction et l'exploitation d'un passage entre *les Tilleuls* et la *rue Frédéric*. L'opération était commencée avant la guerre; on fit les choses en grand : des deux côtés de la haute et large galerie bien décorée on ménagea des boutiques, des salles de restaurant et de concert. Tout était prêt le 22 mars 1873, jour anniversaire de la naissance de l'empereur et roi, qui voulut bien honorer de sa présence la fête d'inauguration. On soupa et l'on dansa. Puis on attendit les locataires; mais l'établissement avait coûté si cher que les loyers étaient

énormes. Les concerts firent faillite; les salles de restaurant et de fêtes demeurèrent vides. On passe beaucoup dans *la Galerie Impériale,* — c'est le nom qu'on lui a donné, — mais on n'y achète guère. Un café y a quelques chalands, et un *panopticum* où l'on exhibe des figures de cire est le principal ornement du lieu. Le Palais-Royal de Berlin a sur la Galerie Impériale cette supériorité qu'il est demeuré à l'état de projet. Le Grand-Hôtel n'a vu le jour que pour périr bientôt de mort violente. La réclame ne lui avait pas manqué : ce devait être un hôtel comme il n'y en avait dans le monde entier qu'à Paris et à New-York, avec 262 chambres, un ascenseur, un *sonnenbrenner.* Le jour de l'inauguration, l'empereur parut encore : le premier, il monta dans l'ascenseur. Un dîner de 250 couverts fut servi; le préfet de police y porta un toast « au succès de la grande entreprise à laquelle sa majesté elle-même, comme elle l'avait prouvé par sa visite impériale, s'intéressait remarquablement. » Dix jours après, hôtes et serviteurs s'enfuyaient éperdus de l'hôtel modèle; vêtemens, linges, tapis, meubles pleuvaient par les fenêtres! Le feu était dans la maison, et la maison était si légèrement construite qu'il en eut raison très vite. Ainsi finit « l'Hôtel Impérial. » La glorieuse épithète n'a point porté bonheur : la rue Impériale a attendu ses maisons, la Galerie Impériale ses locataires; l'Hôtel Impérial eût attendu sans doute ses voyageurs, n'était l'incendie. Il y aurait de quoi s'inquiéter, si l'esprit germanique n'était inaccessible à toute faiblesse et ne laissait la superstition aux dégénérés des races latines.

Les pertes causées par ces seules sociétés de construction sont énormes. Le capital de celles qui ont figuré à la seule bourse de Berlin monte à 100 millions de thaler, que la hausse des premiers temps a portés à 400 millions. Un très grand nombre de ces sociétés sont mortes; celles qui restent et qui sont chargées d'hypothèques périront à leur tour, car les hypothèques dépassent de beaucoup la valeur réelle du terrain. De nouveau, la propriété foncière berlinoise est grevée, et plus qu'elle ne l'a jamais été, car les inscriptions hypothécaires ont dépassé les mains-levées en 1869 de 9 millions de thaler, en 1871 de 20 millions, en 1872 de 79 millions.

L'histoire des sociétés de construction n'est qu'une partie de l'histoire désastreuse des sociétés industrielles, qui se sont proposé cent objets divers : exploitation de brasseries, de fabriques de produits chimiques, de fabriques de draps, de papier et de machines, de filatures, de manufactures de toute sorte. C'est ici que la loi du 11 juin 1870 a enfanté des monstres. En 1871 et en 1872, tout devient matière à la fondation de sociétés par actions. Alors se met-

tent en campagne l'inventeur et le fondateur : le premier a l'idée, le second l'exécute. Un journal financier raconte d'une façon plaisante toute la procédure. « Dans un vallon solitaire vous rencontrez une cheminée abandonnée : d'un coup de baguette, cette ruine est transformée en fabrique de machines. Sur une colline tourne un moulin à vent; le corps est vieux, les ailes délabrées : voilà de quoi faire une société par actions des moulins réunis. Au bord d'un ruisseau pourrit une vieille barque, c'est le commencement d'un *Lloyd*. Avec une boutique de charpentier, vous avez les élémens d'une société de « livraison de matériaux de construction. » Que sais-je? Bons bourgeois, veillez sur vos blanchisseuses! Si vous les laissez errer seules dans les rues, l'inventeur les rencontrera; il les embauchera dans une « blanchisserie par actions! » Les propriétaires d'établissemens anciens et prospères étaient l'objet des plus importunes sollicitations de la part d'hommes qui voulaient acheter leurs maisons pour les exploiter au moyen de sociétés par actions. Très rares furent ceux qui résistèrent, comme fit ce propriétaire du plus grand établissement métallurgique de Berlin, qui refusa 12 millions de thaler. On cite des industriels, par exemple un « entrepreneur de nettoyages de garde-robe, » qui firent lithographier leurs lettres de refus. Le très grand nombre céda; des maisons jusque-là très solides furent ainsi compromises; mais le moyen de résister? Un fabricant de machines reçut une telle somme d'argent qu'il distribua 50,000 thaler entre ses employés et ses ouvriers avant de les quitter. Naturellement l'industriel et le commerçant compromis allaient au-devant des propositions, ou bien se mettaient eux-mêmes à la tête d'une société par actions. Il suffisait de s'adresser au banquier qui avait la vogue pour de telles entreprises; le banquier vendait cher sa signature, et 10,000 thaler n'étaient point pour le tenter; mais cette signature amenait les actionnaires, et les actionnaires d'une affaire véreuse ne sauraient se payer trop cher.

M. Glagau raconte l'histoire de la fondation d'une de ces sociétés, qui peut témoigner pour toutes les autres. La voici avec des noms d'emprunt. M. Durand, qui veut vendre sa fabrique, est mis en rapport avec M. Dupont, entrepreneur de sociétés par actions. La fabrique vaut 250,000 thaler; eu égard à la grandeur des temps où l'on vit, Durand demande 400,000 thaler. C'est accordé, mais après qu'il a été bien entendu que, si Dupont ne réussit pas dans l'entreprise, Durand reprendra son bien sans indemnité. Provisoirement il ne reçoit pas même un pfennig. Dupont s'abouche alors avec des amis et camarades. On se partage les rôles du syndicat de fondation, de premiers signataires, de membres du conseil de

surveillance, de président, etc. Cela fait, deux des amis et camarades, MM. Leloup et Renard, fondent une société qu'ils nomment la société *le Vulcain*, et passent devant notaire l'acte, où ils indiquent, en termes aussi vagues que possible, que l'objet de l'entreprise est l'acquisition d'une fabrique de machines. Le même jour, Leloup et Renard achètent à Dupont la fabrique de Durand au prix de 1 million de thaler. Au préalable, ils ont fixé dans le statut le taux du capital par actions à 1,200,000 thaler. L'excédant, soit 200,000 thaler, sera employé comme « capital d'exploitation, » afin de donner une impulsion vigoureuse aux travaux de la fabrique. Le même jour, devant le même notaire, se tient l'assemblée générale de la société *le Vulcain*. Sont présens Dupont, Leloup, Renard, plus MM. Lajoie, Fortuné, Lenoir et Leblanc, en tout sept personnes. Ce sont les premiers actionnaires du *Vulcain :* ils apportent le capital de 1,200,000 thaler, sur le papier, bien entendu, car jusqu'à présent il n'a pas été remué un rouge liard par qui que ce soit. Sans désemparer, les sept actionnaires approuvent l'acquisition de la fabrique, faite par Dupont au prix de 1 million de thaler : la résolution est prise à l'unanimité; s'il y a quelques objections, elles sont modérées et de peu d'importance. On nomme ensuite le conseil de surveillance, qui, d'après la loi, doit se composer de trois personnes : à une forte majorité, Lajoie et Fortuné sont nommés membres, et Leloup président. Une majorité plus imposante nomme Dupont directeur de la société *le Vulcain*, et Renard sous-directeur. Les cinq dignitaires prennent place alors, chacun selon le rang qui lui convient, autour du tapis vert. Sur les bancs des actionnaires, Leblanc et Lenoir restent assis modestement. Le notaire a tout observé, il a donné ses conseils de jurisconsulte; il atteste que les délibérations et les élections ont été faites selon la teneur des lois.

L'affaire est alors portée à la maison de banque des frères Israël, qui l'attendaient, ayant été consultés d'avance, mais qui s'étaient, comme de raison, tenus à l'écart de toutes les négociations. Les frères Israël font l'avance des 10 pour 100 du capital de fondation, qui, pour obéir à la loi, doivent être versés, et voilà les actions de la société *le Vulcain* portées à la cote. Quelques semaines après, elles atteignent ou dépassent le pair : l'argent a donc été fourni par le public. Alors se fait le partage. Les frères Israël prélèvent, comme il est juste, leur petite commission, qui est de 16 2/3 pour 100, soit 200,000 thaler, et ils comptent 1 million à Dupont, directeur du *Vulcain*. Lenoir et Leblanc, braves gens sans conséquence et qui n'ont d'ailleurs souscrit qu'une faible somme, reçoivent chacun 10,000 thaler. On ne peut donner moins de 40,000 thaler à par-

tager à Lajoie et à Fortuné, membres du conseil de surveillance. Leloup était président du conseil de surveillance, Renard sous-directeur : cela vaut à chacun d'eux 50,000 thaler. En tout, Dupont compte 160,000 thaler à ses associés; il lui reste 840,000 thaler, sur lesquels il s'acquitte envers Durand (400,000 thaler) et met de côté le capital d'exploitation de 200,000 thaler. Quant à lui, sa part de bénéfice est l'excédant, soit une bagatelle de 240,000 thaler. Le tour est joué. Maintenant la fabrique peut commencer à travailler : elle n'ira pas longtemps. Les frais d'acquisition sont énormes, l'administration détestable : le capital d'exploitation s'épuise. La crise générale, produit de mille spéculations semblables à celle qui vient d'être racontée, fait sentir ses effets, qui sont la hausse des salaires et la diminution de la consommation. Au bout d'un an, on parle d'emprunt; les actions perdent 5/6es de leur valeur nominale. On parle de faillite : la faillite arrive.

Pour en finir avec l'histoire de ces sociétés industrielles et pour montrer d'un coup l'étendue du mal qu'elles ont fait, il suffit de comparer la cote de la bourse de Berlin, comme a fait M. OEchselhauser, à cinq années de distance, en 1870 et 1875. En 1870, cette cote (notons bien qu'il s'agit ici seulement de la bourse berlinoise) comptait 28 sociétés, représentant un capital de 98 millions de marcs; c'étaient des sociétés sérieuses et que la crise a peu touchées : leur dividende moyen était en 1874 de 5,88 pour 100, un peu plus élevé qu'avant la guerre. Après 1876, 225 sociétés nouvelles sont inscrites à la cote, représentant un capital de 564 millions de marcs; leur dividende moyen débute à 10,38 pour finir à 1 pour 100, et ce dernier chiffre ne saurait même donner l'idée de l'énormité des pertes subies par les actionnaires, car un très grand nombre des sociétés sont en faillite, et, dès 1874, 136 d'entre elles ne donnaient aucun dividende.

III.

On n'entreprendra pas de raconter ici l'histoire de toutes les valeurs de spéculation qui ont subi les effets de la dernière crise allemande; un énorme volume n'y suffirait pas. C'est assez d'avoir montré comment, pourquoi, jusqu'où l'on s'est trompé. Ajoutez pourtant que toutes les valeurs ont été plus ou moins atteintes, j'entends presque toutes les valeurs nouvelles. Quelles lamentables aventures encore que celles des actionnaires des chemins de fer! Au lendemain de la guerre, les compagnies privées et l'état, qui est en Prusse propriétaire de plusieurs lignes, agirent avec une légèreté sans pareille. Entraînés par la fièvre générale, ils voulurent d'un

coup parachever le réseau en le doublant. Rien ne les arrêta, ni l'énorme accroissement de salaire exigé par les ouvriers appelés en masse sur les chantiers, ni l'élévation du prix du fer, des matériaux de construction, des machines, du sol. Les devis étaient dépassés de 50 pour 100, on n'y prenait garde. Le marché d'argent, encombré par les milliards, absorbait sans difficulté toutes les émissions nouvelles. La surcharge de capital écrasa l'exploitation. L'appel d'argent fait par les chemins de fer est en 1872 de 244 millions, en 1873 de 471 millions de marcs. Cependant l'accroissement de revenus n'était pas en proportion avec l'accroissement de la dépense; des lignes nouvelles faisaient aux lignes anciennes une concurrence fatale aux unes et aux autres, et le revenu est tombé si bas qu'aujourd'hui des lignes d'intérêt général ne peuvent être entreprises faute d'argent, l'épargne s'étant détournée de ces valeurs improductives. Pour citer un exemple frappant, les actions du chemin de Berlin à Potsdam étaient en 1870 un des meilleurs placemens qu'on pût faire : elles donnaient alors un dividende de 20 pour 100, qui est tombé à 14 pour 100 en 1871, à 8 pour 100 en 1872, à 4 pour 100 en 1873, à 1,75 pour 100 en 1874. Des entreprises frauduleuses qui ont été faites dans le domaine des chemins de fer, nous ne parlerons pas. C'est autour de celles-là qu'on a fait le plus de bruit, et elles ont été sévèrement jugées en plein parlement d'Allemagne. Rien d'ailleurs ne ressemble à un spéculateur malhonnête comme un autre spéculateur de même trempe, et le dégoût prend vite en pareille compagnie.

Les sociétés de chemins de fer sont toujours soumises, malgré la loi du 11 juin 1870, au régime de l'autorisation préalable. Cette loi n'est donc pas responsable des désordres commis par ces sociétés. On ne saurait trop répétér d'ailleurs qu'elle n'a point été, pas plus que nos milliards, la cause déterminante de la crise. Elle y a seulement aidé. Ce qui a fait le mal si grand, c'est qu'une foule de circonstances se sont réunies pour l'aggraver. L'agitation socialiste par exemple a été aussi nuisible que la loi sur les sociétés par actions.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent les forces et les doctrines des partis socialistes en Allemagne (1); ils savent que ces utopistes impitoyables dédaignent tous les efforts faits par la législation et par la bonne volonté privée pour donner aux travailleurs le moyen de s'élever peu à peu dans les rangs d'une société qui n'est pas fermée. Ce n'est pas d'une réforme qu'ils rêvent, mais d'uen révolution totale. Servie par une organisation très forte, par ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1873.

journaux et par ses orateurs, encouragée par cette médiocrité générale des fortunes, qui rapproche en Allemagne le petit bourgeois de l'ouvrier, et par la condescendance étrange de ces *socialistes de la chaire*, qui sèment dans l'esprit des jeunes gens quantité d'idées vagues sur la réforme sociale, l'armée ouvrière allemande marche fièrement, sous son drapeau de soie rouge frangé d'or, à l'assaut d'une société désemparée. Elle a profité grandement de la dernière crise pour gagner du terrain sur l'ennemi.

Les socialistes allemands ont aggravé toutes les conséquences funestes de cette crise, et ils ont à peu près annulé tous les avantages que l'on pouvait retirer de l'accroissement de production qui a marqué la reprise des affaires après la guerre. Le travail, étant très recherché, devint très cher : rien de plus légitime, rien de plus heureux, si le travail eût été vraiment productif; mais la spéculation intervint, la demande fut plus instante que jamais, et, devenus millionnaires, les joueurs ne comptèrent plus. L'ouvrier passa en exigences toutes les limites raisonnables : il fut fait selon sa volonté. Lui aussi partagea l'illusion générale : il se crut riche pour tout de bon. L'avenir étant assuré, ne fallait-il pas d'abord jouir un peu du présent? Il est de mode de faire fête à un héritage inattendu, à un gros lot inespéré : l'ouvrier allemand fit largement la fête. Près de lui, le parvenu bourgeois élevait des palais et menait la vie à grandes guides; l'ouvrier fit comme il voyait faire, et dans ses cabarets remplaça la bière par le champagne. Le salaire qu'il recevait allait bien au-delà de ses besoins, et pourtant les caisses d'épargne n'accusèrent aucune augmentation des versemens; l'intérieur de l'ouvrier ne s'embellit pas; sa femme ne fut ni mieux logée ni plus heureuse, et, la bise venue, l'ouvrier se trouva pauvre comme devant, mais plus haineux que jamais et plus préparé à croire aux utopies malsaines. Toute une génération a été ainsi corrompue : l'apprenti qui a débuté par ces orgies en conserve jusqu'à la mort un dangereux souvenir.

Au moment même où ils recevaient les plus gros salaires, les ouvriers travaillèrent moins et plus mal. En temps normal, quand le bon sens exerce tous ses droits et fait voir clairement à chacun son intérêt, le travail augmente en proportion de la demande et arrive ainsi à la satisfaire. Le salaire suit une marche régulière, et l'équilibre économique n'est pas détruit. Dans la dernière crise au contraire, partout où les ouvriers ont été réunis en masse, dans les villes, dans les districts industriels et miniers, sur les chantiers des chemins de fer, non-seulement la journée de travail a été raccourcie, mais le travail a cessé deux jours par semaine, le samedi et le lundi, sans préjudice de la sanctification du dimanche. Ajoutez qu'on

eût été mal venu à prétendre contrôler le travail et réprimander le travailleur : cela était bon pour d'autres temps et d'autres mœurs. Tout sentiment de l'honneur professionnel avait disparu.

Parmi les corps de métiers qui se sont le plus distingués dans cette période, il faut citer les maçons de Berlin. Ceux-ci exigèrent un salaire double et l'obtinrent, puis une réduction de moitié dans la durée du travail, ce qui équivalait à quadrupler le prix de leur travail : on la leur accorda au moment où le prix des matériaux de construction doublait à son tour. Les entrepreneurs supportèrent naturellement ces excès, tant qu'ils purent faire accepter aux propriétaires l'élévation croissante de leurs prétentions : après, il en fallut rabattre. Alors éclatèrent des grèves; mais la grève tourne toujours contre l'ouvrier, quand celui-ci a poussé le patron jusqu'au point où toute concession nouvelle aurait pour conséquence immédiate la ruine. De nombreux chantiers furent licenciés. Des ouvriers furent appelés du dehors : il en vint même de France, dont le travail fut très apprécié. Nos compatriotes mettaient une sorte d'amour-propre national à travailler bien et vite. J'en ai vu quelques-uns à l'œuvre à Berlin en 1874. Mon attention avait été attirée dans une rue par une conversation française qui partait d'un chantier de tailleurs de pierres. J'entrai, me sentant un peu chez moi. « Vous êtes Français? demandai-je à l'un des travailleurs. — Oui, monsieur, à votre service. — Que diantre faites-vous ici? Seriez-vous exilés? — Pas du tout; on est venu nous embaucher en France, et nous voilà! » Puis mon interlocuteur me conta que ses camarades et lui travaillaient mieux que ces fainéans de Berlin, et qu'ils rapporteraient un *boursicot*. « Pourtant, disait-il, nous ne nous privons de rien; nous mangeons bien et nous buvons du vin : ça fait *rager* les autres. »

Même aujourd'hui que les salaires sont redescendus à un niveau raisonnable, le préjudice porté à l'industrie du bâtiment dans toutes les grandes villes, et surtout à Berlin, n'est pas près de s'arrêter. « Quand le bâtiment ne va pas, rien ne va; » l'industrie du mobilier, déjà compromise par les exigences de ses propres ouvriers, a été atteinte par le contre-coup de la crise du bâtiment : elle a été ruinée. Berlin jadis fabriquait le meuble avec moins de goût que Paris, mais plus solidement et à meilleur marché : Paris a gardé la supériorité de son goût; il vend aujourd'hui des meubles aussi solides et moins cher, si bien que depuis trois années Berlin, en grande partie, s'approvisionne de meubles à Paris. L'organisation socialiste a fait naturellement que les mêmes abus se sont reproduits dans toutes les industries, en particulier dans l'industrie minière et métallurgique, au sort de laquelle tant d'autres

sont liées. On se souvient encore de ces grèves qui éclatèrent dans les districts charbonniers de la Westphalie au moment même où le travail cessait dans presque toutes les fosses en Angleterre. La première conséquence fut une hausse énorme du prix des charbons, si bien que les propriétaires des mines se réjouirent de la fortune inespérée qui leur arrivait; mais leur joie ne dura guère : la spéculation s'abattit sur leur industrie et y fit les mêmes ravages que partout ailleurs. La hausse des charbons amena celle du fer; les compagnies de chemins de fer, afin de compenser l'excès des dépenses qui en résultait pour elles, élevèrent leurs tarifs, ce qui accrut le mal. La consommation s'arrêta; beaucoup d'usines furent fermées, et l'industrie charbonnière souffrit plus de cette réaction qu'elle n'avait profité d'une hausse passagère.

En vérité, ne faut-il pas être dans cet état maladif créé par les crises pour ne point comprendre qu'un peuple ne saurait s'enrichir en travaillant moins, en produisant plus mal, en vendant plus cher? Il est arrivé à l'Allemagne ce qui devait fatalement arriver : elle est devenue incapable de supporter la concurrence étrangère. Les importations dépassent les exportations de 900 millions de marcs en 1872, de 1 milliard 800 millions en 1873. Partout où l'industrie allemande se mesure avec ses rivales, elle succombe. On n'a point oublié le cri d'alarme récemment poussé par le commissaire-général de la section allemande à l'exposition de Philadelphie : « Nous sommes au-dessous de tous les peuples pour le travail; aucun de nos produits ne vaut les produits similaires de l'étranger, et pourtant nous prétendons vendre plus cher. Nous avons fait une belle exposition... d'orgueil avec nos bustes de l'empereur, de Bismarck, de Moltke; la pauvreté du reste n'en paraît que plus misérable; nous sommes l'objet de la risée universelle! » Ainsi parlait naguère M. Reuleaux de ses compatriotes, en s'adressant à eux-mêmes. L'approche de l'exposition de Paris rend soucieuse la presse allemande, qui examine s'il convient que l'industrie germanique s'y fasse représenter. On s'est à peu près résolu pour l'affirmative, après avoir écarté la crainte d'un mauvais accueil que les exposans allemands eussent été exposés à rencontrer chez un peuple qui n'a besoin des leçons de personne pour pratiquer les devoirs de l'hospitalité. On s'exhorte seulement à travailler consciencieusement pour paraître décemment et se bien tenir.

IV.

Aux causes déjà dites de la crise économique en Allemagne il faudrait ajouter, pour être complet, l'abus qui a été fait par les

banques privilégiées de l'émission de billets non couverts par l'encaisse métallique, le contre-coup, très vivement ressenti en Allemagne, des désastres financiers qui ont ruiné l'Autriche, enfin maintes causes générales par lesquelles s'expliquent les malaises qui se font sentir dans le monde entier : tel est l'encombrement des marchés par tels ou tels produits de plusieurs grandes industries à qui le progrès constant de la mécanique et l'affluence des capitaux ont permis de prendre sur toutes les autres un avance exagérée. L'industrie métallurgique, par exemple, a plus que centuplé sa production depuis trente ans. Pendant longtemps, le marché demanda de plus en plus : dans tous les pays du monde en effet se construisaient les chemins de fer; on en construisit, dans la seule Amérique, 11,000 kilomètres en un an. Mais aujourd'hui le principal travail est fait partout; il ne reste plus guère à l'état de projet, dans les pays civilisés, que des lignes de moindre importance, à une seule voie. Tout à coup le fer cesse d'être demandé : il reflue d'Amérique à Glasgow : une baisse énorme se produit, et voilà une des souffrances de la crise industrielle dans laquelle les 5 milliards n'ont rien à voir assurément.

Qui se vanterait d'ailleurs d'exposer, sans en passer une, les causes d'une crise générale, quand il est si malaisé déjà de décider au juste pourquoi le prix de telle ou telle marchandise augmente ou baisse? car ces mouvemens sont produits par plusieurs causes, dont la plus apparente est souvent la moins grave. Quant aux conséquences de la crise pour l'Allemagne, voici les principales :

Une énorme quantité d'argent a été perdue. Si l'on prend l'ensemble des valeurs cotées à la bourse de Berlin, actions de chemins de fer, actions de banques, actions des sociétés minières et métallurgiques, actions des sociétés industrielles, c'est par milliards qu'il faut compter la différence entre les cours de 1870 et ceux de 1875. Mais il s'est fondé en Allemagne un grand nombre d'entreprises nouvelles, dont la bourse de Berlin n'a pas entendu parler; les bourses de Cologne, de Hambourg, Francfort, Leipzig, Breslau, Stuttgart ont eu leurs groupes locaux de valeurs de spéculation : voilà encore des centaines de millions à mettre après les milliards. Ces différences ne représentent pas seulement des déplacemens de fortune, car une très grande partie de ce capital énorme est à jamais perdue. Elle a été consommée en dépenses improductives : il ne reste rien, avons-nous dit, aux ouvriers des centaines de millions représentés par l'accroissement des salaires. Il ne reste rien de l'argent placé en quantités si grandes sur ces chemins de fer mal établis, sur ces maisons mal bâties, sur ces colonies sans colons et ces usines sans

ouvriers. Il n'y a point de doute que l'Allemagne n'ait été très appauvrie.

De rudes atteintes ont été portées aux vertus que les Allemands ont coutume de revendiquer comme leur attribut exclusif. Le sincère Allemand a menti énormément. C'est en 1871 que les journaux de Berlin et autres villes commencèrent à donner ces supplémens longs et denses, tout pleins d'annonces de bourse et de prospectus, écrits en grosses lettres avec des *blancs*, pour mieux attirer les regards. Les grandes feuilles y gagnaient, par jour, de 2,000 à 5,000 thaler; les petites se nourrissaient des reliefs du festin. Celles-ci inséraient, même sans en être priées, et elles envoyaient la facture, qu'on acquittait sans sourciller, au temps où l'on roulait sur l'or : ce fut même le signe que des temps moins heureux approchaient quand on lut au bas des prospectus ces mots : « La reproduction ne sera point payée. » Le prospectus avait tous les tons; il était au besoin poétique. « C'est dans un des territoires bénis de la patrie allemande qu'est situé le cercle oriental du grand-duché de Saxe-Altenbourg. Tout le monde reconnaît l'extrême fertilité de son sol; mais ce sol renferme et cache d'incalculables richesses souterraines, une mine de charbon d'une rare puissance! Au milieu de ce cercle est situé le domaine chevaleresque de Zochau, le roi de tous les domaines à la ronde, etc. » Ainsi commençait un prospectus qui annonçait une très mauvaise affaire. Naturellement on promettait des intérêts fabuleux : parler de 10 pour 100 était donner l'exemple d'une réserve qui ne fut guère imitée. Au reste, le style était très soigné; on y trouvait la trace de consultations d'hommes de loi : c'était un art infini de tout promettre, sans pourtant s'engager à quoi que ce fût.

Le public dévorait ces annonces, qui l'induisaient en grande tentation; aux petites gens qui ne lisent pas de journaux, la tentation était apportée par des agens des entrepreneurs financiers, par ces « commis-voyageurs en articles de bourse » qui parcouraient la ville et la campagne, et de la cave au grenier offraient leurs actions. Point de si petit village où l'on ne dissertât sur tel ou tel papier, où quelque paysan n'essayât la fortune. On était dans toute la fraîcheur de la crédulité. Si l'arrivée de nos milliards a troublé jusqu'aux plus fortes têtes financières, que d'illusions ont dû naître dans l'esprit d'un paysan! D'ailleurs au bas des papiers qu'on leur tendait, ces gens simples lisaient des noms illustres. La haute noblesse, la haute administration, avaient leurs représentans dans les plus détestables entreprises. L'Allemand est, par nature, âpre au gain. Cette âpreté s'était accrue au retour de la guerre de France. J'ai vu, pendant l'occupation allemande, des officiers supérieurs s'étonner

que chaque chambre de nos maisons eût sa glace, sa cheminée de marbre, sa pendule de bronze, et le campagnard poméranien ou mecklembourgeois admirer l'aisance qu'il trouvait au foyer de nos paysans. Comment n'eût-il pas cru, au bruit que faisaient les manieurs d'argent, que, la roue de la fortune ayant tourné, c'était à lui désormais d'être heureux et riche? Le plus petit bénéfice fait par ces spéculateurs novices leur devenait fatal, et contribuait à répandre la contagion. Bien des sacoches de cuir, tirées du fond de quelque armoire où elles étaient ensevelies, se sont vidées dans l'escarcelle des pourvoyeurs de la bourse. Ces pauvres gens font penser aux paysans de la Forêt-Noire que le poète a vus dans les salons de la maison de conversation, à Bade,

Debout, sous la lampe enfumée,
Avec leur veste rouge et leurs souliers boueux,
Tournant leurs grands chapeaux entre leurs doigts calleux,
Poser sous les rateaux la sueur d'une année!
Et là, muets d'horreur devant la destinée,
Suivre des yeux leur pain qui courait devant eux.

On a, au nom de la morale publique, supprimé la roulette en Allemagne; mais l'Allemagne entière a été, plusieurs années durant, une grande maison de jeu où l'on ne gagnait jamais :

Dirai-je qu'ils perdaient? Hélas! ce n'était guères!
C'était bien vite fait de leur vider les mains!

Le pire, c'est que ce ne sont pas les seuls joueurs qui ont perdu. L'Allemagne compte une quantité d'employés, serviteurs pauvres et laborieux de l'état, et de pensionnés qui n'ont guère pour vivre que leur pension. A aucun moment ceux-ci n'ont profité de la crise; ils n'ont pu, comme l'ouvrier, compenser par l'élévation des salaires l'enchérissement de toutes choses. L'augmentation subite du prix des logemens et des substances absolument nécessaires à la vie les a surpris, et, de la gêne où ils étaient, précipités presque dans la misère. Il ne fallait pas chercher à se consoler, même avec « le verre de bière » que l'on buvait le soir à la brasserie. Avant 1870, on avait en Allemagne, à très bon marché, d'excellente bière : la consommation allait en croissant, et les brasseurs n'y pouvaient suffire. Les entrepreneurs de sociétés par actions se sont mis de la partie, pour le plus grand malheur de cette industrie. Les brasseries par actions, écrasées par un capital exagéré, par les frais énormes de la construction et de l'installation, ont fabriqué une boisson chère qui ne valait plus l'ancienne. Il y eut de véritables émeutes causées par l'augmentation des prix : les prix furent abaissés, mais les verres

se rapetissèrent et s'épaissirent, et les garçons versèrent un tiers de mousse. Ces garçons commencèrent alors à prélever sur le public un impôt nouveau : le pourboire, autrefois facultatif, devint obligatoire, et tel qui remerciait jadis pour un *demi-groschen*, reçut avec une indifférence superbe un *groschen* tout entier. Au beau temps des débuts de la crise, l'ouvrier se consolait de la cherté de la bière en buvant du champagne; mais que pouvait faire le petit employé ou l'invalide pensionné? Rester chez lui et maudire la bourse.

Les appauvris ont maudit les enrichis : voilà certes une des plus tristes conséquences de la crise. Dans un remarquable discours, tenu au commencement de cette année à Dresde, M. le docteur Ludwig Bamberger, député au parlement d'Allemagne, a tracé un assez sombre tableau de l'état moral de son pays. Il a parlé des complicités dangereuses que rencontrent partout les doctrines socialistes, de la coalition nouée entre ces révolutionnaires et les catholiques en temps d'élection, de l'appui que prête aux internationaux ce nouveau parti, appelé d'un singulier nom le *parti agraire*, et dont les membres, recrutés dans ce qui reste de la caste féodale, prêchent la haine de la richesse acquise par l'industrie, sous prétexte de remettre en honneur l'agriculture. Il a montré partout, dans les plus hautes charges de l'état, autour du ministre de l'intérieur, du ministre de la justice, des amis inconscients de ces ennemis de la richesse. Il a dit spirituellement que tel discours de M. de Bismarck lui-même aurait pu, en temps de réaction, donner au ministère public l'occasion d'une poursuite pour excitation à la haine de ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. Mais il s'est surtout élevé, avec autant d'éloquence que de raison, contre cette scandaleuse manie de la calomnie et de la délation, qui s'est répandue sur l'Allemagne, au cours de ces dernières années, et qui a choisi pour victime la bourgeoisie laborieuse et enrichie. « Tant qu'on ne flétrira pas, dit-il, comme il convient et de tous les côtés à la fois ce banditisme, nous n'arracherons pas des entrailles de la nation ce mal profond et qui nous menace d'un grand danger, car on se fatiguera d'apporter ses efforts à la vie active et pratique, si l'on ne peut le faire sans être attaqué dans son honneur. Et nous n'avons point en Allemagne trop de forces pratiques, trop d'habileté pratique, trop d'hommes entendus et expérimentés pour conduire nos affaires! »

On a écrit en effet de fort mauvaises choses sur la crise. Pour un livre comme celui de M. OEchselhauser, livre sincère, où le mal est bien étudié, où le patriotisme qu'on sent à chaque page ne nuit pas à la vérité, où l'on ne trouverait à redire peut-être qu'à une

certaine défiance de la pleine liberté du crédit, que de pamphlets où la haine se satisfait par la dénonciation! Il en est qui sont l'œuvre d'honnêtes gens, comme celui de M. Glagau, qui a eu son million de lecteurs, et auquel on a fait ici des emprunts; mais ces livres ne sont pas les moins dangereux. L'auteur n'y parle guère que des excès qui ont été commis et passe tout le reste sous silence. Il sème dans les esprits les idées les plus fausses sur les causes de la crise : à l'en croire, il faudrait maudire tout le progrès moderne, revenir au moyen âge, aux corporations, aux douanes, tout prévoir, tout réglementer, tout empêcher. Lui aussi enfin, il excite à la haine de la richesse : il parle des Juifs comme l'eût fait quelque fanatique des temps passés. Il en fait le dénombrement : 500,000 Juifs dans la seule Prusse, dit-il, quand il n'y en a en France que 80,000! Et il remarque que ces Israélites multiplient comme sur la terre d'Égypte, que leurs mariages sont féconds, que la mortalité est moindre chez eux que dans les familles chrétiennes : c'est à croire qu'il va réclamer un massacre des premiers-nés. Il compte et montre les maisons des Juifs sous les Tilleuls, dans les plus belles rues, au *Thiergarten :* c'est à croire qu'il les veut marquer de la croix blanche pour quelque Saint-Barthélemy. Il rapporte ce mot d'un chrétien qui, à cette demande d'un fils d'Israël : « Pouvez-vous me dire où est la rue de Jérusalem? » répond en soupirant : « Enseignez-moi plutôt où elle n'est pas; » veut-il donc qu'on rétablisse le *ghetto?* Enfin, il reproche aux Juifs d'être marchands, banquiers, industriels, écrivains, avocats, journalistes, et de prendre ainsi possession du pays. Il est singulier que ce reproche adressé aux Juifs soit précisément le compliment que les Allemands se font à eux-mêmes, toutes les fois qu'ils parlent de leurs émigrations dans les pays voisins. Que disent-ils pour revendiquer la Bohême et les provinces baltiques comme germaniques, si ce n'est que le Slave y a les emplois inférieurs et faciles, tandis que l'Allemand y est marchand, banquier, industriel, homme de lettres et homme de loi? Ce qui est pour l'Allemand une preuve de supériorité intellectuelle ne sera donc pour le Juif qu'une désignation à la haine et à la proscription? car ces mots : « on a émancipé les Juifs, il est temps d'émanciper les chrétiens des Juifs, » ne peuvent être, dans un pays où ceux-ci sont soumis à la loi commune, qu'un appel direct à des mesures de rigueur et d'exception. Quand des hommes à l'esprit cultivé pensent et parlent ainsi, que doit penser et dire le commun peuple d'Allemagne? Si de tels sentimens ne se modifient pas, on peut affirmer qu'ils feront à ce pays un mal auquel la perte des milliards ne saurait être comparée.

V.

Il faut, en terminant, dire quelques mots des jugemens portés en France sur les événemens que nous venons de raconter. On ne pouvait certes exiger de nous que nous prissions le deuil de la richesse allemande. La guerre était trop proche pour que les embarras du vainqueur ne nous causassent point quelque joie. Il me souvient de l'impression agréable que j'éprouvai en 1874, en retournant à Berlin, après y avoir séjourné longuement en 1873. A peine arrivé à l'hôtel, je m'aperçus que j'étais, pour les gens de la maison, un personnage plus important qu'autrefois. A la question : « Avez-vous une chambre? » Il me fut répondu par un : « Oh! oui, » dont l'intonation me fut expliquée par la vue du tableau où il est d'usage d'écrire les noms des voyageurs : ce tableau était presque vide. Dans l'escalier, le maître d'hôtel eut le temps de me demander si c'était vrai que les affaires allaient si bien à Paris, de m'apprendre qu'elles allaient très mal à Berlin, de m'exprimer son admiration pour notre richesse, et de dire quelques mots méchans sur les milliards. Je mentirais, si je ne convenais que j'éprouvai, à entendre ce discours, une satisfaction qui se renouvela, quand je vis plus tard, en réglant mon compte, que mon billet de la Banque de France faisait prime. Mais que de motifs pour tempérer cette satisfaction et la maintenir dans de justes limites! La force politique et militaire qui avait créé l'empire n'était-elle pas intacte? M. de Bismarck n'occupait-il pas au *Reichstag* son siége de chancelier, plus élevé qu'un trône? Ne doublait-on pas partout les casemates et les forteresses? Ces régimens dont les soldats, comme jadis ceux de la grande armée, semblaient cousus ensemble, marchaient-ils d'un pas moins ferme dans les rues? La fumée des usines Krupp ne s'élevait-elle pas toujours au-dessus de la plaine de la Westphalie? Et n'est-ce pas faire preuve d'une légèreté singulière que de rire des embarras d'un ennemi dont le bras est si puissamment armé?

C'est une autre erreur, non moins dangereuse, de croire que cette crise doive toujours durer, et que la ruine de l'Allemagne soit définitive. Certes le mal a été, il est encore très grand; mais il diminue tous les jours. Toutes les entreprises qui ont été le produit de la spéculation sont irrémédiablement perdues : les autres, qui n'ont été qu'atteintes et qui ont survécu, reprennent peu à peu des forces nouvelles. Les faillites et les licenciemens d'ouvriers sont plus rares. Les salaires, plus modérés, ne sont pourtant pas redescendus aussi bas qu'autrefois; ils demeurent assez élevés : cela prouve que le patron les peut supporter et que l'industrie générale

n'en est plus à craindre pour son existence. Si le marché du travail a meilleure apparence, le marché d'argent est encore et demeurera longtemps embarrassé; les effets de la folie d'un moment y durent encore, mais la folie elle-même a cessé. Il y a encore à Berlin nombre de joueurs sans scrupule : ne s'en trouve-t-il qu'à Berlin? Et quel pays se peut vanter de n'avoir point enduré des scandales pareils à ceux dont on vient de faire l'histoire, sinon pires? Mais on trouverait difficilement aujourd'hui, dans toute l'Allemagne, de ces dupes qui naguère y foisonnaient. On y sait maintenant qu'il faut être modéré dans ses désirs, que la société Vulcain ou toute autre de même nature ne donnera pas de dividende, si elle n'est bien gérée, que les plus belles victoires du monde ne peuvent faire d'une cheminée qui s'écroule un établissement métallurgique, qu'il ne saurait y avoir de grand hôtel et de restaurans dorés sans voyageurs riches, qu'on peut avoir un empereur et faire faillite, les poches pleines d'actions de la rue Impériale, que les colonies de villas se plaisent sur les collines riantes et vertes baignées par la Seine, et d'où l'on domine la plus belle et l'une des plus riches villes du monde, non sur de petits tas de sable d'où l'on suit le cours bourbeux de la Sprée, qu'en un mot, pour avoir Paris et les environs de Paris, il faut Paris et ses environs.

Un excès de défiance a même succédé à la crédulité d'autrefois, et l'on ne comprend guère l'extrême abattement où sont tombés tant d'esprits en Allemagne, ni l'exagération des plaintes qu'on y a entendues. Les Prussiens gémissent sous le poids des impôts, comme s'ils en étaient écrasés. Or la Prusse, ce royaume de 25 millions d'habitans, dont la superficie égale les deux tiers de celle de la France, n'a qu'une dette nominale, dont l'intérêt annuel est plus que couvert par les revenus des chemins de fer, des mines et autres propriétés de l'état. Son budget, y compris la contribution aux dépenses de l'empire, n'atteint pas 1 milliard; qu'est-ce auprès du nôtre? Un Prussien paie moitié moins d'impôts qu'un Français, et notre sol n'est pas deux fois plus riche, notre industrie n'est pas deux fois plus active que celle de la Prusse, dont quelques provinces n'ont rien à envier aux nôtres.

Ne regardons point tant la crise accidentelle qui vient de finir, si nous voulons bien mesurer les forces de nos rivaux. Regardons aussi le passé, pour n'être point surpris par l'avenir. L'industrie allemande a fait, dans le cours de ce siècle, des progrès énormes. Au temps du morcellement politique, sous le régime économique de la protection, cette industrie vivait d'efforts isolés dans les villes. Elle était toute bourgeoise, uniquement occupée à satisfaire aux besoins de la bourgeoisie, car le beau monde des cours la dédai-

gnait pour la mode étrangère, le goût étranger, le travail étranger. On pouvait dire d'elle ce que Schiller a dit de la littérature allemande au dernier siècle, qu'elle était « sans protection, inconnue. » Elle s'appliquait honnêtement à produire le nécessaire à bon marché. Elle s'est élevée tout d'un coup et son essor a été magnifique, quand l'Allemagne, grâce à l'organisation du *Zollverein*, a pris pleine connaissance de ses forces économiques, et que le développement des relations commerciales lui a ouvert le marché du monde. C'est alors que le paysan et l'ouvrier sentirent s'améliorer leur condition misérable, que la consommation et la production s'accrurent ensemble, et que des mains laborieuses s'empressèrent de toutes parts vers des occupations utiles et nouvelles. La nature a donné à l'Allemagne tout ce qui est nécessaire au développement de l'industrie, et d'abord ces matières nécessaires et vivifiantes, le charbon et le fer, qu'elle possède en plus grande abondance qu'aucun autre état de l'Europe, l'Angleterre seule exceptée. Nulle part on ne s'entend mieux que chez nos voisins à fabriquer, dans des usines qui sont de véritables laboratoires scientifiques, toutes ces substances diverses, acides ou sels, qui tous les jours rendent de plus grands services à l'industrie. La matière première ne manque pas non plus à l'industrie textile : 30 millions de moutons qui paissent dans les bruyères de Lunebourg, sur les *polders* du Holstein, dans les plaines du Mecklembourg, dans les pâturages élevés du Brunswick, de l'Anhalt, de la Saxe, de la Silésie, dans les provinces de Poméranie et de Prusse, fournissent en abondance une laine d'excellente qualité, car la plus grande partie sont de race mérinos. L'industrie du lin et du chanvre compte parmi les plus vieilles de l'Allemagne, qui se glorifie d'avoir inventé le rouet de Marguerite : les lins de Memel et de Marienbourg sont estimés dans le monde entier, et ces produits figurent pour une somme notable au tableau des exportations allemandes. Cette incomplète énumération suffit pour rappeler que l'Allemagne n'est point le pauvre pays que s'imaginent trop de Français.

Pour mettre en œuvre ces richesses, elle a une population dont le progrès, qui ne s'arrête pas, n'est plus atténué par l'émigration, qui diminue constamment. Cette population tenace, laborieuse, patiente, sait vivre de peu. Elle est aujourd'hui en partie égarée par les doctrines socialistes, et la puissance de ces utopies sera peut-être assez grande pour entraver longtemps encore le travail allemand; mais il est certain que l'utopie cédera un jour devant la force des choses. La solution de la question sociale ne peut être que la participation plus grande des classes laborieuses aux fruits du commun travail; or cette participation s'accroît tous les jours.

A mesure que les peuples s'enrichissent, le capital est à meilleur marché, le salaire plus élevé, en vertu de la loi connue que l'abondance de l'offre fait baisser les prix, et que l'abondance de la demande les fait monter. C'est ainsi que nous nous acheminons naturellement vers un état social meilleur, où finira sans doute par régner la concorde; les mouvemens socialistes factices ne font que retarder cet inévitable progrès. Qui sait si on ne le comprendra pas mieux et plus vite en Allemagne que partout ailleurs, à cause même de la violence des efforts qu'y font de prétendus réformateurs pour atteindre l'impossible? Qu'on se souvienne enfin que le pays transrhénan est celui où l'instruction populaire et professionnelle est le plus répandue, où l'enseignement supérieur est le plus florissant, si bien que les découvertes faites par tant de savans illustres dans les laboratoires des universités trouvent dans les usines des intelligences toutes prêtes à les appliquer, et que telle vérité, démontrée par un Liebig ou un Helmholtz, fait jaillir la richesse de quelque source demeurée inconnue.

Ce n'est pas pour consoler nos voisins, c'est pour nous mettre en garde contre des illusions dangereuses que nous constatons ces faits indéniables. On ne peut, sans faire de sérieuses réflexions, voir des écrivains allemands, tout en donnant acte des folies qui viennent d'être commises, prédire à leur pays une longue prospérité. Ainsi fait M. Karl Richter dans une étude sur *l'Industrie en Allemagne et en Autriche*, à laquelle les préoccupations politiques du moment donnent un singulier intérêt, car M. Richter associe dans le même avenir l'Allemagne et l'Autriche, et il assigne à celle-ci la tâche d'ouvrir et de s'approprier la grande route danubienne vers l'Orient. Son patriotisme germanique proteste contre l'ambition slave. Il rappelle que l'Autriche, cette marche allemande de l'est, a jadis implanté aux bords du moyen Danube la race, la langue, le génie de l'Allemagne, en secouant la torpeur du Slave endormi. Il répète, en les appliquant aux populations danubiennes, les paroles qu'un poète met dans la bouche d'Ottocar, parlant à ses Bohémiens : « J'introduirai l'Allemand dans votre peau, afin qu'il vous morde, et, à force de vous faire souffrir, vous réveille de votre stupidité. » C'est l'Allemand autrichien qui a fait fleurir aux bords du fleuve bleu le commerce et l'industrie. » Au temps où, en Angleterre, le paysan anglo-saxon était opprimé par le servage, où Paris n'était pas encore la capitale de la France, guerriers, marchands et poètes remontaient et descendaient le Danube. Le marchand russe, hollandais, bourguignon, venait à Ratisbonne, à Vienne, dans vingt autres villes, échanger ses produits contre les soies d'Orient et de Byzance, les pierres précieuses, les

ivoires, les drogues et les parfums. Alors le travail des mines était en pleine activité sur le revers oriental des Alpes, les villes poussaient dans la vallée du Danube, et toutes les industries étaient prospères... » Quand Byzance tomba aux mains des Turcs, c'est l'Autriche qui, dans un combat deux fois séculaire, arrêta ces Asiatiques, comme elle avait arrêté auparavant les Huns et les Avares. Il est vrai que, dans la lutte, le pays danubien a cruellement souffert, et qu'il n'a point retrouvé depuis la prospérité d'autrefois; mais l'histoire se recommence souvent, et M. Richter cite le vieil adage : « Ce qui a été sera. » Il suffit que l'Allemagne et l'Autriche fassent régner l'ordre et la paix dans les provinces du Bas-Danube, que les chemins autrichiens soient reliés aux chemins turcs, que le réseau de l'Asie-Mineure soit construit et rejoigne le chemin de l'Euphrate. Alors se dessinera la grande route dont Hambourg, Vienne, Constantinople, Scutari, Diarbékir, Bombay, seront les stations principales. L'Angleterre ne saurait refuser longtemps à cette grande entreprise le concours de ses capitaux, et, renouant ses relations anciennes avec la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, elle annulera d'un coup les avantages que donne à la Russie le progrès de ses armes dans l'Asie centrale.

Ces projets ne sont point irréalisables, dit l'écrivain; on en a mené de plus difficiles à bonne fin. Il a raison; mais peu importe qu'il soit ou non égaré par l'ardeur de son patriotisme austro-allemand! Il ne s'agit pas de savoir si nous avons à redouter tout ce qu'espère cet ennemi, car M. Richter parle de nous en ennemi : il faut, nous aussi, reprendre l'habitude, si difficile à garder dans un pays périodiquement bouleversé, de regarder loin dans l'avenir. Il y a, entre les deux peuples qui habitent les deux rives du Rhin, une rivalité nécessaire, qui ne finira pas. La crise économique qu'on vient de raconter n'est qu'un épisode de la lutte pacifique entre les travailleurs des deux pays. Mesurons donc nos efforts à la durée de la peine. Les succès d'aujourd'hui seraient payés bien cher, s'ils nous empêchaient de voir que le combat reprendra demain, pour durer toujours.

ERNEST LAVISSE.

LE

COMTE DE CAVOUR

ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE.

I. *Il Conte di Cavour, ricordi biografici*, par Giuseppe Massari, 1 vol. in-8°. — II. *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour*, raccolti e publicati per ordine della camera dei deputati, 12 vol. — III. *Le comte de Cavour, récits et souvenirs*, par M. W. de La Rive, 1 vol. in-8°, etc. — IV. *Historia documentata della diplomazia europea in Italia*, par Nicomede Bianchi. — V. Documens inédits, etc.

VI.[1]

CAVOUR ET L'UNITÉ DE L'ITALIE. — NAPLES ET ROME.

Une question se dégage naturellement de ce travail d'une pensée hardie aux prises avec une révolution nationale grandissante. Le comte de Cavour, fils de vieille race piémontaise, premier ministre du roi de Sardaigne, porte-drapeau de la maison de Savoie, avait-il dès l'origine l'idée de l'unité de l'Italie? S'il eût été un unitaire de préméditation, de fanatisme ou de système, il n'y aurait eu qu'un mazzinien de plus au-delà des Alpes, et l'Italie en serait probablement encore à chercher sa voie. Le secret de sa force et de ses succès fut justement au contraire d'avoir l'esprit le plus libre de préjugés et de fanatismes, de compter toujours avec la réalité, de mettre la politique, selon le mot de Napoléon, dans « le calcul des combinaisons et des chances. » Il n'avait qu'un point fixe, la réin-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 15 avril, du 1er juin, du 15 juillet et du 15 septembre.

tégration de l'Italie dans l'indépendance de sa nationalité et de ses pouvoirs par la disparition définitive de l'étranger, c'est-à-dire de la domination ou de la prépotence autrichienne; le reste, il le subordonnait sans difficulté aux circonstances, aux nécessités du temps, à l'occasion, ne refusant jamais un avantage, fût-il partiel et modeste, quand la fortune le lui offrait, comme aussi ne reculant jamais devant des perspectives plus étendues quand l'horizon s'ouvrait devant lui.

Aux « beaux jours » de Plombières, ses calculs ne dépassaient pas le royaume de la Haute-Italie, et il ne repoussait point dans son esprit l'idée d'une confédération où il eût naturellement gardé l'ascendant de « onze millions d'Italiens » agglomérés sous le drapeau de Savoie. Un instant, au lendemain de Villafranca, avant de se tourner vers l'Italie centrale et de se décider à l'annexion, il se serait contenté, faute de mieux, d'une semi-indépendance de la Toscane, pourvu qu'il n'y eût plus de princes lorrains à Florence. Même après les annexions, il aurait encore accepté de ne pas aller plus loin pour le moment, de se consacrer pour quelques années à l'organisation et à l'affermissement du royaume qui sortait à peine de six mois de négociations laborieuses. La question de l'unité n'éclatait réellement, impérieusement que ce jour du 5 mai 1860, où, pendant que le parlement de Turin discutait sur la cession de la Savoie et de Nice, Garibaldi, suivi de ses compagnons, les « Mille, » quittait la villa de Quarto, près de Gênes, pour s'en aller à travers la Méditerranée, avec le dessein d'enlever la Sicile, Naples, peut-être plus encore, au cri retentissant : *Italie et Victor-Emmanuel!* C'était, si l'on veut, une conséquence de plus de Villafranca, une fatalité de la situation, une extension nouvelle du mouvement national qui avait déjà absorbé Florence et Bologne; mais c'était assurément aussi une étrange complication, une crise bien autrement grave que toutes celles qu'on venait de traverser. Jusque-là en effet, tout avait pu s'accomplir sans combat, par une sorte de victoire pacifique et coordonnée du droit national. La Toscane n'avait pas été conquise, elle s'était donnée librement. La Romagne était considérée par la France elle-même comme désormais détachée du saint-siége. Ces provinces appartenaient par le fait au système territorial de la Haute-Italie, et l'annexion jusqu'à la Cattolica n'avait rien qui ne fût dans la nature des choses. Au-delà, au midi, ce n'était plus qu'un inconnu plein de hasards et de périls. L'unification ne pouvait se poursuivre que par la révolution ou par la guerre. Elle touchait à l'indépendance d'un royaume qui avait des amis en Europe, à une autre partie des états de l'église, à cette question romaine qui remuait le monde catholique, à la sûreté de l'Autriche,

qui ne pouvait que se sentir défiée et menacée dans son dernier refuge de Venise par cette concentration de puissance italienne.

Tous les problèmes éclataient à la fois dans cette scabreuse entreprise devant laquelle Cavour se trouvait jeté subitement par la terrible logique qui emportait Garibaldi vers la mer de Sicile. Le danger était partout, sous toutes les formes, et c'est ici, dans cette suprême et décisive mêlée, que se déploie le génie de ressources, la souple vigueur d'un homme grandissant au feu de l'action, prompt aux expédiens, sachant rester un libéral et un conservateur même dans les choses les plus révolutionnaires, résolu avant tout à ne pas se laisser dominer par les événemens, même quand les événemens semblent lui faire violence.

I.

« L'imprévu nous mène et mène tout le monde en Europe, » disait-on à ce printemps de 1860. C'est le mot de cette crise nouvelle qui commence par un héroïque attentat, qui se déroule pendant cinq mois en pleine vie européenne comme un drame de révolution, de diplomatie et de guerre, pour finir par la jonction violente du midi et du nord de l'Italie, par la conquête de l'unité.

Garibaldi partant à la dérobée, par un soir de mai, du golfe de Gênes, passant avec ses deux navires le *Piemonte* et le *Lombardo* à travers les croisières napolitaines, allant débarquer à Marsala et conquérant des royaumes au pas de charge, c'est l'histoire fabuleuse, c'est la légende. Cavour à Turin, c'est la politique, le génie des combinaisons au milieu de toutes les péripéties. Sans le premier, le drame n'aurait pas commencé; sans le second, le dénoûment se serait perdu dans des convulsions désordonnées, et, par une bizarrerie de plus, entre ces deux hommes engagés à un moment donné dans une même campagne, disposant de l'avenir de l'Italie, il n'y avait ni accord prémédité, ni conjuration nouée d'avance. Garibaldi était parti le cœur ulcéré, facilement gagné à l'insurrection de Sicile par le ressentiment de la cession de Nice, et en partant il avait décoché à Cavour une flèche acérée dans une lettre où il disait au roi : « Je sais que je m'embarque dans une entreprise dangereuse... Si nous échouons, j'espère que l'Italie et l'Europe libérale n'oublieront pas que cette entreprise a été décidée par des motifs purs de tout égoïsme et entièrement patriotiques. Si nous réussissons, je serai fier d'orner la couronne de votre majesté d'un nouveau et peut-être plus brillant joyau, *à la condition toutefois que votre majesté s'opposera à ce que ses conseillers cèdent cette province à l'etranger, ainsi qu'on a fait pour ma ville natale...* »

Cavour de son côté n'avait pas encouragé l'expédition. Sans soupçonner la sincérité de Garibaldi, il craignait ses emportemens et il se défiait encore plus de ceux qui en l'entourant, en l'entraînant, espéraient se servir de sa popularité. Une fois la campagne engagée cependant, il n'avait plus qu'une idée : se tenir prêt à tout, jouer à sa manière cette terrible partie où l'œuvre qu'il avait conduite jusqu'à Bologne pouvait recevoir d'un seul coup un complément inespéré, — où elle pouvait aussi sombrer brusquement.

Ce serait une naïveté singulière aujourd'hui de se demander si Cavour était un ministre d'une irréprochable orthodoxie, s'il violait ou s'il ne violait pas le droit public. Il jouait sa partie en homme qui n'aimait pas à perdre. Au fond, cette question de l'Italie méridionale qui naissait ainsi dans une aventure, il n'avait rien fait pour en précipiter l'explosion, il ne l'avait même pas appelée de ses vœux. Sa politique n'était pas tournée de ce côté; il aurait désiré plutôt nouer ce qu'il appelait « l'alliance des deux grands royaumes de la péninsule, » former le faisceau fédératif des forces italiennes du nord et du midi dans un intérêt d'avenir national. Une année auparavant, à la mort du roi Ferdinand et à l'avénement du jeune François II, fils d'une princesse de Savoie, Cavour avait saisi cette occasion pour envoyer à Naples le comte de Salmour avec une mission de paix. C'était une offre d'amitié et d'appui à un règne naissant. Aux premiers jours de 1860, le cabinet de Turin venait encore de renouveler cette tentative en envoyant à Naples l'ancien ambassadeur à Paris, M. de Villamarina, chargé d'éclaircir la situation. Avec Rome comme avec Naples, Cavour se serait prêté volontiers aux ménagemens et aux transactions. Malheureusement l'esprit de vertige emportait ces gouvernemens du midi, livrés à des préventions aveugles, à des passions irréconciliables.

A Naples, l'infortuné François II, sourd aux appels du « Piémont révolutionnaire » aussi bien qu'aux conseils de la France et de l'Angleterre, enveloppé d'intrigues de cour, d'influences autrichiennes et absolutistes, pliait sous le poids d'un règne compromis en quelques mois par une politique de réaction violente et puérile. A Rome, toutes les fantaisies belliqueuses s'agitaient pour reconquérir la Romagne. On avait décidé la formation d'une armée dans la prévision du départ de la garnison française, qui semblait alors prochain, et que les événemens allaient ajourner indéfiniment. On ne parlait que de recruter des soldats, zouaves de l'élite catholique et légitimiste de France, Belges, Autrichiens déguisés, Irlandais indisciplinés, — et une fortune ingrate destinait au commandement de cette armée des « saintes clés » un de nos plus brillans capitaines, condamné par le 2 décembre à une retraite prématurée,

toujours impatient d'action, mêlant l'imprudence à la sincérité, — le général de Lamoricière. L'impétueux Lamoricière avait débuté dans son rôle de gonfalonier de l'église par un ordre du jour qui ressemblait à un défi, assimilant la révolution italienne à « l'islamisme, » identifiant la cause du pape avec la cause de l'Europe, de la civilisation. En un mot, Rome et Naples étaient devenues le double foyer d'une ardente hostilité, le centre d'une coalition dont l'Autriche était l'âme, et qui rêvait naïvement d'entraîner l'Europe dans une croisade pour la restauration de l'ordre! Ces malheureuses cours du midi croyaient avoir à se défendre, je le veux bien. Elles ne voyaient pas dans leur trouble qu'au lieu de détourner le péril elles l'attiraient, qu'elles préparaient l'unité à leur manière, que pour une illusion compromettante elles faisaient de tous les instincts libéraux, de toutes les passions nationales, les auxiliaires du Piémont, les complices du premier mouvement qui éclaterait. L'insurrection de Sicile était un symptôme et un prélude.

Cavour n'ignorait rien; il savait qu'il y avait un plan qui pouvait avoir pour conséquence de placer à un moment donné l'Italie du nord entre les forces autrichiennes campées sur le Mincio, maîtresses des passages du Pô, et Lamoricière conduisant une armée du midi. Il avait vu ses offres déclinées, il apprenait la marche d'un corps napolitain dans les Abruzzes, — et voilà comment, sans avoir rien conseillé, sans méconnaître le danger, Cavour laissait Garibaldi s'en aller porter l'étincelle sur les élémens incandescens du midi! Non-seulement Cavour n'empêchait pas Garibaldi de partir, — il le couvrait, c'est bien certain, d'une protection qui s'étendait et grandissait dans la mesure des succès de l'expédition. Le président du conseil, qui avait eu le soin de se faire en même temps ministre de la marine, avait dans la Méditerranée un commandant d'escadre, l'heureux alors et depuis malheureux Persano, qui comprenait à demi-mot, — *ho capito!* — qui jouait son rôle, aidant aux ravitaillemens et couvrant le passage de nouveaux convois de volontaires avec Medici et Cozenz. Cavour en faisait assez pour ne pas rompre avec un chef populaire que l'Italie suivait de ses vœux passionnés; il ne voulait d'un autre côté ni tout livrer à un héros d'aventure, ni se compromettre devant l'Europe par un appui trop ostensible, par une complicité avouée. De là une politique mêlée d'audace et de ruse, dont personne n'avait le dernier mot, qui était la rançon d'une situation compliquée et violente. Ce n'était plus sans doute l'homme déroulant à grands traits dans un parlement le programme national et libéral, préparant l'alliance de Crimée, défendant la cause italienne au sein d'un congrès, ou combinant une guerre régulière comme celle qui venait de finir. C'était un poli-

tique engagé dans une phase obscure, où il avait à marcher l'œil fixé tout à la fois et incessamment sur l'Autriche qui pouvait profiter de la circonstance, sur l'Europe qui grondait, sur Naples qui ressentait la commotion, — où il avait encore son représentant, — sur Garibaldi, qui pouvait créer de singuliers embarras. Les difficultés étaient immenses, d'autant plus graves que même autour de lui Cavour avait à compter avec ceux qui l'accusaient de ne pas faire assez et avec ceux qui s'inquiétaient de sa témérité, tout en disant, comme d'Azeglio, que « seul il pouvait sauver la banque. » La question était avant tout dans la diplomatie et au camp de l'audacieux chef des « Mille. »

Au premier moment en effet, dès le lendemain du départ de Garibaldi et du débarquement à Marsala, un orage de protestations s'était abattu sur Turin. L'Autriche saisissait aussitôt l'occasion de renouveler à Paris et à Londres le procès de la Sardaigne, qu'elle représentait plus que jamais comme la perturbatrice de l'Europe et qu'elle ne demandait pas mieux que de remettre à la raison. A Berlin, on ne se bornait pas à protester, on ne parlait de rien moins que de faire revivre l'alliance des cours du Nord pour protéger le droit des gens contre « l'ambition piémontaise. » A Saint-Pétersbourg, le prince Gortschakof disait avec vivacité au ministre sarde : « Si le cabinet de Turin est débordé par la révolution au point d'être entraîné à méconnaître ses devoirs internationaux, les gouvernemens européens doivent prendre cet état de choses en considération et régler là-dessus leurs relations avec le Piémont. Si la position géographique de la Russie le permettait, l'empereur interviendrait sûrement par les armes pour défendre les Bourbons de Naples, sans s'arrêter à la non-intervention proclamée par les puissances occidentales. » La France protestait de son côté, et l'Angleterre elle-même s'inquiétait, moins, il est vrai, des prouesses de Garibaldi, de l'insurrection de Sicile, que de tout ce qui pouvait en résulter. Quant aux gouvernemens de Naples et de Rome, ils remplissaient les cours européennes du bruit de leurs plaintes et de leurs récriminations. Cavour faisait bonne contenance sous cette tempête de protestations et de menaces.

Il avait commencé par s'assurer la liberté du silence dans le parlement en déclinant toute interpellation sur les affaires du midi. Avec la diplomatie, il ne pouvait pas se taire; il se sauvait par des subterfuges, il gagnait du temps par des désaveux qui ne désavouaient rien. A ceux qui lui reprochaient ses complaisances révolutionnaires, il répondait en disant à son ami sir James Hudson : « De quel droit accuserait-on la Sardaigne de n'avoir point empêché le débarquement de l'aventurier audacieux en Sicile quand

toute la marine napolitaine a été incapable de le faire? Lorsque des Autrichiens et des Irlandais s'embarquent sans gêne à Trieste pour aller au secours du pape, comment le gouvernement sarde, même le sachant, pourrait-il empêcher des exilés siciliens d'aller secourir leurs propres frères en lutte contre des dominateurs? Dans toute l'Italie, la fleur de la jeunesse italienne vole sous la bannière de Garibaldi : si le gouvernement sarde cherchait à arrêter ce mouvement national, la monarchie de Savoie détruirait son propre prestige, son propre avenir, et bientôt dans la péninsule prévaudrait la république avec l'anarchie et de nouveaux troubles en Europe... Pour arrêter le torrent des idées révolutionnaires, la monarchie constitutionnelle italienne doit conserver la puissance morale qu'elle a conquise par sa résolution de rendre la nation indépendante. Aujourd'hui ce bienfaisant trésor serait perdu, si le gouvernement du roi combattait l'entreprise de Garibaldi. Le gouvernement du roi déplore cette entreprise, il ne peut l'arrêter; il ne l'aide pas, il ne peut non plus la combattre... » Et pendant ce temps, celui qu'on appelait un « flibustier » poursuivait le cours de sa prodigieuse aventure; Garibaldi devenait en quelques jours un dictateur victorieux entrant à Palerme, disposant de la Sicile, menaçant déjà le continent, réduisant le gouvernement napolitain à des concessions de libéralisme et de politique nationale, qui six mois auparavant auraient pu être efficaces, qui n'étaient plus désormais qu'une vaine tentative, la rançon inutile d'une situation plus qu'à demi perdue.

L'art de Cavour était de se servir de ces succès mêmes auprès de l'Europe, d'éviter qu'on ne passât des protestations à des actes plus décisifs, de profiter des divisions et du désarroi de toutes les politiques. Le fait est que bientôt la Russie et la Prusse ne parlaient plus de se mêler directement des affaires italiennes; elles prodiguaient les témoignages de sympathie au roi de Naples, elles se bornaient à lui promettre un « appui moral. » Tout dépendait réellement pour Cavour de ce qu'on ferait ou de ce qu'on permettrait à Londres et à Paris. A Londres, le ministère pouvait désirer l'indépendance de Naples, il n'aurait rien fait pour l'assurer ou pour la défendre. L'Angleterre était engagée jusqu'à un certain point par ce qu'elle venait de faire pour l'annexion de la Toscane et de la Romagne, par toutes ses opinions. Le jour même où Garibaldi quittait les rives de Gênes, le 5 mai, lord John Russell chargeait lord Loftus de communiquer à Vienne des préoccupations et des idées qui prouvaient que l'Angleterre prenait déjà son parti de tout. Lord John Russell disait en propres termes, d'un ton dégagé : « Si la tyrannie et l'injustice sont les traits caractéristiques du gouvernement de l'Italie méridionale, les traits du gouvernement de l'Italie septentrionale

sont la liberté et la justice. Cela étant, tôt ou tard les peuples de l'Italie méridionale se joindront politiquement à leurs frères du nord, et voudront être gouvernés par le même souverain... » Cavour n'aurait pas mieux dit. Au fond, l'Angleterre n'avait qu'une préoccupation bien réelle, une double inquiétude. Elle craignait que le Piémont ne se laissât emporter à des « actes d'agression contre l'Autriche, » — elle craignait bien plus encore que Cavour, dans tous les embarras qu'il affrontait, ne fût tenté d'acheter le concours de la France par des cessions nouvelles, par le sacrifice de l'île de Sardaigne et même de Gênes. Lorsqu'on lui présentait une note de six lignes demandant des garanties sur ces deux points, Cavour se hâtait naturellement de rassurer lord John Russell. Des deux mains, il signait l'engagement de ne point attaquer l'Autriche, et « de ne céder à la France aucun territoire au-delà et en addition de ceux qui avaient été cédés par le traité de Turin du 24 mars. » Voyant très finement ce qui tenait le plus au cœur de lord John Russell, l'habile Piémontais avait même le soin de mettre en première ligne l'article de la cession, que la note britannique n'avait mis qu'au second rang. Une fois rassurée, l'Angleterre se sentait plus libre de tout permettre, de tout encourager ou de ne rien empêcher.

Que ferait ou que permettrait à son tour la France? Cavour n'ignorait certes pas que là était toujours la grave et délicate question pour lui, que dans cette phase nouvelle tout dépendait encore de la France bien plus que de l'Angleterre. Il comptait sur la « complicité » dont il avait parlé le jour où il avait signé cette cession de la Savoie et de Nice, qui ne devenait un fait définitivement accompli qu'au moment où Garibaldi était déjà à Palerme. Il comptait aussi sur la force des choses, sur les inclinations secrètes et les intérêts de l'empereur, sur les mille liens qui enlaçaient Napoléon III, qui enchaînaient les destinées de l'empire au succès ou aux revers de la cause italienne. Il démêlait enfin avec une sagacité profonde que la politique napoléonienne ne pouvait pousser bien loin la protection à l'égard des légitimités en déclin. Il ne se trompait guère dans ses calculs. La France avait été sans doute une des premières puissances à protester contre le départ de Garibaldi, contre l'enrôlement des volontaires expédiés chaque jour en Sicile. Évidemment Napoléon III ne voyait pas d'un bon œil cette entreprise révolutionnaire, il ne désirait pas la disparition du royaume méridional, l'annexion à outrance. Ce qu'il en pensait néanmoins restait assez platonique ou assez obscur. A ceux qui lui parlaient de « l'Italie du sud, » l'empereur répondait mélancoliquement : « Que voulez-vous faire avec un gouvernement comme celui de Naples, qui s'obstine à n'écouter aucun conseil. » Napoléon III s'absentait pour le moment!

« L'empereur est absent, écrivait le marquis Antonini, et le ministre des affaires étrangères (Thouvenel) n'est pas bien pour nous... Il m'a dit qu'on ne pouvait rien pour le gouvernement royal. Il paraît que ce gouvernement-ci croit une révolution inévitable, même à Naples... » Le cabinet des Tuileries déclinait toute responsabilité, il ne pouvait, dans tous les cas, rien faire sans se mettre d'accord avec ses alliés !

Lorsque enfin le roi de Naples, poussé à bout, réduit à tout subir, — ministère libéral, constitution, alliance avec le Piémont, — sollicitait la médiation de la France, Napoléon III disait aux envoyés napolitains : « Il est trop tard; il y a un mois encore, tout aurait pu être prévenu, aujourd'hui il est bien tard. La France est dans une condition très difficile, on n'arrête pas la révolution avec des paroles... Les Italiens sont avisés, ils comprennent à merveille qu'après avoir donné le sang de mes soldats pour l'indépendance de leur pays, jamais je ne ferai tirer le canon contre cette indépendance. C'est cette conviction qui les a conduits à l'annexion de la Toscane contre mes intérêts et qui les pousse aujourd'hui sur Naples. Pour sauver le roi, je ne suffis pas, il faut que je sois aidé par mes alliés... — Comment, disaient les envoyés napolitains, la France peut-elle consentir à la réalisation d'une entreprise si contraire à ses intérêts, si avantageuse pour l'Angleterre, si radicalement révolutionnaire? — Tout cela peut être vrai, disait l'empereur, mais nous sommes sur le terrain des faits, la force de l'opinion est irrésistible;... l'idée nationale en Italie doit triompher d'une manière ou d'une autre... » Et le dernier mot était : « Agissez vite, fournissez les moyens de vous soutenir, c'est à Turin qu'il faut aller. Ce n'est pas à moi, c'est au roi Victor-Emmanuel que vous devez vous adresser. La Sardaigne seule peut arrêter le cours de la révolution; je vous appuierai à Turin... »

A Turin, Cavour était trop habile pour ne pas donner à l'empereur et à l'Europe la satisfaction d'une apparence de négociation avec Naples. Il sentait la nécessité de ménager des puissances qui, sans être d'accord entre elles, il est vrai, ne cessaient de l'assaillir de réclamations et de conseils. Un jour même, pour les satisfaire et plus encore pour se dégager, il laissait le roi tenter une démarche directe auprès de Garibaldi, essayer d'arrêter le « héros » dans sa course ou tout au moins de le détourner de porter la guerre sur le continent. En réalité, Cavour mettait une dextérité extrême à rouvrir des portes qu'il avait l'air de fermer. Il éludait, louvoyant avec les envoyés napolitains qu'on lui expédiait, se faisant un appui de l'Angleterre auprès de la France, de la France et de l'Angleterre auprès de la Russie et de la Prusse, et lorsqu'il se sentait trop

pressé de faire quelque chose pour le roi de Naples, il répondait vivement : « Le gouvernement napolitain est dans une singulière condition. Après avoir refusé à plusieurs reprises notre alliance, après avoir laissé passer le moment favorable pour asseoir son autorité sur une large base de politique nationale, entouré des dangers qu'il s'est créés, il change subitement de système et nous demande notre amitié. Dans quelles circonstances est faite cette demande? François II a perdu la moitié de son royaume; dans l'autre moitié, le peuple, rendu défiant par les procédés antérieurs du gouvernement, ne croit même plus à des ministres libéraux et en est à craindre d'entendre d'un instant à l'autre le canon de la réaction dans la rue. Et, pour détruire cet incurable sentiment de défiance, pour combler l'abîme ouvert entre le roi et le peuple, on demande à Victor-Emmanuel de se faire le garant du gouvernement napolitain, d'inviter François II à partager avec lui l'auréole de popularité qu'une politique ferme et libérale et le sang versé sur les champs de bataille ont procurée à la maison de Savoie!.. Le véritable ennemi du gouvernement napolitain est le discrédit où il est tombé!.. » Cavour pouvait ne pas convaincre toujours; il savait intéresser les uns, décourager les autres, laisser chez tous la vive impression de son ascendant, et, à force de souplesse, il finissait par échapper à l'Europe en la tenant au moins en suspens, en lui préparant de nouveaux faits accomplis à dévorer.

Il n'avait pas seulement affaire à des gouvernemens européens dont l'indécision et les divisions pouvaient le servir. Il avait en même temps à mesurer heure par heure sa politique à ce qui se passait en Sicile, à la marche de cette révolution qu'il couvrait de toute manière sans pouvoir l'avouer, dont il prétendait bien se réserver le dernier mot; il avait affaire à Garibaldi, et ici ce n'est plus le jeu de la diplomatie, c'est le drame fiévreux, étrange, compliqué, entre Turin et Palerme, entre le génie politique et l'instinct déchaîné sous la forme d'un chef d'aventures à travers le midi de l'Italie. Garibaldi était certainement sincère en prenant pour mot d'ordre : *Italie et Victor-Emmanuel!* Il n'était pas de ceux dont d'Azeglio disait avec inquiétude qu'ils criaient : *Viva Vittorio*, en ajoutant tout bas : *re provisorio*, et en se promettant de faire surgir la république d'une convulsion. Il aimait sincèrement Victor-Emmanuel; mais il aimait le roi à sa manière, comme il poursuivait l'unité de l'Italie à sa manière, à tout risque, à outrance, — et dans cette entreprise nouvelle il portait ses passions, ses emportemens, ses aspirations indéfinies, ses complaisances pour les révolutionnaires, ses défiances, ses animosités personnelles. Vous me direz que, s'il n'avait pas eu tout cela, il n'aurait pas été Garibaldi, et s'il n'eût

pas été Garibaldi, il n'aurait probablement pas débarqué à Marsala, il ne serait pas allé à Calatafimi, à Palerme, à Milazzo, à Messine, enfin à Naples : c'est possible. Cavour ne se faisait point illusion sur le « héros, » il connaissait l'homme à fond, dans ses faiblesses comme dans sa force, et toute son habileté consistait à manier cette puissante nature de chef populaire en lui laissant toutes les libertés de l'action, — sauf celle de ruiner ou de compromettre l'œuvre commune.

Le hardi et vigilant Piémontais suivait d'un regard ferme le débarqué de Marsala devenu rapidement un dictateur de la Sicile avant d'être le dictateur du royaume méridional tout entier. Il ne lui marchandait ni les secours, que Persano avec ses navires était chargé de lui prodiguer, ni les marques de sympathie. Il lui faisait dire que « le roi et son gouvernement avaient pleine confiance en lui. » Il l'envoyait complimenter presque officiellement après le combat de Milazzo au mois de juillet. « Je suis heureux, écrivait-il à Persano, de la victoire de Milazzo, qui honore les armes italiennes et prouvera à l'Europe que les Italiens sont désormais décidés à sacrifier leur vie pour reconquérir patrie et liberté. Je vous prie de porter au général Garibaldi mes sincères et chaudes félicitations. Après cette belle victoire, je ne vois pas comment on pourrait l'empêcher de passer sur le continent... La bannière nationale arborée en Sicile doit parcourir le royaume et aller flotter le long des côtes de l'Adriatique... » Oui, sans doute, il parlait ainsi et il pensait ce qu'il disait; mais en même temps il ne laissait pas de faire sentir l'aiguillon à ce victorieux. Il n'hésitait pas à réclamer impérieusement auprès du dictateur l'arrestation de Mazzini, si celui-ci se présentait sur le sol sicilien, et il ne voulait pas souffrir qu'on lui laissât à Gênes, comme représentant du nouveau gouvernement de la Sicile, M. Bertani, connu pour ses opinions républicaines. Cette intervention du mazzinisme, l'influence des esprits extrêmes sur Garibaldi, l'anarchie qui commençait en Sicile, tout cela le préoccupait. « Le gouvernement du roi n'entend pas se laisser jouer, écrivait-il... La voie que suit le général Garibaldi est pleine de dangers. Sa manière de gouverner et les conséquences qui en découlent nous discréditent devant l'Europe. Si les désordres de la Sicile devaient se reproduire à Naples, la cause italienne courrait le risque d'être traduite devant l'opinion publique, d'être l'objet d'un jugement sévère, que les grandes puissances s'empresseraient de faire exécuter. » Cavour ne réussissait pas toujours sans doute à empêcher le mal; il voyait ses hommes de confiance, comme M. La Farina, renvoyés par le dictateur, qui prenait plaisir à se venger du ministre de Turin. Lui, qui savait si bien échapper

aux autres, il sentait Garibaldi lui échapper pour subir des conseils ou céder à des entraînemens redoutables.

Non évidemment, les rapports n'étaient point aisés entre le ministre de Turin et le maître de la Sicile, entre ces deux hommes conspirant ensemble, alliés par la force des choses, mais séparés par mille incompatibilités d'opinion, de caractère et d'instinct. Il y avait seulement entre les deux une différence que le capitaine d'aventure ne voyait pas. Le chef du cabinet piémontais avait une supériorité sur son terrible allié : il le connaissait et il le jugeait; il le tenait par la protection dont il le couvrait, sans laquelle rien n'eût été possible, à commencer par le débarquement de Marsala jusqu'au passage du détroit de Messine. Le ministre dominait le dictateur par l'ascendant de sa politique, par un inépuisable esprit de ressources, par l'action incessante, occulte, qu'il exerçait partout à Naples comme en Sicile. Sans désirer une rupture, en faisant au contraire tout pour l'éviter, en laissant volontiers à Garibaldi la popularité de ce rôle de conquérant de royaumes, Cavour ne se méprenait pas; il sentait qu'il aurait une lutte à soutenir un jour ou l'autre, s'il ne voulait pas être emporté avec l'Italie par les excès de passion ou d'imagination que l'audacieux soldat ne déguisait plus. A quel moment et sous quelle forme éclaterait un conflit qu'il n'envisageait pas lui-même sans anxiété? Il ne le savait pas encore : tout dépendait de la marche des événemens, de la manière dont se réaliserait la catastrophe désormais inévitable de la royauté napolitaine.

Au fond, Cavour aurait voulu que la révolution, déjà victorieuse en Sicile par Garibaldi, se fît à Naples avec une apparence de spontanéité, sans Garibaldi ou au moins avant le passage du dictateur sur le continent, et il n'avait rien négligé pour la préparer par toute sorte d'intelligences nouées dans la marine, dans l'armée, jusque dans les conseils du malheureux François II, même parmi les membres de la famille royale. C'eût été à ses yeux le meilleur moyen de rester maître de la crise, de garder le pouvoir de la limiter, en prolongeant l'immobilité de l'Europe. « Le problème que nous avons à résoudre, écrivait-il, est celui-ci : aider la révolution, mais faire en sorte que devant l'Europe elle ressemble à un acte spontané! Cela étant, la France et l'Angleterre sont avec nous; autrement, je ne sais ce qu'elles feront. » A défaut de cette révolution, plus ou moins spontanée, si elle n'éclatait pas, — dans la prévision de l'arrivée, d'une intervention décisive de Garibaldi, et des désordres, des agitations menaçantes qui pouvaient en résulter, Cavour prenait d'avance ses mesures et ses garanties pour toutes les éventualités. Comme un général engagé dans de vastes et déli-

cates opérations concourant à un même but, il avait l'œil et la main à tout, il multipliait les instructions reflets d'une pensée toujours nette et résolue. Il écrivait à Persano : « ... L'objet réel est de faire triompher à Naples le principe national sans l'intervention mazzinienne... — Il s'agit de sauver l'Italie des étrangers, des mauvais principes et des fous... — Si la révolution ne s'accomplit pas avant l'arrivée de Garibaldi, nous serons dans des conditions très graves; mais nous ne nous en troublerons pas. Vous vous emparerez, si vous pouvez, des forts, vous réunirez la flotte napolitaine et sicilienne, vous donnerez à tous les officiers des commissions, vous leur ferez prêter serment au roi et au statut, — puis nous verrons!.. Le roi, le pays, le ministère, ont pleine confiance en vous. Suivez les instructions que je vous trace, autant que c'est possible. S'il se présente des cas imprévus, agissez au mieux pour atteindre le grand but que nous nous proposons : constituer l'Italie sans nous laisser dominer par la révolution ! » En même temps il expédiait de nouvelles forces navales, des bersagliers dont on ne devait se servir qu'à la dernière extrémité. Il prenait les moyens de n'être pas devancé au jour décisif, et c'est ainsi qu'en protégeant la plus périlleuse des entreprises dans la mesure d'un intérêt national, il restait résolu à l'empêcher de dévier, à la défendre contre les entraînemens extrêmes, pendant que d'un autre côté il mettait sa dextérité de négociateur à la couvrir devant l'Europe!

II.

Situation assurément extraordinaire, dont Cavour portait le poids sans fléchir, suffisant à tout et gardant sa liberté d'esprit! Au milieu de ces complications croissantes, il trouvait le temps d'écrire à Mme de Circourt : « Si je me tire d'affaire cette fois, je tâcherai de m'arranger pour qu'on ne m'y reprenne plus. Je suis comme le matelot qui, au milieu des vagues soulevées par la tempête, jure et fait vœu de ne jamais plus s'exposer aux périls de la mer... » Il était pour le moment en pleine tempête, et à chaque instant il avait une fausse manœuvre à éviter, un péril à conjurer, une résolution à prendre. Je ne dis point certes que la violence et l'intrigue n'eussent leur rôle dans ces dramatiques affaires de l'Italie méridionale au mois d'août 1860. En réalité, la lutte où Cavour se trouvait engagé, qu'il était décidé à soutenir jusqu'au bout, dépassait de beaucoup la mesure de l'intrigue vulgaire ou même d'un antagonisme personnel entre deux hommes qu'un hasard ironique mettait en présence.

C'était la fortune de l'Italie nouvelle qui se trouvait en jeu dans

ce conflit de politiques, de procédés ou de passions. Cavour, lui, même au milieu des mille détours où il semblait se perdre, suivait son chemin. Il restait le représentant d'une politique de dix ans, sanctionnée par le succès : politique habile, faisant du Piémont le noyau solide de toutes les assimilations, et de la monarchie l'instrument de toutes les transformations nationales, libérales, en même temps que la garantie de tous les intérêts conservateurs, — sachant aller en avant, sachant aussi mêler la prudence à la hardiesse, la diplomatie à la guerre, tenant compte de la nécessité des alliances, de la situation de l'Europe et surtout de la France. Qu'avait-on à lui opposer? Une politique d'aventure et de défi qui prétendait déplacer le centre de l'action, ajourner la réunion du midi au nord, prolonger l'état révolutionnaire en se servant du nom de Victor-Emmanuel, faire de Naples la première étape d'une série d'entreprises contre Rome, gardée par la France, aussi bien que contre le quadrilatère, gardé par l'Autriche, contre la paix de l'Europe tout entière. Tant que la révolution, triomphante en Sicile, n'avait pas franchi le détroit, le choc des deux politiques pouvait encore être évité ou n'avoir pas une importance décisive; le problème restait circonscrit dans une île de la Méditerranée. A mesure que les événemens se déroulaient cependant, le jour où Garibaldi, arrivant sur le continent, n'ayant plus devant lui qu'une royauté et une armée en fuite, entrait à Naples au milieu de l'ivresse populaire et devenait d'un seul coup dictateur des « Deux-Siciles, » maître d'un royaume, ce jour-là tout changeait étrangement. La question se rapprochait et se précisait; elle était d'autant plus grave que Garibaldi, dans sa confiance de victorieux, semblait plus que jamais disposé à ne rien écouter, et que par le fait maintenant rien ne semblait pouvoir l'arrêter.

Entraîné par son propre instinct, poussé par son entourage, vivant dans une atmosphère excitante de guerre et de révolution, s'inquiétant fort peu de l'anarchie qu'il laissait se déchaîner sous son nom à Naples et dans les provinces, Garibaldi ressemblait à un halluciné impatient de s'élancer. Il ne dissimulait ni ses projets audacieux ni son animosité contre Cavour, et à ce moment même, dans une conversation avec le ministre anglais, sir Henry Elliot, qui était allé pour le modérer, pour le détourner au nom de l'Angleterre de pousser plus loin ses entreprises, il se dévoilait tout entier. « Je vous parlerai, disait-il à sir Henry Elliot, en toute franchise, sans vous rien cacher de mes desseins, qui sont justes et clairs. J'entends aller jusqu'à Rome. Quand nous serons maîtres de cette ville, j'offrirai la couronne de l'Italie unie à Victor-Emmanuel. Ce sera à lui de délivrer Venise; dans cette guerre, je ne serai plus que son lieutenant... Dans les conditions présentes de l'Italie, le

roi ne peut se refuser à cela sans perdre sa popularité et sa haute position. Je suis certain, permettez-moi de vous le dire, qu'en conseillant de laisser Venise à son destin, lord Russell ne représente pas fidèlement l'opinion du peuple anglais... » Vainement sir Henry Elliot s'efforçait-il de dissiper ses illusions et lui déclarait-il que le peuple anglais, tout sympathique qu'il fût pour l'Italie, ne lui pardonnerait pas de provoquer une guerre européenne : Garibaldi ne s'arrêtait pas pour si peu. — « Mais enfin, disait sir Henry Elliot, avez-vous bien calculé, général, toutes les conséquences d'un choc des armes italiennes avec la garnison française de Rome? Si cela arrive, c'est aussitôt l'intervention de la France, qu'il est de l'intérêt de votre pays d'éviter. » A ces mots, Garibaldi s'emportait et s'écriait : « Eh quoi! Rome est une ville italienne, et Napoléon n'a pas le moindre droit de nous en interdire la possession. Cavour, par la cession de Nice et de la Savoie, a traîné la Sardaigne dans la boue et l'a jetée aux pieds de l'empereur. Je ne crains pas la France, et jamais je n'aurais consenti à une aussi profonde humiliation. Quels que soient les obstacles, quand même il y aurait danger de perdre tout ce que j'ai gagné, rien ne m'arrêtera. Je n'ai pas d'autre chemin que Rome, je ne crois pas l'entreprise trop difficile, l'unité de l'Italie doit s'accomplir! » Et Garibaldi, tout enivré de son programme chimérique, ne se bornait pas à parler injurieusement de Cavour dans une conversation avec sir Henry Elliot, il écrivait à un de ses amis de Gênes une lettre retentissante où il déclarait que « jamais il ne pourrait se réconcilier avec ceux qui avaient humilié la dignité nationale et vendu une province italienne. » Il faisait bien plus encore : il expédiait à Turin un de ses confidens avec la mission de demander à Victor-Emmanuel le renvoi des ministres. Il écrivait sans façon au roi : « Sire, renvoyez Cavour et Farini, donnez-moi une brigade de vos troupes, envoyez-moi Pallavicino comme prodictateur, et je réponds de tout. » Encore un moment, la guerre était déclarée au sein d'une immense anarchie : on touchait au paroxysme de la crise.

Ainsi se dessinait une situation violente d'où pouvaient sortir tous les dangers à la fois. Une marche des volontaires du midi sur Rome, c'était fatalement l'intervention de la France, comme le disait sir Henry Elliot, et l'intervention de la France dans ces conditions pouvait tout changer, — même à Naples, où le roi François II avait encore des forces pour se défendre sur le Vulturne et à Gaëte, — même peut-être dans les provinces récemment annexées. Cavour n'entrevoyait pas seulement toutes les conséquences politiques d'une folie aussi caractérisée, il se révoltait dans son âme contre un choc entre Italiens et Français, car s'il n'était pas disposé

à « humilier la dignité nationale » devant la France, il avait un sentiment profond de l'alliance cimentée dans le sang des deux pays, et je dirai même de ce que l'Italie devait à l'empereur. — Les menaces de conquête à main armée au sujet de Venise offraient un prétexte trop plausible à l'Autriche, impatiente de saisir une occasion et engagée justement à cette heure dans des négociations pour obtenir l'appui de la Russie et de la Prusse. — Subordonner la solution des affaires de Naples à la revendication de Venise et de Rome, ajourner l'annexion des provinces méridionales, ainsi que le prétendait Garibaldi, c'était laisser la carrière ouverte à toutes les passions, dans un provisoire anarchique et révolutionnaire qui pouvait menacer le royaume du Nord lui-même dans sa sûreté. — Céder aux sommations de Garibaldi réclamant le renvoi des ministres ou même d'un ministre, c'était abaisser le roi, le parlement, les institutions libres, les pouvoirs publics devant une dictature soldatesque. — S'abstenir, on ne le pouvait plus.

Que faire? Cavour n'en était pas à saisir toute la gravité de la crise, à chercher une issue. Depuis quelques jours déjà, il ne cessait d'écrire à ses agens : « Voilà le moment critique! Nous touchons au dénoûment; il faut qu'il réponde à nos espérances et aux vrais intérêts de l'Italie! » C'est alors que Cavour, sans plus perdre une heure, puisait dans son audace, dans le sentiment de sa responsabilité, une de ces résolutions par lesquelles un homme arrivé à la dernière extrémité joue le tout pour le tout. Il ne voyait qu'un moyen de sortir de là, de trancher le nœud du problème : reprendre ouvertement l'initiative, la direction de ce mouvement près de s'égarer, en acceptant l'unité dans ce qu'elle avait de réalisable et en marchant sur la révolution pour l'arrêter dans ses folies meurtrières, pour l'empêcher de compromettre la cause nationale d'une manière peut-être irréparable; mais pour se rendre maître des événemens à Naples, pour unir le midi au nord, il fallait se frayer un chemin à travers l'Ombrie et les Marches, resserrer dans son dernier asile l'état pontifical, et pour avoir raison de Garibaldi, la force des armes ne suffisait pas, il fallait la force morale des institutions libres habilement opposées à une fantaisie soldatesque. Cavour se décidait à deux actes : — l'intervention et la convocation du parlement. Lui aussi, il s'appropriait, il murmurait dans sa pensée le mot fameux : *andremo al fondo!* mais il s'arrangeait de façon à dégager de la crise nouvelle l'indépendance de l'Italie fortifiée et la monarchie de Savoie plus que jamais affermie.

Accepter l'unité en plein travail pour ainsi dire, en pleine conquête, considérer la révolution de Naples comme un fait accompli qu'il ne restait plus qu'à enregistrer, avant que le roi François II

eût livré sa dernière bataille, pénétrer à travers les Marches jusqu'à la frontière napolitaine pour empêcher Garibaldi de refluer vers le nord ou d'aller se jeter follement sur Rome, c'était assurément un acte extraordinaire. Cavour lui-même n'en doutait pas; pour le coup, il ne croyait pas faire des choses régulières, et il ne saluait le droit international que pour lui demander avec son air dégagé la permission de passer outre. Il ne se sentait absous que par la nécessité nationale qui le pressait et par l'évidente imminence du péril. Encore avait-il besoin de colorer ses entreprises, et c'est ici qu'éclatait le danger de ces bruyantes manifestations d'hostilité, de ces armemens auxquels la cour de Rome se livrait depuis le commencement de 1860. On n'avait pas vu qu'en créant une armée on créait aussi la tentation de s'en servir, surtout avec un chef brûlant d'aller à l'ennemi. On oubliait que la force de la papauté était encore dans sa faiblesse matérielle, comme on l'a dit si souvent, et que tout ce qu'on faisait était trop peu pour une sérieuse action militaire ou trop pour le vrai rôle du saint-siége. Pie IX, dans son pieux et profond instinct le sentait, il n'avait qu'une médiocre foi en ces armemens qu'il regardait quelquefois avec une finesse moqueuse, en demandant si l'on croyait reconquérir ainsi les provinces perdues. Le cardinal Antonelli, plus touché de raisons humaines, le sentait moins. M. de Mérode, le belliqueux prélat, le pro-ministre des armes, ne le sentait pas du tout. Les défenseurs compromettans de la papauté temporelle s'étaient plu à faire de Rome un camp de catholicisme militant, le rendez-vous de cette armée cosmopolite qui excitait l'irritation des Italiens et dont le chef du cabinet piémontais avait six mois auparavant signalé le danger. C'était justement le prétexte qu'il saisissait maintenant, en envoyant dès le 7 septembre au cardinal Antonelli la sommation de « désarmer ces corps dont l'existence est une menace continuelle pour la tranquillité de l'Italie (1). » Il trouvait encore un autre prétexte dans quelques dé-

(1) Les événemens humains se reproduisent quelquefois à des demi-siècles de distance avec d'étranges analogies. Cavour ne se doutait peut-être pas que par ses procédés sommaires il imitait un peu ce que Napoléon faisait en 1808, le jour où il voulait faire entrer brusquement à Rome le général Miollis. Napoléon écrivait à son ministre des affaires étrangères, M. de Champagny : « Vous devez faire connaître au sieur Alquier (ministre auprès du pape) que le général Miollis, qui commande mes troupes et qui a l'air de se diriger sur Naples, s'arrêtera à Rome, que le général prendra le titre de commandant de la division d'observation de l'Adriatique... » M. Alquier, aussitôt qu'il apprendrait l'arrivée des troupes aux portes de Rome, devait présenter au cardinal secrétaire d'état une note ou ultimatum, ou « sommation, » portant ceci en particulier : « ... Que le rassemblement de sujets napolitains qui a lieu à Rome soit dissous... » Napoléon poursuivait : « Immédiatement après que cette note aura été remise, le sieur Alquier aura soin de veiller à ce que tout soit préparé pour recevoir l'armée... L'empereur n'ambitionne pas une extension de territoire pour ses états d'Italie;...

putations de l'Ombrie et des Marches accourues à Turin pour demander la protection du roi.

Cavour n'avait pas le temps d'attendre s'il voulait devancer Garibaldi qui arrivait déjà à Naples; il se servait de tout, et en appuyant sa sommation de la menace d'une prompte exécution militaire, il se hâtait de commenter pour l'Europe cette brusque entrée en action. L'habileté de Cavour était de préciser la question, de faire de l'intervention piémontaise une garantie contre les déchaînemens révolutionnaires, de mettre en réserve l'affaire de Venise, dont la solution devait être laissée au temps, et de prodiguer les marques de respect au pape en le rassurant au moins sur l'intégrité du patrimoine de Saint-Pierre. L'ordonnateur de l'invasion des Marches finissait même en témoignant, comme il le disait, « la confiance que le spectacle de l'unanimité des sentimens patrotiques qui éclatent aujourd'hui dans toute l'Italie, rappellera au souverain pontife qu'il a été, il y a quelques années, le sublime inspirateur de ce grand mouvement national. » Il avait besoin de toutes ses ressources pour se tirer de cette nouvelle campagne.

Que malgré toutes les explications et les protestations l'Europe dût s'émouvoir de ce coup de théâtre, que l'Autriche pût être tentée de chercher dans ces complications nouvelles l'occasion qu'elle ne cessait de pousuivre, Cavour s'y attendait bien, il s'attendait à tout. Il avait du moins pris la précaution, avant de s'engager, de confier ses projets à la France, d'avoir l'air de consulter le chef du gouvernement français. Il avait envoyé le ministre de l'intérieur Farini et le général Cialdini à l'empereur qui passait à Chambéry. Napoléon III n'avait nullement dit le mot qui lui a été si souvent prêté : *fate presto!* il avait écouté en silence, avec une certaine préoccupation, comprenant parfaitement l'acte qui se préparait, reconnaissant la sagacité de Cavour, mais se refusant à toute promesse, à tout engagement, et au lendemain de l'entrevue de Chambéry il répétait encore : « Si le Piémont croit cela absolument nécessaire pour se sauver lui-même et pour sauver l'Italie d'un abîme de malheurs, soit; mais c'est à ses risques et périls; qu'il réfléchisse bien que si l'Autriche l'attaque, la France ne peut le soutenir... » Pour celui qui avait traité souvent avec l'empereur, qui avait plus d'une fois entendu ce langage, qui était accoutumé aux réserves, aux indécisions de cette pensée compliquée, cela suffisait. Cavour connaissait Napoléon III. Il savait ce qui s'était passé à Rome précisé-

mais il veut que le pape se trouve dans son système... » — Il reste toujours bien entendu cette différence que Napoléon entrait à Rome pour en faire bientôt un département français, et que Cavour n'entrait dans l'Ombrie et les Marches, pays italiens, que pour en faire des provinces de l'Italie.

ment à propos de la formation de cette armée, — que lui Cavour allait disperser. Il savait l'imprudence de toutes ces manifestations semi-politiques, semi-religieuses, qui pendant quelque temps s'étaient succédé au Vatican, qui étaient dirigées contre l'empire autant que contre l'Italie (1). Il savait enfin, pour l'avoir lu dans la brochure *le Pape et le Congrès*, que Napoléon III, protégeant le pouvoir temporel à Rome et dans la *Comarca*, abandonnait les Marches aussi bien que la Romagne.

Dès lors il savait d'avance la mesure dans laquelle la politique française pourrait se mouvoir, et quant à l'attaque de l'Autriche dont avait parlé Napoléon III, il n'en était pas à la pressentir. Il comprenait le danger d'une attaque autrichienne pendant que les principales divisions piémontaises seraient dans le midi. Il ne s'endormait pas; il avait déjà des rapports avec des Hongrois, il mettait tout en œuvre pour réunir des forces en Lombardie et il écrivait à La Marmora : « Dans les graves circonstances où est la patrie, je suis sûr que tu ne trouveras pas singulier que je me tourne vers toi avec la même confiance que je t'ai toujours témoignée quand nous étions collègues et amis... Je me flatte que tu ne me refuseras pas ton concours pour préserver le pays des périls qui peuvent le menacer. L'invasion des Marches, rendue nécessaire par l'entrée de Garibaldi à Naples, donne à l'Autriche un prétexte pour nous attaquer. La France le reconnaît et paraît peu disposée à s'y opposer par les armes. Nous ne devons compter que sur nous. Je crois, il est vrai, peu probable un mouvement agressif de l'Autriche, qui dans les conditions intérieures de l'empire serait périlleux pour elle. Tout est cependant possible... » Au fond, il calculait que la France ne se dégagerait pas aussi aisément de toute solidarité avec l'Italie, et que dans tous les cas elle restait intéressée à contenir l'Autriche. De toute façon, il avait fait ce qu'il avait pu : il veillait sur le Mincio d'où pouvait partir l'attaque, il ne cessait de négocier avec les Tuileries, il était sûr de l'Angleterre, qui en ce moment même défendait avec une vivacité singulière à Vienne le Piémont et sa politique d'intervention, — et c'est ainsi qu'il s'élançait.

Faire vite! Cavour n'avait pas besoin que l'empereur lui dît ce mot, — qui eût été certainement étrange, venant de celui qui l'au-

(1) C'était l'époque où, suivant les rapports diplomatiques officiels, l'on recevait les visiteurs aux portes du Vatican en leur demandant s'ils étaient Bretons, et où l'on disait triomphalement : « Le pape reçoit les hommages de la Bretagne! » A un habitant de Lyon qui, bien que fervent catholique, ne croyait pas devoir répudier sa nationalité, on disait : « Monsieur, on est sujet du pape avant d'être sujet de son souverain; si vous ne professez pas ces doctrines, pourquoi êtes-vous ici? » Je rappelle ceci pour montrer que Cavour, étant au courant de tout, avait quelque raison de croire que l'action de l'empereur à Rome serait nécessairement assez tiède.

rait prononcé et s'adressant à celui qui l'aurait recueilli. Le hardi politique était le premier convaincu que la rapidité, la dextérité et la précision pouvaient seules assurer le succès. Avant même que le signal fût donné, il avait tout préparé, — il avait pris pour le moment le ministère de la guerre avec le ministère de la marine et le ministère des affaires étrangères. D'un côté il hâtait la marche vers la frontière de l'armée relativement considérable, et à dessein considérable, qui devait engager la campagne sous le général Fanti et le général Cialdini. D'un autre côté, il écrivait à Persano : « le général Cialdini entrera dans les Marches et se portera rapidement devant Ancône ; mais il ne peut espérer se rendre maître de cette place s'il n'est secondé énergiquement par notre escadre... Dites-moi ce que vous croyez nécessaire pour le succès de cette entreprise, et comment vous entendez la réaliser... » Cette entreprise, savamment préparée, brusquement engagée dès le 11 septembre, elle était accomplie d'une manière foudroyante, en quelques jours, par le concours de l'armée et de la flotte. Aussitôt les protestations éclataient de toutes parts : elles venaient de la Russie, de la Prusse, de la France, qui rappelaient successivement leurs ministres. Cavour marchait escorté de protestations ; il les écoutait, il ne s'en troublait pas. Aux admonestations de la Prusse, que lui portait le comte Brassier de Saint-Simon, il répondait : « Je suis fâché que le cabinet de Berlin juge si sévèrement la conduite du roi et de son gouvernement. J'ai la conscience d'agir conformément aux intérêts de mon souverain et de mon pays. Je pourrais répondre avec avantage à tout ce que dit M. de Schleinitz ; mais, de toute façon, *je me console en pensant que, dans cette occasion, je donne un exemple que, probablement dans quelque temps, la Prusse sera très heureuse d'imiter.* » A la France il ne répondait guère, et ne s'inquiétait pas de l'empressement que le cabinet des Tuileries mettait à se dégager. Il avait deviné ce que la cour de Rome en ce moment même ne voyait pas, ou ce qu'elle affectait de ne pas voir, c'est que la France pourrait protester par le rappel de son ministre, mais qu'elle s'en tiendrait là, que l'empereur se bornerait à couvrir la sûreté du pape et le patrimoine de saint Pierre dans un rayon tout militaire. Il laissait le cardinal Antonelli et la diplomatie française se débattre à Rome pour savoir si l'empereur avait dit qu'il se verrait « forcé de s'opposer à l'agression piémontaise, » ou s'il avait dit qu'il « s'opposerait par la force. » Grave question que Cavour se chargeait de résoudre par ses succès !

Pendant ce temps, en effet, l'armée piémontaise tranchait le nœud. Elle allait rencontrer un moment devant elle, il est vrai, une poignée d'hommes réunis par des convictions désintéressées, con-

duits par un chef digne d'une meilleure fortune; mais que pouvait le malheureux Lamoricière dans la situation fausse où il se trouvait? Il n'avait plus même d'illusions, il avait vu de près les incurables désordres de l'administration romaine. Il savait qu'il n'avait pas une armée à mettre en face d'une armée sérieuse. Si un instant il avait cru ce qu'on lui disait d'une intervention de la France, il avait été promptement détrompé. Engagé d'honneur, il pouvait dire encore avec sa vivacité et son entrain de soldat : « Si nous sommes seuls, Dieu combattra pour nous; nous en appellerons à notre droit et à flamberge, notre *bonne épée!* » Il ne pouvait qu'illustrer d'un dernier reflet une défense que le choc de Castelfidardo brisait, qui allait expirer dans la place d'Ancône pressée par l'armée de Cialdini et par la flotte de Persano, bientôt réduite par le feu à capituler. Cela fait, la question des Marches était tranchée. L'armée piémontaise, gagnant la frontière napolitaine, restait maîtresse de la situation, et, chose étrange! l'infortuné François II, qui ne pouvait plus rien pour lui-même, venait, sans le vouloir et sans le savoir, de rendre un singulier service à Cavour : il avait arrêté Garibaldi sur le Vulturne, — et c'était fort heureux, car le terrible homme, plus entêté que jamais, aurait bien pu, s'il n'eût été arrêté, pousser sur Rome avant l'arrivée des Piémontais. Maintenant il ne le pouvait plus. Cavour voyait la fortune sourire à son audace de toute façon, par la promptitude de la conquête des Marches et par la résistance des « royaux » napolitains.

Le coup avait été habilement monté, c'est bien certain. La partie militaire était gagnée; la partie politique l'était bien plus encore, j'ose le dire, et si, dans une affaire comme l'invasion des Marches, il y avait de ces violences ou de ces subterfuges devant lesquels ne recule pas quelquefois un homme hardi aux prises avec les difficultés d'une situation hasardeuse, l'action politique, parlementaire, révélait ce qu'il y avait de supériorité, de libérale confiance dans cette nature si puissante et si fine. Au milieu de ces troubles, de ces conflits en apparence inextricables, Cavour recevait de toutes parts des excitations à prendre la dictature, à demander tout au moins des pleins pouvoirs au parlement. Il restait absolument sourd à ces suggestions, et comme un jour, au plus fort de ses embarras, Mme de Circourt lui avait communiqué une lettre d'un personnage considérable qui lui proposait un expédient de ce genre, il répondait : « Je suis très flatté de l'opinion que votre illustre ami manifeste à mon égard, mais je ne puis la partager. Il se méfie trop de la liberté et il compte beaucoup trop sur l'influence que je possède. Pour ma part, je n'ai nulle confiance dans les dictatures et surtout dans les dictatures civiles. Je crois qu'on peut faire avec

un parlement bien des choses qui seraient impossibles à un pouvoir absolu. Une expérience de treize années m'a convaincu qu'un ministère honnête et énergique, qui n'a rien à redouter des révélations de la tribune et qui n'est pas d'humeur à se laisser intimider par la violence des partis extrêmes, a tout à gagner aux luttes parlementaires. Je ne me suis jamais senti si faible que lorsque les chambres étaient fermées. D'ailleurs je ne pourrais trahir mon origine, renier les principes de toute ma vie. Je suis fils de la liberté, c'est à elle que je dois tout ce que je suis. S'il fallait mettre un voile sur sa statue, ce ne serait pas à moi de le faire. Si l'on parvenait à persuader aux Italiens qu'il leur faut un dictateur, ils choisiraient Garibaldi et pas moi, et ils auraient raison! La route parlementaire est plus longue, mais elle est plus sûre... »

L'idée que Cavour portait dans les affaires était celle d'un grand libéral, du plus grand des libéraux, sachant assurément imaginer des expédiens s'il en avait besoin, mais mettant au-dessus de tout cette politique qui a été le secret de sa force, qu'il a pratiquée jusqu'au bout avec une sorte d'audace. Ce qu'il disait à Mme de Circourt sous la forme d'une confidence pleine d'abandon, il le répétait au même instant d'une manière plus énergique encore, plus raisonnée, en serrant de plus près cette situation où il se trouvait engagé, en précisant la nature, les conditions de ce mouvement italien qu'il avait à conduire. C'est à Salvagnoli de Florence qu'il écrivait : «... Vous vous rappelez combien les journaux anglais ont blâmé les Italiens d'avoir suspendu les garanties constitutionnelles pendant la dernière guerre. Renouveler cette mesure aujourd'hui, dans un moment de paix apparente, aurait les plus funestes effets sur l'opinion publique en Angleterre et sur tous les libéraux du continent. A l'intérieur, cela ne remettrait pas la concorde dans le parti national. Le meilleur moyen de montrer combien le pays est loin de partager les idées de Mazzini et les rancunes de quelques autres est de laisser au parlement toute liberté de censure et de contrôle. Le vote favorable qui sera accordé par la grande majorité des députés donnera au ministère une autorité de beaucoup supérieure à toute dictature. Votre conseil ne ferait que réaliser l'idée de Garibaldi, qui tend à obtenir une grande dictature révolutionnaire à exercer au nom du roi, sans contrôle de la presse libre, sans garanties individuelles et parlementaires. Je suis convaincu au contraire que ce ne sera pas le moindre titre de gloire pour l'Italie d'avoir su se constituer en nation sans sacrifier la liberté à l'indépendance, sans passer par les mains dictatoriales d'un Cromwell, mais en se dégageant de l'absolutisme monarchique sans tomber dans le despotisme révolutionnaire. Aujourd'hui il n'y a d'autre moyen d'atteindre

ce but que de demander au parlement la seule force morale capable de vaincre les sectes et de nous conserver les sympathies de l'Europe libérale. Retourner à des comités de salut public, ou ce qui est la même chose à des dictatures révolutionnaires d'un seul ou de plusieurs, serait tuer à sa naissance la liberté légale, que nous voulons comme compagne inséparable de l'indépendance de la nation. »

Ainsi il parlait dans l'intimité comme en public, prétendant toujours résoudre les questions les plus compliquées, aussi bien que les plus simples, par la liberté, par les pouvoirs légaux au sein de la liberté, faisant tour à tour du régime parlementaire le plus grand moyen d'action ou le plus puissant instrument de modération. C'est dans ces idées que dès le début du conflit avec Garibaldi il avait décidé la convocation des chambres, et le jour où le parlement se réunissait à Turin, au commencement d'octobre, pendant que la crise du midi se déroulait encore, il ne rusait pas, il ne voulait surtout ni envenimer, ni dissimuler le conflit; il précisait la situation : urgence d'appeler les provinces méridionales à se prononcer sur l'annexion, nécessité de clore la période révolutionnaire par la création définitive d'un royaume de 22 millions d'Italiens, gravité de ce fait nouveau de l'intervention « d'un homme justement cher au pays, » témoignant sa défiance envers le cabinet. « Un dissentiment profond, disait-il, s'est élevé entre le général Garibaldi et nous; ce dissentiment, nous ne l'avions pas provoqué... Que pouvait faire le ministère? Passer outre sans savoir si le parlement ne partageait point les idées de Garibaldi sur sa politique? Si nous avions fait cela, on nous aurait reproché avec raison de n'avoir pas consulté le parlement dans une circonstance aussi critique... Nous retirer?.. Si la couronne fût venue à changer de conseillers à la requête d'un citoyen, quelque illustre et bien méritant qu'il puisse être, elle aurait porté un coup mortel à notre système constitutionnel... Nous ne pouvions que convoquer le parlement, nous l'avons fait... C'est au parlement de décider... Si votre vote nous est contraire, la crise ministérielle s'accomplira, mais en conformité des grands principes constitutionnels. S'il nous est favorable, il agira sur l'âme généreuse du général Garibaldi. Nous sommes sûrs qu'il en croira les représentans de la nation plutôt que les mauvais citoyens dont le triste travail est de séparer des hommes qui ont énergiquement et longtemps lutté pour la cause nationale... » Et la discussion se terminait par un vote à peu près unanime de confiance pour le gouvernement, accompagné d'un vote non moins unanime d'admiration pour Garibaldi, auquel le ministère n'avait garde de se refuser.

La victoire morale et politique restait à Cavour appuyé sur le

parlement, et Garibaldi lui-même, il faut le dire, ne prenait nullement l'air d'un révolté. Il ne disputait plus sur l'annexion immédiate qu'un vote consacrait; il s'empressait d'aller à la rencontre du roi qui entrait avec lui à Naples, et si, en s'embarquant tout à coup presque obscurément pour retourner à Caprera, il gardait une secrète blessure, s'il n'oubliait pas, s'il se réservait de reparaître, il montrait du moins dans sa retraite du moment autant de désintéressement que de simplicité. Le reste, — la dernière résistance de François II à Gaëte, les embarras du lendemain d'une révolution, — n'est plus que l'épilogue du drame. La question napolitaine était tranchée, l'intervention piémontaise avait atteint son but.

III.

Le jour où des élections nouvelles venaient de nommer le parlement de toutes les provinces et où ce parlement se réunissait à Turin pour consacrer l'existence d'un royaume d'Italie, une scène curieuse se passait sur la place du Château. Le vieux Manzoni, malgré son âge et sa santé affaiblie, avait tenu à faire le voyage de Milan à Turin pour assister à ce qu'il appelait le couronnement de l'Italie. Une foule passionnée entourait le palais Madame où délibérait le parlement, lorsque tout à coup Manzoni sortait appuyé sur le bras de Cavour. Aussitôt les applaudissemens éclataient, et le ministre souriant se tournait vers le poète en lui disant : « Voilà pour vous! » Le vieux poète retirait vivement son bras et se mettait lui-même à battre des mains en montrant Cavour. La foule redoublait d'acclamations enthousiastes, et Manzoni tout fier s'écriait : « Eh bien, monsieur le comte, voyez-vous maintenant pour qui sont ces applaudissemens? » Ministre et poète auraient pu se rappeler en ce moment cette première rencontre où ils s'étaient vus vingt ans auparavant chez Rosmini, à la villa Bolongaro, et où Cavour disait en se frottant les mains : « Nous ferons quelque chose! » Il n'avait point effectivement perdu son temps dans ces vingt années, puisque dans le palais Madame se trouvaient réunis des représentants de Naples et de Turin, de Milan et de Palerme, de Brescia et de Florence, de Bologne et de Gênes; « quelque chose » avait été fait, et ce « quelque chose » se révélait dans cette explosion de popularité qui accueillait un homme.

Tout n'était pas cependant fini, même par ces prodigieuses annexions qui venaient de s'accomplir. Cavour n'avait pas seulement à poursuivre la pacification laborieuse des provinces méridionales et à maintenir une situation toujours difficile, toujours périlleuse devant l'Europe, il avait à fixer sa politique sous les yeux mêmes de

la diplomatie étrangère, à se mettre, pour ainsi dire, en règle sur deux questions qui allaient être sans cesse agitées, qui se dressaient fatalement désormais comme deux redoutables énigmes devant l'Italie unifiée et inachevée : Venise et Rome! L'une de ces questions, celle de Venise, restait la plaie vive par la domination autrichienne laissée au-delà du Mincio; l'autre était une grande question morale plus encore que territoriale. Elles étaient toutes les deux en réalité aussi difficiles à résoudre qu'à éluder, et Cavour ne sortait d'une crise que pour se retrouver en face de nouveaux problèmes plus délicats et plus épineux que jamais. Avec un peu de révolution et un peu de guerre on avait pu enlever Naples et les Marches; on ne pouvait pas aller avec des volontaires en chemise rouge et des manifestes retentissans à Venise et à Rome; il n'y avait que Garibaldi qui le croyait, et la situation devenait d'autant plus sérieuse que ce n'était plus en vérité le moment de jouer le tout pour le tout, de risquer dans des aventures nouvelles l'existence d'un royaume de 22 millions d'Italiens, l'unité à peine conquise de nom, encore en travail.

Eh! sûrement Cavour songeait à Venise autant que Garibaldi; il ne pouvait l'oublier, puisque pour elle il avait éclaté si violemment après Villafranca et presque risqué une rupture avec l'empereur; il ne pouvait oublier non plus tout ce qui l'entourait, les dangers qu'une imprudence pouvait à chaque instant provoquer sur le Mincio, et cette imprudence, il ne voulait ni la commettre, ni la laisser commettre. C'était désormais pour lui une affaire de conduite et d'opportunité, où il tenait comme toujours à garder l'opinion pour complice sans la tromper. « Quelque ardente que soit notre affection pour Venise, pour la grande martyre, disait-il, nous devons reconnaître que la guerre contre l'Autriche serait impossible en ce moment; impossible parce que nous ne sommes pas organisés, impossible parce que l'Europe ne le veut pas. Je sais bien qu'il y a des hommes qui font peu de cas de l'opposition des cabinets. Je ne suis pas de leur avis. Je leur rappelle qu'il a été toujours fatal aux princes et aux peuples de ne pas tenir compte de ce que veulent les puissances. D'énormes catastrophes sont venues d'un trop grand dédain pour les sentimens des autres nations. » Et lorsqu'on lui demandait comment alors il entendait résoudre cette question de Venise, il répondait qu'il fallait convaincre l'Europe, désarmer les oppositions, qui ne venaient pas des gouvernemens seuls, — dissiper cette dernière illusion d'une réconciliation possible entre les Vénitiens et l'Autriche, montrer enfin que les Italiens, après s'être constitués en nation, étaient capables de s'organiser, de former un état solide, appuyé sur le consentement des populations. — « Alors,

s'écriait-il, l'opinion changera en Europe... Lorsque la vérité ne pourra plus être sérieusement contestée, le sort de la Vénétie éveillera d'immenses sympathies, non-seulement dans la généreuse France, dans la juste Angleterre, mais dans la noble Allemagne. Je crois que le temps n'est pas loin où la majorité de l'Allemagne ne voudra plus être la complice des malheurs de Venise. Quand il en sera ainsi, nous serons à la veille de la délivrance. Cette délivrance s'opérera-t-elle par les armes ou par des négociations? La Providence seule en décidera. »

Évidemment Cavour se donnait le temps de consulter les circonstances tout en sachant bien néanmoins que d'un instant à l'autre le cabinet de Vienne pouvait être tenté de brusquer les choses, et en se tenant prêt aux événemens. La question de Venise n'avait encore rien que de relativement simple. La question de Rome était bien autrement complexe; elle touchait à tout, à la constitution même de l'unité italienne par le choix de la capitale, aux croyances, aux intérêts et aux traditions du monde catholique, par le pouvoir temporel, aux relations les plus intimes avec la France par la présence prolongée d'une garnison française à Rome. Elle était à la fois nationale, universelle, religieuse, diplomatique, et c'est là que Cavour déployait réellement la puissance d'un esprit merveilleux de pénétration et de netteté, maître dans l'art des ménagements et des combinaisons, absolument dénué de préjugés vulgaires, poursuivant par le libéralisme la solution d'un problème en apparence insoluble.

Cette question de Rome, qu'il avait rencontrée bien des fois sur son chemin depuis vingt ans et qu'il ne pouvait aborder de front lorsqu'il ne représentait que le petit Piémont, il la retrouvait devant lui comme ministre de l'Italie unie, et ce qu'il avait à négocier en réalité n'était rien moins qu'une transformation complète des conditions politiques de la papauté. Il avait un avantage qui tenait à sa nature libre et ouverte, qui avait été plus d'une fois sa force dans toutes ces délicates affaires religieuses. Il n'avait ni haine ni préventions d'aucune sorte à l'égard de l'église. Il jugeait, il est vrai, le pouvoir temporel perdu; il le croyait aussi incompatible avec la nationalité italienne que peu favorable à la religion elle-même; il en parlait librement, sans violence, en homme ayant un grand problème à résoudre, non des passions de secte à satisfaire, et justement parce qu'il voyait tout en politique supérieur, il pouvait se prêter à ce qui ne serait point incompatible avec l'objet qu'il poursuivait, tout disposé d'ailleurs à offrir à l'église pour son pouvoir perdu les plus larges compensations de liberté et d'indépendance. Un jour, vers ce temps-là, il écrivait à un de ses confidens :

« A mon sens, il y aurait deux moyens : l'un ostensible, l'autre secret. Le premier serait de soumettre hardiment la question à l'examen de l'opinion publique : par exemple, si moi ou un autre membre du cabinet, ou même le roi, nous déclarions officiellement, ou dans un discours d'occasion, ou enfin devant le parlement, quelles sont les dispositions du gouvernement au sujet des affaires religieuses. Le second moyen serait d'envoyer un agent secret dont la présence à Rome devrait être ignorée de nos adversaires et partant d'Antonelli; cet agent aurait la pensée tout entière du gouvernement, de façon à inspirer la persuasion qu'il porte réellement des propositions sérieuses et qu'il peut tout recevoir... » Cavour ne se refusait par le fait aucun de ces moyens; il s'en servait alternativement, quelquefois simultanément, en homme qui alliait à une impétueuse logique de pensée la plus rare flexibilité de procédés pratiques.

Il faut bien savoir que, même au plus fort de ses luttes et de ses crises, Cavour ne restait pas longtemps sans avoir des rapports secrets avec Rome. Aux premiers mois de 1860, un aumônier du roi, l'abbé Stellardi, avait été envoyé auprès du pape, avec la mission de proposer un vicariat qui se serait étendu à l'Ombrie et aux Marches en même temps qu'aux Légations. Pie IX avait écouté avec douceur, avec une certaine émotion; il avait même discuté, il avait fini par refuser son adhésion. Au moment de l'invasion des Marches, ou au lendemain, Cavour, loin de chercher à envenimer la rupture, s'efforçait au contraire d'atténuer les ressentimens à Rome, et se flattait de pouvoir tirer parti des événemens. Il se hâtait de rendre sans conditions des prisonniers qu'on lui avait demandés, et dès la fin d'octobre il écrivait à un ami, médecin fixé à Rome, homme intelligent et habile, le docteur Pantaleoni : « J'envoie à Rome une personne chargée de rendre les gendarmes prisonniers. La même personne est chargée de s'informer si le saint-père commence à reconnaître la nécessité d'en venir avec nous à des accords qui pourraient être très convenables pour la cour romaine, qui assureraient son indépendance spirituelle bien plus efficacement que les armes étrangères. » Le docteur Pantaleoni, fort mêlé au monde romain, lié avec des membres du sacré-collége, avait eu de son côté la même idée. De là toute une négociation secrète qui remplissait les derniers mois de 1860 et les premières semaines de 1861, à laquelle se trouvait bientôt associé le père Passaglia. D'autres négociations s'entre-croisaient encore; la principale restait celle de M. Pantaleoni. Cavour ne laissait rien ignorer à l'empereur, qui, lui aussi, avait ses projets, mais qui finissait par se rallier au travail mystérieux déjà engagé. De quoi s'agissait-il? Le programme était, avec des avantages plus considérables, la première ébauche

du système qui a trouvé depuis son expression dans la « loi des garanties. » Le pouvoir temporel disparaissait tacitement. Le pape restait souverain avec les prérogatives, les droits, l'inviolabilité, les honneurs de la souveraineté. Le saint-père devait avoir un large patrimoine immobilier dans le royaume, garder la propriété absolue du Vatican et de quelques autres palais ou résidences. L'église devenait complétement libre, indépendante dans son ministère spirituel. L'état renonçait à tous ses droits, à toute intervention dans les affaires de l'église. C'était le grand traité de paix depuis si longtemps médité, rêvé par Cavour et résumé dans ce mot, qui a retenti partout : « l'église libre dans l'état libre ! »

Jusqu'à quel point la cour de Rome entrait-elle sérieusement dans cette négociation ? Il est bien certain du moins qu'elle semblait d'abord s'y prêter. Le père Passaglia était l'intermédiaire le plus actif entre Rome et Turin ; le cardinal Santucci acceptait le rôle de négociateur. Les uns et les autres voyaient le pape qui les écoutait, si bien qu'un jour Cavour recevait à Turin cette dépêche : « Le cardinal Santucci a cru devoir tout dire au pape... il lui a parlé de la perte inévitable du temporel et des propositions amicales qui sont faites. Le saint-père s'est montré résigné. Antonelli a été mandé; il a fait d'abord une vive opposition, puis il s'est aussi résigné et il a demandé au pape de les délier, lui et Santucci, du serment, pour traiter de l'abandon possible du temporel. Ils verront Passaglia, et celui-ci me demande de leur part que quelqu'un soit désigné ici ou envoyé de Turin pour négocier. On prie que la personne choisie ne soit pas un avocat ! » Et aussitôt le télégraphe en portait la nouvelle vers Paris à l'adresse de l'empereur, qui, à vrai dire, en s'intéressant au succès, ne paraissait pas espérer beaucoup. Cavour, lui aussi, ne se flattait pas sans doute de toucher si vite le but; il croyait néamoins voir une porte s'ouvrir, il redoublait d'efforts, il désignait les négociateurs qui lui avaient été demandés, et il écrivait au père Passaglia : « J'ai la confiance qu'avant Pâques prochain vous pourrez m'expédier le rameau d'olivier, symbole de paix entre l'église et l'état, entre la papauté et les Italiens... » Qu'arrivait-il cependant ? Au moment où un premier pas semblait fait vers une négociation, tout changeait brusquement de face. Ou bien le cardinal Antonelli n'avait paru céder que par subterfuge pour mieux pénétrer les desseins de ses adversaires et se donner les moyens de les combattre, — ou bien il avait retrouvé l'espoir d'échapper à la nécessité, il avait cru voir les symptômes d'événemens prochains en Europe, les signes d'une intervention possible des puissances catholiques.

Évidemment un dernier effort avait été tenté pour retenir le pape,

à demi entraîné vers la réconciliation. Toujours est-il que le cardinal Antonelli se hâtait de brouiller tous les fils de la négociation, et il donnait même l'ordre au docteur Pantaleoni de quitter les états romains sous vingt-quatre heures! L'intrigue des adversaires de la paix l'avait emporté, pour le moment, tout semblait suspendu. Cavour n'avait pas réussi par le « moyen secret; » il avait le « moyen public, » le parlement, et il trouvait une occasion naturelle à propos d'une interpellation qui lui était adressée sur les affaires de Rome au mois de mars 1861. Cette interpellation opportune, elle n'était pour lui qu'une manière de reprendre ou de continuer la négociation au grand jour, devant l'opinion italienne et universelle, en avouant plus que jamais dans toute son étendue, et j'ose ajouter dans sa grandeur, la politique dont il ne cessait de poursuivre la réalisation.

Déjà il avait dit en plein parlement : « L'étoile qui nous dirige maintenant, c'est que la ville éternelle, sur laquelle vingt siècles ont accumulé toutes les sortes de gloire, devienne la splendide capitale du royaume italique. » Ce qu'il avait dit déjà, il le confirmait avec plus de netteté, avec plus d'ampleur au mois de mars 1861. Certainement Cavour ne se laissait pas diriger dans son choix par des entraînemens d'imagination, par des passions d'artiste. Il avouait avec une spirituelle humilité que pour son goût il préférait à tous les monumens de Rome « les rues simples et sévères de sa ville natale. » Il aimait Turin, il ne le sacrifiait pas sans peine, et il lui arrivait de dire : « Ah! si l'Italie pouvait avoir deux capitales, une pour les dimanches, l'autre pour les jours ordinaires! » Il ne se décidait que par une raison toute politique, parce que Rome seule pouvait dominer de son nom et de sa majesté les rivalités des villes italiennes, par conséquent mettre le sceau définitif à l'unité, — et il voyait un intérêt de premier ordre à le proclamer, pour couper court à tout débat, pour pouvoir dire à l'Europe : Vous le voyez, la nécessité d'avoir Rome pour capitale est reconnue et sanctionnée par la nation tout entière. — « Rome seule, s'écriait-il, doit être la capitale de l'Italie; mais ici commencent les embarras du problème... Il faut que nous allions à Rome, mais à ces deux conditions : que ce soit de concert avec la France, et que la grande masse des catholiques en Italie et ailleurs ne voie pas dans la réunion de Rome au reste de l'Italie le signal de l'asservissement de l'église. Il faut, en d'autres termes, que nous allions à Rome, mais sans que l'indépendance du souverain pontife en soit diminuée, sans que l'autorité civile étende son pouvoir sur les choses spirituelles... »

Ce n'était pas facile sans doute, ce n'était pas non plus impossible. Au sujet de la France, il n'hésitait pas à dire : « Il serait

insensé, dans l'état actuel de l'Europe, de vouloir aller à Rome malgré la France... Nous avons contracté une grande dette de reconnaissance envers la France;... mais nous avons un motif plus grave de nous mettre d'accord avec elle. Quand nous avons appelé en 1859 la France à notre aide, l'empereur ne nous dissimula point les engagemens par lesquels il se tenait pour lié envers la cour de Rome. Nous avons accepté son aide sans protester contre les obligations qu'il nous déclarait avoir assumées. Après avoir tiré de cette alliance tant d'avantages, nous ne pouvons pas protester contre des engagemens que jusqu'à un certain point nous avons admis... » Il n'y avait qu'un moyen de dégager la France et de désintéresser avec elle le monde catholique tout entier, c'était de donner à l'église ce que ne pouvait plus lui donner un pouvoir temporel désormais perdu, péniblement étayé depuis vingt ans par un appui étranger, impuissant à se soutenir par lui-même ou à se régénérer par des réformes impossibles; c'était d'assurer la dignité, l'indépendance du souverain pontife et de l'église par la séparation des deux pouvoirs, par une large application du principe de liberté aux rapports de la société civile et de la société religieuse. « Il est clair, poursuivait-il, que, si cette séparation venait à s'opérer d'une façon nette, irrévocable, si l'indépendance de l'église s'établissait de la sorte, l'indépendance du pape se fonderait sur de bien meilleures bases qu'aujourd'hui. Son autorité deviendra aussi plus efficace, n'étant plus liée par tous ces concordats, par tous ces pactes qui ont été et qui seront indispensables tant que le pape sera souverain temporel... L'autorité du pape, loin de diminuer, grandira de beaucoup dans la sphère spirituelle qui lui appartient... » Si ce n'était qu'un grand espoir, si on ne devait pas réussir du premier coup, il ne fallait pas se décourager, il ne fallait pas cesser de répéter : « qu'un accord avec le pape précède ou non notre entrée dans la ville éternelle, l'Italie n'aura pas plutôt déclaré la déchéance du pouvoir temporel qu'elle séparera l'église de l'état et assurera sur les bases les plus étendues la liberté de l'église... » Ainsi il s'avançait dans cette carrière qu'il ouvrait et agrandissait d'une main hardie, disant tout avec un art infini des nuances, résumant toute sa politique dans un ordre du jour proposé par M. Buoncompagni, corrigé par lui-même, qui avait ce triple objet : satisfaire les Italiens par la proclamation de Rome capitale, sauvegarder les relations avec la France, rassurer et désintéresser les catholiques par les garanties les plus libérales en faveur de l'indépendance du saint-siége et de l'église.

N'était-ce qu'une illusion ou une fascination d'esprit, ou un artifice de discussion? Cavour croyait sincèrement ce qu'il disait, et il croyait agir dans l'intérêt de l'église elle-même autant que dans

l'intérêt de l'Italie. Un jour, comme un de ses plus intimes confidens, M. Artom, lui exprimait des doutes, des craintes, il s'écriait avec sa vivacité entraînante : « J'ai plus de confiance que vous dans les effets de la liberté... Ne voyez-vous pas que le moment est venu de résoudre cette question du pouvoir temporel, qui a été de tout temps la pierre d'achoppement de la nationalité italienne, et que le seul moyen de la résoudre est de rassurer le monde catholique sur le sort que l'Italie fera à la papauté? On fait injure au catholicisme lorsqu'on prétend qu'il est incompatible avec la liberté. Ma conviction est au contraire qu'aussitôt que l'église aura goûté de la liberté, elle se sentira comme rajeunie par ce régime salubre et fortifiant... Lorsque l'Europe sera convaincue que ce n'est pas au catholicisme que nous en voulons, elle trouvera naturel et convenable que le drapeau italien flotte à Rome de préférence à tout autre drapeau. L'entreprise n'est pas facile, mais elle est digne d'être tentée... » Cavour, assurément plus que tout autre, était fait pour la tenter. Il n'avait point encore réussi sans doute, mais, après avoir dégagé de toutes les convulsions et de toutes les divisions une Italie nouvelle, il avait fixé au loin, à l'horizon, un dernier but en traçant la route pour y arriver. Il touchait à ce point culminant d'une destinée où un homme puissant par la liberté, environné d'une popularité sérieuse, ayant sans doute encore des luttes à soutenir, ne peut plus être arrêté que par la mort, venant le surprendre en plein travail, — en plein triomphe!

CHARLES DE MAZADE.

LA SCIENCE

ET LA

FABRICATION DE LA BIÈRE

Études sur la Bière, ses maladies, etc., avec une théorie nouvelle de la fermentation, par M. L. Pasteur, membre de l'Institut, Paris 1876; Gauthier-Villars.

I.

En dehors de l'eau et du lait, toutes les boissons avec lesquelles l'homme apaise sa soif sont des produits de son industrie, et la plupart sont des liqueurs qui ont subi la fermentation spiritueuse. L'usage des boissons fermentées apparaît aussitôt que les hommes commencent à se réunir en sociétés, et les voyageurs les ont rencontrées chez les peuples les moins civilisés. On en connaît quelques centaines qui se classent en diverses catégories, suivant la nature des substances d'où elles sont tirées et le mode de préparation plus ou moins compliqué, — depuis la *chica* que les femmes araucanes préparent, assises en rond, en mâchant du maïs qu'elles crachent dans un vaste pot, jusqu'aux fines liqueurs qui paraissent sur nos tables. Cette universalité des boissons spiritueuses étonne moins lorsqu'on réfléchit à la facilité avec laquelle les matières sucrées du règne végétal entrent en fermentation et se transforment partiellement en alcool. L'action stimulante que ce dernier principe exerce sur l'organisme animal explique la faveur dont

jouissent les boissons fermentées, et le rôle important qu'elles jouent dans l'alimentation de tous les peuples.

Le vin et la bière sont, parmi ces boissons, les seules dont l'usage soit devenu général sur toute la terre. Et la bière ne le cède pas au vin sous le rapport de l'antiquité de l'origine. Il existe un papyrus où un père reproche à son fils de passer ses journées dans les cabarets à boire du *hag : hag* et *zehd* sont les noms des deux espèces de bière que brassaient les Égyptiens. Loin d'être une invention des peuples du Nord, qui auraient trouvé dans leurs grains un moyen de suppléer à l'absence de la vigne, comme on le croit communément, la bière paraît en effet avoir pris naissance en Égypte, et c'est Osiris qui enseigna à son peuple l'art de la fabriquer. La ville de Peluse, sur les bords du Nil, était renommée pour sa bière, et c'est peut-être de là que cette boisson s'est répandue sur toute l'Europe, chez les Grecs et les Romains, les Ibères et les Celtes, les Germains et les Gaulois. Dans les Gaules, on l'appelait *cerevisia*, vin de Cérès, d'où le nom de *cervoise*, encore usité au XVIe siècle.

La bière est une infusion de malt (farine d'orge germée) et de houblon, qu'on a fait fermenter. C'est, aussi bien que le vin, une boisson spiritueuse d'origine végétale, du « vin d'orge, » comme la nommaient aussi les anciens ; mais elle est moins acide et moins alcoolique que le vin, et plus chargée de matières en dissolution, ce qui fait qu'elle est en général beaucoup plus altérable. L'emploi du houblon, qui a pour but d'aromatiser la bière et d'en faciliter la conservation, date de la fin du XIe siècle : on en attribue la première idée à des moines allemands. Pendant plusieurs siècles, la bière houblonnée allemande donna lieu à une forte exportation : Rostock et Lubeck en expédiaient en Angleterre jusqu'à 800,000 barils par an; mais les Anglais ne tardèrent pas à s'emparer du secret de cette fabrication, et aujourd'hui leur *ale* et leur *porter* se fabriquent en quantité suffisante pour faire face à une consommation colossale.

La Grande-Bretagne en effet produit maintenant chaque année environ 40 millions d'hectolitres de bière (plus de 120 litres par tête d'habitant), et à peine 2 pour 100 de cette quantité sortent du pays, car les colonies anglaises elles-mêmes commencent à avoir leurs brasseries. L'Allemagne, qui ne vient qu'en seconde ligne, produisait en 1872 environ 28 millions d'hectolitres de bière (70 litres par tête d'habitant pour le pays entier, mais 40 litres seulement pour l'Allemagne du Nord et 160 pour l'Allemagne du Sud). Enfin l'Autriche, qui commence à figurer parmi les principaux pays producteurs, a fabriqué, la même année, 12 millions d'hectolitres

de bière, l'Amérique du Nord 11 millions, la France et la Belgique chacune 7 millions (1); les autres pays ne comptent pas. On arrive ainsi à un total de plus de 100 millions d'hectolitres par an, — c'est à peu près l'équivalent de la production vinicole du globe entier dans une année moyenne. On voit que la bière et le vin se partagent le monde également.

Pourtant cet art du brasseur, consacré par une pratique tant de fois séculaire, semble entrer aujourd'hui dans une ère nouvelle. Depuis une trentaine d'années, le mode de fermentation usité autrefois a subi une transformation radicale, qui change tout à fait les conditions industrielles du commerce de la bière. C'est la substitution progressive de la *fermentation basse* à la *fermentation haute*. En Angleterre, les diverses variétés de bière, qui portent des noms différens suivant le degré de force et de couleur qui les caractérisent, l'*ale*, le *pale-ale*, le *porter*, le *stout*, le *bitter-beer*, etc., sont encore toutes des bières de fermentation haute. Sur le continent au contraire, les brasseurs abandonnent de plus en plus l'ancien procédé pour le nouveau, qui est plus compliqué et plus coûteux, mais qui fournit des bières de garde.

Voici en quoi consiste la différence entre les deux modes de fermentation. On sait que le moût de bière, point de départ de la fabrication, est une infusion de malt où l'amidon de l'orge s'est en grande partie converti en sucre, et qu'on a fait cuire pendant quelques heures avec une certaine dose de cônes de houblon. Après refroidissement sur de vastes bacs peu profonds, le moût passe dans une grande cuve découverte (la cuve guilloire), où il commence à fermenter sous l'influence d'une petite quantité de levûre qu'on y introduit (1 ou 2 kilogrammes pour 1,000 litres de moût). C'est ici que se séparent les deux procédés de fabrication. La fermentation haute s'accomplit en quelques jours, à une température relativement élevée, qui est de 15 ou 20 degrés au moment de la mise en levain, et se trouve ensuite portée à 20 ou 22 degrés par l'acte même de la fermentation. La levûre, qui se multiplie considérablement pendant cette période, monte à la surface, où elle forme une écume abondante qu'on enlève au fur et à mesure, et qu'on dépose dans des baquets, — ou bien, ce qui est une pratique plus répandue, dès que la fermentation commence à s'accuser par une légère mousse blanche, on distribue le moût dans des séries de

(1) D'après un rapport de M. Jacquème, inspecteur des finances, la quantité de bière soumise à l'impôt s'est élevée en 1873 à 7,413,000 hectolitres; mais M. Jacquème ajoute que la bière fabriquée en fraude, non déclarée, représente deux tiers de la fabrication totale. Il est bien difficile d'accepter cette évaluation. — Paris consomme de 2 à 300,000 hectolitres de bière par an, contre 3 ou 4 millions d'hectolitres de vin.

petits tonneaux; l'écume sort par les trous de bonde et se rassemble dans un caniveau commun placé au-dessous des tonneaux, où on recueille le levain pour les opérations ultérieures. La bière est *faite* au bout de trois ou quatre jours; elle s'est clarifiée et peut être livrée à la consommation. Les expressions de *fermentation haute*, *bière haute*, rappellent que la levûre sort par le haut des tonneaux.

La fermentation basse, qui a pris naissance en Bavière, est essentiellement fondée sur l'emploi du froid. Dans ce système, la fermentation est beaucoup plus lente : elle dure de dix à quinze ou vingt jours, et la température ne dépasse pas 6 ou 8 degrés; dans quelques brasseries, on la maintient à 2 degrés. On obtient ce résultat, même en été, par des nageurs en forme de cylindres ou de cônes renversés qui sont remplis de glace. Ici la levûre se dépose au fond des cuves ou des tonneaux, où on la recueille après le soutirage de la bière; de là le nom de fermentation basse ou fermentation par bas. La bière basse n'est pas seulement faite, elle est aussi conservée à une basse température. On la fabrique surtout en hiver, et on la garde dans des caves-glacières jusqu'au printemps et à l'été, où la bière est consommée en plus grande quantité. Dans ces caves, la température est maintenue à 6° ou 7°, et même à 2° ou 3°, pendant toute l'année. On a calculé qu'un hectolitre de bonne bière n'exige pas moins de 100 kilogrammes de glace depuis le moment du refroidissement du moût jusqu'à celui de la mise en vente. L'établissement de M. Dreher à Vienne consomme chaque année 45 millions de kilogrammes de glace. Tout cela entraîne des installations dispendieuses, et pour loger les foudres de bière il faut des caves d'une vaste capacité.

Le nouveau procédé de fabrication est plus long, plus compliqué, plus coûteux que l'ancien. Malgré tout, il se généralise rapidement. En Autriche, en Bavière, en Prusse, on voit diminuer de jour en jour le nombre des brasseries qui pratiquent la fermentation haute et s'accroître celui des brasseries de fermentation basse. En Bohême par exemple, on a vu en dix ans le nombre des premières tomber de 280 à 18, et celui des secondes s'élever de 135 à 831; le nombre des brasseries où se fabriquent à la fois les deux espèces de bière est tombé, dans le même temps, de 620 à 119. En France, chaque année voit également s'augmenter la fabrication des bières basses au préjudice des bières à fermentation haute; les bières brunes cèdent le pas aux bières blanches. Si les brasseurs anglais sont restés jusqu'à présent fidèles aux anciennes pratiques, c'est sans doute parce que, dans des villes comme Londres, il n'est pas possible d'augmenter l'étendue actuelle des brasseries autant que le demanderait le nouveau procédé.

Quelle est la cause de cette révolution qui s'opère dans l'art du brasseur? Comment se décide-t-on à remplacer un procédé simple et rapide par un autre qui à première vue présente si peu d'avantages et tant d'inconvéniens? Est-ce dans la meilleure qualité des bières basses qu'il faut chercher la raison de cet engouement général? Il est vrai que les amateurs les déclarent très supérieures aux bières hautes; mais cette préférence accordée aux bières basses, qui est un peu affaire d'habitude, ne suffit pas à expliquer l'abandon graduel de l'ancien mode de fabrication. La vraie raison est dans les facilités commerciales que procure le procédé fondé sur l'emploi du froid.

En effet, la bière basse est moins altérable, ou plutôt, pour parler plus exactement, elle est moins exposée à s'altérer, grâce à la basse température à laquelle elle est faite et conservée. Dès lors on peut en fabriquer des provisions pour l'été, tandis que la bière obtenue par fermentation haute, qui doit être consommée promptement, ne peut être fabriquée qu'au fur et à mesure de la demande, laquelle varie avec les saisons. Or l'industrie s'accommode difficilement de ces fluctuations, elle a besoin de plus de régularité et de stabilité dans la production comme dans l'écoulement de ses marchandises. Voilà pourquoi l'emploi des basses températures, qui l'affranchit de l'influence des saisons, constitue un progrès au point de vue commercial.

Comment le froid empêche-t-il la bière de s'altérer? En paralysant les fermens de maladie. Les fermens! voilà en effet ce qui domine la question. La bière, comme le vin, naît d'une fermentation; mais dans toutes les phases de leur existence, ces deux « nobles liqueurs » ont à se défendre contre d'invisibles ennemis, contre l'influence occulte de ces germes répandus dans l'atmosphère qui peuvent y développer toute une série de maladies. C'est M. Pasteur qui a mis en lumière le rôle dévolu à ces êtres dans les fermentations. Les recherches de l'illustre chimiste ne sont pas seulement d'une immense portée pour la philosophie de la nature; elles l'ont conduit à des conclusions pratiques d'une incontestable importance pour la fabrication du vin, du vinaigre, de la bière, et en général de toutes les boissons fermentées : enfin elles éclairent d'un jour tout nouveau l'étiologie des maladies épidémiques. Dans le livre qu'il vient de publier sur *La Bière*, M. Pasteur a exposé en passant l'état de la question et répondu aux attaques qu'avait soulevées sa théorie des fermens. Nous essaierons de donner une idée de cette ingénieuse théorie et des faits sur lesquels elle repose; mais auparavant revenons un moment à la bière.

« Les soins qu'on apporte dans l'élevage du vin, les pratiques ordinaires de la vinification, — ouillage, méchage, soutirages répé-

tés, — l'usage des cuves et des vaisseaux hermétiquement clos, dit M. Pasteur, ont pour principale origine et pour raison d'être la nécessité de combattre ou de prévenir les maladies auxquelles le vin est sujet. On peut en dire autant, et avec plus de vérité encore, de la bière, parce que celle-ci est plus altérable que le vin. La fabrication et le commerce de cette boisson se trouvent constamment aux prises avec les difficultés de sa conservation ou de celle du moût qui sert à la produire. » Ainsi la rapidité avec laquelle doit s'opérer le refroidissement du moût est commandée par le danger que l'on court de voir apparaître des fermentations maladives aux températures comprises entre 25 et 35 degrés. La mise en levain, — qui est inconnue dans l'art de la vinification, — n'a point pour but d'activer la fermentation du moût, car une fermentation rapide nuit plutôt à la qualité de la bière : on n'a recours au levain que pour éviter la production des fermens de maladie, en faisant envahir promptement toute la masse du moût par la fermentation alcoolique. Si on l'abandonnait à la fermentation spontanée, comme on le fait pour la vendange, on ne recueillerait le plus souvent qu'un liquide acide ou putride. Enfin l'emploi du froid dans la fabrication des bières basses n'a d'autre but que d'empêcher l'éclosion des fermens de maladie, qui apparaissent difficilement au-dessous de 10 degrés. Les brasseurs anglais, bien qu'ils n'aient pas encore adopté le nouveau procédé, ont cependant réalisé un progrès dans la conduite de la température de fermentation, qui doit être maintenue entre des limites étroites et rigoureuses sous peine de voir apparaître des fermens nuisibles.

La plupart des pratiques qui sont de tradition dans le commerce de la bière et dans le débit de cette boisson ont été également inspirées par la nécessité d'en prévenir l'altération. C'est pour l'empêcher de se piquer pendant la vidange qu'on la conserve dans des tonneaux très petits qui peuvent être promptement vidés. Veut-on expédier au loin les bières de garde, on les fait voyager dans des wagons entourés de glace. Quant aux bières hautes, elles ne peuvent voyager, à moins de contenir une très forte proportion de houblon, qui agit jusqu'à un certain point comme antiseptique. Aussi l'exportation des bières anglaises n'a-t-elle pu se développer (1). Elle a entraîné de grandes pertes : on cite une brasserie qui a perdu dans une seule cargaison 1,200,000 francs parce que, à l'arrivée aux Indes, toute la bière expédiée s'est trouvée tournée.

Dans les pays chauds, où cette boisson aurait un si facile débit,

(1) En 1871, la Grande-Bretagne a exporté 700,000 hectolitres de bière, représentant une valeur de 46 millions de francs. Sur cette quantité, l'Inde a reçu 260,000 hectolitres, l'Australie 130,000, etc. Cette exportation ne représente que 2 pour 100 de la production.

les brasseries sont encore rares, car la fabrication y devient très coûteuse par la dépense exagérée de glace. Néanmoins on voit déjà les brasseries se multiplier en Australie, dans l'Inde, au Brésil, etc. Comment faisaient les anciens Égyptiens, qui ont inventé la bière? Sans doute ils la consommaient très vite sans lui laisser le temps de s'altérer.

II.

La bière n'est *malade* que lorsqu'elle a subi une de ces altérations profondes qui la rendent très désagréable au goût et qui font dire, par exemple, qu'elle est aigre, sûre, tournée, filante, putride. On aurait tort d'appeler maladie une simple modification dans la qualité des bières, résultant de la composition du moût, de l'inhabileté du brasseur, etc. Toute altération véritablement maladive de cette boisson coïncide toujours avec le développement d'organismes microscopiques étrangers à la nature de la levûre proprement dite. On peut s'en assurer de la manière la plus simple en gardant plusieurs semaines un certain nombre de bouteilles de bonne bière, après en avoir préalablement chauffé quelques-unes à 55° ou 60°. La bière chauffée restera saine, tandis que la bière non chauffée s'altérera complétement, et en l'examinant sous le microscope on y découvrira, associés aux cellules de la levûre alcoolique, les organismes filiformes qui constituent les fermens de maladie.

D'après M. Pasteur, le ferment qui caractérise la bière *tournée* se compose de bâtonnets de longueur variable, d'une épaisseur d'un millième de millimètre, simples ou articulés et formant chaîne. Le moût et la bière qui ont subi la fermentation *lactique* contiennent de petits articles légèrement étranglés en leur milieu, plus gros que les bâtonnets de la bière tournée, et le plus souvent isolés. Dans le moût et la bière *putrides*, on trouve des vibrions mobiles, d'un diamètre supérieur à celui des fermens qui précèdent. La bière *filante* est caractérisée par des chapelets de grains presque sphériques. Dans la bière piquée, *aigre*, fourmillent les chapelets d'articles du *mycoderma aceti*, ferment propre au vinaigre, qu'on peut facilement confondre avec le ferment lactique. Un autre ferment, qui se compose de petits grains réunis par deux ou par quatre, et qui se rencontre seul ou associé au ferment de la bière tournée, produit une acidité particulière qui rappelle celle des fruits verts; il donne à la bière un goût aigre et une odeur qui la rendent détestable.

Les germes de ces fermens, d'une petitesse infinie, font partie des poussières que l'air charrie ou qui sont déposées à la surface de tous les objets; ils s'introduisent dans le moût et dans la bière pendant

les diverses phases de la fabrication. Il arrive souvent que tout le travail soit compromis par la multiplication fortuite des fermens de maladie; quand le mal est assez avancé pour provoquer les plaintes des cliens, le brasseur a recours à l'obligeance d'un confrère pour changer de levain. « Lorsqu'on songe, dit M. Pasteur, que la levûre est un être vivant, et que le milieu qui lui sert d'aliment, ou l'eau dans laquelle elle séjourne, est extrêmement propre au développement d'un grand nombre d'autres êtres microscopiques, la pureté relative de la levûre, bien plus que son altération, a lieu de surprendre. » Mais le microscope permettrait presque toujours de reconnaître l'existence du mal à temps pour prévenir les pertes qu'il pourrait entraîner. M. Pasteur raconte qu'il y a quelques années il eut l'occasion de visiter une grande brasserie de Londres et d'y faire l'examen microscopique des levûres. Celle du *porter* se trouva remplie de fermens de maladie; les directeurs de l'usine avouèrent que le our même on avait été obligé de chercher un nouveau levain dans une autre brasserie. La levûre du *pale-ale* en fabrication renfermait aussi les filamens de la bière tournée; il en était de même du *pale-ale* déjà collé. M. Pasteur ayant déclaré que toutes ces bières s'altéreraient rapidement si on ne s'empressait pas de les consommer, les assistans, après quelques hésitations, convinrent qu'en effet depuis quelque temps les produits de la brasserie étaient défectueux. « Comprenant sans doute, d'après ce qui venait de se passer, que les confidences faites à un savant n'étaient pas toujours sans utilité pratique pour le fabricant, ils finirent par m'avouer qu'ils avaient en réserve dans leur brasserie une grande quantité de bière qui s'était gâtée en tonneaux quinze jours au plus après la confection. » L'examen microscopique du dépôt amassé au fond des immenses réservoirs qui contenaient cette bière montra qu'il était uniquement formé de filamens de maladie! — Moins de huit jours après, dans une nouvelle visite qu'il fit à cette même brasserie, M. Pasteur apprit qu'on s'était empressé d'acquérir un microscope et de changer de levain pour toutes les sortes de bières remises en travail depuis sa première visite.

Les preuves de la corrélation étroite qui existe entre les fermens de maladie et les altérations de la bière abondent; M. Pasteur a multiplié les expériences pour la mettre en lumière. L'une des plus frappantes est celle-ci. Dans un ballon à deux tubulures, dont l'une est droite et se ferme par un bouchon de verre, tandis que l'autre est étirée en col de cygne effilé, on fait bouillir du moût de bière, en laissant sortir la vapeur d'abord par le tube droit débouché, puis, celui-ci étant fermé, par le col recourbé. Les parois intérieures du ballon ayant été ainsi nettoyées par la vapeur, on laisse refroidir. Dans ces conditions, le moût se conserve aussi longtemps qu'on

veut sans la moindre altération, bien qu'il soit en contact avec l'air extérieur; c'est que les germes qu'il contenait ont été tués par l'ébullition, et que les poussières de l'air ne dépassent pas l'orifice du col recourbé. « L'expérience démontre si bien, dit M. Pasteur, que dans de tels vases en libre communication avec l'air les poussières extérieures ne peuvent pénétrer, qu'après dix et douze années le liquide, s'il est de sa nature limpide, ne se trouve pas le moins du monde sali, ni à sa surface de niveau, ni dans sa masse, tandis qu'extérieurement les parois du vase sont couvertes d'une couche épaisse de poussière. » Le ballon est maintenant disposé pour être ensemencé : c'est un terrain vierge où ne pousseront que les plantes que nous y aurons semées. Débouchons le tube droit, introduisons, avec toutes les précautions nécessaires, une goutte de levûre parfaitement pure, et remettons le bouchon après l'avoir passé dans la flamme d'une lampe à alcool. Le liquide entrera en fermentation, et au bout de deux ou trois jours la bière sera achevée. Cette bière peut se conserver indéfiniment dans le ballon sans jamais s'altérer; elle s'évente à la longue, elle vieillit, *se vine*, mais elle ne devient ni sûre, ni aigre, ni amère, ni putride, malgré le contact de l'air extérieur. Il n'en est pas de même quand la levûre renferme des organismes étrangers, des fermens d'une autre nature; dans ce cas, on ne tarde pas à voir apparaître les maladies spéciales qui proviennent de ces fermens.

En résumé, l'absence d'organismes microscopiques étrangers à la levûre de bière correspond invariablement à une bière saine et qui reste telle au contact de l'air pur, quelle que soit la température; d'autre part, la présence de ces organismes dénote toujours une bière malade, dont la maladie répond au caractère spécifique des parasites qui s'y développent, et l'altération est d'autant plus sensible que ces derniers sont plus abondans. Il semble donc qu'il ne puisse rester aucun doute sur la relation constante qui existe entre les maladies de la bière et la présence des fermens parasites.

La conclusion pratique à tirer de ces faits, c'est qu'il importe avant tout de s'assurer de la pureté de la levûre dont on veut faire usage, puis de mettre le moût, et plus tard la bière elle-même, autant que possible à l'abri des germes de fermens parasites que l'air ambiant ou les objets qui sont en contact avec ces liquides pourraient y apporter. Mais il est clair que l'efficacité des prescriptions fondées sur ces vues ne saurait être admise que si on accepte les principes mêmes de la doctrine de M. Pasteur, c'est-à-dire la relation de cause à effet par laquelle les fermentations dépendent de la présence de germes vivans et l'autonomie des divers fermens qui naissent de ces germes. Toutes les précautions qu'on prendrait pour isoler la levûre seraient vaines, si les matières albuminoïdes avaient

le pouvoir de s'organiser spontanément et de donner ainsi naissance aux fermens, ou si les divers fermens pouvaient se transformer les uns dans les autres, comme le prétendent les adversaires de M. Pasteur, — car ces idées, qui étaient déjà nettement formulées par Turpin il y a quarante ans, ont encore de chauds partisans au sein même de l'Académie des Sciences, où elles sont soutenues par des savans de la valeur de M. Fremy et de M. Trécul. On ne pourrait donc assez multiplier les expériences destinées à démontrer qu'aucune fermentation ne se déclare sans l'intervention de germes organisés, et que les divers fermens sont des êtres indépendans les uns des autres, qui se propagent par des germes ou spores.

Nous savons déjà qu'une ébullition de quelques minutes rend le moût de bière inaltérable au contact de l'air pur, c'est-à-dire de l'air privé de germes. Pour tous les liquides organiques, il existe en effet une température à laquelle il suffit de les porter pendant un temps très court pour les rendre inaltérables dans les mêmes conditions : pour le vinaigre, cette température est de 50 degrés; pour le vin, il faut quelques degrés de plus; le moût de bière non houblonné doit être porté à plus de 90°, le lait à 110°, pour qu'il perde la faculté de s'altérer spontanément, c'est-à-dire sans être ensemencé par les germes qu'il pourrait recevoir du dehors. Une fois chauffés au degré convenable, tous ces liquides peuvent être conservés indéfiniment dans un ballon rempli d'air pur et communiquant avec l'air extérieur par un col effilé où les poussières ne pénètrent pas.

Les liquides organiques qui existent dans l'intérieur des êtres vivans en pleine santé sont également inaltérables au contact de l'air pur. Le sang, l'urine, les liquides de l'œuf, toutes ces substances que nous sommes habitués à considérer comme éminemment putrescibles, on peut les garder intactes aussi longtemps qu'on veut, à la seule condition de les mettre à l'abri des germes de microphytes et de microzoaires qui sont répandus un peu partout. Voici par exemple une expérience que M. Pasteur a instituée, il y a plus de dix ans, avec l'aide de M. Claude Bernard. Après avoir rempli d'air purifié par le feu un ballon de verre muni d'une tubulure, on prend un chien bien portant, on met à nu une veine ou une artère de l'animal, on pratique une incision, on y introduit l'extrémité d'une tube à robinet qui communique avec la tubulure du ballon, puis on ouvre le robinet, et on laisse le ballon se remplir à moitié de sang. On referme ensuite le robinet, et le ballon est abandonné à lui-même. Dans ces conditions, le sang ne se putréfie pas, même par les plus grandes chaleurs de l'été : l'odeur reste celle du sang frais, ou devient une odeur de lessive; les seuls changemens qu'on remarque, c'est d'abord une lente oxydation, puis des

cristallisations qui se déposent sur les parois du ballon. Le sang à l'état normal n'éprouve donc pas de fermentation au contact de l'air pur, quelle que soit la durée de l'expérience. M. Gayon a montré, à son tour, que le blanc de l'œuf et le jaune de l'œuf se conservent aussi sans altération au contact de l'air pur, et il a établi ensuite, par des expériences spéciales, que la putréfaction des œufs est toujours le résultat de la multiplication des fermens organisés, contrairement aux conclusions que M. Donné et d'autres expérimentateurs avaient cru pouvoir tirer d'expériences faites dans des conditions qui laissaient prise à la critique.

Tous ces faits sont manifestement contraires non-seulement à la doctrine des générations spontanées, mais encore à la théorie nouvelle que soutient M. Fremy. A côté des principes immédiats bien définis, tels que l'acide oxalique, l'urée, etc., il y a, dit M. Fremy, des substances très complexes, contenant tous les élémens des tissus organisés : du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, même du phosphore, du soufre, des sels alcalins; tels sont l'albumine, la fibrine, la caséine, la vitelline, etc. Ce sont les corps *hémiorganisés :* ils peuvent, comme les graines sèches, se maintenir dans l'état d'immobilité organique, mais ils peuvent aussi en sortir lorsque les circonstances deviennent favorables au développement de la vie. En raison de la force vitale dont ils sont doués, ils éprouvent alors des décompositions successives, donnent naissance à des dérivés nouveaux, s'organisent complétement, et engendrent ainsi des fermens, non par voie de génération spontanée, mais par une sorte de réveil de cette force innée qu'ils possédaient déjà, et qui se manifeste alors par des transformations variées. Ainsi, d'après M. Fremy, c'est le suc même du fruit qui donne naissance aux globules de levûre par la transformation de la matière albumineuse, tandis que M. Pasteur ne voit dans la levûre qu'un végétal qui se développe là où il a été semé.

Pour mettre la théorie de M. Fremy au pied de mur, comme il le dit, M. Pasteur a imaginé l'*experimentum crucis* qu'on va voir. Il a pris quarante ballons de verre à deux tubulures et les a remplis de moût de raisin filtré, qu'il a fait bouillir. Ensuite il a lavé dans un peu d'eau la surface des grains et le bois d'une grappe de raisin; examinée sous le microscope, cette eau de lavage se montre remplie de corpuscules organisés qui ressemblent à des spores de mucédinées. Les quarante ballons sont ensuite partagés en quatre groupes : dans les dix premiers, on introduit quelques gouttes de l'eau de lavage brute; dans dix autres, quelques gouttes de la même eau qu'on a préalablement fait bouillir. Dans les dix suivans, on fait pénétrer par aspiration une goutte de jus de raisin prise dans l'intérieur d'un grain entier; pour cela, on effile l'une des tubulures

en pointe fine que l'on ferme à la lampe, puis on l'enfonce dans le grain posé sur un corps dur, et l'on brise la pointe en appuyant à faux; il suffit de chauffer le ballon dans la main et de le laisser ensuite refroidir pour qu'une goutte du suc soit aspirée par la pointe brisée. On amène cette goutte au contact du moût en inclinant le ballon et le redressant ensuite. Enfin les dix derniers ballons sont gardés comme témoins. Au bout de quelques jours, les dix premiers, qui ont été ensemencés avec l'eau de lavage brute, sont en pleine fermentation, et la surface du liquide y est tapissée de moisissures, tandis qu'on ne remarque aucune altération ni dans les ballons témoins, ni dans ceux qui ont reçu les gouttes d'eau de lavage préalablement bouillies, ni dans ceux où avait été déposée une goutte du suc des raisins. Ni le moût de raisin cuit, ni le suc de raisin, ne peuvent donc déterminer une fermentation; il faut pour cela l'intervention des germes proprement dits.

La preuve, c'est que les liquides les plus altérables restent parfaitement limpides et stériles aussi longtemps qu'ils ne sont en contact qu'avec l'air pur, et qu'il suffit, pour y voir apparaître des moisissures ou des infusoires, de les exposer à l'air libre ou de les introduire dans un vase qui n'a pas été soigneusement purifié. Les belles recherches de M. Tyndall sont venues tout récemment confirmer d'une manière éclatante cette corrélation supposée entre les altérations des liquides et les germes répandus dans l'air.

M. Tyndall en effet a découvert le moyen de rendre visibles à tous les yeux ces poussières fécondes qui sont suspendues dans l'atmosphère : invisibles directement, elles manifestent leur présence par la réflexion des rayons lumineux. L'air dans lequel le passage d'un rayon de soleil ne trace plus de sillon lumineux même pour des yeux rendus sensibles par un séjour dans l'obscurité, a perdu aussi son pouvoir d'engendrer la vie. On peut le rendre optiquement pur par l'action du feu, par la filtration à travers la bourre de coton, ou simplement par le repos prolongé dans un espace hermétiquement clos : ainsi purifié, il ne diffuse plus la lumière, et des infusions qu'on laisse pendant des mois dans cet air confiné demeurent inaltérées, tandis qu'exposées à l'air ordinaire elles fourmillent de microzoaires au bout d'un jour ou deux.

Pour démontrer ces propositions, M. Tyndall a fait construire des caisses de bois, vitrées sur le devant et munies de deux regards, fermés par des glaces, sur les deux faces latérales. Les parois intérieures de ces caisses sont enduites d'une couche de glycérine. Au bout de deux ou trois jours, les poussières flottantes se sont déposées, et un faisceau concentré de lumière que l'on envoie à travers les deux regards opposés reste invisible dans l'intérieur de la chambre vitrée : la traînée lumineuse s'arrête brusquement à

l'entrée de la chambre et reparaît à la sortie. Au moyen d'une pipette qui traverse la paroi supérieure, on remplit alors de divers liquides très altérables une rangée d'éprouvettes encastrées dans le fond de la caisse, puis on les porte à l'ébullition dans un bain d'huile, et on les abandonne à l'action de l'air pur. Dans ces conditions, les infusions organiques les plus variées sont restées quatre mois aussi limpides que de l'eau distillée; elles ont commencé à se putréfier aussitôt qu'on a donné accès à l'air ordinaire, chargé de poussières.

Les propriétés optiques de la lumière réfléchie et dispersée par ces poussières flottantes prouvent qu'il y a là des nuages de particules solides excessivement ténues au milieu desquelles les corpuscules plus gros brillent d'un plus vif éclat. C'est parmi ces atomes ultra-microscopiques qu'il faut chercher les germes des bactéries qui élaborent la putréfaction. « Quoique le microscope soit impuissant à révéler la présence de ces particules, étrangères à l'atmosphère tout en flottant dans son sein, on peut affirmer qu'elles existent, dit M. Tyndall, comme si elles étaient tangibles ou visibles à l'œil nu. Or supposons qu'elles augmentent de volume jusqu'à devenir non-seulement saisissables au microscope, mais directement perceptibles à nos sens, et admettons un instant que la connaissance que nous en aurions dans ces conditions hypothétiques reste aussi défectueuse que celle que nous en avons aujourd'hui, — que nous ne sachions point si ce sont des germes, des parcelles de matière organique morte ou des poussières minérales. Supposons encore qu'on remplisse à la main un pot à fleurs avec du terreau, qu'on y sème nos particules inconnues, et qu'au bout de quarante-huit heures nous voyions poindre les germes de quelque plante bien définie; supposons enfin que l'expérience, répétée à plusieurs reprises, donne invariablement le même résultat; quelle sera notre conclusion? Regarderons-nous ces plantes comme les produits de poussières mortes ou de matières minérales, ou bien comme les rejetons de semences vivantes? La réponse est toute trouvée. Nous verrons dans le fait de l'apparition des herbes la preuve positive que les particules déposées dans la terre du pot à fleurs étaient les semences des plantes qui en sont sorties. » Eh bien! le même raisonnement s'applique à l'apparition des infusoires sous l'influence de l'air chargé de poussières dont la présence est trahie par la réflexion de la lumière. Les bactéries n'apparaissent que lorsqu'il y a des poussières dans l'air en contact avec les infusions; donc ces poussières sont la cause de l'apparition des bactéries.

La nature et l'abondance des germes qui se trouvent suspendus dans l'air ou déposés à la surface de tous les objets varient beau-

coup selon les lieux et les saisons, car la faune et la flore microscopique ont leurs habitats comme les plantes et les animaux qui frappent nos yeux. Dans l'eau de lavage d'une grappe de raisin, on trouve les germes des levûres qui produisent la fermentation alcoolique de la vendange et ceux de la fleur du vin, de la fleur du vinaigre, etc. Dans une macération de poivre, on rencontre des germes exotiques, apportés des pays où le poivrier a vécu, et qui donnent naissance à des végétations d'un aspect insolite. Une macération de foin brut fourmille de kolpodes, tandis qu'on n'en trouve guère dans une infusion de foin qu'on a fait bouillir et qu'on expose à l'air dans un lieu abrité, parce que les kystes de kolpodes sont trop lourds pour rester suspendus dans l'air. Dans la rosée recueillie sur des ballons remplis de glace qui avaient été exposés toute la nuit dans la plaine de Gennevilliers, on a trouvé les germes des algues qui se développent sous l'influence des eaux d'égout de la ville de Paris, et qui ont déjà causé une endémie de fièvres intermittentes. L'air des laboratoires où s'exécutent souvent des expériences sur les fermentations, celui des brasseries, caves, germoirs, etc., est nécessairement très chargé de spores de toute sorte, et les ustensiles conservés dans ces locaux en sont également couverts; il en résulte qu'il y est plus difficile de se débarrasser des causes d'erreur qui peuvent influencer les expériences.

Enfin, parmi les spores qui tombent pêle-mêle dans un liquide fermentescible, les unes y rencontrent des conditions favorables à leur éclosion, d'autres au contraire ne peuvent s'y développer que péniblement ou même y périssent tout de suite. Le moindre changement dans la composition chimique d'un liquide peut modifier les chances de vie qu'il offre à tel organisme microscopique, et par conséquent exercer une influence sur la nature des productions spontanées qui pourront s'y manifester. Ces dernières dépendent surtout des conditions de neutralité, d'alcalinité ou d'acidité du liquide. Une faible acidité favorise le développement des moisissures, tandis qu'elle empêche celui des bactéries et des infusoires; au contraire la neutralité ou une faible alcalinité est favorable à la multiplication de la faune microscopique : bactéries, vibrions, kolpodes, etc. Ces différences dans l'appropriation des liquides à telle ou telle culture sont une source d'erreur contre laquelle les expérimentateurs ne sauraient trop se mettre en garde. Il faut même faire attention à la forme des vases où les liquides sont conservés, car dans une infusion exposée en large surface, sous une faible épaisseur, au contact de l'air, les moisissures se développent très vite et accaparent l'oxygène qui tendrait à se dissoudre dans ce liquide, retardant ainsi, empêchant même l'apparition de la levûre.

Pour échapper à toutes ces causes d'erreur et démontrer l'*auto-*

nomie des divers organismes microscopiques, il faut trouver le moyen de les cultiver, chacun séparément, à l'état de pureté. La difficulté n'est pas mince : on a beau trier les semences, trop souvent l'observateur s'aperçoit un peu tard que les spores d'une « mauvaise herbe » se sont mêlées à ses cultures et ont germé à son insu, troublant ses déductions et déroutant ses calculs. Il arrive même que les parasites, ayant trouvé dans le liquide en expérience un milieu favorable à leur multiplication, se développent seuls, tandis que les germes qu'on a semés directement restent stériles. Déposez sur du vin jeune du *mycoderma aceti* (fleurs du vinaigre), vous recueillerez du *mycoderma vini* (fleurs du vin); déposez sur du *mycoderma vini* du vin vieux, vous recueillerez du *mycoderma aceti*. Ce sont des faits de ce genre qui ont tant obscurci la théorie des fermentations.

M. Pasteur est arrivé à cultiver divers microphytes, par exemple les moisissures connues sous les noms de *penicillium glaucum* et d'*aspergillus glaucus*, à l'état de pureté, en déposant dans un de ses ballons quelques spores de ces végétaux, cueillies avec le bout d'un fil de platine préalablement passé dans la flamme d'une lampe à alcool; il a vu les moisissures se multiplier à souhait : jamais elles ne se sont transformées en levûre, comme prétend l'avoir observé M. Trécul. Le même résultat négatif a été obtenu avec des bactéries, avec le ferment lactique, etc. : on n'a jamais recueilli que ce qu'on avait semé.

En étudiant le développement de l'*aspergillus* pur dans le moût de bière, M. Pasteur a constaté un fait curieux. Toutes les fois que cette plante est en pleine végétation avec beaucoup d'air à sa disposition, il ne se produit pas d'alcool; mais si l'on vient à la submerger, de façon à la priver de l'oxygène de l'air, elle décompose le sucre à la manière de la levûre de bière, en formant de l'acide carbonique et de l'alcool. En même temps, les tubes du mycélium se gonflent et prennent une forme globuleuse qui les fait ressembler à des chapelets de cellules. Des faits du même genre s'observent avec d'autres mucédinées : avec le *penicillium*, les divers mycodermes, les mucors, etc. On connaît les fleurs du vin, du cidre, de la bière, ces mycodermes qui forment en quelques heures une pellicule blanche à la surface des liquides fermentés qu'on expose à l'air. Ils vivent alors aux dépens du sucre, ils s'en nourrissent, le brûlent par une sorte de respiration, en absorbant l'oxygène de l'air et dégageant de l'acide carbonique : c'est le mode de nutrition des animaux. S'il existe de l'alcool dans le liquide, le mycoderme le brûle également. Qu'arrivera-t-il, si ces voiles vivans sont noyés dans le liquide qu'ils couvraient? Ils ne périront pas, mais ils changeront leur mode de nutrition : on les verra végéter péniblement,

en décomposant le sucre et en sécrétant de l'acide carbonique et de l'alcool. Le mycoderme joue donc alors le rôle de ferment, et cependant il ne se transforme pas le moins du monde en levûre.

Le genre *mucor* offre les mêmes phénomènes d'une manière encore plus accentuée. Lorsqu'on sème ce champignon sur des tranches de poire, de citron, etc., on voit les spores germer et pousser des tubes de mycélium grêles, rameux et enchevêtrés, avec des organes de fructification aériens; dans ce cas, la plante respire l'oxygène libre et brûle le sucre du substratum où elle végète. Submergée dans un liquide sucré, où il est privé d'oxygène, le mucor change d'aspect et devient ferment comme les autres moisissures, mais avec cette différence que, pour le mucor, les changemens de structure et l'activité de la nutrition en dehors de l'air sont bien plus prononcés. Les spores grossissent davantage, les tubes qui en sortent sont plus forts que dans la plante normale, et il s'en détache de grosses cellules qui se reproduisent en bourgeonnant. C'est une nouvelle espèce de levûre alcoolique, mais tout à fait distincte de la levûre de bière ordinaire.

En résumé, l'autonomie de ces divers végétaux est bien démontrée; mais les moisissures, qui d'ordinaire végètent en respirant l'oxygène de l'air, peuvent continuer de vivre, avec plus ou moins d'énergie, en l'absence de ce gaz, et elles montrent alors une grande tendance à devenir ferment alcoolique. Par opposition aux êtres *aérobies,* qui ne peuvent vivre sans air, il y aurait donc des êtres *anaérobies,* qui, à la rigueur et pour un temps, peuvent s'en passer : ces derniers seraient les fermens proprement dits.

III.

La levûre des boissons fermentées a été de tout temps considérée comme le type des fermens. Elle doit son nom à l'effet vraiment extraordinaire qu'elle produit sur l'eau sucrée, sur le moût de raisin, sur le moût de bière, sur la pâte à faire le pain, en un mot sur les liquides ou matières plastiques qui renferment du sucre : elle les gonfle, les soulève jusqu'à les faire déborder et sortir des vases qui les contiennent. Ce gonflement, qui commence au bout de quelques minutes, est dû à un dégagement de gaz acide carbonique qui résulte de la décomposition du sucre; il n'a pas lieu si tout le sucre a été retiré du liquide dans lequel on a déposé la levûre. On sait d'ailleurs que le phénomène de la fermentation des liquides sucrés se produit aussi spontanément lorsqu'on les abandonne à eux-mêmes; seulement l'effet se produit alors moins vite, parce qu'il faut d'abord un certain temps à la levûre pour se développer.

La levûre appartient au règne végétal. Leuwenhœck, il y a deux

siècles, avait déjà constaté qu'elle est formée d'un amas de cellules, Cagniard-Latour et Schwann avaient découvert que ces cellules se multiplient par bourgeonnement. On voit d'abord naître sur la cellule-mère une petite bosse qui grossit, grossit, et s'étrangle au point d'attache en prenant une forme sphérique ou ovale, puis la cellule-fille se sépare et commence une vie indépendante. Cette multiplication a lieu à vue d'œil. « Il m'est arrivé quelquefois, dit M. Pasteur, de voir le fond d'un vase se recouvrir d'un dépôt blanc de cellules de levûre dans l'intervalle de cinq à six heures seulement, après qu'on eut semé une quantité de levûre si petite qu'elle ne modifiait pour ainsi dire pas du tout la transparence du liquide contenu dans le vase après l'agitation de la masse. Cette rapidité de végétation fait souvenir de ces plantes exotiques dont la taille, dit-on, s'accroît de plusieurs coudées dans l'intervalle de vingt-quatre heures. »

Il existe plusieurs sortes de levûres alcooliques. Ainsi les levûres que les brasseurs emploient pour la fermentation haute et pour la fermentation basse ne sont point identiques. Le moût de raisin donne lieu à plusieurs levûres, dont l'une pousse rapidement et abondamment dans le moût de bière, tandis que la levûre de bière ne se développe que péniblement dans le moût de raisin. La fermentation secondaire des vins restés doux fournit une autre levûre, fort différente d'aspect des levûres de la bière, et qui a reçu le nom de *saccharomyces pastorianus* : c'est une sorte de tige avec rameaux d'articles de distance en distance, lesquels sont terminés par des cellules sphériques ou ovoïdes qui se détachent facilement.

Maintenant d'où viennent ces levûres qu'on voit naître spontanément dans les liquides sucrés exposés au contact de l'air? Si, à l'aide d'un pinceau, on lave dans un peu d'eau la surface d'un grain de raisin, cette eau, examinée au microscope, se montre remplie de corpuscules organisés; on en trouve encore bien plus dans l'eau de lavage du bois de la grappe. Il est facile de suivre le bourgeonnement et la prolifération rapide de ces plantes celluleuses dans du moût de raisin filtré et bouilli. La preuve que parmi ces microphytes se rencontrent les germes des levûres de la vendange, c'est que, submergés dans le moût, ils y déterminent aussitôt une énergique fermentation. Ajoutons que, d'après les observations de M. Pasteur, les germes de levûre n'apparaissent sur les différentes parties des ceps que vers l'époque de la maturité du raisin, et qu'ils disparaissent pendant l'hiver pour ne se montrer de nouveau qu'à la fin de l'été (1).

(1) Une grappe entière d'un raisin noir nouveau, très mûr, acheté au mois d'avril et qui avait poussé en serre, ne fermenta pas du tout après qu'on l'eut écrasée.

Parmi ces levûres naturelles, une des plus curieuses est le *saccharomyces pastorianus*, déjà cité, qui offre un cas de polymorphisme bien caractérisé. Composé ordinairement de cellules ovales ou sphériques, lorsqu'on le recueille dans les dépôts d'un moût qu'il a fait fermenter, il se transforme, dans certaines conditions faciles à réaliser, en des chaînes de tubes rameux qui se couvrent çà et là de cellules et d'articles, et il semble qu'alors seulement on ait sous les yeux la plante complète. Le *saccharomyces pastorianus* forme ainsi comme une transition entre le genre levûre et certains genres de moisissures vulgaires, notamment le *dematium*, qui est très abondant sur le bois de la vigne à la fin de l'été, au moment des vendanges. Il est fort possible qu'à cette époque de l'année les *dematium* émettent des cellules de levûre; ce serait la confirmation du soupçon qui est venu à plus d'un observateur, c'est que la levûre n'est peut-être qu'un organe détaché d'un végétal plus complexe.

Le ferment ordinaire du vin (*saccharomyces ellipsoïdeus*) est une levûre qui se développe naturellement à la surface des grains du raisin et s'introduit dans le jus sucré quand on écrase les grains. La fermentation du vin est donc spontanée, et il en est de même de celle du cidre, du rhum, de l'hydromel, etc.; l'homme ne la dirige pas, ne se préoccupe nullement de l'agent qui la provoque. Au contraire, le moût de bière n'est presque jamais abandonné à la fermentation spontanée : on le met en levain avec une levûre recueillie dans une opération précédente ou qu'on a été chercher dans une brasserie en activité, qui elle-même la tenait d'une brasserie plus ancienne, et ainsi de suite. La levûre de la bière est donc un produit industriel qui résulte d'une longue série de cultures répétées. On distingue d'ailleurs la levûre haute, qui exige une température d'au moins 16 degrés, et la levûre basse, qui ne fonctionne bien qu'à des températures inférieures à 10°; on n'obtient directement ni l'une ni l'autre par la fermentation spontanée du moût de bière, qui donnerait des levûres semblables à celles du vin. Voici les réflexions qu'elles inspirent à M. Pasteur : « D'où proviennent donc les levûres haute et basse de l'industrie? Quel a été leur premier germe? Je ne saurais le dire; mais je suis très porté à croire que nous avons ici un exemple nouveau de ces modifications de plantes ou de races d'animaux, devenues héréditaires par une domestication prolongée. On ne connaît pas le blé à l'état sauvage; on ne sait quelle a été sa première graine. On ne connaît pas non plus le ver à soie à l'état sauvage; on ignore la race qui en a fourni le premier œuf. »

En dehors des deux levûres de bière à fermentation haute et à fermentation basse, qui sont, à vrai dire, des produits artificiels,

nous connaissons déjà un certain nombre de levûres alcooliques naturelles; telles sont : la levûre dite de Pasteur (*saccharomyces pastorianus*), qui fait partie du ferment du raisin et de celui des fruits domestiques, — puis la levûre ordinaire du vin et celle dite *apiculée*, sans compter le ferment fourni par les moisissures submergées.

Au cours de ses recherches, M. Pasteur a aussi rencontré une nouvelle espèce de levûre haute qui s'était développée fortuitement dans une bouteille de moût de bière, tirée d'un brassin qu'on avait fait dans son laboratoire au mois de février 1873. Dans la pensée que cette levûre, qui se distinguait par la forme ovale de ses cellules, donnerait une bière encore inconnue, M. Pasteur s'appliqua à la cultiver dans des ballons de moût pur, pendant plusieurs mois. On s'en servit alors comme ferment, et la bière qui fut obtenue ne ressemblait à aucune des bières connues. Cette levûre pourrait être introduite dans l'industrie; il se peut qu'elle ne soit pas nouvelle, car elle offre de grandes analogies avec celle qui est fabriquée à Maisons-Alfort pour l'usage de la boulangerie. Enfin M. Pasteur a trouvé encore une autre levûre haute, qu'il appelle levûre *caséeuse*, dans le dépôt du *pale-ale* de Bass et Allsopp, et dans diverses levûres commerciales.

Au début de ses recherches sur la fermentation, M. Pasteur était tombé lui-même dans une erreur facile à commettre : il avait cru que les voiles de mycodermes submergés se transformaient en levûre proprement dite. L'illusion avait été causée par des germes de levûre qui s'étaient accidentellement introduits dans le liquide en expérience; ce qui reste de ces premiers résultats, c'est que les fleurs du vin végètent dans les profondeurs du liquide sucré à la manière des êtres *anaérobies*, en provoquant une faible fermentation alcoolique. En cherchant s'il était possible réciproquement de transformer une véritable levûre en mycoderme, M. Pasteur a découvert un fait curieux : c'est que la levûre de dépôt, en apparence épuisée et inerte, se remet quelquefois à bourgeonner et vient former à la surface du liquide fermenté une sorte de voile ou une couronne contre les parois du ballon. On croirait avoir sous les yeux les mycodermes bien connus; en réalité, ce sont des cellules de levûre, qui, si on les sème dans un moût sucré, s'y comportent comme la levûre ordinaire. Toutes les levûres alcooliques donnent ainsi leur *levûre aérobie* ou *levûre-moisissure*, qui diffère par certains caractères de la levûre d'origine : la forme aérobie d'une levûre basse se comporte comme une levûre haute, monte à la surface, et donne une bière qui a quelque chose de plus parfumé.

Cette étude approfondie des diverses levûres et de leur mode

d'existence était nécessaire pour arriver à la préparation d'une levûre pure de tout mélange de fermens étrangers. Les levûres commerciales sont presque toujours impures; aussi se putréfient-elles très vite, si on les abandonne à elles-mêmes après la fermentation. Les germes étrangers qu'elles contiennent ont rarement le temps d'éclore pendant la fermentation du moût, mais ils passent dans la bière et s'y développent en altérant le goût de cette délicate boisson. Les diverses pratiques auxquelles l'expérience a conduit les brasseurs ont pour effet, il est vrai, d'atténuer le danger de ces fermentations maladives, mais il est clair qu'un grand pas en avant serait fait, si l'on ne mettait plus en levain qu'avec des levûres purifiées par des cultures répétées à l'abri des poussières de l'air, selon la méthode enseignée par M. Pasteur. Non-seulement on obtiendrait ainsi des bières de bien meilleure garde, mais aussi d'un goût plus franc, en évitant le mélange des diverses espèces de levûres.

Un des grands résultats de ces longues et subtiles recherches, c'est une nouvelle théorie physiologique de la fermentation. Pour M. Pasteur, la fermentation est un phénomène très général : c'est la vie sans air, c'est la vie sans gaz oxygène libre, et les fermens proprement dits sont des êtres qui s'accommodent facilement de ce mode de vie; ce sont des êtres *anaérobies*, qui se développent aux dépens de l'oxygène combiné au sucre. Mais les moisissures, d'ordinaire aérobies, peuvent elles-mêmes devenir ferment, si on les oblige à végéter sans air. Ce n'est pas tout : il suffit de plonger des fruits sucrés dans le gaz acide carbonique pour y provoquer une fermentation alcoolique spontanée, par une sorte de perversion du travail chimique de la nutrition, qui s'accomplit désormais aux dépens de l'oxygène du sucre. La cellule végétale, au lieu d'élaborer du sucre, vit sur celui qui existe dans le fruit et le convertit en alcool. Des raisins, des melons, des oranges, lorsqu'on les confine sous une cloche remplie d'acide carbonique, fermentent donc sans qu'on puisse découvrir trace de cellules de levûre dans la pulpe de ces fruits. Tandis que des prunes abandonnées à l'air deviennent très molles et très sucrées, les mêmes prunes, dans le gaz acide carbonique, deviennent fermes, dures, perdent beaucoup de sucre, et, soumises à la distillation, fournissent de l'alcool. Ainsi tout porte à croire que la fermentation n'est autre chose qu'un phénomène de nutrition aux dépens de l'oxygène combiné; mais il faut ajouter que l'oxygène libre est nécesaire pour *commencer* la fermentation en éveillant l'activité vitale du ferment.

Quelle est maintenant l'application pratique qui se dégage de ces recherches? Les principes établis par M. Pasteur permettront-ils de perfectionner la fabrication de la bière? Sans aucun doute, ne fût-

ce qu'en fournissant le moyen d'obtenir une bière d'une conservation facile, une bière à peu près inaltérable, — résultat dont la portée industrielle saute aux yeux.

On sait que les recherches antérieures de l'illustre chimiste sur les maladies des vins l'avaient conduit, il y a dix ans, à un procédé de conservation du vin en fûts ou en bouteilles, qui aujourd'hui a fait ses preuves. Pour rendre le vin en bouteilles inaltérable, il suffit de le porter pendant quelques instans, au bain-marie, à une température de 50 ou 60 degrés. On peut aussi le chauffer dans des appareils spéciaux et le transvaser dans les tonneaux à l'abri de l'air. La chaleur ayant tué les fermens de maladie qu'il contenait, et l'air ne pouvant en introduire d'autres, le vin n'a plus à craindre les altérations qui causent tant de pertes au commerce. L'application des préceptes de M. Pasteur a permis d'exporter des vins qui autrefois ne sortaient guère du pays. On s'est bientôt demandé si ce qui avait réussi pour le vin ne pourrait pas se faire aussi pour la bière, et on a tenté d'appliquer directement le même procédé à la conservation de cette boisson en chauffant les bouteilles à environ 55 degrés : cela s'appelle, en Allemagne, *pasteuriser* la bière. Malheureusement il paraît que la chaleur, tout en garantissant la bière des diverses maladies qu'elle pourrait contracter, nuit à la finesse du goût, du moins quand la bière a été fabriquée par les procédés aujourd'hui en usage. Il a donc fallu chercher la solution du problème dans une autre voie, et M. Pasteur pense y être parvenu.

En effet, il est désormais démontré que toutes les altérations qui peuvent se produire dans la levûre, dans le moût de bière ou dans la bière elle-même sont dues à des fermens parasites dont les germes se trouvent mêlés au levain commercial ou bien sont apportés par l'air, par les ustensiles et les matières premières dont se servent les brasseurs ; mais nous savons que les fermens de maladie périssent dans le moût lorsqu'il est porté à la température de l'ébullition, puisque le même moût peut ensuite rester indéfiniment exposé au contact de l'air pur sans éprouver aucune altération. D'un autre côté, il est possible de préparer la levûre, haute ou basse, à l'état de pureté. Dès lors, puisque les germes de maladie sont tués dans la chaudière de cuisson du moût, puisqu'un levain pur ne peut apporter aucun ferment nuisible, on doit pouvoir faire de la bière inaltérable, si le moût, sortant de la chaudière, est refroidi et manipulé à l'abri de l'air ordinaire ou au contact de l'air pur, puis mis en levain pur, et si la bière faite est logée dans des vases soigneusement purgés de tout ferment de maladie.

Guidé par ses vues théoriques, M. Pasteur est arrivé à faire de la bière par un procédé qui réalise toutes ces conditions et qui est

susceptible d'être pratiqué en grand. De la chaudière de cuite, le moût est conduit dans une cuve couverte où on le refroidit à l'abri des poussières de l'air, avec lequel il ne communique que par un tube tombant où ces poussières ne peuvent pénétrer. Pour la mise en levain, on se sert d'une levûre cultivée à l'état de pureté; aussi peut-on se contenter d'une dose de levûre beaucoup plus faible que celle qui est employée par les brasseurs, qui sont obligés d'en introduire dans le moût une si forte proportion, parce qu'il faut l'entraîner dans la fermentation alcoolique sans laisser aux fermens parasites le temps de se multiplier. On sait en effet qu'une culture assez abondante pour envahir promptement un champ préparé à la recevoir, prend vite le dessus et étouffe les mauvaises herbes.

M. Pasteur indique les diverses manipulations qui permettraient de fabriquer la bière dans des conditions de pureté complète, à l'abri de tous les fermens nuisibles; mais, comme il est rare qu'une industrie adopte d'emblée des pratiques nouvelles qui l'obligent à changer son outillage, on pourrait se contenter d'appliquer le nouveau procédé à la fabrication du levain et du moût, peut-être même du levain seulement. Le plus simple serait de mettre en levain les grandes cuves de l'entonnerie avec de la bière en fermentation pure, préparée à cet effet dans des cuves fermées. Les essais qui ont été faits du nouveau procédé, tant au laboratoire de l'École normale que dans la grande brasserie des frères Tourtel, à Tantonville, près Nancy, ont montré que les bières qu'il fournit (même appliqué à la mise en levain seulement) possèdent, avec une bien plus grande durée de conservation, une qualité égale et une force supérieure à celle des bières actuelles provenant des mêmes moûts. On a constaté aussi qu'en diminuant l'aération du moût, on donne à la bière plus de cette qualité que les brasseurs appellent *bouche,* qu'elle conserve davantage l'arome du houblon, et que la fermentation secondaire est beaucoup plus lente, ce qui est une bonne condition pour une bière qui doit subir de longs transports.

Il faudra sans doute du temps pour faire pénétrer ces idées dans la pratique industrielle, à travers les discussions théoriques qu'elles soulèvent encore, mais elles feront leur chemin, comme l'ont fait les admirables travaux de M. Pasteur sur le vin, sur le vinaigre, sur les vers à soie. Peu d'hommes auront contribué comme lui à transformer les conditions de grandes et florissantes industries, en les faisant sortir des ornières de la routine pour leur imprimer une marche sûre, guidée par des principes simples et clairs.

R. Radau.

UN

MANUSCRIT RETROUVÉ

Lettres inédites de Mme de Sévigné, publiées par M. Charles Capmas, 2 vol. in-8°, Paris 1876; Hachette.

C'était chose facile autrefois de faire une édition, — trop facile peut-être, — un plaisir plutôt qu'une tâche. Quand on avait passé de longues années dans le commerce d'un auteur favori, de douces heures, quand on avait vieilli dans sa lecture et qu'on avait goûté ce charme d'y trouver, aux jours de tristesse la parole qui console, aux jours de lassitude ou d'ennui le sourire qui rend le courage et l'espoir, il semblait alors qu'on payât, en l'éditant à nouveau, sa dette de reconnaissance. On écrivait donc, après bien du travail, une préface émue; on faisait au texte connu les honneurs d'un format nouveau, d'un papier choisi, d'une impression de luxe; on le commentait longuement, avec amour, — car c'étaient ses propres souvenirs et ses lointaines émotions qu'on repassait en le commentant; — on dédiait l'édition à quelque personne chère, à quelque mémoire gardée pieusement, et la bibliothèque des amateurs s'enrichissait d'une pièce rare. *Altri tempi, altre cura;* c'était le mot de Mme de Sévigné; nos érudits ont changé tout cela. C'est une science aujourd'hui que d'éditer un texte, une science épineuse, une science qu'on n'aborde pas sans avoir fait ses preuves dans un long et pénible apprentissage. Déchiffrement des autographes, copie, collation, révision, critique des textes, obscurités grammaticales, bizarreries du vieil usage dont il faut rendre compte, énigmes historiques à deviner, contradictions à résoudre, concordances à rectifier..... quoi

encore? C'est tout un appareil formidable, et c'est une vie tout entière qu'il faut avoir le loisir de consacrer à un seul auteur. Au moins, si ce labeur obtenait sûrement sa récompense! Mais en vérité, le plus souvent, on n'a pas sitôt donné l'*Édition définitive*, qu'elle retarde, et qu'une découverte imprévue remettant les choses en l'état, c'est déjà le temps de recommencer le travail sur nouveaux frais. Les exemples ne manqueraient pas de semblables mésaventures : en voici le plus récent.

S'il était une édition qu'on eût quelque lieu de croire définitive, c'était assurément la belle édition des *Lettres de Mme de Sévigné* publiée naguère sous le nom de M. de Monmerqué dans la collection des *Grands Écrivains de la France*. Depuis près de cinquante ans, M. de Monmerqué n'avait-il pas fait son domaine privé de la merveilleuse correspondance? Et d'autre part, s'il était homme de France qui pût appliquer à la restitution d'un texte corrompu, falsifié de parti-pris et mutilé de propos délibéré, toute la rigueur des méthodes nouvelles, n'était-ce pas M. Régnier? Aussi l'édition n'avait-elle pas encore vu le jour qu'on l'annonçait déjà comme une révolution, et le troisième volume des dix n'était pas encore sorti des presses qu'on se félicitait « d'avoir enfin le texte de Mme de Sévigné aussi sincère et aussi authentique qu'il fût *alors* possible de l'obtenir. » Alors! heureuse restriction d'un critique tourmenté, s'il en fut, de la peur d'être dupe, et prudente réserve que nous ne saurions après tout mieux faire que d'imiter, si l'on songe que de toute cette vaste correspondance qu'entretint Mme de Sévigné nous ne possédons qu'une partie, et de cette partie même à peine peut-être cent cinquante pièces autographes. A ce maigre total d'autographes, disons tout de suite que le nouveau manuscrit n'ajoutera malheureusement rien ; c'est une copie. Mais il nous livre vingt-quatre lettres inédites, quelques-unes très longues et très intéressantes, dix-neuf lettres inédites en partie seulement, — presque toutes, il est vrai, « pour la majeure partie et quelques-unes pour la presque totalité. » Si nous ajoutons des fragmens de cent vingt-sept autres lettres, « fragmens dont quelques-uns ont l'importance et l'étendue de lettres ordinaires, » on ne méconnaîtra pas l'inespéré de la trouvaille, et tous les chercheurs comprendront aisément la joie de celui qui l'a faite, M. Charles Capmas, professeur à la faculté de droit de Dijon. On la comprendra mieux encore, si nous rappelons brièvement l'histoire et la bibliographie du texte de Mme de Sévigné.

Aussi bien cette histoire n'est-elle pas seulement la sienne, et, plus ou moins, ces grands classiques du XVIIe siècle que nous nous représentons volontiers comme transmis intacts jusqu'à nous et préservés par l'admiration de l'atteinte du temps, ont-ils éprouvé les mêmes vicissitudes et leurs chefs-d'œuvre les mêmes injures.

Nul n'ignore que du vivant même de Mme de Sévigné quelques-unes de ses lettres couraient : les lettres du *cheval* et de la *prairie* sont demeurées célèbres. Avant qu'elle se fût séparée de sa fille, on savait déjà que la princesse Clarinte, — c'est le nom qui la désigne dans la *Clélie* de Mlle de Scudéry, — « écrivait comme elle parlait, c'est-à-dire le plus galamment et le plus agréablement qu'il fût possible. » La Bruyère, trente ans plus tard, au chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, a prononcé sur elle et sur son style, dont on n'avait rien imprimé, le jugement de la postérité. Les premières lettres rendues publiques ne le furent qu'en 1697, par la marquise de Coligny, la fille aînée de Bussy, dans un recueil des lettres de son père. Elle accomplissait le vœu, pour ne pas dire qu'elle exécutait l'ordre du grand seigneur si jaloux de sa gloire d'homme de lettres, et qui poussa la vanité d'écrivain jusqu'à l'oubli des devoirs du gentilhomme quand il refusa d'effacer de son *Histoire amoureuse des Gaules* le spirituel et calomnieux portrait qu'il y avait tracé de Mme de Sévigné. Le goût de l'époque n'y fut pas trompé : il alla droit aux lettres de Mme de Sévigné. Elles servirent, elles servent encore de passeport à celles de Bussy. Deux autres recueils parurent en 1725 et 1726, sans nom de lieu ni d'imprimeur : ils contenaient une soixantaine de lettres à Mme de Grignan. La Beaumelle, grand compilateur et faussaire illustre, attribua l'origine de la publication à quelque indélicatesse et quelque abus de confiance de Voltaire (1); mais, comme Voltaire avait accusé La Beaumelle « d'avoir volé sur le coin de la cheminée de M. Racine le manuscrit des lettres de Mme de Maintenon, » le témoignage est peut-être suspect. Quoi qu'il en soit, cette publication, trois ou quatre fois et toujours furtivement reproduite, blessa vivement Mme de Simiane. Elle mit en mouvement, pour l'arrêter, et d'ailleurs sans y réussir, de puissans personnages. Ce ne fut enfin qu'après de longues hésitations, avec une répugnance mal dissimulée, quand elle vit bien, suivant son expression, qu'on refusait à son aïeule « le droit d'avoir eu de l'esprit impunément, » qu'elle consentit à fournir au chevalier de Perrin, ami de la famille, les matériaux qui servirent à la première édition authentique, l'édition de 1734-1737. La dernière main y fut mise en 1754 : c'est la seconde édition de Perrin. Il est pénible d'apprendre que ce grand admirateur de Mme de Sévigné mourut d'une indigestion.

Je pense qu'on ne saurait s'étonner que Mme de Simiane ait exigé du chevalier de Perrin, et que celui-ci, naturellement, ait consenti de nombreuses suppressions. Ces correspondances, comme ces Mémoires qui trahissent les petites raisons des choses et qui sont en quelque

(1) Nous empruntons la plupart de ces renseignemens tant aux notices bibliographiques, avertissemens et reproductions de préfaces qu'on trouve au tome XI de la grande édition, p. 422, 523, qu'à la longue et curieuse introduction de M. Capmas (*Lettres inédites de Mme de Sévigné*, t. Ier, p. 3, 240).

sorte l'envers d'une grande époque, on ne les donne pas au public sans éveiller de nombreuses susceptibilités, ni sans courir le risque de réclamations nombreuses. Pendant un long temps, il ne fut octroyé qu'à de rares privilégiés de parcourir les Mémoires de Saint-Simon. Certainement il y a peu d'exemples, chez Mme de Sévigné, de cette âpreté de style qui fouille au plus profond des cœurs. Heureuse et souriante, elle n'a pas, comme le duc et pair, de bile à décharger, ou du moins, — c'est elle qui le dit, et nullement au figuré, — « elle rend un peu sa gorge tous les matins, et le reste du jour elle est gaillarde, sans qu'il soit question d'aucune bile. » Jamais elle ne s'est déchaînée contre personne avec cette fureur persuasive de la passion qui donne à la calomnie même un air de vérité; mais enfin elle est femme qui dit franchement les choses, comme elle les sait, comme elles lui viennent, et qui ne se défendra pas d'un plaisir de mère à charger le trait ou aiguiser la pointe, si seulement elle y trouve de quoi dérider « la plus jolie fille de France, » devenue là-bas, dans sa Provence, la froide et rêche comtesse de Grignan. J'avoue que de notre temps on n'y regarde pas de si près, et c'est même tant mieux pour la malignité publique si des mémoires ou des lettres privées font scandale. Quelque bon mot s'y rencontre-t-il qui puisse détacher du souvenir d'un mort illustre une vieille affection qui survivait : c'est à ce coup que le livre s'enlève, et il n'y a rien au-delà. Mais au XVIIe, au XVIIIe siècle, on se piquait encore de quelques ménagemens à garder.

D'autres suppressions avaient porté sur des détails de famille, affaires d'argent et de santé. Mme de Simiane n'avait pas cru qu'il fût bien utile d'apprendre à la postérité quel temps de l'année Mme de Sévigné choisissait pour se purger. Elle n'avait pas cru qu'il importât beaucoup à l'érudition d'un siècle trop curieux de savoir le secret des *froideurs* et des *douleurs* que Mme de Grignan avait aux jambes, ni de connaître par le menu le journal de ses grossesses. Marquise! vous ne vous doutiez pas qu'un jour la physiologie régenterait la critique et l'histoire, et que des maîtres écriraient que « la physiologie et l'hygiène d'un écrivain sont devenues un des chapitres indispensables de l'analyse qu'on fait de son talent. » Encore bien moins, Mme de Simiane pouvait-elle permettre qu'on imprimât tout vifs, sans parler des affaires d'argent, ces passages accusateurs de sa propre mère, d'où l'on a pu conclure, avec apparence de raison, que Mme de Grignan, non-seulement n'avait pas répondu comme on eût aimé qu'elle répondît aux touchantes exagérations de l'amour de Mme de Sévigné, mais encore qu'elle en avait peut-être été plus souvent importunée qu'émue.

Et c'est ainsi que l'un après l'autre auraient disparu les traits de la physionomie de Mme de Sévigné, s'ils avaient pu disparaître, et qu'ils n'eussent pas tous été ramassés, par bonheur, dans dix lignes de sa cor-

respondance. D'ailleurs le chevalier de Perrin avait fait à son tour et de son chef encore bien mieux, c'est-à-dire bien pis.

On le lui a tant reproché, à ce pauvre chevalier, si aigrement, qu'en vérité nous serions tenté de lui chercher des excuses. Il y en a peut-être une qui dispense de toutes les autres : il était de son temps. De nos jours certainement, un éditeur croirait démériter de ses lecteurs et trahir la confiance qu'il leur demande, s'il prenait avec son texte une telle liberté que d'y déplacer la moindre virgule ou d'en redresser la plus audacieuse irrégularité. Jusqu'aux fautes d'orthographe, qui nous sont aujourd'hui sacrées! Au contraire, il y a quelque cent ans, atténuer les hardiesses, sauver les incorrections, réparer les négligences, je ne sais si l'on ne pourrait dire que c'était une partie du devoir de l'éditeur. Si le chevalier de Perrin corrigeait à sa façon Mme de Sévigné, La Beaumelle n'avait-il pas encore bien autrement traité Mme de Maintenon? L'abbé de Voisenon ne réduisait-il pas, « en homme de goût, » sur l'invitation expresse de M. de Choiseul, les Mémoires de Saint-Simon? Condorcet s'inquiétait-il, en rééditant les *Pensées* de Pascal, d'endosser les corrections que Nicole, c'est-à-dire Port-Royal s'était permis d'y introduire? Et sur la fin du siècle, le fougueux abbé Maury ne s'indignait-il pas violemment contre dom Déforis, qui publiait les sermons de Bossuet « sans triage et sans retranchement, » et prétendait ramasser « jusqu'au linge sale » du grand évêque?

Comme l'édition de La Beaumelle, — moins longtemps, mais trop longtemps encore, — l'édition du chevalier de Perrin passa donc pour le texte authentique de Mme de Sévigné. Par une remarquable contradiction, les mêmes raisons qui la défendaient alors nous la rendraient aujourd'hui suspecte. Le nom de Mme de Simiane était une garantie d'authenticité: c'est précisément de Mme de Simiane que nous nous défierions aujourd'hui, de son respect obligé de certaines bienséances, de ses scrupules de piété filiale et d'une sorte de pudeur qui craint de voir les secrets de famille violés même par l'éclat de la gloire littéraire. Et cependant il eût suffi de comparer l'édition de 1754 à celle de 1734 pour être mis sur la voie des suppressions et des altérations. On attendit plus d'un demi-siècle, et M. de Monmerqué fut le premier qui s'avisa de cette comparaison si simple. Il découvrit que plusieurs passages avaient disparu dans la deuxième édition, 1754, qui figuraient dans la première, ceux-là tout particulièrement qui, publiés comme par mégarde, portaient une atteinte sensible au caractère de Mme de Grignan (1). Il prit donc pour base

(1) Les précautions de Mme de Simiane étaient d'ailleurs bien superflues, et dès le milieu du XVIIIe siècle on savait le jugement qu'il convenait de porter de Mme de Grignan. « Vous ne m'avez point donné de nouvelles du catarrhe, ma chère enfant, j'en suis inquiète; je vous en demande, et je mérite d'en avoir, parce que je vous aime autant que Mme de Sévigné aimait Mme de Grignan, et vous avez sur celle-ci l'avan-

d'un nouveau texte la confrontation des deux éditions de Perrin, il y joignit les éditions anonymes, divers recueils de lettres parus depuis 1754, les copies autographes de Bussy, d'autres pièces authentiques de provenances diverses, et donna en 1818 une édition qui jusqu'en 1854 a fait loi pour le texte de Mme de Sévigné. Non pas que l'éditeur fût entièrement satisfait de son œuvre; mieux que personne, il en connaissait les imperfections. Il en savait les lacunes, surtout depuis qu'un manuscrit du XVIIIe siècle, et vraisemblablement antérieur aux premières impressions, lui avait fait connaître une vingtaine de lettres inédites et donné la preuve matérielle des altérations qu'on soupçonnait en somme plutôt qu'on ne les démontrait. Le *Grosbois,* comme on l'appelle, du nom du marquis de Grosbois, qui le communiqua, devint, après les autographes de la copie de Bussy, le plus important et le plus considérable des documens manuscrits qui servirent à l'établissement du texte de la dernière édition. Or voici précisément l'intérêt du manuscrit dernier trouvé : c'est qu'il y a toutes raisons d'y voir la copie originale dont le *Grosbois* ne serait qu'un exemplaire, tiré d'ailleurs par le plus inintelligent des copistes et le plus insouciant des expéditionnaires. Il provient, comme le *Grosbois,* d'une bibliothèque de Bourgogne, dont les derniers débris ont été vendus publiquement à Semur en Auxois, il y a quatre ans, bientôt cinq, au mois de janvier 1872. C'est le cas, ou jamais, de répéter que livres et manuscrits ont leur destin. Celui-ci, méconnu, dédaigné, tomba pour une somme modique dans le lot d'une marchande de vieux meubles et d'antiquités. Pendant près de quinze mois, il traîna le long d'un étalage, « soumis à tous les hasards du bric-à-brac, obligé d'endurer des voisinages compromettans et souvent exposé au dehors à de dangereuses intempéries. » C'est là que M. Capmas eut le bonheur de le découvrir, la bonne fortune d'en apprécier la valeur et la joie de l'acheter au mois de mars 1873. Nous avons dit ce qu'il contenait; M. Capmas pense avoir démontré qu'il a mis la main sur l'original du *Grosbois,* nous ne le suivrons pas sur ce terrain; il nous semble en tout cas qu'on y peut voir dès à présent un document d'une autorité, non pas égale, mais supérieure à celle de *Grosbois.* Les incrédules, s'il en restait après la lecture de l'introduction de M. Capmas, en auraient d'ailleurs pour garant l'accueil que le manuscrit a reçu du dernier et savant éditeur de Mme de Sévigné; j'ai nommé M. Regnier.

La question est maintenant de savoir ce qu'elle-même, Mme de Sévigné, gagne à la découverte, ayant fait, je pense, par sa vie trop d'honneur à la femme, et par cette admirable correspondance trop d'honneur

tage d'être plus aimable, comme j'ai sur l'autre l'avantage d'avoir bien mieux placé mon sentiment. » Ce sont les expressions d'une lettre de Mme de Choiseul à Mme Du Deffand (1767) en lui envoyant une lettre autographe de Mme de Sévigné, *les Grands écrivains de la France. — Mme de Sévigné,* t. XI, p. 12.

à la gloire littéraire de la France, pour qu'on admette un instant qu'elle y puisse perdre. Sans doute il n'était pas à croire que le nouveau manuscrit, non plus que le *Grosbois* dans son temps, nous révélât une Mme de Sévigné nouvelle. Il serait même téméraire d'espérer que jamais, et quelque surprise que l'avenir nous ménage encore, les recherches de l'érudition dussent ramener à la lumière quelqu'une de ces pages resplendissantes où Mme de Sévigné, sans effort et sans prétention, comme par l'effet d'une aisance aristocratique et d'une grâce légère qu'on ne trouve qu'en elle, s'égale, quand elle ne les surpasse pas, aux maîtres de l'art de penser et d'écrire. Il y a des priviléges pour les morceaux d'éclat. Le hasard vaut mieux que sa réputation : c'est un aveugle plus clairvoyant qu'on ne pense et qui les laisse rarement périr ou dormir dans un trop long oubli. L'édition qu'il y a tantôt cent ans dom Déforis publia des sermons de Bossuet ne s'est guère enrichie qu'en volume, après tant de travaux dont les sermons depuis lors ont été l'objet. Ainsi deux ou trois cents lettres inédites, publiées dans ce siècle, ont ajouté beaucoup au plaisir des lecteurs, peu de chose à la réputation de Mme de Sévigné. C'est que, comme on l'a très bien dit, « en littérature, quatre lignes de prose ou de vers classent un écrivain presque sans retour, » et les véritablement grands écrivains tiennent tout entiers dans les quatre lignes. Prenez-les où vous voudrez :

« J'ai été à cette noce de Mlle de Louvois; que vous dirai-je? Magnificence, illustration, toute la France, habits rabattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculemens et gens roués; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponse, les complimens sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, où, ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisaient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O vanité des vanités !* »

La marque y est; vous la retrouverez ailleurs, ce seront d'autres peintures, ce sera le même pinceau, le pinceau de Saint-Simon, mais combien moins chargé de couleur, combien plus sobre et combien plus souple à suivre le mouvement ondoyant, l'aspect divers et changeant de la scène! Et c'est pourquoi, si les additions, si les corrections que ces découvertes récentes ont permis de faire au texte de Mme de Sévigné dissipent évidemment bien des obscurités et sur nombre de points répandent certainement des clartés précieuses, il y va bien moins de sa réputation littéraire que de notre connaissance plus exacte de sa personne peut-être, et surtout de l'histoire de son temps.

Par exemple, les anciennes éditions donnaient bien ce passage : « Adieu, divine comtesse, je baise le petit enfant, je l'aime tendre-

ment; mais j'aime bien madame sa mère, et de longtemps ce degré ne lui passera par dessus la tête; » elles ne donnaient pas celui-ci, que le *Grosbois* nous a rendu : « Votre petite devient aimable, on s'y attache. Elle sera dans quinze jours une pataude blanche comme la neige, qui ne cessera de rire. » Elles ne donnaient pas cet autre encore, que nous devons au nouveau manuscrit : « Mme du Puy du Fou prit la peine, l'autre jour, de venir voir ma nourrice; elle la trouva fort près de la perfection, une brave femme, là, qui est résolue, qui se tient bien, qui a de gros bras, et pour du lait, elle en perd tous les jours un demi-setier parce que la petite ne suffit pas. *Cet endroit est un des plus beaux de ma vie,* » — ni cet autre : « Voilà votre fille au coin de mon feu, avec son petit manteau d'ouate. Elle parle plaisamment : et *titata, tetita, y totata.* » N'est-il pas intéressant de voir Mme de Sévigné dans son rôle de grand'mère, le cercle de ses affections qui va s'élargissant, et son amour enfin, cet amour maternel, qu'il semblait qu'on voulût rendre exclusif, passant, comme elle le dit, « par-dessus la tête » de Mme de Grignan? « Je serai ravie d'embrasser ma petite mie; vous la regardez comme un chien, et moi je veux l'aimer. » Hélas! la petite mie, c'était cette malheureuse Marie-Blanche de Grignan qu'on mit encore toute enfant au couvent de la Visitation d'Aix, et qui paya de cinquante ans de vie monacale l'honneur d'appartenir à son illustre maison. N'est-il pas peut-être plus intéressant encore, dans vingt autres endroits comme ceux que nous venons de citer, de voir Mme de Sévigné rejeter ces façons de petite-maîtresse que lui avait imposées, par excès de respect, le chevalier de Perrin, et parler franchement cette langue du XVIIe siècle, si pleine, si libre, si vigoureuse et si hardiment ennemie de toute réticence et de toute pruderie?

On pourra faire, à la vérité, moins de cas de quelques autres restitutions. Voici sans doute une anecdote, nous dirions un fait-divers aujourd'hui, vivement et admirablement contée : « Un M. du Rivaux de Beauveau, grande maison, jeune et joli, qui avait donné dans la vue d'une fille de Mme de Montglas, qui est en religion, enfin devant, après plusieurs embarras trop longs à vous dire, l'épouser jeudi gras, il eut la fièvre le mercredi. Il faut attendre que l'accès soit passé, la petite vérole paraît : ah! mon Dieu, cela est fâcheux! Cette petite vérole fit si bien qu'il mourut hier, et voilà cette fille dans des furies d'un désespoir amoureux et romanesque dont je vous parlerais longtemps, si je voulais; » mais, comme le dit Mme de Sévigné, « en vérité, vous ne vous en souciez guère, ni moi non plus. » Remarquons toutefois en passant cette prétendue singularité grammaticale du redoublement du sujet : « un M. du Rivaux... il eut; » c'est l'usage constant du XVIIe siècle, et ce sont nos grammaires qui ont tort d'y voir une exception. Voici sans doute une correction encore curieuse : on lisait dans la grande édition cette phrase

incompréhensible : « On me mande que votre intendant *et* votre premier président... vous avez un fort honnête homme, n'est-il pas des amis de M. de Grignan? » Le nouveau manuscrit donne la leçon plus claire : « On me mande que votre intendant *est* votre premier président; vous aurez un fort honnête homme, » et le nouvel éditeur nous apprend qu'en effet l'intendant de Provence venait d'être nommé premier président du parlement d'Aix. Le renseignement a sa valeur historique, et c'est fort bien fait d'avoir éclairci l'obscurité. Le malheur est qu'on ne saurait se flatter de pouvoir les éclaircir toutes. Il manquera toujours à la parfaite intelligence des détails du texte de Mme de Sévigné la connaissance du texte de Mme de Grignan. C'est un échange qu'une correspondance, et, pour bien comprendre ce que Mme de Sévigné donnait, il faudrait savoir aussi ce qu'elle recevait. Un lecteur curieux de l'expérience n'aurait qu'à lire les lettres à Bussy sans tenir compte aucun des lettres de Bussy, pour juger ce qu'y perd la clarté. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, le texte de Mme de Sévigné restera longtemps encore et toujours peut-être un des plus malaisés qu'il y ait à fixer, et des plus délicats. Les autographes, l'édition de 1725, l'édition de 1726, l'édition de 1734, l'édition de 1754, la copie de Bussy, *le Grosbois,* le nouveau manuscrit, que de sources et combien diverses, même sans parler de celles que nous omettons certainement! Qu'il y ait une science de classer les manuscrits et vingt moyens après cela de déterminer la valeur d'une édition, nous n'aurons pas l'impertinence de le mettre en question, mais on voit le danger, car enfin l'éditeur, entre tant de variantes et de leçons, ne conserve-t-il pas une certaine liberté de choix et de trop nombreuses facilités pour substituer le texte tel qu'il le conçoit au texte tel qu'il devrait être? On tremble pour Mme de Sévigné quand on songe qu'une douzaine de manuscrits et d'éditions ont pu quelquefois concourir, tantôt pour un alinéa, tantôt pour une ligne, à la restitution d'une seule lettre! Si malgré cela, malgré tant de raisons de se tenir en garde, la confiance néanmoins s'impose, n'est-ce pas le plus bel hommage que la critique puisse rendre à la sagacité des éditeurs?

Or plus on examine et plus cette confiance s'impose, mais avec quelle autorité, si l'on s'élève au-dessus des discussions de détail et que, prenant les choses d'un peu haut, enveloppant toute la correspondance d'un seul regard, on compare Mme de Sévigné telle que le chevalier de Perrin l'avait faite à Mme de Sévigné telle que nous la voilà dès à présent rendue!

Tout ce qui survivait encore en elle de la précieuse, le langage trop poli des ruelles, et si j'ose dire ce léger parfum d'hôtel de Rambouillet qu'elle semblait parfois laisser après elle, ces grâces factices et cet air pincé que lui avait prêté son infidèle éditeur, cette étroite observation des règles, le souci de Vaugelas et cette extrême décence grammaticale

où l'on avait ramené la liberté de cette plume toujours courante, — ces traits si faux, l'un après l'autre nous les aurons vus se fondre, s'effacer, et ce beau visage ouvert se dégager enfin, cette physionomie rayonnante de la femme qui n'a jamais su rougir d'exprimer librement sa pensée parce qu'elle ne connut jamais de pensée dont elle eût à rougir. Et vraiment pour ceux qui retiennent encore le culte des gloires d'autrefois, c'est une satisfaction plus grande qu'ils ne sauraient dire. Dans le temps où nous sommes, une certaine critique a répandu des idées que j'appellerais volontiers si coupables sur cette grande littérature du XVII[e] siècle, — ces honnêtes gens et ces grands hommes, elle nous les a représentés si ridiculement et par-dessus tout préoccupés de je ne sais quel idéal de régularité majestueuse, de correction solennelle et compassée, de pompe et de symétrie, — ces grandes œuvres, elle a pris un tel plaisir à les mettre tour à tour au-dessous des chefs-d'œuvre de la profonde Allemagne, parce qu'elles sont claires, et, parce qu'elles respirent la santé de l'esprit, au-dessous des chefs-d'œuvre de la mélancolique Angleterre, que c'est une joie de s'assurer par des preuves nouvelles qu'il n'y aurait pour répondre que d'y puiser à pleines mains. Disons-le bien haut, cette préoccupation de la noblesse et de l'uniformité sous la règle, c'est du XVIII[e] siècle qu'elles datent, et ce n'est certainement ni de Corneille ni de Molière, ni de Pascal ni de Bossuet, ni de M[me] de Sévigné ni de Saint-Simon qu'il l'avait héritée. C'est la franchise qui est ancienne, et la pruderie qui est moderne, et c'est nous encore aujourd'hui qui ferions des mines, c'est nous qui nous voilerions la face avec le mouchoir de Tartuffe au récit des aventures de Charles de Sévigné. Comme si nous étions incapables de comprendre qu'il y a, je ne dis pas une innocence, mais une honnêteté naturelle de l'esprit que rien de vrai n'étonne et que rien de franc n'effarouche.

Nous n'ajouterons plus que les quelques mots nécessaires sur la manière dont M. Capmas a rempli ses devoirs d'éditeur. C'est un érudit, et nous le désobligerions à coup sûr, si nous ne lui faisions quelque chicane d'érudition.

Nous lui signalerons d'abord une inadvertance légère et sans aucun doute facile à réparer. On rencontre dans un fragment inédit cette phrase : « *Le Bien Bon* vous enverra votre pendule, mais qu'elle ne sorte donc point de votre tête comme un serpent; » l'expression est au moins singulière, et je cours promptement à la note; la note me renvoie à la lettre 93, note 5 et à la lettre 97, note 26; mais cette note 26 et cette note 5 me ramènent toutes deux, sans explication plus ample, à la lettre 75 d'où précisément la phrase est tirée. L'une d'elles cependant m'indique en plus, dans la grande édition, la lettre 796, où je trouve enfin cette ligne : « Je voulais que M[me] de Vins vous portât votre pendule, mais... » Quoi! tant de peine perdue pour suivre les pérégrinations

d'une pendule, et pas un mot pour éclaircir la locution! Eh! la pendule ne m'importe guère, mais « qu'elle ne sorte donc point de votre tête comme un serpent, » voilà ce qu'il nous fallait expliquer.

Dans un autre fragment on rencontre le nom de Jabach. « Ce Jabach était, paraît-il, un ancien fournisseur de Mazarin, à la fois marchand et curieux. » Ce n'est ni marchand ni curieux ni fournisseur qu'il faut dire, c'est familier de Mazarin, amateur illustre et riche banquier, assez riche pour avoir acheté les plus fameux joyaux de la collection de peinture de Charles Ier, roi d'Angleterre. Peut-être même, au bas de ces pages libéralement chargées de tant de notes, était-il intéressant de rappeler que, ce Jabach étant tombé depuis en déconfiture, c'est de lui que Colbert acquit pour le cabinet du roi nombre de chefs-d'œuvre qui sont encore aujourd'hui l'orgueil de notre musée du Louvre, ainsi le *Saint Jean* de Léonard de Vinci, le *Christ au tombeau* du Titien, le *Concert champêtre* du Giorgione, etc. Et c'est encore sa collection de dessins qui est devenue l'origine de la collection actuelle du Louvre (1). L'erreur ou plutôt l'omission n'est rien, c'est la méthode qui est dangereuse, et cette habitude ordinaire aux érudits de ne mesurer l'abondance des renseignemens qu'ils donnent qu'à l'abondance des documens qu'ils se trouvent avoir entre les mains. Il arrive alors comme ici qu'un personnage fort intéressant disparaisse à l'arrière-plan, et que tel autre, dont nous n'avons que faire, prenne sa place au premier. M. la Forêt, par exemple, ou « Marguerite-Louise-Suzanne de Béthune, mariée à treize ans, le 23 janvier 1658 au comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont. » C'est un grand art que de savoir faire des sacrifices. Parce qu'on aura sous la main l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi* par Corbinelli, ce n'est pas une raison pour surcharger la page de quinze lignes sur la duchesse de Lesdiguières, qui n'intéresse, que je sache, à aucun titre, ni l'histoire, ni Mme de Sévigné.

C'est la méthode encore à qui nous en avons quand nous relevons ce détail de l'*Introduction*. On lisait dans une lettre du 26 août 1675 : « M. de Pompone me dit qu'il y avait encore du désordre en Provence; je n'en avais pas entendu parler; je lui demandai *que c'était*. » Il faut lire, nous dit M. Capmas, d'après le nouveau manuscrit, « je lui demandai *ce que c'était;* » voilà qui va bien, mais pourquoi cette réflexion? « Si Mme de Sévigné s'était réellement permis cette ellipse, ne faudrait-il pas reconnaître que certaines manières de parler de la population la moins cultivée des boulevards parisiens ont une origine bien plus ancienne et plus noble qu'on ne pense? » L'origine est bien plus ancienne et par conséquent bien plus noble encore : et sans compter que l'ellipse vient du latin en droite ligne, elle est pour ainsi dire de règle

(1) Frédéric Reiset, *Notice des Dessins du Louvre.*

chez nos écrivains du XVIe siècle par exemple (1). Mais ce qui nous semble furieusement hardi, c'est de décider ce que Mme de Sévigné s'est permis ou s'est interdit. A ce compte, on aurait tôt fait d'enchérir sur le chevalier de Perrin.

Toutes ces observations n'empêcheront pas d'ailleurs qu'on ne doive à M. Capmas des félicitations pour sa trouvaille et des remercîmens pour cette besogne ingrate de lecture et de comparaisons de textes et de manuscrits à laquelle il s'est courageusement assujetti. Mais la trouvaille ne vaudra tout son prix que quand les circonstances permettront de fondre ces fragmens nouveaux dans une édition complète de Mme de Sévigné. M. Capmas avoue modestement qu'il a reculé devant la tâche, ou du moins qu'il la renvoie à une lointaine époque. Peut-être aussi cette timidité n'est-elle qu'une ambition plus grande, et, mis en goût par un premier succès, se flatte-t-il de faire encore quelque découverte nouvelle. Il est là, dans la capitale de cette Bourgogne qui fut la patrie des Rabutin. Souhaitons-lui de réussir, car, s'il est de par le monde quelques esprits chagrins qui pensent qu'on a publié déjà trop de lettres de Mme de Sévigné, nous ne lui apprendrons pas que c'est le bien petit nombre. Il ne nous a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui de nous remettre à l'école de nos pères et de nous souvenir que la première vertu des peuples est le respect, l'amour, l'orgueil de leurs traditions nationales.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

(1) La voici deux fois dans une seule page d'Amyot. « Et ce pendant qu'elle dînait, il arriva un paysan des champs qui apportait un panier; les gardes lui demandèrent incontinent *que c'était qu'il portait léans.* » Et huit lignes plus bas : « Incontinent que César eut ouvert ces tablettes, il entendit soudain que *c'était à dire.* » Et comme en vérifiant on trouve toujours quelque chose, on lit à la ligne suivante : « Il envoya premièrement en diligence voir *que c'était.* » Amyot, *Vie d'Antoine.* Naturellement nous empruntons les citations à une édition du temps (1583), « *revue et corrigée en infinis passages.* »

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1876.

La crise qui depuis si longtemps trouble l'orient de l'Europe et menace l'occident va-t-elle décidément s'apaiser sous la toute-puissante influence de la diplomatie? La trêve qui vient d'être conquise, qui suspend les hostilités dans les provinces de l'empire turc, est-elle le prélude et le gage d'une solution définitive, tout au moins suffisante pour prévenir de plus vastes conflits? Quelles sont les dispositions ou les préoccupations des gouvernemens eux-mêmes, au moment où ils vont entrer dans une délibération commune pour essayer de sauvegarder la paix occidentale par le rétablissement de la paix orientale? Voilà les questions qui se pressent aujourd'hui, qui gardent assurément leur gravité, même à la lumière de toutes ces manifestations récentes : le discours de lord Beaconsfield au banquet du lord-maire, l'allocution de l'empereur Alexandre II à Moscou, la déclaration de M. le duc Decazes, les discussions du parlement autrichien!

Un armistice sur la frontière de la Serbie et du Montenegro, la réunion prochaine d'une conférence européenne à Constantinople, c'est la situation du moment. C'est le résultat préliminaire auquel on est arrivé; il a été péniblement conquis, il faut l'avouer, et si l'on veut avoir le spectacle aussi curieux que peu édifiant des difficultés, des lenteurs, des complications intimes, des contradictions à travers lesquelles marchent les affaires humaines, même quand elles sont conduites par d'habiles gens, on n'a qu'à pénétrer à demi dans le secret de cet enfantement laborieux d'une médiation. C'est une étrange histoire que lord Derby vient de retracer avec sa froide précision, à partir du jour où, faute d'avoir assez fait pour empêcher la guerre d'éclater et de compliquer les insurrections, on a voulu essayer de rétablir la paix. — Première tentative. La Serbie, battue dès son entrée en campagne, se sentant sérieusement menacée, se tourne vers les puissances, vers l'Angleterre particulièrement, pour obtenir la médiation de l'Europe et une trêve. Voilà le point de départ de cette phase nouvelle! L'Angleterre se met

aussitôt à l'œuvre pour faire accepter un armistice à Constantinople. La Turquie, toujours accoutumée à prendre son temps, ne se hâte pas; elle répond d'abord par des moyens évasifs, par des conditions inacceptables, déclinant l'armistice régulier sans se refuser toutefois à une suspension tacite d'hostilités. Ce n'est point l'affaire de l'Angleterre, qui reparaît bientôt à Constantinople avec des propositions plus précises, appuyées par toutes les puissances. Ce sont ces propositions qui sont restées par le fait le programme de l'Europe dans tout cet imbroglio. Qu'arrive-t-il cependant? Au moment où l'Angleterre agit ainsi, amenant la Turquie à prolonger de quelques jours la suspension tacite d'hostilités dans l'intérêt de la négociation engagée, à ce moment la scène change, ou du moins la question se complique. La Serbie, sans attendre le résultat de la médiation qu'elle a elle-même provoquée, « sans consulter personne, » court de nouveau aux armes, et à son tour la Russie, sous prétexte que la Turquie n'a point encore souscrit au programme anglais devenu le programme européen, la Russie intervient avec une combinaison toute nouvelle; elle agit à Vienne par la mission Soumarokof, à Londres par le comte Schouvalof : elle propose une occupation de la Bosnie par l'Autriche, une occupation de la Bulgarie par les troupes russes, pendant que les flottes des puissances entreront dans le Bosphore.

Ici évidemment se dessine déjà une double action, un antagonisme intime. L'Angleterre, en poursuivant la conclusion d'un armistice de six semaines au moins, l'acceptation par la Turquie des propositions européennes qui devront être soumises à une conférence, l'Angleterre veut encore le maintien des traités, l'intégrité de l'empire ottoman; ce que propose la Russie est une violation des traités et ressemble à un premier pas vers le démembrement de la Turquie. Le cabinet de Londres ne peut s'y méprendre, il se maintient sur son terrain, prêt à déjouer le danger par une nouvelle tentative plus énergique. En même temps qu'il sermonne vertement la Serbie pour son coup de tête et qu'il décline la proposition russe, il redouble d'efforts à Constantinople pour enlever l'acceptation de l'armistice et des propositions adoptées par l'Europe; il va jusqu'à menacer la Porte de rappeler son ambassadeur, de l'abandonner, si elle ne se hâte pas de souscrire au seul moyen de couper court à des complications croissantes. Cette fois la Turquie paraît s'exécuter; elle dépasse même ce qu'on lui demande, elle offre un armistice de six mois. Nouveau coup de théâtre! L'Angleterre, qui n'a parlé de six semaines que comme d'un minimum, ne voit naturellement aucun inconvénient à la trêve de six mois; elle se tient pour satisfaite. L'Autriche et la France pensent comme le cabinet de Londres. L'Italie hésite à se prononcer. L'Allemagne consultée, répond au fond que cela lui est bien égal, que six mois seraient parfaitement acceptables à la condition de plaire à la Russie; mais la Russie, de son côté, ne veut plus de cet armistice de six mois. Elle s'attache aux six semaines primitivement

proposées, et aussitôt elle prend une attitude de plus en plus impérieuse. Elle renvoie à Constantinople son ambassadeur, le général Ignatief, comme le mandataire de ses dernières volontés; elle semble décidée à marcher quand même, dût-elle rester seule. Alors l'Angleterre s'efface brusquement, elle laisse la Russie en face de la Turquie, sans dissimuler toutefois qu'elle s'abstient afin « de ne s'engager à rien qui puisse entraver sa liberté d'action à l'avenir, si les droits et les intérêts du pays venaient à être affectés... » Ainsi propositions et contre-propositions, marches et contre-marches, diversions incessantes, conflits d'influences et de politiques, — l'imbroglio se déroule jusqu'à ce que, la situation de la Serbie s'aggravant par de nouveaux désastres, et la pression de la Russie se manifestant par une sommation plus impérative venue de Livadia, la Turquie, cessant toute résistance, se soumette à la condition des six semaines! Une fois l'armistice accepté, l'Angleterre reparaît pour proposer immédiatement une conférence qui doit être acceptée partout, puisque le cabinet de Londres a pu annoncer qu'elle va se réunir à Constantinople, et puisqu'il a déjà désigné le marquis de Salisbury pour aller, comme ambassadeur extraordinaire, coopérer avec sir Henry Elliot à cette grave délibération de l'Europe.

Que résulte-t-il de tout cet enchaînement de péripéties intimes et d'incidens obscurs auxquels a été suspendue plus d'une fois la paix du monde? Évidemment, soit dit avec tout le respect que méritent les têtes chenues de la diplomatie, on a passé bien du temps à embrouiller ce qu'on aurait dû s'étudier au contraire à simplifier. Voilà les hommes d'état de six grandes puissances qui ont eu à déployer bien de l'activité et bien de l'habileté pour multiplier ou laisser multiplier les complications qu'ils ont aujourd'hui à dénouer dans une conférence! Elle va donc se réunir à Constantinople, cette conférence nouvelle; elle se composera, à ce qu'il semble, des représentans ordinaires des puissances auprès du sultan, et d'ambassadeurs extraordinaires envoyés pour la circonstance. Toutes les politiques vont se trouver en présence dans une même délibération, et ce qu'il y a de mieux à souhaiter pour une assemblée de plénipotentiaires du monde civilisé, c'est qu'elle réussisse à épargner à l'Europe de nouveaux déchiremens, de nouvelles effusions de sang, à tranquilliser aussi l'humanité en préservant des populations, des provinces entières de l'excès des oppressions violentes. En réalité, la conférence a deux choses assez distinctes à faire : elle a d'abord à rétablir la paix entre la Turquie d'une part, la Serbie et le Montenegro de l'autre, et ce n'est pas là sans doute la partie la plus épineuse de sa tâche. La Turquie, précisément parce qu'elle a été victorieuse, n'a point de prétentions d'orgueil à élever. Dans sa position, elle n'a point de conquêtes à espérer ni une suprématie à revendiquer. Elle pourrait plutôt se montrer modérée et se prêter à des concessions qui deviendraient peut-être pour elle des gages de sécurité. D'ailleurs l'existence de la

Serbie, telle qu'elle était avant la guerre, n'est pas mise en doute; c'est déjà un point admis dans les négociations préliminaires, et des conditions qui seront fixées, sanctionnées par toutes les puissances, ne peuvent rencontrer une résistance sérieuse de la part du gouvernement turc, elles s'imposeront d'elles-mêmes.

La difficulté, la vraie difficulté pour la conférence de Constantinople commencera le jour où l'on en viendra aux conditions d'existence et aux garanties qu'on veut assurer à la Bosnie, à l'Herzégovine, à la Bulgarie; elle sera dans la définition, dans l'application pratique de cette « autonomie » qui a été invoquée comme un principe de négociation, que la Russie interprète sans doute d'une manière assez large, sur laquelle l'Autriche a déjà demandé des éclaircissemens, et que lord Derby a tenu à préciser en quelques mots : « ... un système d'institutions locales qui donneraient aux populations quelque droit de contrôler leurs propres affaires domestiques et des garanties contre toute espèce d'autorité arbitraire. » La première condition, si on veut éviter de s'égarer, est d'avoir un point de départ dans la négociation qui va s'engager, et ce point de départ ne peut être que dans les traités. M. Disraeli, qui garde son esprit sous son nom nouveau de lord Beaconsfield, disait récemment avec une ironique assurance : « Cela m'amuse quelquefois d'entendre parler du grand traité de Paris comme d'un traité négocié il y a vingt ans, et comme tel ayant droit au respect, mais ne pouvant être considéré comme un instrument régulateur de la conduite des gouvernemens... Ce traité a été révisé, il est vrai; il a été révisé et refait dans des circonstances qui donnent à cette révision un caractère solennel, et ce traité établit comme la meilleure garantie de la paix de l'Europe le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. Voilà qui est le premier objet poursuivi par nous!.. » Le traité de Paris reste donc toujours pour l'Angleterre le vrai et unique point de départ, et avec le traité de Paris la Porte est nécessairement associée aux délibérations dont elle est l'objet, puisqu'elle a été admise dans le concert des grandes puissances; les combinaisons qui peuvent être adoptées doivent, au moins jusqu'à un certain point, être subordonnées au principe de l'intégrité de l'empire.

Que la Turquie, dans sa situation délabrée, menacée et toujours menaçante, donne le droit d'imposer des conditions, d'exiger des garanties, d'assurer l'efficacité des mesures qui doivent être adoptées dans l'intérêt des populations orientales et de la paix, ce n'est point douteux. C'est un droit exceptionnel qui résulte d'une situation exceptionnelle, qu'il s'agit de concilier avec un autre droit, avec un principe reconnu, lui aussi, comme une garantie invariable de l'équilibre universel. C'est une question de mesure, de bonne volonté, et sans sortir de la limite des transactions internationales qui règlent les rapports de l'Orient et de l'Occident, en se rattachant au contraire à ces transactions, la con-

férence qui va se réunir peut trouver des précédens, des exemples dans tout ce que l'Europe a pu faire depuis vingt ans pour la Syrie, pour le Liban, pour la Crète, pour la Serbie elle-même. C'est une tradition qu'elle n'a qu'à continuer. Quand on parle de l'intégrité et de l'indépendance de la Turquie, on sait bien ce que cela veut dire. On sait bien qu'il ne s'agit ni de protéger des barbaries et les banqueroutes turques, ni de se refuser aux améliorations possibles. Le mot a été dit : maintenir ce qui existe en l'améliorant !

La paix est le grand but qu'on poursuit sans nul doute. C'est l'œuvre de cette conférence qu'on est convenu de réunir, qui a la mission de tout remettre en ordre. Ce qui est certain cependant, c'est qu'on semble travailler à la paix et se préparer à la conférence sans se faire des illusions démesurées, sans se dissimuler les périls de la situation, sans déguiser même les antagonismes toujours prêts à éclater dans cette redoutable affaire. Chacun dit sa pensée, lord Beaconsfield au banquet du lord-maire, l'empereur Alexandre à Moscou. On dirait un dialogue où les préoccupations et les défis percent sous mille protestations d'amitié ! Lord Beaconsfield se donne libre carrière, il n'est pas d'une pruderie diplomatique exagérée. Il ne ménage même pas l'ironie à la dernière sommation russe, à cet ultimatum, — « un bien vilain mot, » — dont il a beaucoup entendu parler, et qui lui a fait tout juste l'effet, dans le cas présent, « d'une citation en justice pour le paiement d'une dette dont la somme entière aurait été déjà déposée au greffe du tribunal. » Au fond M. Disraeli ne veut pas qu'on l'ignore, il saisit l'occasion de relever le drapeau britannique, d'accentuer avec autant d'insistance que de fierté la politique traditionnelle de l'Angleterre : maintien de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'empire ottoman ! L'Angleterre a les yeux ouverts et elle veille. Il y a quelques jours, lord Derby écrivait : « J'ai cru utile d'avertir l'ambassadeur de Russie que, si vif que puisse être le sentiment d'indignation populaire en Angleterre contre les cruautés turques, ce sentiment ne tarderait pas à être remplacé par un autre tout différent, si le peuple anglais venait à croire que Constantinople est menacé... » M. Disraeli, de son côté, poursuit la démonstration. Assurément il est plein d'espoir dans les bonnes dispositions de l'Europe, il espère la paix. « La paix est plus particulièrement une politique anglaise. » L'Angleterre n'est point une puissance agressive, elle ne convoite pas des villes et des provinces. Elle ne demande pas mieux que de jouir de sa sécurité au sein de son florissant empire; « mais enfin, — il n'hésite pas à le déclarer, il faut qu'on le sache, — bien que la politique de l'Angleterre soit la paix, il n'est pas de pays aussi bien préparé pour la guerre que le nôtre... Si elle commence la lutte pour une cause juste ses ressources seront inépuisables; l'Angleterre n'est pas un pays qui, en entrant en campagne, a besoin de se demander s'il sera en état de faire une seconde ou une troi-

sième campagne. Elle entre en campagne avec la résolution de ne déposer les armes qu'après que justice aura été rendue... »

Voilà qui est clair, voilà qui prépare la prochaine conférence au nom de l'Angleterre, et à son tour le tsar, en recevant les représentans de la noblesse et le conseil municipal de Moscou, ne dit pas moins clairement ce qu'il entend. L'empereur Alexandre est toujours certainement le prince le plus pacifique; il a horreur des « inutiles tueries » dont la Serbie et le Montenegro sont le théâtre. Il ne demande pas mieux que d'épargner, jusqu'à la dernière limite, le sang russe, d'obtenir par les voies pacifiques l'amélioration « positive » de la situation des chrétiens en Orient. Son vœu le plus ardent est qu'un résultat favorable sorte du travail de la conférence qui va s'ouvrir; mais enfin si « l'accord commun » ne s'établit pas, si ce vœu pacifique ne se réalise point, si on ne peut obtenir les « garanties » qu'on a le droit d'exiger de la Porte, — alors l'empereur Alexandre, — il le déclare tout haut, — a « le ferme dessein de procéder de sa seule initiative, » et lui aussi il fera appel à la Russie tout entière, à son dévoûment pour la cause slave et pour le tsar. Voilà qui est encore clair! L'Angleterre ne cache pas qu'à tout événement elle veille sur l'intégrité de l'Orient, la Russie ne laisse pas ignorer que, si elle ne reçoit pas toute satisfaction, elle procédera toute seule. En désirant la paix, en la croyant nécessaire à tous les intérêts moraux et matériels de l'Europe, en réunissant une conférence, on échange des défis et des menaces, des doutes ironiques et des prévisions sinistres.

Entre toutes ces paroles de guerre, la déclaration que M. le duc Decazes a portée récemment devant la chambre a du moins le mérite de parler sincèrement et sérieusement de paix, d'être l'expression de la seule politique à laquelle la France puisse se rallier aujourd'hui. Elle ne reste certes point, en puissance égoïste, étrangère ou indifférente aux anxiétés du continent, aux solutions qui se débattent. Avec l'Angleterre, elle désire le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman; avec la Russie, elle souhaite, — c'est une tradition pour elle, — une amélioration réelle dans la situation malheureuse des populations de l'Orient. Elle ne peut plus pour le moment poursuivre ce double but que par la paix et dans la paix. C'est son instinct comme son intérêt, et ceux qui cherchent des calculs dans ce goût profondément pacifique font en vérité des frais inutiles d'imagination. Décidée d'avance à ne point se mêler à toutes ces complications, ou du moins à n'y intervenir que par une action modératrice, elle reste sans effort spectatrice tranquille, sans cesser, bien entendu, de garder le sentiment de sa position dans le monde, de sa force, de son rôle éventuel, et c'est là précisément ce qui peut donner plus d'autorité aux conseils qu'on peut lui demander, qu'au besoin elle n'a point à craindre d'offrir.

Les discussions qui viennent de se rouvrir dans les chambres fran-

çaises à Versailles n'ont point assurément l'intérêt général et supérieur des grands débats européens. Elles ont leur gravité cependant, puisqu'au fond, dans ces mille péripéties parlementaires, il s'agit toujours de la sécurité intérieure, de la direction des majorités et du gouvernement, du crédit des institutions, c'est-à-dire de tout ce qui peut faire la force de la France dans les conflits du monde. On aura beau faire, rien ne sera décidé, rien ne suivra une marche régulière, assurée, tant qu'il n'y aura pas une majorité de raison, de bon sens, de courageuse modération, se rencontrant avec le gouvernement lui-même sur un terrain solide et défini. Ce terrain existerait, il est offert par la constitution ; la majorité, quelle que soit la prétention de ceux qui se croient assez habiles pour la diriger, pour la discipliner, n'est qu'une grande incohérence où tout se confond, et l'alliance de cette majorité avec le ministère n'est qu'une fiction prolongée par des concessions quelquefois compromettantes. L'autre jour, à propos d'un débat aussi déplacé que violent, engagé à l'improviste sur le budget des affaires étrangères, M. Gambetta, qui aurait pu prendre pour lui une partie de son observation, s'écriait avec raison : « Voilà où aboutissent les questions mal conduites ! » Eh ! certainement les questions mal conduites aboutissent aux conflits de parole oiseux et irritans, aux votes irréfléchis, aux propositions dangereuses ou inutiles. C'est malheureusement le résumé invariable de nos affaires parlementaires. Sans doute il y a par intervalle des discussions sérieuses, instructives, et tout récemment encore le sénat avait, au sujet de l'administration de l'armée, une de ces discussions où M. le duc d'Audiffret-Pasquier a prononcé un discours substantiel et plein de feu. C'est l'esprit réformateur dans son vrai sens. Eh bien ! nous le demandons aux hommes sincères et réfléchis qui désirent la durée des institutions établies en France : comment la république a-t-elle le plus de chances de s'accréditer? Est-ce par des discussions comme celle du sénat, par des discours comme celui de M. le duc d'Audiffret-Pasquier? Est-ce par cette série de motions confuses, de votes tout au moins légers, de réformes incohérentes et contestées qui se succèdent dans la chambre des députés?

A peine a-t-elle été réunie il y a quelques jours, la chambre des députés, comme si elle voulait rentrer aussitôt dans cette carrière hasardeuse qu'elle s'était ouverte, la chambre a commencé par cette proposition mal venue sur la cessation des poursuites au sujet des faits relatifs à la commune. S'il ne s'agissait que d'une affaire d'humanité, ce serait bien simple, personne ne trouverait rien à dire. M. le président de la république lui-même a écrit, il y a quelque temps, une lettre pour donner toute satisfaction à l'humanité, et le gouvernement n'est point sans doute soupçonné de vouloir s'acharner systématiquement, après cinq ans, à une action judiciaire qui s'éteint d'elle-même par degrés. Donner à une mesure de ce genre le caractère et l'importance d'un

acte législatif, ce n'est pas seulement suspendre le cours des lois, c'est raviver sans cesse une question qu'on croyait résolue, c'est avoir l'air de donner une satisfaction aux partisans de la commune, c'est enfin prolonger une agitation toujours périlleuse autour de ce mot d'amnistie. C'est tout simplement entretenir le désordre des esprits, et ceux qui croient en finir avec les revendications des partis extrêmes par une démonstration de clémence ne s'aperçoivent pas qu'ils ne désarment personne, qu'ils ne finissent rien. On le leur a dit déjà : maintenant à quand la proposition nouvelle sur l'amnistie? La difficulté la plus grave n'est même pas dans une cessation de poursuites; elle est dans tout ce qui accompagne cette proposition, dans une série d'atteintes aux lois d'instruction criminelle, au principe des compétences. Ainsi, à côté des coupables qui ont été jugés et condamnés par les conseils de guerre, d'autres qui sont plus coupables encore, mais qui ont réussi à s'échapper, les contumaces auraient pu venir maintenant se faire juger par le jury! M. le garde des sceaux, avec sa vigueur de raison, son autorité politique et sa puissance de parole, a combattu jusqu'au bout toutes ces entreprises, refusant absolument de les couvrir d'une adhésion tacite du gouvernement, d'un complaisant silence. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on a fait presque un crime à M. Dufaure de ne s'être pas prêté aux fantaisies périlleuses qu'on lui proposait, de n'avoir pas pris lui-même l'initiative de quelque expédient pour sortir de cette mauvaise affaire. Quelle idée a-t-on alors d'un chef de ministère? M. Dufaure devait-il imiter le démagogue fameux, obligé de suivre partout ses compagnons, sous prétexte qu'il était leur chef? M. le garde des sceaux s'est abstenu, condamnant la proposition par son silence et par son vote après l'avoir frappée de sa parole, et ceux qui ont cru pouvoir se passer de son concours ont fini par mettre au monde un projet médiocre, atténué, à demi mutilé, — destiné sans doute à disparaître sous un vote du sénat.

Puisque M. Gambetta comprend si bien le danger des questions mal conduites, il aurait dû s'en souvenir ce jour-là, et il aurait dû s'en souvenir hier encore au lieu d'engager la chambre dans une voie sans issue. Il y a une manière de tout compromettre, même l'autorité du parlement, c'est de tout faire hors de propos et avec désordre. La commission du budget, qui est décidément un pouvoir de l'état, présidé par M. Gambetta, veut absolument supprimer des sous-préfectures. Elle se borne pour le moment aux sous-préfectures de Sceaux et de Saint-Denis. C'est bien le moins qu'on puisse accorder au conseil municipal de Paris et à des radicaux comme M. Benjamin Raspail; mais, a-t-on fort justement fait remarquer, les sous-préfectures font partie de l'organisation administrative du pays, cette organisation est fixée par des lois, et on ne peut pourtant pas bouleverser la législation administrative à propos du budget. Qu'à cela ne tienne, on supprime toujours et on propose une petite loi qu'on renvoie à la commission du budget.

Si M. le ministre de l'intérieur et son sous-secrétaire d'état, qui ont combattu raisonnablement la suppression, se prêtaient aujourd'hui à cet expédient, ils ne seraient pas difficiles. Un jour on supprime les aumôniers institués par une loi, un autre jour on supprime des sous-préfectures également instituées par une loi. Avec cela, on crée des difficultés au gouvernement, on prépare d'inévitables conflits avec le sénat, et c'est ce qui s'appelle faire des réformes utiles à la république!

Les peuples qui ont eu des années de paix et de bonheur sont quelquefois pris du goût des expériences et du mouvement. C'est évidemment une expérience intérieure d'une certaine gravité qui commence pour l'Italie par les élections qui viennent de s'accomplir. Lorsqu'il y a huit mois une crise parlementaire favorisait l'avénement au pouvoir de la gauche, représentée par des hommes d'origines et de nuances diverses sous la présidence de M. Depretis, c'était déjà sérieux comme symptôme assurément. L'évolution ministérielle ne pouvait cependant avoir une signification et des conséquences politiques bien accentuées.

La manière dont s'était accompli le changement prouvait la dislocation de l'ancienne majorité, encore plus que l'existence d'une majorité nouvelle assez décidée pour faire vivre un cabinet. Si le ministère Minghetti était tombé pour n'avoir pu rallier tous les élémens de libéralisme modéré qui l'avaient soutenu jusque-là, le ministère Depretis avait à compter avec une chambre où ces élémens restaient toujours assez puissans pour former une opposition sérieuse, peut-être même pour reconquérir le pouvoir à la première occasion. La question de prépondérance entre les partis n'était pas tranchée. Aujourd'hui tout change brusquement par les récentes élections, qui sont un vrai coup de théâtre. Il ne faut pas s'y tromper, c'est un événement au-delà des Alpes, c'est le déplacement complet de toutes les conditions de politique intérieure dans lesquelles l'Italie a vécu depuis quinze ans, depuis qu'elle existe. Jusqu'ici en effet les libéraux modérés ont été presque invariablement au pouvoir, ils dominaient dans les chambres. Le dernier scrutin vient de leur infliger une effroyable défaite. Dans les provinces du Napolitain, sur 144 colléges ils ont une nomination; en Sicile, ils en ont deux. M. Visconti-Venosta, l'ancien ministre des affaires étrangères, qui a pendant longtemps dirigé si habilement la diplomatie italienne, M. Visconti-Venosta n'a pu se faire élire dans son collége de Tirano, et il vient d'échouer à Milan. M. Lanza n'a pu réussir qu'à un ballottage disputé à Turin. C'est à peine si des hommes considérables, d'anciens ministres comme M. Minghetti, M. Sella, ont trouvé grâce devant les électeurs. Un parti qui a régné pendant quinze ans, qui a conduit les affaires de l'Italie dans les heures les plus difficiles, ce parti va peut-être compter tout au plus 100 représentans dans une chambre où la gauche et les partisans du ministère entrent au nombre de 400!

Comment expliquer cette révolution de scrutin? Est-ce un goût de

changement qui s'est répandu tout à coup dans le pays? Est-ce un besoin d'hommes nouveaux, de choses nouvelles? Est-ce le signe d'impatiences révolutionnaires ou d'un vague désir d'améliorations mal définies? Il y a du moins une raison sensible, l'éternelle et invariable raison de la défaite des plus grands partis, l'esprit de scission et de division. Les libéraux modérés sont tombés parce qu'ils n'ont pas su rester unis. Ils se sont divisés dans le pouvoir et dans la paix, ils l'expient aujourd'hui d'une manière imprévue par une défaite qui dépasse à coup sûr les espérances et les calculs de leurs adversaires victorieux. Le ministère, bien que comptant sur une majorité, a probablement été le premier surpris de tels succès, et un vieux Piémontais comme M. Depretis ne laissera peut-être pas un jour ou l'autre d'être embarrassé avec une chambre où entre à rangs pressés toute une gauche du midi, où il y a même des républicains qui peuvent avoir une certaine action. Les prodigieuses victoires de scrutin ne sont pas toujours sans danger pour ceux qui les gagnent. Le ministère court le risque d'avoir provoqué des ardeurs, des impatiences et des désirs qu'il ne pourra satisfaire. Qu'il se croie obligé de proposer des réformes économiques, financières ou même politiques, c'est presqu'une nécessité de son existence, et dans une certaine mesure ce sera une œuvre utile; mais, s'il se mettait à tout remuer, à tout agiter, s'il voulait particulièrement dévier de la ligne de libérale et vigilante prudence suivie par les ministères qui l'ont précédé dans les affaires religieuses, il ne tarderait pas à être en péril avec toute sa majorité; il rendrait une force nouvelle et des armes à une opposition, peu nombreuse il est vrai, mais puissante par les talens, par l'expérience, par les traditions libérales qu'elle représente.

C'est là ce qu'il y a de critique dans cette situation caractéristique créée par les élections dernières. Si le ministère se voit obligé de résister aux partis ardens, remuans qui entrent dans la chambre sous son pavillon, il est exposé, lui aussi, à voir bientôt se dissoudre sa majorité, et il est rejeté vers une politique qui ne peut être sensiblement différente de celle des modérés; s'il se laisse entraîner et déborder par les méridionaux qui forment aujourd'hui une phalange compacte dans la gauche, s'il veut aller en avant, il peut provoquer des crises fatales pour l'Italie, propres à raviver des antagonismes non-seulement d'opinions, mais de régions, qui deviendraient une cause d'agitations redoutables. M. Depretis et ses collègues sont des serviteurs de la monarchie constitutionnelle, des hommes assez prudens pour ne pas laisser grandir un danger, que l'action modératrice de la royauté suffirait certainement à maîtriser, mais qui ne serait pas moins une cause d'affaiblissement momentané pour l'Italie. De toute façon, c'est une expérience qui s'engage d'une manière un peu brusque, assez imprévue, et qui a sûrement contre elle de n'être pas le résultat d'un mouvement d'opinion bien profond. Le ministère italien a besoin de diriger la manœuvre pour tout le monde.

L'Italie est assurément au-dessus d'une crise d'élections aujourd'hui. Elle a connu, elle a vu tous les contrastes de la fortune, et aujourd'hui encore, au moment où ce parlement nouveau va se réunir dans un palais de Rome, à quelques pas de là, sous les voûtes du Vatican, vient de s'éteindre un homme dont la destinée a été de la combattre et d'assister à sa dernière victoire, — le cardinal Antonelli. C'est un des acteurs du drame d'où est sortie l'Italie nouvelle qui s'en va de la scène du monde. Né d'une humble famille de Sonnino, élevé rapidement aux plus hautes dignités de l'église, promu cardinal jeune encore et simple diacre, ministre de Pie IX après l'exaltation de 1846, au temps de l'amnistie et des réformes, secrétaire d'état après les malheurs de 1848, Antonelli a été depuis près de trente ans le conseiller le plus intime du pape, le représentant le plus actif, le plus en vue de la politique romaine. A côté du vieux pontife qui a vécu assez pour voir toutes les révolutions, pour assister à la chute du pouvoir temporel, qu'il semblait couvrir de sa popularité à l'aurore de son règne, Antonelli reste un des grands personnages contemporains.

Ce serait une illusion de déplacer les rôles, de faire du cardinal l'inspirateur des résolutions du pontife. Tout ce qui s'est fait, c'est Pie IX qui l'a voulu et décidé; c'est le pape qui a fait les affaires de la papauté depuis trente ans, dans ce règne qui dépasse par sa durée et par les événemens dont il est rempli tous les règnes des papes. Antonelli, dans sa charge de secrétaire d'état, n'a été que l'interprète, influent sans doute, souvent écouté. Ce rôle, il l'a rempli jusqu'au bout avec un mélange de vigueur et de souplesse qui avait fait de lui un diplomate consommé. Il y joignait un certain goût d'élégance mondaine qui lui donnait l'air d'un vieil abbé romain. Le cardinal Antonelli a passé sa vie à défendre la papauté temporelle comme politique, comme diplomate, c'était son rôle et son devoir; il ne l'a peut-être pas toujours servie avec une prévoyance supérieure. Il y a eu des momens où il n'a pas su voir clair dans les situations, et il y a eu aussi des momens où, par une sorte de fatalisme, il a fait appel à l'excès des catastrophes pour sauver la cause du pouvoir temporel. « Pour notre compte, disait-il un jour, puisque le triomphe de la révolution est prochain et inévitable, nous devons l'enflammer encore plus, afin que l'incendie devienne assez vaste pour atteindre l'Autriche dans la Vénétie. L'Allemagne alors se réveillera... » Il rêvait une coalition européenne contre l'Italie et contre la France! Le cardinal Antonelli aurait pu mieux défendre le pape. Condamné à une retraite désespérée, il est mort en serviteur fidèle, mais désormais inutile, du pontife dont il n'a pas pu sauver la royauté terrestre!

CH. DE MAZADE.

M. G. GROEN VAN PRINSTERER.

In Memoriam. — Guillaume Groen van Prinsterer, Notice biographique par M. Cohen Stuart, Dr en théologie. Utrecht, Keminck et fils, 1876.

La Hollande a perdu cette année l'un de ses hommes les plus remarquables, soit comme publiciste, soit comme représentant d'une tendance politico-religieuse qui n'a pas cessé de se faire valoir avec puissance dans ce pays où elle fut jadis et plus d'une fois prépondérante. M. Groen (prononcez *Groun*) van Prinsterer, mort le 19 mai 1876, à l'âge de soixante-quinze ans, fut une de ces personnalités qui creusent leur sillon dans la génération dont ils font partie, et qu'on ne saurait, sous peine d'injustice, laisser disparaître sans rendre hommage à leurs mérites. Un de ses compatriotes, le docteur Cohen Stuart, a consacré à sa mémoire une notice étendue, en français, et qui dénote un talent rare chez un étranger dans l'art de manier notre langue. A peine pourrait-on relever çà et là quelques traces fugitives de l'idiome national de l'auteur.

Guillaume Groen van Prinsterer naquit le 21 août 1801 à Voorburg, près de La Haye, dans un beau village qui reçut autrefois toute une colonie de réfugiés français. Son père était médecin et prit grand soin de son éducation. Il l'envoya étudier les lettres et le droit à Leyde, où il se lia d'amitié avec plusieurs jeunes gens qui devaient plus tard relever avec lui le drapeau de la vieille Néerlande orangiste et calviniste, Da Costa, Mackay, Elout, et qui reçurent comme lui une vigoureuse impulsion du poète Bilderdyk. Celui-ci, déjà vieux, après plus d'une variation, était venu se fixer à Leyde, où son romantisme poétique et politique exerçait une grande influence sur les étudians. Toutefois le jeune Groen ne se laissa pas entièrement dominer par l'esprit quelque peu excentrique du vieux poète, dont le génie imaginatif n'était pas toujours contenu par la logique et le sens des réalités. Il y eut toujours chez Groen une certaine sobriété, un goût prononcé pour les choses lucides qui l'empêcha de se perdre dans le rêve et lui permit de devenir un homme politique.

Docteur ès-lettres et en droit depuis 1823, mais trop faible de santé pour occuper une chaire professorale qui lui était offerte à Leyde, il devint en 1827 secrétaire intime du roi Guillaume Ier, ce souverain dont on n'a bien compris que de nos jours les véritables idées. Guillaume Ier était à la fois absolutiste et libéral, professant ouvertement la plupart des maximes du libéralisme moderne, mais entendant les appliquer lui-même, très jaloux de son pouvoir royal, impatient du contrôle parlementaire. Il y eut bientôt conflit entre les idées du jeune secrétaire et celles de son royal protecteur. Groen n'était ni absolutiste, ni libéral, — n'en déplaise à son habile biographe, qui lui décerne, selon nous, trop facilement cette dernière épithète. Il était calviniste, comme tel an-

tipathique à toute autocratie, mais d'autre part très enclin à penser que l'état idéal est celui qui repose sur les principes de l'Écriture formulés par les confessions calvinistes. Cette divergence de vues n'empêcha pas Guillaume Ier de continuer ses bonnes grâces à son secrétaire. La révolution belge, les tristesses, les angoisses, les agitations dont elle fut la source pour les patriotes néerlandais, ébranlèrent la santé de Groen, qui dut voyager pour se rétablir. A son retour, il fut appelé au poste, créé pour ainsi dire tout exprès pour lui, d'*archiviste de la maison royale*, et c'est en cette qualité qu'il rendit les plus éminens services à l'historiographie de nos jours. On peut dire sans exagération qu'on lui doit la révélation du rôle, bien plus grand encore qu'on ne le supposait, de l'illustre maison d'Orange aux XVIe et XVIIe siècles. Des historiens tels que Gachard, Prescott, Macaulay, Morley, Quinet, ont puisé à pleines mains dans le trésor de documens et de pièces du plus haut intérêt, qu'il publia sous le titre d'*Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, d'autant plus qu'avec une loyauté scrupuleuse il ne cacha rien et comprit qu'une illustration aussi incontestable ne pouvait sérieusement souffrir des quelques taches disséminées sur une histoire aussi longue, mêlée à tant de luttes épiques. C'est surtout par cette publication importante, qui compte aujourd'hui treize volumes parus, que M. Groen a bien mérité de la science historique.

Sa carrière politique, bien que très honorable, brille d'un éclat plus discuté. Élu député en 1840, lors de la révision de la constitution néerlandaise, il fut réélu en 1849, en 1850 et en 1855. Sa position parlementaire fut celle de *leader* du parti *chrétien-historique* ou *anti-révolutionnaire*, — non pas *contre-révolutionnaire*, disait-il avec plus de subtilité que de justesse. Il entendait par là qu'il reconnaissait la nécessité de faire droit aux changemens accomplis dans les mœurs et les institutions par la révolution, mais qu'il refusait de pactiser avec ce qui était pour lui le principe même de la révolution, savoir le droit pur et simple de l'homme, indépendamment de toute croyance religieuse. La révolution, disait-il, ne mènera jamais qu'au despotisme ou à l'anarchie, et il est facile de comprendre le parti qu'il sut tirer en faveur de sa thèse de l'établissement du second empire.

Du reste il faut rendre cette justice à Guillaume Groen qu'il fut toujours observateur scrupuleux, quoique inconséquent, de la légalité existante. Toute son activité parlementaire, rehaussée par une éloquence sobre, concise, élégante et acérée, se renferma dans la tâche ingrate de revendiquer à toute occasion les droits de l'orthodoxie nationale contre les usurpations, ou ce qui lui paraissait tel, de l'esprit révolutionnaire. Il eut pour principal antagoniste son ancien condisciple de Leyde, le ministre Thorbecke, qui réussit à faire prédominer dans la constitution et dans la politique intérieure les principes du libéralisme moderne. C'est surtout sur la question de l'instruction primaire que la lutte fut violente

et prolongée. Thorbecke voulait l'école publique, religieusement neutre, sans aucun caractère confessionnel; Groen eût voulu l'école *chrétienne*, et fulminait contre l'école « athée, » enseignant « la morale indépendante. » Il est difficile de ne pas penser qu'à force de vivre avec les grands hommes des siècles passés il ne comprenait plus très bien son époque, et la nécessité sociale de l'instruction donnée par l'état.

Thorbecke l'emporta le plus souvent dans ce duel prolongé, et ce qui prouve le plus contre la valeur politique des idées soutenues par son honorable adversaire, c'est qu'à plusieurs reprises et quand les vicissitudes parlementaires désignaient Groen van Prinsterer comme chef naturel du cabinet qui aurait dû succéder au ministère battu, il reconnut lui-même avec une patriotique modestie qu'il était « impossible. » Il s'effaça donc dans ces occasions pour faire place à des conservateurs qui comptaient bien serrer les freins d'un char marchant trop vite, mais qui ne se souciaient pas de réagir contre les faits accomplis dans le sens quasi théocratique de M. Groen et de ses partisans.

Cependant, et malgré cette stérilité des résultats, il fut toujours une puissance avec laquelle il fallait compter. Très impopulaire dans la « classe gouvernante, » c'est-à-dire dans la classe moyenne, aisée et éclairée, d'un pays où la bourgeoisie protestante et libérale a depuis longtemps la haute main, il avait des partisans influens dans l'aristocratie et nombreux dans le peuple de « derrière les électeurs, » qu'il opposait volontiers aux majorités légales facilement obtenues par ses adversaires. Sa vie privée, simple et même austère, l'emploi généreux qu'il faisait de sa fortune, son désintéressement éprouvé, la vivacité de son patriotisme, une loyauté chevaleresque, rarement démentie, dans ses polémiques même les plus ardentes, à moins que ses vues religieuses ne fussent directement attaquées, — alors il devenait violent, amer, pas toujours équitable, — lui assuraient depuis longtemps l'estime de tous, de ses adversaires comme de ses amis. Puritain du XVIIe siècle égaré dans le nôtre, il faisait aisément l'effet d'un de ces graves pensionnaires, conseillers ou bourgmestres, qu'on voit figurer dans les musées de Hollande avec leur physionomie ferme et hautaine, qui serait descendu de son cadre et se serait habillé à notre mode pour venir nous adresser de fréquentes et sévères remontrances. Sa vie se passa, pourrait-on dire, entre le *forum* et la solitude; sans enfans, il eut pour dédommagement l'affection dévouée d'une compagne digne de lui par son intelligence et ses vertus. Les hommages dont il fut l'objet de la part de tous les organes de l'opinion néerlandaise démontrent que de nos jours il n'est pas nécessaire au mérite sérieux de courtiser la popularité pour être apprécié et honoré. ALBERT RÉVILLE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

